



**annuaire des cours
(course catalogue)**

**Perfectionnement
policier**

2024-2025



École nationale de police du Québec

350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

www.enpq.qc.ca

Québec 

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

201-101-19 - Coaching individualisé en conduite d'un véhicule d'urgence

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	1 à 3
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de raffiner sa compétence *Conduire un véhicule de police* sur le plan des connaissances, des savoir-faire (techniques de conduite, traverse d'intersection, etc.) et des savoir-être (attitudes).

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours se veut une mise à niveau de l'étudiant éprouvant des difficultés en conduite lors de l'utilisation d'un véhicule d'urgence et nécessitant une évaluation par un instructeur en conduite, du coaching et une application concrète sur le terrain, de préférence dans son environnement de travail.

Contenu

Position de conduite et ajustement des équipements — Vérification du véhicule — Temps de perception/réaction — Attitudes et comportements au volant (courtoisie, conduite sécuritaire, etc.) — Cinq préceptes visuels du système Smith — Conduite commentée — Techniques de courbe et de freinage — Figures de précision

Tarif par étudiant 2024-2025

La tarification sera établie sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

07 septembre 2023

[Home](#) > [OUR COURSES](#) > [Course](#)

Course

201-102-19 - Driving a vehicle towing a trailer

Course duration	4 h
Number of place	1
Number of groups planned	To be confirmed

Competencies or Objectives

To enable students driving a vehicle towing a trailer to develop safe behaviours and specific skills in the course of their duties.

Prerequisite(s)

None

Exigence(s)

- > Must be a peace officer.

Particularity

The police organization must provide a tractor truck (pick-up) and trailer, ideally the same combination that will be used for the *Marine Patrol - Block 2* [210-303-18] course.

This course applies to the use of a trailer that doesn't require a special traffic permit issued by the Ministère des Transports du Québec or a daily vehicle inspection as the gross vehicle weight rating (GVWR) of the trailer or tractor truck is less than 4,500 kg.

The organization must ensure that the vehicles comply with the standards of the Highway Safety Code, including tow mirrors, red flag or red light, and fastening and securing systems.

Content

Safely driving a vehicle towing a trailer — Coupling and uncoupling a trailer safely — Applying securement standards — Highway Safety Code.

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Nonparticipat ²
Training fees	\$ 958	On request

This training is usually offered off-campus

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

[Click here for accommodation and food service"](#)>[Click here for accommodation and food service](#)

Additional information

Successful completion of this course is required to register for :

- > Marine Patrol - Block 2 [210-303-18]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

13 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

201-102-19 - Conduite d'un véhicule tirant une remorque

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	1
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant qui conduit un véhicule tirant une remorque de développer des comportements sécuritaires et des habiletés particulières dans le cadre de ses fonctions.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'organisation policière doit fournir un véhicule tracteur (pick-up) et une remorque, idéalement, l'ensemble qui sera utilisé lors de la formation *Patrouille nautique - Bloc 2* [210-303-18].

Cette formation s'applique à l'utilisation d'une remorque qui ne nécessite pas de permis spécial de circulation délivré par le ministère des Transports du Québec ou qui ne nécessite pas de ronde de sécurité (RDS) en raison du poids nominal brut (PNBV) de la remorque ou du véhicule tracteur qui est inférieur à 4 500 kg.

L'organisation doit s'assurer que l'ensemble des véhicules soit conforme aux normes du Code de la sécurité routière notamment les rétroviseurs de remorquage, le drapeau rouge ou le feu rouge et les systèmes d'attache et d'arrimage.

Contenu

Conduire un véhicule tirant une remorque de façon sécuritaire — Coupler et découpler une remorque en adoptant des comportements sécuritaires — Normes d'arrimage et application — Code de la sécurité routière

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	958 \$	Sur demande

Cette formation est habituellement offerte en hors campus.

Si une organisation participante¹ souhaite faire former un deuxième participant, dans la même journée, des frais additionnels de 410 \$ s'appliqueront. Ces frais seront fournis sur demande pour une même organisation non participante².

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Patrouille nautique - Bloc 2* [210-303-18]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

201-103-19 - Conduite d'un véhicule tirant une remorque exigeant un permis ou une ronde de sécurité

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	2
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant qui conduit un véhicule tirant une remorque nécessitant un permis spécial de circulation délivré par le ministère des Transports du Québec ou nécessitant une ronde de sécurité (RDS) de développer des comportements sécuritaires et des habiletés particulières dans le cadre de ses fonctions.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'organisation policière doit fournir un véhicule tracteur (pick-up) et une remorque, idéalement, l'ensemble qui sera utilisé lors de la formation *Patrouille nautique - Bloc 2* [210-303-18].

Cette formation concerne l'utilisation d'une remorque qui nécessite un permis spécial de circulation délivré par le ministère des Transports du Québec en raison de la largeur de la remorque et de son chargement ou qui nécessite une ronde de sécurité (RDS) en raison du poids nominal brut (PNBV) de la remorque ou du véhicule tracteur qui est de 4 500 kg ou plus.

L'organisation doit s'assurer que l'ensemble des véhicules soit conforme aux normes du Code de la sécurité routière notamment les rétroviseurs de remorquage, le drapeau rouge ou le feu rouge, les systèmes d'attache et d'arrimage, le permis spécial de circulation original à bord, le livret de ronde de sécurité et le gyrophare jaune clignotant ayant un rayon d'action de 360 degrés.

Contenu

Conduire un véhicule tirant une remorque de façon sécuritaire — Coupler ou découpler une remorque en adoptant des comportements sécuritaires — Normes d'arrimage et application — Règlement sur le permis spécial de circulation — Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers — Code de la sécurité routière

Tarif par étudiant 2024-2025

Frais de formation		Participant ¹	Non participant ²
	Frais fixe pour le groupe	1 200 \$	Sur demande
	Frais variable par étudiant	61 \$	Sur demande

Cette formation est habituellement offerte en hors campus.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > Patrouille nautique - Bloc 2 [210-303-18]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

201-201-18 - Conduire un véhicule d'urgence - Niveau 2

Durée du cours	39 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	1,5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	9
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Conduire un véhicule d'urgence en utilisant des techniques de conduite avancée.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

La formation se déroule à Sanair par conséquent, l'hébergement et les repas des participants sont sous la responsabilité et au frais des organisations policières.

Le matériel pédagogique est accessible sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré. Trente (30) jours seront octroyés, suite à la fin de la formation, pour compléter les travaux. Ce cours est un préalable au cours : *Conduite un véhicule d'urgence - Le moniteur* [201-601-18]. Il doit précéder immédiatement le cours : *Conduite un véhicule d'urgence - Le moniteur* [201-601-18].

Contenu

Exécuter des techniques de freinage — Exécuter une technique de courbe — Utiliser des techniques de conduite adaptées à un déplacement comportant des figures de précision — Contrôler le véhicule en situation de dérapage — Apprécier sa performance de conduite

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 966 \$	4 222 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Conduire un véhicule d'urgence - Le moniteur* [201-601-18]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

201-601-18 - Conduire un véhicule d'urgence - Le moniteur

Durée du cours	37 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	9
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de superviser des séances de formation visant le maintien des compétences de base dans le domaine de la conduite automobile (conduite préventive et conduite d'urgence).

Préalable(s)

- > *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16] ou *Animateur* [232-201-06] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]
- > *Conduire un véhicule d'urgence - Niveau 2* [201-201-18] doit précéder immédiatement la participation à cette formation

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

La formation se déroule à Sanair, par conséquent, l'hébergement et les repas des participants sont sous la responsabilité et aux frais des organisations policières

Avoir un excellent dossier en conduite selon son organisation policière.

Le matériel pédagogique est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

Contenu

Diagnostiquer les problématiques en conduite — Planifier des activités de mise à niveau en conduite — Animer des activités de mise à niveau en conduite — Procéder à l'évaluation certificative — Apprécier ses interventions de moniteur

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 966 \$	4 222 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire**La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :**

- > Conduire un véhicule d'urgence - Le moniteur - Requalification [201-602-18]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

201-602-18 - Conduire un véhicule d'urgence - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	1 h
Travaux obligatoires hors classe	1,5 h
Nombre de places	9
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de maintenir ses compétences à superviser des séances de formation visant le maintien des compétences de base dans le domaine de la conduite automobile (conduite préventive et conduite d'urgence).

Préalable(s)

- > Conduite d'un véhicule de police - Le moniteur [201-601-13]
- > Conduire un véhicule d'urgence - Le moniteur [201-601-18]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Test éliminatoire comportant deux essais à l'arrivée. L'échec du test signifie que le candidat ne pourra pas suivre la requalification et qu'il devra être inscrit au cours des semaines suivantes à une formation d'appoint puis se soumettre à nouveau au test éliminatoire. Par la suite, il devra se requalifier en planifiant et en animant des activités de mise à niveau. La durée de cette formation d'appoint est d'une journée.

Contenu

Déplacement d'urgence — Traverse d'intersection non prioritaire — Parcours de figures de précision — Retour sur l'expérience de moniteur de conduite — Diagnostiquer une problématique de conduite — Planifier et animer des activités de mise à niveau — Maîtrise des connaissances et des habiletés techniques lors d'activités de formateur — Évaluer des apprentissages — Trousse du moniteur — Aspects légaux liés à la conduite d'urgence

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	774 \$	1 516 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
16 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

202-201-11 - Stratégies proactives

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	7 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	16 à 20
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Sur la base d'une connaissance approfondie des stratégies de rapprochement, de prévention de résolution de problèmes et de partenariat, l'étudiant sera apte à analyser les enjeux de criminalité et de sécurité quotidienne de son territoire et à intervenir de façon proactive afin de proposer leur prise en charge.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être policier.
- > Occuper ou être appelé à occuper une fonction spécifique à une ou l'autre des quatre composantes de l'approche de police communautaire (*la prévention, le rapprochement avec le citoyen, la résolution de problèmes et le partenariat*).

Particularité(s)

Les travaux hors classe sont faits sur les heures régulières du quart de travail. Pas de travaux en soirée.

Trente (30) jours sont octroyés, suite à la fin de la formation, pour compléter les travaux.

Contenu

Tâches génériques en police communautaire — Leadership et qualifications professionnelles spécifiques — Cadre administratif et législatif — Enjeux de sécurité — Analyse du besoin — Stratégies d'intervention en prévention, rapprochement avec le citoyen, résolution de problèmes et partenariat — Prévention de la criminalité et promotion de la sécurité — Niveaux et types de prévention — Cibles de la prévention — Facteurs de risque et de protection — Promotion/prévention en milieu scolaire — Méthodologies de développement en rapprochement, prévention et résolution de problèmes — Évaluation — Partenariat stratégique — Enjeux communicationnels

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1002 \$	1 473 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > Fiche

Fiche

203-005-22 - Méthode d'intervention SEXTO pour les policiers

Durée du cours**1 h 30**

Compétences ou objectifs

Cette formation vise à comprendre le phénomène du sextage chez les adolescents. La méthode d'intervention Sexto permet aux policiers et aux policières d'exercer pleinement leur rôle dans le respect de l'engagement de leur organisation avec le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) et le milieu scolaire. La lecture de la directive opérationnelle propre à chaque service de police est un préalable à cette formation.

Préalable(s)

Aucun

Particularité(s)

Accès à la formation, pour chaque corps policier, seulement après avoir confirmation de l'entente d'utilisation avec le DPCP.

Exigences

Conclure une entente avec le DPCP pour l'utilisation de la trousse SEXTO avant d'avoir accès aux capsules et à la documentation sur le Moodle ENPQ.

Contenu

3 capsules + matériel de soutien + quiz dévaluation des connaissances pour chacun des 3 modules

Tarif par étudiant 2024-2025

Aucun frais

Dernière mise à jour

16 juillet 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

203-104-16 - Référentiel sur les biens infractionnels

Durée du cours	1 h
Travaux en classe	s.o.
Travaux obligatoires hors classe	s.o.
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Cet outil de référence a été développé par l'École nationale de police du Québec en collaboration avec le Bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) ainsi qu'avec la Section de la récupération des actifs criminels de la Sûreté du Québec et comprend une série de capsules portant sur la saisie de biens infractionnels.

Ce référentiel vise à informer les patrouilleurs et les enquêteurs afin de les soutenir dans leurs interventions lors de situations où les dispositions légales leur permettront de saisir des biens à titre de biens infractionnels.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Formation "EN LIGNE" comprenant une série de 10 capsules. Chaque capsule est composée d'un volet visuel complété par un volet textuel.

Contenu

- > Accueil
- > Notions de base
 - > Le soutien du DPCP (Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales)
 - > Définition des concepts (Biens infractionnels et produits de la criminalité)
- > Situations
 - > Trafic de stupéfiants
 - > Vol qualifié
 - > Alcool au volant
 - > Plantation
 - > Introduction par effraction
- > Travail du patrouilleur
 - > Outils d'enquête
 - > Impacts sur les prévenus
 - > Test de proportionnalité

Tarif par étudiant 2024-2025

Offert gratuitement à l'ensemble de la communauté policière.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Home](#) > [OUR COURSES](#) > [Course](#)

Course

203-106-16 - Patroller Legal Knowledge Update

Course duration	7 h
Number of place	30
Number of group planned	To be confirmed

Competencies or Objectives

To enable students to update their knowledge of their powers of arrest, detention, release and search. Scenarios-based simulations will lead participants to discuss and reflect on their powers and limitations in common or unusual patrol situations.

Prerequisite(s)

None

Requirement(s)

- > Must be a police officer

Particularity

None

Content

Arrest without warrant - Arrest with warrant - Arrest authorized by the Code of Penal Procedure - Arrest in a dwelling house and warrant for entry - Search incident to arrest – Investigative detention purposes and its limitations - Intervention in domestic violence situations - Impaired driving cases

involving chronic offenders - Bertillonage - Civil cases

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Nonparticipat ²
Training fees	\$ 110	\$ 155

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

[Click here for accommodation and food service](#)

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

12 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > Fiche

Fiche

203-106-16 - Actualisation des connaissances juridiques du patrouilleur

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mettre à jour ses connaissances sur ses pouvoirs d'arrestation, de détention, de remise en liberté et de fouille. Des mises en situation amèneront les participants à discuter et à réfléchir sur leurs pouvoirs et leurs limites lorsque surviennent des situations de patrouille parfois courantes, mais souvent inhabituelles.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être policier.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Arrestation sans mandat — Arrestation avec mandat — Arrestation autorisée par le Code de procédure pénale — Arrestation dans une maison d'habitation et le mandat d'entrée — Fouille accessoire à l'arrestation — Détention pour fins d'enquête et ses limites — Intervention en matière de violence conjugale — Dossiers de capacité affaiblie impliquant des multirécidivistes — Bertillonnage — Dossiers de nature civile

Tarif par étudiant 2024-2025

Frais de formation	Participant ¹	Non participant ²
	110 \$	155 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juillet 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

203-108-17 - Intervenir conjointement auprès d'une personne en crise



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	21 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Cette formation a été développée selon une approche multidisciplinaire ou l'interaction d'un travailleur social et d'un instructeur policier permet à l'étudiant de s'approprier des notions de désescalade, de communication tactique, de gestion du stress et du contrôle des émotions en situation de crise dans un contexte de l'emploi de la force. De plus, cette formation permet la mise en application des notions de base en amenant l'étudiant de participer à des jeux de rôles dans lesquels sont abordés des interventions policières axées sur des réalités complexes touchant spécifiquement au contextes d'isolement, d'éloignement, de tension sociale (citoyen non coopératif) et aux interventions auprès de personnes en situation de crise.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix

Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

La désescalade — La communication tactique — L'attitude professionnelle — Les habiletés relationnelles (l'écoute active, l'empathie et le climat de confiance) — Les phases de la communication (désamorcer, convaincre, résoudre) — Exposé interactif — Jeux de rôles — Rétroaction

Tarif par étudiant 2024-2025

La tarification sera établie sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

14 juillet 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

203-110-19 - Capsules interactives - Intervention en contexte de violence conjugale (formation en ligne)

Durée du cours	30 min
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre un maintien et une mise à jour des pratiques à privilégier lors d'interventions en contexte de violence conjugale. Sensibiliser les participants à l'égard des stratégies adaptées lors d'interventions auprès des hommes.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être policier.

Particularité(s)

Les capsules interactives proposées s'inscrivent dans le cadre du *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* du gouvernement du Québec. Les ressources proposées ont été élaborées en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Gouvernement du Québec et la Sûreté du Québec. Elle se déploie dans les organisations par le biais d'animateurs et prend la forme de courtes vidéos interactives.

Contenu

Situation de la violence conjugale aujourd'hui – Sensibilisation à la violence pouvant être subie par des hommes – Intervention policière auprès d'hommes acteurs de violence conjugale – Ressources de soutien offertes aux hommes en contexte de violence conjugale

Tarif par étudiant 2024-2025

Aucun frais.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

28 septembre 2023

[Home](#) > [OUR COURSES](#) > [Course](#)

Course

203-112-20 - Using a trauma-informed approach - RCSP/CPKN (Online training)

The Using a Trauma-Informed Approach course will introduce the concept of trauma, the different range of reactions to trauma, and conducting investigations using a trauma-informed approach. We will examine trauma, its impacts, and the potential challenges you may face when interacting with victims of trauma.

Course duration
2 h

2 h

Competencies or Objectives

Upon completion of this course, you will be able to:

- > Recognize the biological impacts of trauma on the brain
- > Identify the different types of trauma
- > Recognize the range of reactions that can occur as a result of a traumatic event
- > Recognize the importance of your role and the potential impact you can have when interacting with a victim of trauma
- > Recognize the individual impacts trauma can have on diverse populations

Prerequisite(s)

None

Particularity

None

Content

Rate per student 2024-2025

\$ 60

Last update

28 September 2023

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

203-112-20 - Adopter une approche adaptée aux traumatismes – RCSP/CPKN (Formation en ligne)

Le cours Adopter une approche adaptée aux traumatismes vous permettra de vous familiariser avec le concept des traumatismes, le vaste éventail de réactions aux traumatismes et la réalisation d'enquêtes selon une approche adaptée aux traumatismes. Nous examinerons les traumatismes, l'incidence d'un traumatisme et les défis éventuels auxquels vous risquez de faire face lorsque vous échangez avec des victimes de traumatismes.

Durée du cours
2 h

2 h

Compétences ou objectifs

Après avoir réussi ce cours, vous pourrez :

- > Reconnaître les effets biologiques d'un traumatisme sur le cerveau
- > Reconnaître les divers types de traumatismes
- > Reconnaître l'éventail des réactions possibles découlant d'un incident traumatisant
- > Reconnaître l'importance de votre rôle et l'incidence éventuelle que vous pouvez avoir lors des échanges avec une victime de traumatisme
- > Reconnaître les conséquences individuelles distinctes qu'un traumatisme peut avoir sur diverses populations

Préalable(s)

Particularité(s)

Contenu

Tarif par étudiant 2024-2025

60\$

Ces frais sont déterminés par le Réseau canadien du savoir policier. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

La facturation sera effectuée chaque mois selon le nombre d'inscription et que les participants aient accédé ou non à la formation.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Dernière mise à jour

28 septembre 2023

Home > OUR COURSES > Course

Course

203-114-21 - Introduction to human trafficking - RCSP/CPKN (Online training)

Human trafficking is a crime that affects the most vulnerable members of society. It's a global issue and according to the United Nations is tied with illegal arms, the second largest criminal activity in the world after drugs. Victims of human trafficking suffer a violation of human rights and are to be considered as persons in need of protection. Promoting the safety and well-being of victims must be a paramount concern for all law enforcement.

Introduction to Human Trafficking is designed to provide Canadian law enforcement officers with a functional and practical tool, enabling them to learn and better understand the crime of human trafficking, pertinent legislation, and general victim assistance guidelines. This course will enable officers in the field to better detect and investigate potential human trafficking cases, identify potential victims, and provide greater assistance to victims of human trafficking.

Course duration	3 h
-----------------	-----

Competencies or Objectives

Upon completion of this course, you will be able to:

- > Define human trafficking
- > Understand the unique dynamics of human trafficking and the circumstances that victims experience, including the trauma and context of fear
- > Explain the offences related to human trafficking in both the Criminal Code and the Immigration and Refugee Protection Act
- > Apply investigative tools and victim assistance strategies when working with victims of human trafficking to ensure their safety
- > Describe the guidelines to follow when investigating human trafficking domestically and internationally
- > Describe the various partnerships that are essential for helping victims and prosecuting traffickers
- > Describe examples of human trafficking cases that were brought before the Courts in Canada.

Prerequisite(s)

This course is a prerequisite for learners registered to the Canadian Police College's Human Trafficking Investigator's Course (HTIC). It's also open to all Canadian law enforcement, as well as Department of Justice and Public Prosecution Service of Canada personnel.

Particularity

Content Provider: RCMP National Human Trafficking Section

Language: English/French

This course was developed by an ENPQ partner. Therefore, the pedagogical approach and content are not subject to ENPQ standards and practices.

Registration is possible at any time during a session. Participants will receive their access within a maximum of one week. They must complete the course before the end of the session in progress. At the end of the session, those who have completed the course will get an "A" on their transcript attesting that they have participated in the course.

Content

Rate per student 2024-2025

\$ 60

Last update



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

203-114-21 - Introduction à la traite des personnes – RCSP/CPKN (formation en ligne)

La traite des personnes est un crime qui affecte les personnes les plus vulnérables de la société. Il s'agit d'un problème mondial et selon l'Organisation des Nations Unies est lié aux armes illégales, la deuxième plus grande activité criminelle dans le monde après celle des drogues. Les victimes de la traite des personnes souffrent de violations de leurs droits et doivent être considérées comme des gens ayant besoin de protection. Le fait de promouvoir le bien-être des victimes doit être la considération la plus importante des policiers.

Introduction à traite des personnes est conçu pour donner aux policiers canadiens un outil fonctionnel et pratique pour les aider à apprendre et mieux comprendre le crime qu'est la traite des personnes, la législation y étant reliée et des lignes directrices générales pour aider les victimes. Ce cours aidera les policiers sur le terrain à mieux détecter et enquêter sur les cas de traite des personnes, à identifier les victimes possibles et à donner une meilleure aide aux victimes de ce crime.

Durée du cours**3 h**

Compétences ou objectifs

Lorsque vous aurez complété ce cours, vous serez capable de :

- > définir ce qu'est la traite des personnes;
- > comprendre la dynamique unique de la traite des personnes et les situations dans lesquelles se trouvent les victimes incluant le traumatisme et le contexte de peu;
- > expliquer les infractions reliées à la traite des personnes qui se trouvent dans le Code criminel ainsi que dans la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés;
- > appliquer les outils d'enquête et les stratégies d'aide aux victimes lorsque vous travaillez avec des victimes de la traite des personnes afin d'assurer leur protection;
- > décrire les lignes directrices à suivre lorsque vous enquêtez sur la traite des personnes à l'intérieur du Canada et à l'international;
- > décrire les différents partenariats qui sont essentiels pour aider les victimes et poursuivre les trafiquants;
- > décrire des exemples de cas de traite des personnes qui sont allés devant les tribunaux canadiens.

Préalable(s)

Ce cours est un préalable pour les apprenants inscrits au cours Human Trafficking Investigator (HTIC) du Canadian Police College. Il est aussi offert à toute la communauté de l'application de la loi canadienne ainsi qu'au personnel du ministère de la Justice et celui de Service des poursuites pénales du Canada.

Particularité(s)

Fournisseur de contenu : Section nationale contre la traite des personnes de la GRC

Langue : français/anglais

Cette formation a été développée par un partenaire de l'ENPQ. L'approche pédagogique et le contenu ne sont donc pas assujettis aux normes et aux pratiques de l'ENPQ.

Les inscriptions sont possibles en tout temps à l'intérieur d'une session. Le participant recevra ses accès dans un délai maximal d'une semaine. La formation doit être terminée avant la fin de la session en cours. À la fin de la session, les personnes ayant suivi la formation verront la mention « A » inscrite sur leur relevé de notes, attestant ainsi qu'ils y ont participé.

Contenu

Tarif par étudiant 2024-2025

60\$

Ces frais sont déterminés par le Réseau canadien du savoir policier. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

La facturation sera effectuée chaque mois selon le nombre d'inscription et que les participants aient accédé ou non à la formation.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Dernière mise à jour

16 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

203-115-22 - FLAIR CRPQ (formation en ligne)

Durée du cours

0,5 h

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de s'approprier les devoirs et obligations émanant des lois et règlements dans l'utilisation du CRPQ. Elle permet de comprendre les risques associés à la diffusion non-autorisée d'information provenant du CRPQ. Formation sur la légalité à l'information du réseau CRPQ.

FLAIR (Formation Légalité Accès Information Réseau)

Objectifs :

- > Comprendre les devoirs et obligations émanant des Lois et règlements dans l'utilisation du CRPQ.
- > Connaître les règles d'utilisation du CRPQ
- > Comprendre les risques associés à la diffusion non autorisée d'information provenant du CRPQ.

Préalable(s)

Aucun

Exigences

Être agent de la paix ou employé civil d'une organisation policière.

Particularité(s)

Cette formation est la propriété de la Sûreté du Québec

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Devoirs et obligations - Règles d'utilisation du CRPQ - Confidentialité - Cadre légal - Cas pratiques

Tarif par étudiant 2024-2025

Aucun frais

Dernière mise à jour

16 juillet 2024

[Home](#) > [OUR COURSES](#) > [Course](#)

Course

203-116-22 - Consent law and common sexual assault myths - RCSP/CPKN (Online training)

The purpose of this course is to define sexual assault and consent, discuss key case law decisions that relate to the topic of consent and recognize common myths associated with sexual assault investigations.

This is a national course. Candidates are given access to this course and exam based on their functions within the RCMP. Once all six modules have been completed, the final exam can be taken. When a passing grade of 80% is achieved on the exam, the course will be deemed complete and will be recorded in HRMIS.

Course duration	1 h
-----------------	-----

Competencies or Objectives

Upon completion of this course, you will be able to:

- > Define sexual assault and consent
- > Identify key case law decisions that relate to the topic of consent
- > Recognize common myths and misconceptions associated with sexual assault investigations

Prerequisite(s)

None

Particularity

Content provider: RCMP

Language: English/French

This course was developed by an ENPQ partner. Therefore, the pedagogical approach and content are not subject to ENPQ standards and practices.

Registration is possible at any time during a session. Participants will receive their access within a maximum of one week. They must complete the course before the end of the session in progress. At the end of the session, those who have completed the course will get an "A" on their transcript attesting that they have participated in the course.

Content

Rate per student 2024-2025

\$ 35

Last update

12 September 2024

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

203-116-22 - Droit du consentement et mythes entourant les agressions sexuelles RCSP/CPKN (formation en ligne)

Le présent cours vise à définir l'agression sexuelle et le consentement, à examiner les décisions principales de la jurisprudence sur le consentement et à dissiper les mythes associés aux enquêtes sur les agressions sexuelles.

C'est un cours national. Les candidats ont accès à ce cours et à cet examen en fonction de leurs fonctions au sein de la GRC. Une fois que les 6 modules sont terminés, l'examen final peut être passé. Lorsqu'une note de passage de 80% est obtenue à l'examen, le cours sera considéré comme terminé et sera enregistré dans le SIGRH.

Durée du cours
1 h

1 h

Compétences ou objectifs

À la fin du cours en ligne Droit du consentement et mythes entourant les agressions sexuelles, les participants pourront :

- > définir les termes « agression sexuelle » et « consentement »;
- > identifier les décisions principales de la jurisprudence sur le consentement;
- > reconnaître les mythes et les idées fausses associés aux enquêtes sur les agressions sexuelles.

Préalable(s)

Aucun

Particularité(s)

Fournisseur de contenu : Gendarmerie Royale du Canada (GRC)

Langue : français/anglais

Cette formation a été développée par un partenaire de l'ENPQ. L'approche pédagogique et le contenu ne sont donc pas assujettis aux normes et aux pratiques de l'ENPQ.

Les inscriptions sont possibles en tout temps à l'intérieur d'une session. Le participant recevra ses accès dans un délai maximal d'une semaine. La formation doit être terminée avant la fin de la session en cours. À la fin de la session, les personnes ayant suivi la formation verront la mention « A » inscrite sur leur relevé de notes, attestant ainsi qu'ils y ont participé.

Contenu

Tarif par étudiant 2024-2025

35\$

Ces frais sont déterminés par le Réseau canadien du savoir policier. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

La facturation sera effectuée chaque mois selon le nombre d'inscription et que les participants aient accédé ou non à la formation.

Dernière mise à jour

28 mars 2023

Home > OUR COURSES > Course

Course

203-117-22 - Improving the reporting of Cybercrime through the Uniform Crime Reporting (UCR) Survey - RCSP/CPKN (Online training)

Cybercrime is a growing problem. Police express how cybercrime is expanding and evolving, and yet we have very little data to quantify it. This course will provide practical instruction on reporting cybercrime using the Uniform Crime Reporting (UCR) Survey and familiarize the target audience with the new definitions and scoring rules.

Course duration	2 h
-----------------	-----

Competencies or Objectives

Upon completion of this course, you will be able to:

- > More accurately report cybercrime using the UCR survey

Prerequisite(s)

None

Particularity

Content provider: Statistics Canada

Language: English/French

This course was developed by an ENPQ partner. Therefore, the pedagogical approach and content are not subject to ENPQ standards and practices.

Registration is possible at any time during a session. Participants will receive their access within a maximum of one week. They must complete the course before the end of the session in progress. At the end of the session, those who have completed the course will get an "A" on their transcript attesting that they have participated in the course.

Content

Rate per student 2024-2025

\$ 35

Fees are set by the Canadian Police Knowledge Network. Should the fees change, ENPQ will adjust the training fees accordingly.

Billing will be on a monthly basis and will be based on the number of registrations and whether or not students have accessed the course.

Last update

12 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

203-117-22 - Amélioration de la déclaration de la cybercriminalité au moyen du programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) - RC

La cybercriminalité est un problème grandissant. La police indique qu'il y a de plus en plus de cybercrimes et que leur nature change. Pourtant, nous disposons de très peu de données pour les quantifier. Ce cours fournira une formation pratique sur la déclaration de la cybercriminalité au moyen du Programme DUC. De plus, il présentera au groupe cible les nouvelles définitions et les règles de déclaration.

Durée du cours
2 h

2 h

Compétences ou objectifs

À la fin de ce cours, vous pourrez :

- > déclarer la cybercriminalité de façon plus précise dans le cadre du Programme DUC.

Préalable(s)

Aucun

Particularité(s)

Fournisseur de contenu : Statistique Canada

Langue : français/anglais

Cette formation a été développée par un partenaire de l'ENPQ. L'approche pédagogique et le contenu ne sont donc pas assujettis aux normes et aux pratiques de l'ENPQ.

Les inscriptions sont possibles en tout temps à l'intérieur d'une session. Le participant recevra ses accès dans un délai maximal d'une semaine. La formation doit être terminée avant la fin de la session en cours. À la fin de la session, les personnes ayant suivi la formation verront la mention « A » inscrite sur leur relevé de notes, attestant ainsi qu'ils y ont participé.

Contenu

Tarif par étudiant 2024-2025

35 \$

Ces frais sont déterminés par le Réseau canadien du savoir policier. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

La facturation sera effectuée chaque mois selon le nombre d'inscription et que les participants aient accédé ou non à la formation.

Dernière mise à jour

14 juin 2023

Home > OUR COURSES > Course

Course

203-118-22 - Indigenous awareness – RCSP/CPKN (Online training)

Under the themes of Recognition, Respect, Relationships and Reconciliation, this series of five foundational courses will provide an overview of the heritage, rights and perspectives of Indigenous Peoples in Canada. In this self-paced series, you will build upon your understanding of First Nation, Métis and Inuit peoples, as well as the role and responsibilities of the Government of Canada towards these communities.

Indigenous Peoples consist of various peoples, communities and nations that embody diverse cultural practices, social institutions, legal systems and histories. This series is an opportunity to challenge the lens through which you view Canada, your role within the public safety sector, and the way you interact with different Indigenous groups.

Course duration	6 h
-----------------	-----

Competencies or Objectives

Upon completion of this course, you will be able to:

- > Identify and use appropriate terminology for First Nations, Métis and Inuit peoples
- > Describe how the Government of Canada's actions and decisions have had long-term impacts for Indigenous Peoples
- > Distinguish some of the historical events that have impacted the contemporary realities of Indigenous Peoples
- > Better understand some of the governance structures, traditions and current realities of various Indigenous groups
- > Understand the complexities associated with the word "Métis" and recognize the strengths of the Métis Nation
- > Provide a brief introduction to Inuit in Canada and the relationship between Inuit and the Government of Canada
- > Build cultural competency and apply mindfulness, empathy, respect and inclusivity
- > Recognize the impacts of biases and identify ways to build positive relationships
- > Identify legal documents, acts and cases that set out the rights of Indigenous Peoples

Prerequisite(s)

None

Particularity

Content provider: Canada School of Public Service, with support from the National Film Board and Inuit Tapiriit Kanatami, and in collaboration with the San'yas Indigenous Cultural Safety Training Program.

Language: English/French

This course was developed by an ENPQ partner. Therefore, the pedagogical approach and content are not subject to ENPQ standards and practices.

Registration is possible at any time during a session. Participants will receive their access within a maximum of one week. They must complete the course before the end of the session in progress. At the end of the session, those who have completed the course will get an "A" on their transcript attesting that they have participated in the course.

Content

Rate per student 2024-2025

Free

Fees are set by the Canadian Police Knowledge Network. Should the fees change, ENPQ will adjust the training fees accordingly.

Billing will be on a monthly basis and will be based on the number of registrations and whether or not students have accessed the course.

Last update
12 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

203-118-22 - Sensibilisation aux autochtones – RCSP/CPKN (Formation en ligne)

Sous les thèmes de la Reconnaissance, du Respect, des Relations et de la Réconciliation, cette série de cinq cours de base donnera un aperçu du patrimoine, des droits et des perspectives des Peuples Autochtones au Canada. Dans cette série à rythme libre, vous bâtirez votre compréhension des Premières Nations, des peuple Métis et Inuits, ainsi que du rôle et des responsabilités du Gouvernement du Canada à l'égard de ces communautés.

Les peuples autochtones se composent de divers peuples, communautés et nations qui incarnent des pratiques culturelles diverses, des institutions sociales, des systèmes juridiques et des histoires divers. Cette série est l'occasion de remettre en question votre perspective du Canada, votre rôle au sein du secteur de la sécurité publique et la façon dont vous interagissez avec différents groupes Autochtones.

Durée du cours

6 h

Compétences ou objectifs

Après avoir réussi ces cours, vous pourrez :

- > Déterminer et utiliser la terminologie appropriée pour les Premières Nations, les peuples Métis et Inuits
- > Décrire comment les actions et les décisions du Gouvernement du Canada ont eu des répercussions à long terme sur les peuples autochtones
- > Distinguer certains événements historiques qui ont eu une incidence sur les réalités contemporaines des peuples autochtones
- > Mieux comprendre certaines structures de gouvernance, traditions et réalités actuelles des divers groupes autochtones
- > Comprendre les complexités associées au mot « Métis » et reconnaître les forces de la nation métisse
- > Présenter brièvement les Inuits du Canada et la relation entre les Inuits et le gouvernement du Canada
- > Développer des compétences culturelles et appliquer la pleine conscience, l'empathie, le respect et l'inclusivité
- > Reconnaître les impacts des préjugés et identifier des moyens de construire des relations positives
- > Identifier les documents juridiques, les lois et les cas qui énoncent les droits des peuples autochtones

Préalable(s)

Aucun

Particularité(s)

Fournisseur de contenu : École de la Fonction Publique du Canada, avec le soutien de l'Office National du Film et de l'Inuit Tapiriit Kanatami, et en collaboration avec le Programme de Formation sur la Sécurité Culturelle Autochtone San'yas

Langue : français/anglais

Cette formation a été développée par un partenaire de l'ENPQ. L'approche pédagogique et le contenu ne sont donc pas assujettis aux normes et aux pratiques de l'ENPQ.

Contenu

Tarif par étudiant 2024-2025

Gratuit

Ces frais sont déterminés par le Réseau canadien du savoir policier. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Dernière mise à jour
12 septembre 2022



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

203-120-24 - Formation des répondants – Capsules pour contrer le racisme ainsi que le profilage racial et social (capsules 1 et 2)

Durée du cours	8 h
Nombre de places	50

Compétences ou objectifs

S'approprier les éléments de contenu afin de les intégrer dans ses animations pédagogiques.

Utiliser des techniques d'animation et d'accompagnement en vue de favoriser l'apprentissage des participants.

Utiliser des stratégies de gestion de groupe lors de ses animations.

S'approprier les notions de racisme ainsi que de profilage racial et social de manière à être en mesure d'animer des activités pédagogiques portant sur celles-ci.

Entreprendre une démarche de sensibilisation aux notions de racisme ainsi que de profilage racial et social.

Guider l'agent dans les actions à poser en vue de s'engager dans une démarche de réflexion sur ses pratiques auprès des personnes pouvant subir de la discrimination.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être désigné comme répondant par son organisation policière.

Particularité(s)

La présente formation est axée sur l'appropriation des contenus disciplinaires associés aux capsules ainsi que sur le développement ou le raffinement d'habiletés liées à l'animation d'une activité de sensibilisation. Elle contribue également au développement ou à la mise à jour de la compétence intervenir auprès de la personne pour maintenir l'ordre et la sécurité publique dans le respect des droits et libertés individuels.

Contenu

LES ASPECTS THÉORIQUES

Capsule 1 - La société en changement

Les changements sociaux et les changements démographiques

Les normes sociales et juridiques

Les défis relatifs au profilage racial et social pour les organisations policières

Capsule 2 - Les biais inconscients

Les biais inconscients

L'exposition à des biais, préjugés et stéréotypes

Les bonnes pratiques de gestion du biais

L'identification de ses biais

LES ASPECTS PÉDAGOGIQUES

La trousse de formation du répondant

L'animation d'une capsule

Tarif par étudiant 2024-2025

Aucun frais

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > Formation des répondants – Capsules pour contrer le racisme ainsi que le profilage racial et social (capsule 3) [203-124-24]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

203-121-23 - 2SLGBTQ+ – RCSP/CPKN (online training)

Course duration	2 h
Work in class (included in the course duration)	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	0 h

Competencies or Objectives

This course is designed to help students better understand diversity, the importance of respect and dignity for all people, and how to demonstrate inclusion and respect for all people no matter their identity.

Prerequisite(s)

No

Particularity

This course was developed by an ENPQ partner. Therefore, the pedagogical approach and content are not subject to ENPQ standards and practices.

Registration is possible at any time during a session. Students will receive their access within a maximum of one week. They must complete the course before the end of the session in progress. At the end of the session, students who have completed the course will receive an “A” on their transcript indicating that they have taken the course.

Content

Gender identities encompassed in the acronym 2SLGBTQ+ – Components of human identity – Impact of histories and major global events associated with the 2SLGBTQ+ community – Transgender identities and 2SLGBTQ+ terminology – Implicit bias and how heteronormativity is reflected in our implicit bias – Steps for facilitating change within the public safety sector – Barriers faced by 2SLGBTQ+ people in accessing public safety services – Ways in which 2SLGBTQ+ people are victimized based on their sexual orientation, and ways that we can prevent revictimization

Rate per student 2024-2025

\$35.00

Fees are set by the Canadian Police Knowledge Network. Should the fees change, ENPQ will adjust the training fees accordingly.

Billing will be on a monthly basis and will be based on the number of registrations and whether or not students have accessed the course.

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update
02 October 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

203-121-23 - 2SLGBTQ+ – RCSP/CPKN (formation en ligne)

Durée du cours	2 h
Travaux en classe	0 h
Travaux préalables en ligne	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à aider l'étudiant à mieux comprendre la diversité, l'importance du respect et de la dignité pour tous et la façon de faire preuve d'inclusion et de respect envers toutes les personnes, quelle que soit leur identité.

Préalable(s)

Aucun

Particularité(s)

Cette formation a été élaborée par un partenaire de l'ENPQ. L'approche pédagogique et le contenu ne sont donc pas assujettis aux normes et aux pratiques de l'ENPQ.

Les inscriptions sont possibles en tout temps à l'intérieur d'une session. L'étudiant recevra ses accès dans un délai maximal d'une semaine. La formation doit être terminée avant la fin de la session en cours. À la fin de la session, les personnes ayant suivi la formation verront la mention « A » inscrite sur leur relevé de notes, attestant ainsi qu'ils y ont participé.

Contenu

Identité de genre visées par l'acronyme 2SLGBTQ+ — Composantes de l'identité humaine — Incidence des circonstances historiques et des événements mondiaux importants associés à la communauté 2SLGBTQ+ — Terminologie propre aux identités transgenres et 2SLGBTQ+ — Préjugé implicite et manière dont l'hétéronormativité transparait dans les préjugés implicites — Étapes à suivre pour faciliter le changement au sein du secteur de la sécurité publique — Obstacles auxquels font face les personnes de la communauté 2SLGBTQ+ lorsqu'elles souhaitent obtenir des services de sécurité publique — Façons dont les personnes de la communauté 2SLGBTQ+ sont victimisées en raison de leur orientation sexuelle et moyens de prévenir leur revictimisation

Tarif par étudiant 2024-2025

35 \$

Ces frais sont déterminés par le Réseau canadien du savoir policier. Advenant une modification de ces derniers, l'ENPQ ajustera les frais de formation en conséquence.

La facturation sera effectuée chaque mois selon le nombre d'inscription et que les participants aient accédé ou non à la formation.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
02 octobre 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

203-122-23 - Victim Rights in Canada – RCSP/CPKN (online training)

COURSE DURATION	1 h
WORK IN CLASS:	0 h
MANDATORY WORK AFTER CLASS:	0 h
ONLINE PRELIMINARY WORK:	0 h

Competencies or Objectives

The Victim Rights in Canada course is designed to educate frontline officers about the Canadian Victims Bill of Rights and to inform on the rights of victims of crime while an offence is being investigated. It also provides information on how frontline officers can support victims of crime.

As the demands upon frontline public safety personnel grow and become increasingly complex, it is more important than ever to communicate information in a clear, concise, and consistent manner. In the case of the Canadian Victims Bill of Rights, it is critical for all frontline officers to understand the key elements of the Act. This will not only ensure that victims' rights are protected at every level of the criminal justice system, but also to mitigate risk against inadvertent oversight by officers of those rights.

Prerequisite(s)

Particularity

This course was developed by an ENPQ partner. Therefore, the pedagogical approach and content are not subject to ENPQ standards and practices.

Registration is possible at any time during a session. Students will receive their access within a maximum of one week. They must complete the course before the end of the session in progress. At the end of the session, students who have completed the course will receive an "A" on their transcript indicating that they have taken the course.

Content

Canadian Victims Bill of Rights – What frontline officers need to communicate to victims about their rights – What frontline officers need to know when working with victims who believe their rights have been denied by a federal department or agency

Rate per student 2024-2025

\$35.00

Fees are set by the Canadian Police Knowledge Network. Should the fees change, ENPQ will adjust the training fees accordingly.

Billing will be on a monthly basis and will be based on the number of registrations and whether or not students have accessed the course.

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

02 October 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

203-122-23 - Droits des victimes au Canada – RCSP/CPKN (formation en ligne)

Durée du cours	1 h
Travaux en classe	0 h
Travaux préalables en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h

Compétences ou objectifs

Le cours sur les droits des victimes au Canada vise à renseigner les agents de première ligne sur la *Charte canadienne des droits des victimes* et à informer les étudiants des droits dont disposent les victimes d'actes criminels pendant les enquêtes. Il fournit également de l'information sur la manière dont les agents de première ligne peuvent aider les victimes d'actes criminels.

Alors que les exigences imposées au personnel de la sécurité publique de première ligne augmentent et deviennent de plus en plus complexes, il est plus important que jamais de communiquer des informations de manière claire, concise et cohérente. En ce qui concerne la *Charte canadienne des droits des victimes*, il est essentiel que tous les agents de première ligne en comprennent les éléments clés, de manière à non seulement garantir la protection des droits des victimes dans l'ensemble du système de justice pénale, mais également à atténuer les risques qu'un agent omette de façon involontaire de prendre en considération ces droits.

Préalable(s)

Particularité(s)

Cette formation a été élaborée par un partenaire de l'ENPQ. L'approche pédagogique et le contenu ne sont donc pas assujettis aux normes et aux pratiques de l'ENPQ.

Les inscriptions sont possibles en tout temps à l'intérieur d'une session. L'étudiant recevra ses accès dans un délai maximal d'une semaine. La formation doit être terminée avant la fin de la session en cours. À la fin de la session, les personnes ayant suivi la formation verront la mention « A » inscrite sur leur relevé de notes, attestant ainsi qu'ils y ont participé.

Contenu

Charte canadienne des droits des victimes - Ce que les agents de première ligne doivent communiquer aux victimes au sujet de leurs droits - Ce que les agents de première ligne doivent savoir lorsqu'ils travaillent avec des victimes qui estiment qu'un ministère ou un organisme fédéral, provincial ou territorial a violé leurs droits

Tarif par étudiant 2024-2025

35\$

Ces frais sont déterminés par le Réseau canadien du savoir policier. Advenant une modification de ces derniers, l'ENPQ ajustera les frais de formation en conséquence.

La facturation sera effectuée chaque mois selon le nombre d'inscription et que les participants aient accédé ou non à la formation.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

14 juin 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

203-123-24 - Patroller Competencies Update



You will find this icon in list of courses below. It represents the credits offered in a course.

Course duration	80 h
Classwork	10 h
Preliminary work online	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	24

Competencies or Objectives

To update students' operational competencies by involving them fully and directly in various situations where they may need to intervene as patrol officers in the course of their duties. According to the methods and strategies of experiential approach, they will be required to take an active part in basic training situations or in simple and complex reality situations.

Prerequisite(s)

None

Exigence(s)

- > Must be a police officer.

Particularity

During this course, participants must leave the ENPQ and/or campus in uniform.

This course is closely linked to a patrol officer's basic competencies, making it a logical continuation in the competence maintenance approach. Students will have to play an active role in the updating process. This will give them the opportunity to benefit from individual and group coaching, as well as technical, methodological and operational reframing.

This course focuses on complex realities (physical and emotional intensity - unpredictability - stressors, etc.), and it integrates a context of social tension (uncooperative citizen) and intervention with mentally disturbed people.

This course requires a certain amount of physical exertion. It is strongly recommended that the organization assess the student's health and fitness using the Physical Activity Readiness

Questionnaire (PAR-Q) then, read the following paragraph about risk acceptance

Equipment required for the course

Rainwear and seasonal clothing with boots.

Complete duty belt, including the following accessories: handcuffs with pouch and key, firearm holster, baton holder, OC pouch and double magazine pouch, bulletproof vest and flashlight.

Safety glasses

Risk acceptance

From the time of reservation, registration and until the end of training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the risks involved. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no longer sufficient to continue the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if it has reason to believe that the student's health and fitness are not adequate. In this case, ENPQ will inform the organization

Content

Familiarizing with operating models - Handcuffing techniques - Joint restraint techniques - Neck restraint techniques - Group intervention techniques - Communication and de-escalation - Body search techniques - Tactical movement and room search

techniques - Legal aspect - Stress - Mental preparation - Basics of police interception and pursuit - Foot pursuit - Containment capability - Scenario based-simulations on various themes. Simple and complex reality training: low, moderate and high-risk vehicle interception, intervention in different contexts (domestic violence, mental health, noise complaints, etc.).

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Not participate ²
Training costs	1814 \$	2934 \$

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

Click on it for accommodation and food service

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

23 August 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

203-123-24 - Actualisation des compétences du patrouilleur



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	10 h
Travaux préalables en ligne	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	24
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Amener l'étudiant à actualiser ses compétences opérationnelles, d'une manière où il est pleinement et directement impliqué en tant que patrouilleur dans différents contextes dans lesquels il peut être appelé à intervenir dans le cadre de ses fonctions. Tirant profit des méthodes et des stratégies de l'approche expérientielle, il sera appelé à prendre une part active lors de situations en entraînement de base ou encore lors de situations en réalité simple et complexe.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être policier.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Étant intimement lié aux compétences initiales d'un patrouilleur, ce cours s'inscrit comme étant une suite logique dans une démarche de maintien des compétences. L'étudiant aura à tenir un rôle actif dans sa démarche d'actualisation. Cela lui donnera l'occasion de profiter d'un coaching personnalisé et de groupe, d'un recadrage technique, méthodologique et opérationnel.

Ce cours est axé sur les réalités complexes (Intensité physique et émotive – Imprévisibilité – Éléments stressants, etc.), intégrant un contexte de tension sociale (Citoyen non coopératif) et d'intervention auprès de personnes dont l'état mental est perturbé.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Équipements requis pour la formation :

Vêtements de pluie ou vêtements adéquats à la saison et bottes adéquates.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants : menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunettes de protection.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé psychologique et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Appropriation des modèles opératoires - Techniques de mises de menottes - Techniques de contrôle articulaire - Techniques de contrôle par l'encolure - Techniques d'intervention en équipe - Communication et désescalade - Techniques de fouille d'une personne - Techniques de déplacement tactique et de fouille d'une pièce - Aspect juridique - Stress - Préparation mentale - Notions de base en interception et poursuites policières - Poursuites à pied - Capacité d'endiguement - Mises en situation sur diverses thématiques

Entraînement en réalité simple et complexe : interception d'un véhicule à risque faible, modéré et élevé, intervention dans différents contextes (violence conjugale, santé mentale, plainte de bruit, etc.)

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 814 \$	2 934 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

203-124-24 - Formation des répondants – Capsules pour contrer le racisme ainsi que le profilage racial et social (capsule 3)

Durée du cours	8 h
Nombre de places	100

Compétences ou objectifs

S'approprier les éléments de contenus afin de les intégrer dans ses animations pédagogiques.

Cibler en prévention les situations à risque de profilage.

Optimiser leurs compétences en communication.

Développer des réflexes de bonnes pratiques.

Guider l'agent dans les actions à poser en vue de s'engager dans une démarche de réflexion sur ses pratiques auprès des personnes pouvant subir de la discrimination.

Préalable(s)

Formation des répondants – Capsules pour contrer le racisme ainsi que le profilage racial et social [203-120-23]

OU

Formation des répondants – Capsules pour contrer le racisme ainsi que le profilage racial et social (capsule 1 et 2) [203-120-24]

Exigence(s)

- > Être désigné comme répondant par son organisation policière.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

LES ASPECTS THÉORIQUES

Les effets du profilage sur les citoyens.

Les situations à risques de profilage racial et social.

La communication.

Les biais.

La légitimité.

La mission policière.

Les bonnes pratiques.

LES ASPECTS PÉDAGOGIQUES

La trousse de formation du répondant.

Tarif par étudiant 2024-2025

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

01 avril 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

203-125-25 - Formation des répondants – Capsules pour contrer le racisme ainsi que le profilage racial et social (capsule 4)

Durée du cours	3 h (en ligne)
Nombre de places	100

Compétences ou objectifs

- > Optimiser l'application des pouvoirs et devoirs dans le contexte d'une intervention avec risques de racisme et de profilage racial et social.
- > Démontrer l'importance du respect des droits du citoyen, tout au long d'une intervention.
- > Déterminer les avantages de bien cibler les fondements d'une intervention policière et de consigner des informations sur celles-ci.
- > Entreprendre une démarche de sensibilisation aux notions de racisme ainsi que de profilage racial et social.
- > Guider l'agent dans les actions à poser en vue de s'engager dans une démarche de réflexion sur ses pratiques auprès des personnes pouvant subir de la discrimination.

Préalable(s)

Formation des répondants – Capsules de formation pour contrer le racisme ainsi que le profilage racial et social [203-120-23]

OU

Formation des répondants – Capsules pour contrer le racisme ainsi que le profilage racial et social (capsules 1 et 2) [203-120-24]

ET

Formation des répondants – Capsules pour contrer le racisme ainsi que le profilage racial et social (capsule 3) [203-124-24]

Exigence(s)

- > Être désigné comme répondant par son organisation policière.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Les aspects théoriques

- > Les fondements juridiques qui encadrent le travail policier
- > L'article 48 de la *Loi sur la police* et les pouvoirs généraux
- > Les motifs obliques
- > Les pouvoirs discrétionnaires
- > La rédaction des rapports
- > Les bonnes pratiques policières
- > La communication

Les aspects pédagogiques

- > La trousse de formation du répondant

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

01 avril 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

206-001-25 - Journée d'information en cinémométrie

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	40
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à toute personne-ressource en matière de cinémométrie laser et Doppler reconnue par son corps de police ou par une organisation reconnue par l'École nationale de police du Québec de participer à une activité, afin qu'elle reçoive l'information et les mises à jour appropriées qui lui sont utiles dans la réalisation de sa tâche au sein de son organisation.

Préalable(s)

- > Cinémomètre Doppler – L'instructeur [206-703-20]

OU

- > Cinémomètre laser – L'instructeur [206-701-20]

Exigence(s)

- > Être instructeur actif dans une organisation policière.

Contenu

Connaissances sur la cinémométrie en regard des modifications et mises à jour

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	102 \$	156 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

27 mars 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

206-202-06 - Police Traffic Lidar (Laser)

Course duration	40 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	4 h
Number of places	6

Competencies or Objectives

To enable students to acquire practical and legal knowledge on the use of police traffic lidar (Laser) devices within the recognized jurisprudential framework.

Prerequisite(s)

None

Exigence(s)

- > Must be a peace officer.

Particularity

Students who have met the requirements of this course must be requalified every five years.

Content

Speeding offences and law enforcement — Basic principles of the police traffic lidar (Laser) device — Verification — Use — Legal and operational considerations — Safety— Court testimony — Presentation of the devices — Supervised exercises — Directives of École nationale de police du Québec and police forces — Moot court

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Additional information

Successful completion of this course is required to register for:

- > *Police Traffic Lidar (Laser) - Requalification* [206-302-06]
- > *Police Traffic Lidar (Laser) -Instructor* [206-701-16]

Field(s)

- > Sécurité routière

Last update

12 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

206-202-06 - Cinémomètre laser

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation du cinémomètre laser dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

Contenu

Infractions relatives à la vitesse et l'application de la Loi — Principes de base du cinémomètre laser — Vérification — Utilisation — Considérations juridiques et opérationnelles — Sécurité — Témoignage à la cour — Présentation des appareils — Exercices supervisés — Directives de l'École nationale de police du Québec et des services policiers — Tribunal-école

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > Cinémomètre laser - Requalification [206-302-06]
- > Cinémomètre laser - L'instructeur [206-701-16]

Dernière mise à jour

14 août 2024

Home > OUR COURSES > Course

Course

206-207-15 - Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar

Course duration	40 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	4 h
Number of places	6

Competencies or Objectives

To enable students to acquire practical and legal knowledge on the use of police traffic radar (Doppler) devices within the recognized jurisprudential framework.

Prerequisite(s)

None

Exigence(s)

- > Must be a peace officer.

Particularity

Students who have met the requirements of this course must be requalified every five years.

Content

Speeding offences and law enforcement — Basic principles of the police traffic radar (Doppler) device — Legal and operational considerations — Safety — Court testimony — Presentation of the devices — Supervised exercises — Directives of École nationale de police du Québec and police forces — Moot court

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Additional information

Successful completion of this course is required to register for:

- > Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) – Requalification [206-301-15]
- > Police Traffic Lidar (Laser) - Specific Concepts [206-303-06]
- > Stationary Police Traffic Radar (Doppler) – Requalification [206-305-15]
- > Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) Refresher and Requalification [206-308-17]

- > *Police Traffic Radar (Doppler) – Instructor [206-703-20]*

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

12 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

206-207-25 - Cinémomètre Doppler

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	18
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et d'habiletés spécifiques qui leur permettront d'utiliser adéquatement un cinémomètre de type Doppler selon le protocole établi.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

Contenu

Vérifier les différentes composantes de l'appareil et leur bon fonctionnement — Les modes opérationnels — Identifier correctement une aire d'opération — Utiliser un cinémomètre Doppler — Rédiger les formulaires appropriés — Témoigner à la cour — L'interception à pied sur la chaussée — Les gestes et signaux.

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois. L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

13 mai 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

206-208-15 - Stationary Police Traffic Radar (Doppler)

Course duration	40 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	4 h
Number of places	6

Competencies or Objectives

To enable students to acquire practical and legal knowledge on the use of police traffic radar (Doppler) devices within the recognized jurisprudential framework.

Prerequisite(s)

None

Exigence(s)

Must be a peace officer.

Particularity

Students who have met the requirements of this course must be requalified every five years.

Students who have completed this training are not qualified to use a police traffic radar (Doppler) device in moving (oncoming traffic) mode.

Content

Speeding offences and law enforcement — Basic principles of the police traffic radar (Doppler) device — Legal and operational considerations — Safety — Court testimony — Presentation of the devices — Supervised exercises — Directives of École nationale de police du Québec and police forces — Moot court

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Additional information

Successful completion of this course is required to register for:

- *Police Traffic Lidar (Laser) - Specific Concepts* [206-303-06]
- *Stationary Police Traffic Radar (Doppler) – Requalification* [206-305-15]
- *Stationary Police Traffic Radar (Doppler) - Refresher and Requalification* [206-306-15]
- *Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) – Specific Concepts* [206-309-22]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

12 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

206-208-15 - Cinémomètre Doppler stationnaire

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation du cinémomètre Doppler dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

L'étudiant ayant suivi cette formation n'est pas apte à utiliser un appareil de type Doppler pouvant opérer dans le mode mobile rencontre.

Contenu

Infractions relatives à la vitesse et application de la Loi — Principes de base du cinémomètre Doppler — Considérations juridiques et opérationnelles — Sécurité — Témoignage à la cour — Présentation des appareils — Exercices supervisés — Directives de l'École nationale de police du Québec et des services policiers — Tribunal-école

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > Cinémomètre laser - Notions spécifiques [206-303-06]
- > Cinémomètre Doppler stationnaire - Requalification [206-305-15]
- > Cinémomètre Doppler stationnaire - Mise à niveau et requalification [206-306-15]
- > Cinémomètre Doppler mobile rencontre -Notions spécifiques [206-309-22]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

14 août 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

206-301-15 - Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar - Requalification

Course duration	8 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	2 h
Number of places	3

Competencies or Objectives

To enable students to review their knowledge and professional attitudes regarding the use of police traffic radar (Doppler) devices, in accordance with their particular operating specifications within the recognized jurisprudential framework.

Prerequisite(s)

Police Traffic Radar (Doppler) [206-201-06] or

Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) [206-207-15] or

Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) - Specific Concepts [206-309-22].

Exigence(s)

- > Must be a peace officer.
- > Must have kept one's knowledge on the use of the police traffic radar (Doppler) up to date.
- > To requalify as police traffic radar (Doppler) operators, students must pass a diagnostic test at the beginning of the course and achieve all the minimum indicators specified on the certification evaluation grid. Students who fail the diagnostic test (passing score: 60%) will not be allowed to continue the requalification process, but will be entitled to retake the test thirty days later. During this period, their qualification is suspended and they are not authorized to use police traffic radar (Doppler) devices. If they fail the diagnostic test or certification evaluation again, they will be required to repeat the entire Stationary and Mobile (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) [206-207-15] course.
- > Students whose qualification has expired on December 31 of the fifth year of their training may be requalified by a trainer from their organization within the following six months, i.e., until June 30 of the following year. However, during this six-month period, they will not be authorized to use the device until they have been requalified. If they are still not requalified after this period, they will be required to take the two-day course Stationary and Mobile (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) - Refresher and Requalification [206-308-17] taught by a trainer from their organization within the next 6 months, i.e., by December 31 of the sixth year of their qualification.

Particularity

Students who have met the requirements of this course must be requalified every five years.

Content

Verification of the different components of the device before and after the operation — Identification of an operation site — Use of the police traffic radar (Doppler) device — Writing of the statement of offence and forms — Proper handling of the device — Mastery of the basic principles

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Additional information**Successful completion of this course is required to register for:**

- > Police Traffic Lidar (Laser) - Specific Concepts [206-303-06]
- > Police Traffic Lidar (Laser) - Instructor [206-701-20]
- > Police Traffic Radar (Doppler) – Instructor [206-703-20]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

12 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

206-301-15 - Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	3
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre Doppler en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Cinémomètre Doppler [206-201-06] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Notions spécifiques* [206-309-22].

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre Doppler.
- > La requalification est conditionnelle à la réussite d'un test diagnostique à effectuer dès le début du cours ainsi qu'à l'atteinte de tous les indicateurs minimaux énoncés sur la grille d'évaluation certificative. L'étudiant qui aura échoué au test diagnostique (note de passage : 60 %) ne sera pas autorisé à poursuivre le processus de requalification, mais aura droit à une reprise 30 jours après l'échec du test. Durant cette période, sa qualification est suspendue et il ne peut donc pas utiliser un cinémomètre Doppler. S'il y a échec lors de la reprise du test diagnostique ou de l'épreuve certificative, l'étudiant devra reprendre le cours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15] en entier.
- > Un étudiant dont la qualification est expirée le 31 décembre de la 5e année de sa formation peut être requalifié par un formateur de son organisation durant une période de six (6) mois, soit jusqu'au 30 juin de l'année suivante. Cependant, durant ce délai de six (6) mois, un opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre Doppler tant qu'il n'aura pas été requalifié. Passé le délai de six (6) mois sans être requalifié, un opérateur devra suivre la formation de deux (2) jours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Mise à niveau et requalification* [206-308-17] donnée par un formateur de son organisation pour une période d'au plus 6 mois, soit le 31 décembre de la 6e année de sa qualification.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération — Identification d'une aire d'opération — Utilisation du cinémomètre Doppler — Rédaction du constat et des formulaires — Manipulation adéquate de l'appareil — Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un formateur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des services de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Cinémomètre laser - Notions spécifiques* [206-303-06]
- > *Cinémomètre laser - L'instructeur* [206-701-20]
- > *Cinémomètre Doppler - L'instructeur* [206-703-20]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

14 août 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

206-302-06 - Police Traffic Lidar (Laser) - Requalification

Course duration	8 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	2 h
Number of places	3

Competencies or Objectives

To enable students to review their knowledge and professional attitudes regarding the use of police traffic lidar (Laser) devices, in accordance with their particular operating specifications within the recognized jurisprudential framework

Prerequisite(s)

- > Police Traffic Lidar (Laser) [206-202-06] or Police Traffic Lidar (Laser) – Specific Concepts [206-303-06].

Exigence(s)

- > Must be a peace officer..
- > Must have kept one's knowledge on the use of the police traffic lidar (laser) up to date.
- > Must pass the "Diagnostic Test" at the beginning of the course with a passing score of 60%. Students who fail this test will not be allowed to continue their training and will have to repeat the Police Traffic Lidar (Laser) [206-202-06] course or the Police Traffic Lidar (Laser) - Specific Notions [206-303-06] course, as applicable.
- > Students who fail the "Diagnostic Test" are entitled to retake it 30 days later.
- > Students whose qualification has expired on December 31 of the fifth year of their training may be requalified by a trainer from their organization within the following six months, i.e., until June 30 of the following year. However, during this six-month period, they will not be allowed to use the device until they have been requalified. If they are still not requalified after this period, they will be required to take the two-day course Police Traffic Lidar (Laser) – Refresher and Requalification [206-307-16] taught by a trainer from their organization within the next six months, i.e., by December 31 of the sixth year of their qualification. After this period, they must repeat the entire Police Traffic Lidar (Laser) [206-202-06] course.

Particularity

Students who have met the requirements of this course must be requalified every five years.

Content

Verification of the different components of the device before and after the operation — Identification of an operation site — Use of the police traffic lidar (Laser) — Writing of the statement of offence and forms — Proper handling of the device — Mastery of the basic principles

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Additional information

Successful completion of this course is required to register for:

- > *Police Traffic Lidar (Laser) - Instructor [206-701-20]*

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

12 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

206-302-06 - Cinémomètre laser - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	3
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre laser en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

- > *Cinémomètre laser* [206-202-06] ou *Cinémomètre laser - Notions spécifiques* [206-303-06].

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre laser.
- > Réussir le « Test diagnostique » à l'arrivée avec une note de passage de 60 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre laser* [206-202-06] ou *Cinémomètre laser – Notions spécifiques* [206-303-06], selon le cas.
- > L'étudiant qui échoue au « Test diagnostique » a droit à une reprise 30 jours plus tard.
- > Un étudiant dont la qualification est expirée le 31 décembre de la 5^e année de sa formation peut être requalifié par un formateur de son organisation durant une période de six (6) mois, soit jusqu'au 30 juin de l'année suivante. Cependant, durant ce délai de six (6) mois, un opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre laser tant qu'il n'aura pas été requalifié. Passé le délai de six (6) mois sans être requalifié, un opérateur devra suivre la formation de deux (2) jours *Cinémomètre laser - Mise à niveau et requalification* [206-307-16] donnée par un formateur de son organisation pour une période d'au plus 6 mois, soit le 31 décembre de la 6^e année de sa qualification. Après ce délai, l'opérateur devra reprendre la formation *Cinémomètre laser* [206-202-06].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération — Identification d'une aire d'opération — Utilisation du cinémomètre laser — Rédaction du constat et des formulaires — Manipulation adéquate de l'appareil — Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un formateur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Cinémomètre laser - L'instructeur* [206-701-20]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
07 décembre 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

206-303-06 - Police Traffic Lidar (Laser) - Specific Concepts

Course duration	24 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	3 h
Number of places	6

Competencies or Objectives

To enable students to acquire practical and legal knowledge on the use of police traffic lidar (Laser) devices within the recognized jurisprudential framework.

Prerequisite(s)

- > Police Traffic Radar (Doppler) [206-201-06] or Police Traffic Radar (Doppler) – Requalification [206-301-07] or Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) [206-207-15] or Stationary Police Traffic Radar (Doppler) [206-208-15] or Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) – Requalification [206-301-15] or Stationary Police Traffic Radar (Doppler) – Requalification [206-305-15]

Exigence(s)

- > Must be a peace officer.
- > Must be qualified to operate a police traffic radar (Doppler) device.

Particularity

Students who have met the requirements of this course will be issued a qualification card valid for a period of five years.

Content

Review on the speeding offences and law enforcement — General concepts — Basic principles — Verification — Use— Legal and operational considerations — Presentation of the devices and supervised exercises — Review of the important elements related to the court testimony — Directives of École Nationale de Police du Québec and police forces — Moot court.

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Additional information**Successful completion of this course is required to register for:**

- > *Police Traffic Lidar (Laser) – Requalification* [206-302-06]
- > *Police Traffic Lidar (Laser) – Instructor* [206-701-20]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

12 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

206-303-06 - Cinémomètre laser - Notions spécifiques

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation du cinémomètre laser dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

- > *Cinémomètre Doppler* [206-201-06] ou *Cinémomètre Doppler - Requalification* [206-301-07] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire* [206-208-15] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Requalification* [206-301-15] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire - Requalification* [206-305-15]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Être qualifié pour utiliser un cinémomètre Doppler.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Contenu

Rappel sur les infractions relatives à la vitesse et application de la Loi — Notions générales — Principes de base — Vérification — Utilisation — Considérations juridiques et opérationnelles — Présentation des appareils et exercices supervisés — Rappel des éléments importants du témoignage à la Cour — Directives de l'École nationale de police du Québec et des services policiers — Tribunal-école

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Cinémomètre laser - Requalification* [206-302-06]
- > *Cinémomètre laser - L'instructeur* [206-701-20]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

05 décembre 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

206-305-15 - Cinémomètre Doppler stationnaire - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	3
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre Doppler en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

- > *Cinémomètre Doppler* [206-201-06] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire* [206-208-15]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre Doppler.
- > Réussir le « Test diagnostique » à l'arrivée avec une note de passage de 60 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre Doppler stationnaire* [206-208-15].
- > L'étudiant qui échoue au « Test diagnostique » a droit à une reprise 30 jours plus tard.
- > Un étudiant dont la qualification est expirée le 31 décembre de la 5e année de sa formation peut être requalifié par un formateur de son organisation durant une période de six (6) mois, soit jusqu'au 30 juin de l'année suivante. Cependant, durant ce délai de six (6) mois, un opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre Doppler tant qu'il n'aura pas été requalifié. Passé le délai de six (6) mois sans être requalifié, un opérateur devra suivre la formation de deux (2) jours *Cinémomètre Doppler stationnaire – Mise à niveau et requalification* [206-306-15] donnée par un formateur pour une période d'au plus 6 mois, soit le 31 décembre de la 6e année de sa qualification. Après ce délai, l'opérateur devra reprendre la formation *Cinémomètre Doppler stationnaire* [206-208-15].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

L'étudiant qui suit cette formation ne sera plus apte à utiliser un appareil de type Doppler pouvant opérer dans le mode mobile rencontre.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération — Identification d'une aire d'opération — Utilisation du cinémomètre Doppler — Rédaction du constat et des formulaires — Manipulation adéquate de l'appareil — Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un formateur de son organisation dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des services de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Cinémomètre laser - Notions spécifiques* [206-303-06]
- > *Cinémomètre laser - L'instructeur* [206-701-20]
- > *Cinémomètre Doppler - L'instructeur* [206-703-20]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
07 décembre 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

206-306-15 - Stationary Police Traffic Radar - Update and Requalification

Course duration	16 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	2 h
Number of places	4

Competencies or Objectives

Under the supervision of an ENPQ-recognized instructor, to enable students to review their knowledge and professional attitudes regarding the use of police traffic radar (Doppler) devices, in accordance with their particular operating specifications within the recognized jurisprudential framework.

Prerequisite(s)

Police Traffic Radar (Doppler) [206-201-06] or Stationary Police Traffic Radar (Doppler) [206-208-15].

Exigence(s)

- > Must be a peace officer.
- > Must have kept one's knowledge on the use of the police traffic radar (Doppler) up to date.
- > Must pass the "Diagnostic Test" at the beginning of the course with a passing score of 60%. Students who fail this test will not be allowed to continue their training and will have to repeat the *Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler)* [206-207-15] course or the *Stationary Police Traffic Radar (Doppler)* [206-208-15] course.

Particularity

Students who have met the requirements of this course must be requalified every five years.

Students taking this course will no longer be qualified to use a police traffic radar (Doppler) in moving (oncoming traffic) mode.

Operators who have not been able to requalify by June 30 following the expiry of their qualification on December 31 of the previous year must be requalified by an instructor.

They must be requalified within the next six months. After this period, they must repeat the *Stationary Police Traffic Radar (Doppler)* [206-208-15] course.

While their qualification is expired, operators are not authorized to use police traffic radar (Doppler) devices until they have been requalified.

Content

Verification of the different components of the device before and after the operation — Identification of an operation site — Use of the police traffic radar (Doppler) — Writing of the statement of offence and forms — Proper handling of the device — Mastery of the basic principles

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Additional information

Successful completion of this course is required to register for :

- > *Police Traffic Lidar (Laser) – Instructor* [206-701-20]
- > *Police Traffic Radar (Doppler) – Instructor* [206-703-20]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

12 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

206-306-15 - Cinémomètre Doppler stationnaire - Mise à niveau et requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant sous la supervision d'un instructeur reconnu de l'ENPQ de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre Doppler en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Cinémomètre Doppler [206-201-06] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire* [206-208-15].

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre Doppler.
- > Réussir un "Test diagnostique" à l'arrivée au cours avec une note de passage de 60 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15] ou le *Cinémomètre Doppler stationnaire* [206-208-15].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

L'étudiant qui suit cette formation ne sera plus apte à utiliser un appareil de type Doppler pouvant opérer dans le mode mobile rencontre.

Un opérateur qui n'a pas été en mesure d'être requalifié avant le 30 juin suivant l'expiration de sa qualification du 31 décembre de l'année précédente devra obligatoirement être requalifié par un instructeur.

Cette requalification pourra avoir lieu jusqu'à une concurrence de 6 mois. Après ce délai, l'opérateur devra reprendre la formation *Cinémomètre Doppler stationnaire* [206-208-15].

Durant l'expiration de sa qualification, l'opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre Doppler tant qu'il n'aura pas été requalifié.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération — Identification d'une aire d'opération — Utilisation du cinémomètre Doppler — Rédaction du constat et des formulaires — Manipulation adéquate de l'appareil — Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Cinémomètre laser - L'instructeur* [206-701-20]
- > *Cinémomètre Doppler - L'instructeur* [206-703-20]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

14 août 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

206-307-16 - Cinémomètre laser - Mise à niveau et requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant sous la supervision d'un instructeur reconnu de l'ENPQ de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre laser en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

- > *Cinémomètre laser* [206-202-06] ou *Cinémomètre laser - Notions spécifiques* [206-203-06]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre laser.
- > Réussir un "Test diagnostique" à l'arrivée au cours avec une note de passage de 60 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre laser* [206-202-06] ou le *Cinémomètre laser - Notions spécifiques* [206-203-06].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

Un opérateur qui n'a pas été en mesure d'être requalifié avant le 30 juin suivant l'expiration de sa qualification du 31 décembre de l'année précédente devra obligatoirement être requalifié par un formateur de son organisation. Cette requalification pourra avoir lieu jusqu'à une concurrence de 6 mois. Après ce délai, l'opérateur devra reprendre la formation *Cinémomètre laser* [206-202-06] ou *Cinémomètre laser - Notions spécifiques* [206-203-06].

Durant l'expiration de sa qualification, l'opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre laser tant qu'il n'aura pas été requalifié.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération — Identification d'une aire d'opération — Utilisation du cinémomètre laser — Rédaction du constat et des formulaires — Manipulation adéquate de l'appareil — Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 septembre 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

206-308-17 - Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar - Update and Requalification

Course duration	16 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	2 h
Number of places	4

Competencies or Objectives

Under the supervision of an ENPQ-recognized instructor, to enable students to review their knowledge and professional attitudes regarding the use of police traffic radar (Doppler) devices, in accordance with their particular operating specifications within the recognized jurisprudential framework.

Prerequisite(s)

- > Police Traffic Radar (Doppler) [206-201-06] or Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) [206-207-15] or Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) – Specific Concepts [206-309-22]

Exigence(s)

- > Must be a peace officer.
- > Must have kept one's knowledge on the use of the police traffic radar (Doppler) up to date.
- > Must pass the "Diagnostic Test" at the beginning of the course with a passing score of 60%. Students who fail this test will not be allowed to continue their training and will have to repeat the *Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler)* [206-207-15] course or the *Stationary Police Traffic Radar (Doppler)* [206-208-15] course.

Particularity

Students who have met the requirements of this course must be requalified every five years.

Operators who have not been able to requalify by June 30 following the expiration of their qualification on December 31 of the previous year must be requalified by a trainer from their organization. They must be requalified within the next six months. After this period, they must repeat the *Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler)* [206-207-15] course.

While their qualification is expired, operators are not authorized to use the device until they have been requalified.

Content

Verification of the different components of the device before and after the operation — Identification of an operation site — Use of the police traffic radar (Doppler) — Writing of the statement of offence and forms — Proper handling of the device — Mastery of the basic principles.

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Additional information**Successful completion of this course is required to register for:**

- > Police Traffic Lidar (Laser) – Instructor [206-701-20]
- > Police Traffic Radar (Doppler) – Instructor [206-703-20]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

12 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

206-308-17 - Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Mise à niveau et requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant sous la supervision d'un instructeur reconnu de l'ENPQ de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre Doppler en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

- > *Cinémomètre Doppler* [206-201-06] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15] ou *Cinémomètre Doppler mobile rencontre - notions spécifiques* [206-309-22]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre Doppler.
- > Réussir un "Test diagnostique" à l'arrivée au cours. Note de passage de 60 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15] ou le *Cinémomètre Doppler stationnaire* [206-208-15].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

Un opérateur qui n'a pas été en mesure d'être requalifié avant le 30 juin suivant l'expiration de sa qualification du 31 décembre de l'année précédente devra obligatoirement être requalifié par un formateur de son organisation. Cette requalification pourra avoir lieu jusqu'à une concurrence de 6 mois. Après ce délai, l'opérateur devra reprendre la formation *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15].

Durant l'expiration de sa qualification, l'opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre Doppler tant qu'il n'aura pas été requalifié.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération — Identification d'une aire d'opération — Utilisation du cinémomètre Doppler — Rédaction du constat et des formulaires — Manipulation adéquate de l'appareil — Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Cinémomètre laser - L'instructeur* [206-701-20]
- > *Cinémomètre Doppler - L'instructeur* [206-703-20]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
08 décembre 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

206-309-22 - Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) – Specific Concepts

Course duration	16 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	2 h
Number of places	4

Competencies or Objectives

To enable students to review their knowledge and professional attitudes regarding the use of police traffic radar

(Doppler) devices, in accordance with their particular operating specifications within the recognized jurisprudential framework. To acquire the competence required to operate the police traffic radar (Doppler) in moving (oncoming traffic) mode.

Prerequisite(s)

- > *Stationary Police Traffic Radar (Doppler)* [206-208-15] or *Stationary Police Traffic Radar (Doppler) – Requalification* [206-305-15]

Exigence(s)

- > Must be a peace officer from a recognized and authorized organization
- > Must have kept one's knowledge on the use of the police traffic radar (Doppler) up to date.
- > Operators whose qualification has expired on December 31 of the fifth year of their qualification's validity period may be requalified by a trainer from the network within the following six months, i.e., until June 30 of the following year. After the expiration of the qualification period, operators are not authorized to use police traffic radar (Doppler) devices until they have been requalified. If they have not been requalified by the end of the six-month period (i.e. by June 30), operators have six months (from July 1 to December 31) to complete the two-day training course entitled Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler)-Refresher and Requalification [206-308-17] taught by a trainer from the network.

Particularity

- > Students who successfully complete this course are qualified for a period of five years.
- > In order to be requalified, students must pass a diagnostic test at the beginning of the course and achieve all the minimum indicators specified on the certification evaluation grid. Students who fail the diagnostic test with a score below 60% will not be allowed to continue the requalification process, but will be entitled to retake the test thirty days later. During this period, their qualification is suspended and they are not authorized to use police traffic radar (Doppler) devices. If they fail the diagnostic test or the certification evaluation again, they will be required to repeat the entire Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) [206-207-15] course.
- > Students who have met the requirements of this course must be requalified every five years.

Content

Verification of the different components of the device before and after the operation — Identification of an operation site — Use of the police traffic radar (Doppler) — Writing of the statement of offence and forms — Proper handling of the device — Mastery of the basic principles

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Additional information

Successful completion of this course is required to register for:

- > *Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) – Requalification (206-301-15)*
- > *Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) – Refresher and Requalification (206-308-17)*
- > *Police Traffic Radar (Doppler) –Instructor [206-703-20]*

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

12 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

206-309-22 - Cinémomètre Doppler mobile rencontre – Notions spécifiques

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre Doppler en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu. Obtenir la compétence nécessaire pour se servir du cinémomètre Doppler en mode mobile rencontre.

Préalable(s)

- > *Cinémomètre Doppler stationnaire* [206-208-15] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire – Requalification* [206-305-15]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix d'une organisation reconnue et autorisée.
- > Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre Doppler.
- > Un opérateur dont la qualification expire le 31 décembre de la cinquième année de la période de validité de sa qualification peut être requalifié par un formateur du réseau dans un délai de six mois, soit jusqu'au 30 juin de l'année suivante. Dès l'expiration de sa qualification, un opérateur ne peut utiliser le cinémomètre Doppler tant qu'il n'a pas été requalifié. S'il n'a pas été requalifié au terme de ce délai de six mois (soit au 30 juin), l'opérateur a six mois (du 1er juillet au 31 décembre) pour suivre la formation de deux jours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre – Mise à niveau et requalification* [206-308-17] donnée par un formateur du réseau.

Particularité(s)

- > La réussite de ce cours assure à l'opérateur une qualification pour une période de cinq ans.
- > La requalification est conditionnelle à la réussite d'un test diagnostique à effectuer dès le début du cours ainsi qu'à l'atteinte de tous les indicateurs minimaux énoncés sur la grille d'évaluation certificative. L'étudiant qui aura échoué au test diagnostique (la note de passage est de 60 %) ne sera pas autorisé à poursuivre le processus de requalification, mais aura droit à une reprise 30 jours après l'échec au test. Durant cette période, sa qualification est suspendue et il ne peut donc pas utiliser un cinémomètre Doppler. S'il y a échec lors de la reprise du test diagnostique ou de l'épreuve certificative, l'étudiant devra reprendre le cours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15] en entier.
- > L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié tous les cinq ans.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération - Identification d'une aire d'opération - Utilisation du cinémomètre Doppler - Rédaction du constat et des formulaires – Manipulation adéquate de l'appareil - Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre – Requalification* (206-301-15)
- > *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre – Mise à niveau et requalification* (206-308-17)

- > *Cinémomètre Doppler – L'instructeur* [206-703-20]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

14 août 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

206-310-24 - Cinémomètre Doppler – Mise à niveau – Sens commun

Durée du cours	1 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	S/O
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Utilisation du cinémomètre Doppler sens commun.

Préalable(s)

Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre [206-207-15]

Ou

Cinémomètre Doppler mobile rencontre – Notions spécifiques [206-309-22]

Exigence(s)

- > Être opérateur cinémomètre Doppler mobile et rencontre

Particularité(s)

Formation en ligne.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

20 décembre 2024

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

206-701-20 - Cinémomètre laser - L'instructeur

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Acquérir les compétences spécifiques permettant de former les agents de la paix comme opérateur du cinémomètre laser et assurer le maintien et l'enrichissement de leurs habiletés respectives.

Préalable(s)

- > *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]
- > *Cinémomètre laser* [206-202-06] ou *Cinémomètre laser - Requalification* [206-302-06] ou *Cinémomètre laser - Notions spécifiques* [206-303-06]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Réussir le "Test diagnostique" à l'arrivée au cours avec une note de passage de 80 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre laser – Requalification* [206-302-06].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Contenu

Notions générales — Principes de base — Vérification — Utilisation — Considérations juridiques et opérationnelles — Démonstration — Témoignage à la cour — Directives de l'École nationale de police du Québec et du corps de police — Exposé de l'étudiant — Travaux pratiques — Aptitudes à évaluer

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	623 \$	1 117 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Cinémomètre laser - L'instructeur - Requalification* [206-702-20]
- > *Journée d'information en cinémométrie* [206-001-17]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

206-702-20 - Cinémomètre laser - L'instructeur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer l'actualisation de ses compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des opérateurs de cinémomètre laser.

Préalable(s)

- > *Cinémomètre laser - Le moniteur* [206-201-16], *Cinémomètre laser - Le moniteur* [206-602-16] ou *Cinémomètre laser - L'instructeur* [206-702-20]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Réussir le « Test diagnostique » à l'arrivée avec une note de passage de 80 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre laser - L'instructeur* [206-701-20] après avoir réussi le cours *Cinémomètre laser - Requalification* [206-302-06].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

L'étudiant qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur le site du CIS de l'École nationale de police du Québec ou sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Présentation du cours — Exposé sur la matière — Évaluation de l'exposé — Révision des principes de base du cinémomètre — Considérations légales — Témoignage à la cour — Révision des principes d'enseignement — Démonstration d'appareils — Exercice pratique d'évaluation de l'opérateur — Directives de l'École nationale de police du Québec

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	200 \$	355 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

206-703-20 - Police Traffic Radar (Doppler) - Instructor

Course duration	24 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	2 h
Number of places	6

Competencies or Objectives

To enable students to integrate the strategic foundations and teaching practices advocated by ENPQ into their teaching and learning activities.

To acquire the specific competencies needed to train peace officers as police traffic radar (Doppler) operators, to ensure the maintenance and enhancement of their respective skills.

Prerequisite(s)

- > *Animator* [232-201-06] or *Teaching and Learning Practices* [232-201-08] or *Teaching Practices and Coaching* [232-204-07] or *Integration to the Instructor Function* [232-803-16]
- > *Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler)* [206-207-15] or *Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) - Requalification* [206-301-15] or *Stationary and Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) – Refresher and Requalification* [206-308-17] or *Moving (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) - Specific Concepts* [206-309-22]

Exigence(s)

- > Must be a peace officer.
- > Must pass the “Diagnostic Test” at the beginning of the course with a passing score of 80%. Students who fail this test are not allowed to continue their training. If they obtain a score below 60%, they will have to repeat the Stationary and Mobile (Oncoming Traffic) Police Traffic Radar (Doppler) - Requalification course [206-301-15] or the Stationary Police Traffic Radar (Doppler) - Requalification course [206-208-15].

Particularity

Students who have met the requirements of this course must be requalified every three years.

Content

Role of the instructor — Planning teaching and learning activities — Facilitating an activity — Evaluating a performance — Familiarization with the instructor kit.

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Not participate ²
Training costs	623 \$	1 117 \$

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

Clic on it for accommodation and food service

Additional information

Successful completion of this course is required to register for:

- > *Speed Measurement Information Day* [206-001-17]
- > *Police Traffic Radar (Doppler) - Instructor - Requalification* [206-704-20]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

23 August 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

206-703-20 - Cinémomètre Doppler - L'instructeur

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Acquérir les compétences spécifiques permettant de former les agents de la paix comme opérateur du cinémomètre Doppler et assurer le maintien et l'enrichissement de leurs habiletés respectives.

Préalable(s)

- > *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]
- > *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Requalification* [206-301-15] ou *Cinémomètre Doppler et stationnaire mobile rencontre - Mise à niveau et requalification* [206-308-17] ou *Cinémomètre Doppler mobile rencontre - notions spécifiques* [206-309-22]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Réussir le "Test diagnostique" à l'arrivée au cours avec une note de passage de 80 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation advenant un résultat inférieur à 60 %, le candidat devra reprendre le cours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Requalification* [206-301-15] ou le *Cinémomètre Doppler stationnaire - Requalification* [206-208-15].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Contenu

Rôle du moniteur — Planification d'activités d'enseignement et d'apprentissage — Animation d'une activité — Évaluation d'une performance — Appréciation de la trousse du moniteur

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	623 \$	1 117 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire**La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :**

- > Journée d'information en cinémométrie [206-001-17]
- > Cinémomètre Doppler- L'instructeur - Requalification [206-704-20]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

206-704-20 - Cinémomètre Doppler - L'instructeur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer l'actualisation de ses compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des opérateurs de cinémomètre laser.

Préalable(s)

- > *Cinémomètre Doppler - Le moniteur* [206-603-15] ou *Cinémomètre Doppler - L'instructeur* [206-703-20]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Réussir le "Test diagnostique" à l'arrivée avec une note de passage de 80 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre Doppler - L'instructeur* [206-703-20] après avoir réussi le cours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Requalification* [206-301-15].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

L'étudiant qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur le site du CIS de l'École nationale de police du Québec ou sur l'environnement d'apprentissage numérique (Moodle).

Contenu

Présentation du cours — Exposé sur la matière — Évaluation de l'exposé — Révision des principes de base du cinémomètre — Considérations légales — Témoignage à la cour — Révision des principes d'enseignement — Démonstration d'appareils — Exercice pratique d'évaluation de l'opérateur — Directives de l'École nationale de police du Québec

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	200 \$	355 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

207-201-07 - Photometer

Course duration	8 h
Number of places	6
Number of group planned	To be confirmed

Competencies or Objectives

To enable students to acquire practical skills and knowledge required to operate the photometer in a professional manner, while complying with the legal aspects governing its use.

Prerequisite(s)

None

Requiremen(s)

- > Must be a peace officer.

Particularity

None

Content

Use of the photometer in police interventions – Preparation of the material - Operation – Writing of the statement of offence - Court testimony.

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Additional information

Successful completion or this course is required to enroll in :

- > Photometer – Instructor [207-701-20]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

13 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

207-201-07 - Photomètre

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés et des connaissances pratiques afin d'utiliser le photomètre de façon professionnelle en respectant les aspects légaux qui régissent son utilisation.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Utilisation du photomètre dans l'ensemble des interventions policières — Préparation du matériel — Opération — Rédaction du constat d'infraction — Témoignage à la cour

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un formateur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des organisations policières.

L'École peut néanmoins offrir ce cours aux organisations policières qui en font la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > Photomètre - L'instructeur [207-701-20]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

01 mars 2024

Home > OUR COURSES > Course

Course

207-701-20 - Photometer - Instructor

Course duration	16 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	1 h
Number of places	8

Competencies or Objectives

To enable students to integrate the strategic foundations and teaching practices advocated by ENPQ into their teaching and learning activities.

To acquire the specific competencies needed to train peace officers as photometer operators, and to ensure the maintenance and enhancement of their respective skills.

Prerequisite(s)

- > Animator [232-201-06] or Teaching and Learning Practices [232-201-08] or Teaching Practices and Coaching [232-204-07] or Integration to the Instructor Function [232-803-16]
- > Photometer [207-201-07]

Exigence(s)

- > Must be a peace officer . . .

Particularity

Students who have met the requirements of this course must be requalified every three years.

Content

General features — Description of the external aspect and internal operation of the photometer — Analysis method — Devices specifications — Operating protocol — Powers and duties of peace officers — Court testimony and jurisprudence — Writing of the reports — Supervision and coaching — Facilitating a presentation — Evaluating a performance

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Not participate ²
Training costs	350 \$	618 \$

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

Clic on it for accommodation and food service

Additional information

Successful completion of this course is required to register for:

- > Photometer - Instructor - Requalification [207-702-20]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update
23 August 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

207-701-20 - Photomètre - L'instructeur

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	1 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Acquérir les compétences spécifiques permettant de former les agents de la paix comme utilisateurs de photomètre et assurer le maintien et l'enrichissement de leurs habiletés respectives.

Préalable(s)

- > *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]
- > *Photomètre* [207-201-07]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

Contenu

Caractéristiques générales — Description de l'aspect extérieur du photomètre et du fonctionnement interne — Principe d'analyse — Spécifications des appareils — Protocole d'utilisation — Pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix — Témoignage à la cour et jurisprudence — Rédaction des rapports — Supervision et coaching — Exposé animation — Aptitudes à évaluer

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	350 \$	618 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Photomètre - L'instructeur - Requalification* [207-702-20]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
10 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

207-702-20 - Photomètre - L'instructeur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	1 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer l'actualisation de ses compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des utilisateurs du photomètre.

Préalable(s)

- > Photomètre - Le moniteur [207-601-07] ou Photomètre - L'instructeur [207-701-20]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

Contenu

Rappel des principes de fonctionnement du photomètre — Considérations légales — Exercices d'évaluation d'un opérateur de photomètre — Instructions de l'École nationale de police du Québec

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	239 \$	434 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

208-102-24 - Dessin de scène d'événement assisté par ordinateur

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de dessiner, d'imprimer et/ou de tracer un croquis à l'échelle d'une scène d'événement.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

- > Connaître la méthode de mesure par coordonnées.
- > Être familier avec l'environnement Windows.
- > L'étudiant doit apporter un ou des dossier(s) inactif(s) de son organisation.

Contenu

Dessin assisté par ordinateur — Gestion des fichiers de dessin — Création de texte — Édition d'objets — Traçage et impression de croquis — Relevés de scène à partir de cas réels — Animation sur un dossier réel — Gestion et confection de croquis d'un dossier de son organisation

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 278 \$	2 019 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

208-201-18 - Techniques d'enquête de collision

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	6 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer des habiletés professionnelles quant à l'utilisation de méthodes et de techniques d'enquête relatives à une collision.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Contenu

Structure d'intervention philosophie et rôle — Chaîne des événements — Examen de la scène et du véhicule — Introduction aux notions de coefficient de frottement et d'estimations de vitesse — Détection de cas de fraudes — Mises en situation (Étude de cas — Étude et présentations) — Aspect juridique — Sorties extérieures (circuit routier) — Vérification mécanique — Fermeture de route — Rédaction de rapport

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 018 \$	1 556 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Imagerie numérique judiciaire appliquée à l'enquête collision [208-304-18]*

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

19 septembre 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

208-203-12 - Relevé de scène d'événement à l'aide de l'appareil de mesure au laser

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de décrire, d'installer et de manipuler adéquatement l'appareil de mesure au laser "Impulse 200 LR", d'utiliser le logiciel Pocket Zone, d'effectuer un relevé de scène d'événement avec l'Impulse 200 LR et son encodeur et finalement de procéder au transfert des données de l'appareil vers un ordinateur.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

- > Être familier avec un ordinateur et certaines notions de base en informatique telles que la création de répertoires, la sauvegarde et la suppression de fichiers.

Contenu

Familiarisation avec l'Impulse 200 LR, l'Angle Encoder et le TDS Recon — Différents types de mesures effectuées par l'appareil — Utilisation du logiciel Pocket Zone — Résolution de problèmes techniques

Tarif par étudiant 2024-2025

La tarification sera établie sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

14 juillet 2023

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

208-303-18 - Croquis et mesures

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	8 h
Travaux préalables en ligne (non inclus dans la durée du cours)	2,5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de maîtriser les diverses méthodes de prise de mesures (coordonnées et triangulation) afin de les appliquer dans la réalisation d'un dessin proportionné.

Préalable(s)

Techniques d'enquête de collision [208-201-18]

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Un travail préparatoire d'une durée de 2,5 h devra être complété en ligne dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). À noter que 4 semaines sont octroyées pour compléter ce travail.

Contenu

Notions relatives aux coordonnées — Prise de mesures dans diverses situations (rectilignes et courbes) — Application des diverses notions dans la réalisation de croquis proportionnés de scène d'événement

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	522 \$	804 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
21 novembre 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

208-304-18 - Imagerie numérique judiciaire appliquée à l'enquête de collision

Durée du cours	12 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	6 h
Travaux préalables en ligne (non inclus dans la durée du cours)	3,5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	10
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'améliorer ses connaissances et ses habiletés à utiliser un appareil numérique dans des situations complexes, soit sous la pluie, la neige et particulièrement en basse luminosité, lors d'une intervention relative à une collision.

Préalable(s)

- > *Techniques d'enquête de collision* [208-201-18]

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant doit avoir en sa possession un appareil photographique numérique ainsi qu'un flash externe.

Un travail préparatoire d'une durée de 3,5 h devra être complété en ligne dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). À noter que 4 semaines sont octroyées pour compléter ce travail.

Contenu

Notions de base en photographie – Composantes d'un appareil – Manipulation et utilisation d'un appareil – Photographie en basse luminosité – Exercices pratiques

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	489 \$	777 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

209-105-13 - Alco-Sensor FST

Course duration	4 h
Number of places	6
Number of group planned	To be confirmed

Competencies or Objectives

To enable students to acquire practical and legal knowledge associated with the use of the Alco-Sensor FST approved by the Criminal Code and the Regulation respecting breath screening devices.

Prerequisite(s)

None

Requirement(s)

- > Must be a peace officer.

Particularity

None

Content

General

features — Description of the external aspect — Description

of the internal process — Warnings — Power supply unit — Operating protocol — Diagnostic messages — Powers and duties — Court testimony — Forms

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

[Click here for accommodation and food service](#)

Additional information

Successful completion of this course is requires to enroll in :

- > *Alco-Sensor FST - Instructor* [209-706-20]
- > *Alco-Sensor FST - Calibration Tehnician* [209-106-13]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

13 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

209-105-13 - Alco-Sensor FST

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation de l'appareil Alco-Sensor FST approuvé par le Code criminel et par règlement sur les appareils de détection de l'alcool.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Caractéristiques générales — Description de l'aspect extérieur — Description du fonctionnement interne — Mises en garde — Unité d'alimentation — Protocole d'utilisation — Messages de diagnostic — Pouvoirs et devoirs — Témoignage à la cour — Formulaires

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > Alco-Sensor FST - L'instructeur [209-706-20]
- > Alco-Sensor FST - Le technicien en étalonnage [209-106-13]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

01 mars 2024

Home > OUR COURSES > Course

Course

209-106-13 - Alco-Sensor FST – The calibration technician

Course duration	4 h
Number of places	6
Number of group planned	À confirmer

Competencies or Objectives

To enable students to acquire the competencies necessary to ensure the proper functioning of the Alco-Sensor FST.

Prerequisite(s)

- > *Alco-Sensor FST* [209-105-13]
- > *DataMaster DMT-C - Qualified Technician* [209-204-18] or *DataMaster DMT-C - Specific Concepts* [209-206-10]

Requirement(s)

- > Must be a peace officer.
- > Must be a DataMaster DMT-C - Qualified Technician

Particularity

None

Content

Maintenance, calibration and training standards of the Alco-Sensor FST approved alcohol screening device — Calibration of the Alco-Sensor FST — Verification and renewal of the device's certificate of use — Court testimony — Forms

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

13 September 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

209-106-13 - Alco-Sensor FST - Le technicien en étalonnage

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des compétences spécifiques qui lui permettront de s'assurer du bon fonctionnement de l'appareil Alco-Sensor FST.

Préalable(s)

- > *Alco-Sensor FST* [209-105-13]
- > *Technicien qualifié en éthylomètre TQE* [209-204-18] ou *DataMaster DMT-C - Notions spécifiques* [209-206-10]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Être technicien qualifié en éthylomètre.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Normes d'entretien d'utilisation et de formation de l'appareil de détection d'alcool approuvé Alco-Sensor FST — Étalonnage de l'Alco-Sensor FST — Vérification et renouvellement du certificat d'utilisation de l'appareil — Témoignage à la cour — Formulaire

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Alco-Sensor FST - L'instructeur* [209-706-20]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

209-107-11 - Journée d'information - Agent évaluateur

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à tout agent évaluateur ayant suivi la formation de l'École nationale de police du Québec à ce titre de participer à une activité afin qu'il reçoive l'information et les mises à jour appropriées qui lui sont utiles dans la réalisation de sa tâche au sein de son organisation.

Préalable(s)

- > Agent évaluateur [209-310-08] ou [209-310-10]
- > ET
- > Agent évaluateur-Pratique [209-312-11]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

La participation à cette journée d'information est reconnue par l'École nationale de police du Québec et par le Programme d'évaluation et de classification des drogues (PECD) de l'Association internationale des chefs de police comme formation et permettant aux participants de remplir l'une des exigences du maintien de la compétence de l'agent évaluateur. Le participant à cette journée d'information aura une mention inscrite à son relevé de notes de l'École.

Contenu

Acquérir des connaissances théoriques, pratiques et légales à l'égard du rôle, des pouvoirs et des devoirs de l'agent évaluateur

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	102 \$	156 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
28 novembre 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

209-108-19 - Journée d'information - Personnes-ressources en matière d'éthylomètre

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	65
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à toute personne-ressource en matière d'éthylomètre reconnue par son corps de police ou par une organisation reconnue par l'École de participer à une activité afin qu'elle reçoive l'information et les mises à jour appropriées qui lui sont utiles dans la réalisation de sa tâche au sein de son organisation.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Être technicien qualifié en éthylomètre sur un appareil.

Particularité(s)

Le participant à cette journée d'information aura une mention de cette participation inscrite à son relevé de notes de l'École.

Contenu

Connaissances théoriques et légales à l'égard des pouvoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie et d'utilisation de l'éthylomètre.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	102 \$	156 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

209-109-18 - Powers and Duties of the Peace Officer With Respect to Impaired Driving - Update

Course duration	4 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	20

Competencies or Objectives

To enable students to analyze Part 1 and Part 2 of the amendments to the new legislative provisions contained in Bill C-46, highlighting the impact that the amendments relating to impaired driving will have on police work (new powers and duties, new offences, new tools, new practices).

Prerequisite(s)

Introduction to the Cannabis Legislation (online training) [226-101-18]

Exigence(s)

- > Must be a peace officer .

Particularity

The 1.2 Powers and Duties of the Peace Officer with Respect to Impaired Driving - Update [209-109-18] course is part of a training plan consisting of seven courses that will be deployed over a five-year period. This training plan was developed in collaboration with Québec police organizations, First Nations/Inuit police organizations, Québec Highway Controllers and the Ministère de la Sécurité Publique du Québec. Government funding is provided for all courses in this plan.

Content

Introduction and history of Bill C-46 – Federal legislative amendments and particularities – Provincial adaptation (Bill 157) – Decision-making process.

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Additional information

Successful completion of this course is required to register for:

- > *Impaired Driving Investigation Update* [209-110-18]
- > *Physical Coordination Tests Refresher – Instructor (without requalification)* [209-711-20]
- > *Blood Sample Collection (online training)* [209-113-19]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

24 April 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

209-109-18 - Mise à jour des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'analyser la première et la deuxième série de modifications des nouvelles dispositions législatives prévues dans la Loi C-46, tout en mettant en relief l'impact de ces changements législatifs en matière de capacité de conduire affaiblie sur le travail policier (nouveaux pouvoirs et devoirs, nouvelles infractions, nouveaux outils, nouvelles pratiques).

Préalable(s)

- > *Introduction aux dispositions législatives sur le cannabis (formation en ligne) [226-101-18]*

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

La formation 1.2 *Mise à jour des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie* [209-109-18], s'inscrit dans un plan de formation comprenant sept formations qui se déploieront sur un horizon de cinq ans. Ce plan de formation a été élaboré en collaboration avec les organisations policières québécoises, les organisations policières autochtones, les contrôleurs routiers du Québec et le ministère de la Sécurité publique du Québec. Un financement gouvernemental est prévu pour l'ensemble des formations du plan.

Contenu

Introduction et historique du projet de loi C-46 – Modifications législatives fédérales et particularités – Adaptation provinciale (projet de loi 157) – Processus décisionnel

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Mise à jour de l'enquête en capacité de conduire affaiblie* [209-110-18]
- > *Mise à jour: épreuves de coordination des mouvements - L'instructeur (sans requalification)* [209-711-20]
- > *Prélèvement sanguin (formation en ligne)* [209-113-19]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

24 avril 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

209-110-18 - Impaired Driving Investigation Update

Course duration	4 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	20

Competencies or Objectives

To enable students to update their competencies in impaired driving investigation (work method, new terminology, signs and symptoms of the seven drug categories and decision-making process) after the legalization of cannabis, in order to increase their confidence and effectiveness in the field.

Prerequisite(s)

- > *Introduction to the Cannabis Legislation (online training)* [226-101-18]
- > *Powers and Duties of the Peace Officer with Respect to Impaired Driving - Update* [209-109-18]

Exigence(s)

- > Must be a peace officer.

Particularity

The 1.3 Impaired Driving Investigation-Update [209-110-18] course is part of a training plan consisting of seven courses to be deployed over a five-year period. This training plan was developed in collaboration with Québec police organizations, First Nations/Inuit police organizations, Québec Highway Controllers and the Ministère de la Sécurité publique du Québec. Government funding is provided for all courses included in this plan.

Content

Introduction to impaired driving in Québec and Canada – Drug categories – The 3-phase investigation – Continuation of the investigation and report writing

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Additional information

Successful completion of this course is required to enroll in :

- > *Physical Coordination Tests Refresher - Instructor without requalification* [209-711-20]
- > *Blood Sample Collection (online training)* [209-113-19]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

24 April 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

209-110-18 - Mise à jour de l'enquête de capacité de conduire affaiblie

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mettre à jour ses compétences concernant l'enquête de capacité de conduite affaiblie (la méthode de travail, la nouvelle terminologie, les signes et symptômes des sept catégories de drogues et le processus décisionnel) à la suite de la légalisation du cannabis, et ce, dans le but d'augmenter son assurance et son efficacité sur le terrain.

Préalable(s)

- > *Introduction aux dispositions législatives sur le cannabis (formation en ligne) [226-101-18]*
- > *Mise à jour des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie [209-109-18]*

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

La formation *1.3 Mise à jour de l'enquête de capacité de conduire affaiblie* [209-110-18] s'inscrit dans un plan de formation comprenant sept formations qui se déploieront sur un horizon de cinq ans. Ce plan de formation a été élaboré en collaboration avec les organisations policières québécoises, les organisations policières autochtones, les contrôleurs routiers du Québec et le ministère de la Sécurité publique du Québec. Un financement gouvernemental est prévu pour l'ensemble des formations du plan.

Contenu

Introduction sur la capacité de conduire affaiblie au Québec et au Canada – Les catégories de drogues – L'enquête en trois phases – Poursuite de l'enquête et rédaction de rapports

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Mise à jour: épreuves de coordination des mouvements - L'instructeur (sans requalification) [209-711-20]*
- > *Prélèvement sanguin (formation en ligne) [209-113-19]*

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

24 avril 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

209-112-19 - Physical Coordination Tests Refresher Course

Course duration	4 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	6

Competencies or Objectives

To enable students to administer the physical coordination tests in an impaired driving situation.

Prerequisite(s)

- > *Physical Coordination Tests* [209-205-08]

It is strongly suggested that students have completed the following three (3) courses from the Cannabis Project training plan:

- > *Introduction to the Cannabis Legislation (online training)* [226-101-18]
- > *Powers and Duties of the Peace Officer with Respect to Impaired Driving – Update* [209-109-18]
- > *Impaired Driving Investigation Update* [209-110-18]

Exigence(s)

- > Must be a peace officer .

Particularity

This course is part of a training plan consisting of seven courses that will be deployed over a five-year period. This training plan was developed in collaboration with Québec police organizations, First Nations/Inuit police organizations, Québec Highway Controllers and the Ministère de la Sécurité publique du Québec. Government funding is provided for the courses included in this plan.

Content

Physical coordination tests within the impaired driving investigation — “Horizontal gaze nystagmus” test — “Walk-and-turn” test — “One-leg stand” test — Assessment of one’s observations and decision-making.

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

24 April 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

209-112-19 - Mise à jour : épreuves de coordination des mouvements

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'exécuter les épreuves de coordination des mouvements dans un contexte de capacité de conduite affaiblie.

Préalable(s)

- > *Épreuves de coordination des mouvements* [209-205-08]

Il est fortement suggéré d'avoir suivi les trois (3) cours ci-dessous du plan de formation du chantier cannabis :

- > *Introduction aux dispositions législatives sur le cannabis* [226-101-18]
- > *Mise à jour des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie* [209-109-18]
- > *Mise à jour de l'enquête de capacité de conduire affaiblie* [209-110-18]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Cette formation s'inscrit dans un plan de formation qui sera déployé sur un horizon de cinq (5) ans. Ce plan de formation a été élaboré en collaboration avec les organisations policières québécoises, les organisations policières autochtones, les contrôleurs routiers du Québec et le ministère de la Sécurité publique du Québec. Un financement gouvernemental est prévu pour l'ensemble des formations du plan.

Contenu

Situer les épreuves de coordination des mouvements dans l'ensemble de l'enquête de capacité de conduire affaiblie — Effectuer le nystagmus du regard horizontal — Effectuer le test « marcher et se retourner » — Effectuer le test « se tenir sur un pied » — Apprécier ses observations dans leur ensemble et prendre une décision

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

24 avril 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

209-113-19 - Blood Sample Collection (Online Training)

Course duration	20 minutes
Classwork	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	s.o.

Competencies or Objectives

To enable students to collect a blood sample in an impaired driving situation.

Prerequisite(s)

- > *Introduction to the Cannabis Legislation (online training)* [226-101-18]
- > *Powers and Duties of the Peace Officer with Respect to Impaired Driving – Update* [209-109-18] or *Powers and Duties of the Peace Officer with Respect to Impaired Driving – Update – Requalification Instructor (without requalification)* [209-610-18] or *Powers and Duties of the Peace Officer with Respect to Impaired Driving – Update – Instructor (without requalification)* [209-807-18]
- > *Impaired Driving Investigation Update* [209-110-18]

Exigence(s)

- > Must be a peace officer.

Particularity

This course is part of a training plan consisting of seven courses that will be deployed over a five-year period. This training plan was developed in collaboration with Québec police organizations, First Nations/Inuit police organizations, Québec Highway Controllers and the Ministère de la Sécurité Publique du Québec. Government funding is provided for all the courses included in this plan.

Students will have access to the course material in the digital learning environment (Moodle). It is their responsibility to read and print the course material as needed.

Content

Legal and operational framework — Qualified technician — Procedure — Room set-up — Solutions for specific situations — Relevance of the evaluating officer versus blood sample collection

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Training fees	50\$	78\$

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1). ² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

24 April 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

209-113-19 - Prélèvement sanguin (formation en ligne)

Durée du cours	20 minutes
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'effectuer un prélèvement sanguin dans un contexte de capacité de conduite affaiblie.

Préalable(s)

- > *Introduction aux dispositions législatives sur le cannabis (formation en ligne)* [226-101-18]
- > *Mise à jour des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie* [209-109-18] ou *Mise à jour des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie – Le moniteur (sans requalification)* [209-610-18] ou *Mise à jour des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie – L'instructeur (sans requalification)* [209-807-18]
- > *Mise à jour de l'enquête de capacité de conduire affaiblie* [209-110-18]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Cette formation s'inscrit dans un plan de formation qui sera déployé sur un horizon de cinq (5) ans. Ce plan de formation a été élaboré en collaboration avec les organisations policières québécoises, les organisations policières autochtones, les contrôleurs routiers du Québec et le ministère de la Sécurité publique du Québec. Un financement gouvernemental est prévu pour l'ensemble des formations du plan. La formation et le matériel pédagogique sont accessibles sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de faire imprimer le matériel, si désiré.

Contenu

Cadre législatif et opérationnel — Technicien qualifié — Procédure — Aménagement de la salle — Solutions pour des situations particulières — Pertinence de l'agent évaluateur versus le prélèvement sanguin

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	50\$	78\$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P13.1). ² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

24 avril 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

209-204-18 - Qualified Technician - DataMaster DMT-C

Course duration	40 h
Mandatory work after class	4 h
Number of places	12
Number of groups planned	To be confirmed

Competencies or Objectives

To enable students to acquire theoretical and legal knowledge and to develop advanced techniques in the use of this approved instrument.

Prerequisite(s)

none

Requirement(s)

- > To be recommended and authorized by the director of one's organization.

Particularity

Before the course, students must complete sections 1, 4, and 5 of the workbook that will be sent to them upon registration.

Students will only be trained on the DataMaster DMT-C. They will be designated as qualified technicians for this instrument and will receive a qualification card valid for a period of five years.

Students will be requalified every five years.

During the course, students will be given access to the digital learning environment (Moodle).

Content

Laws of physics, pharmacology and physiology of alcohol — Breath sampling — Particular situations — Interpretation of measurements and calculations in breath analysis — Extrapolation of the role of alcohol in impaired driving — Description of the functioning of the instrument — Preparation of the instrument — Conducting tests with a subject — Interpretation of the results — Processing of the required forms and reports — Court testimony — Evaluation on the use of the approved instrument

Rate per student 2024-2025

To confirme

Additional information

Successful completion of this course is required to enroll in :

- >QT - DataMaster DMT-C Requalification [209-313-23]

Last update

08 July 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

209-204-18 - Technicien qualifié en éthylomètre - DataMaster DMT-C

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et juridiques et de développer des techniques professionnelles lors de l'utilisation de cet éthylomètre.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être recommandé et autorisé par le directeur de son organisation.

Particularité(s)

Avant le début de la formation, l'étudiant doit compléter obligatoirement les sections 1, 4 et 5 du cahier questionnaire qui lui sera transmis lors de son inscription.

L'étudiant ne sera formé que sur l'éthylomètre DataMaster DMT-C. Il sera désigné comme technicien qualifié sur cet appareil et recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

L'étudiant doit être requalifié aux 5 ans.

Durant sa formation, l'étudiant se verra attribuer un accès à l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Lois physiques, pharmacologie et physiologie de l'alcool — Prélèvement de l'échantillon d'haleine — Situations particulières — Interprétation des mesures et calculs dans l'analyse de l'haleine — Extrapolation du rôle de l'alcool lié à la capacité de conduire affaiblie — Description du fonctionnement de l'éthylomètre — Préparation de l'éthylomètre — Tests avec le prévenu — Interprétation des résultats obtenus — Traitement des formulaires et des rapports requis — Témoignage à la cour — Évaluation de son utilisation de l'éthylomètre

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 362 \$	2 146 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > TQE - DataMaster DMT-C Requalification [209-313-23]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

209-205-08 - Physical Coordination Tests

Course duration	24 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	6

Competencies or Objectives

To enable students to administer the physical coordination tests in order to identify signs of impaired driving.

Prerequisite(s)

None

Exigence(s)

- > Must be a peace officer .

Particularity

Content

Performance of the “Horizontal Gaze Nystagmus” Test — Performance of the “Walk-and-Turn” Test — Performance of the “One-Leg Stand” Test — Drafting forms — Administration of the physical coordination tests according to the Highway Safety Code and the Criminal Code — Powers and duties of the peace officer with respect to impaired driving — Summary of signs related to the different drug categories

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Additional information

Successful

completion of this course is required to register for:

- > *Physical Coordination Tests – Refresher* [209-112-19]
- > *Investigation and Powers and Duties of a Peace Officer with Respect to Impaired Driving - Update - Instructor* [209-710-18]
- > *Evaluating Officer* [209-310-10]
- > *Physical Coordination Tests – Instructor* [209-708-11]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

13 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

209-205-08 - Épreuves de coordination des mouvements

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'exécuter les épreuves de coordination des mouvements dans le but de relever des indices de capacité de conduire affaiblie.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Contenu

Exécution du test du « nystagmus du regard horizontal » — Exécution du test de « Marcher et se retourner » — Exécution du test « Se tenir sur un pied » — Rédaction de formulaires — Application des épreuves de coordination des mouvements en référence au Code de la sécurité routière et au Code criminel — Pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie — Sommaire des signes liés aux différentes catégories de drogues

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > Mise à jour: épreuves de coordination des mouvements [209-112-19]
- > Mise à jour de l'enquête et des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie - L'instructeur [209-710-18]
- > Agent évaluateur [209-310-10]
- > Épreuves de coordination des mouvements - L'instructeur [209-708-11]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

14 juillet 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

209-310-10 - Evaluating Officer

Course duration	80 h
Classwork	20 h (approx.)
Mandatory work after class*	25 h
Number of places	12

* Please note that the 25 hours of compulsory work outside of class are in fact study hours.

Competencies or Objectives

To enable students to acquire the theoretical and practical knowledge necessary to evaluate an impaired person according to the International Association of Chiefs of Police (IACP) standards in order to render an opinion on the identified category or categories of drugs used.

Prerequisite(s)

- > Physical Coordination Tests [209-205-08]

Exigence(s)

- > Must be a peace officer .

Particularity

The theoretical course (80 h) is conducted at ENPQ. It is followed by the practical course [209-312-11], which is a requirement for certification as an evaluating officer (or drug recognition expert).

Students who fail the practical evaluation of the physical coordination tests at the end of the first week of the theoretical course will not be able to continue their training.

Students who fail the comprehensive final knowledge examination may be retested once. The retest must be completed no later than four weeks after the completion of the theoretical training.

Students must complete both theoretical and practical courses within a six-month period.

Content

Drugs in society and in vehicle operation — Physical coordination tests and evaluating officer procedures — Signs and symptoms related to drug categories — Notions on alcohol — Physiology and drugs — The seven drug categories — Drug combinations — Drafting of the forms — Case preparation and court testimony

Rate per student 2024-2025

The training fees are included in the Evaluating Officer - Practical [209-312-11] course, so please refer to it for further details. It should be noted that this course is a prerequisite to the practical course.

This course is funded by the MSP through the Cannabis Project, provided that it is completed by March 31, 2025.

Additional information**Successful completion of this course is required to register for:**

- > <evaluating officer="" -="" instructor <="" i=""> [209-701-20]</evaluating>
- > Evaluating Officer Information Day[209-107-11]
- > Evaluating Officer – Requalification [209-311-10]
- > Evaluating Officer – Practical [209-312-11]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

13 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

209-310-10 - Agent évaluateur

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	20 h (approx.)
Travaux obligatoires hors classe*	25 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

* Prenez note que les 25 h de travaux obligatoires hors classe sont en fait des heures d'étude.

Compétences ou objectifs

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques afin d'évaluer une personne intoxiquée selon les normes de l'association internationale des chefs de police (AIPC) afin de rendre une opinion sur l'identification de la ou des catégories de drogues consommées.

Préalable(s)

- > *Épreuves de coordination des mouvements* [209-205-08]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

La formation théorique (80 h) qui est donnée à l'École est suivie d'une formation pratique [209-312-11] qui est requise pour que l'étudiant obtienne l'accréditation comme agent évaluateur. L'étudiant qui n'aura pas obtenu un résultat satisfaisant à l'évaluation pratique sur les épreuves de coordination des mouvements à la fin de la première semaine de la formation théorique ne pourra poursuivre la formation.

Lors d'un échec à l'examen théorique final, l'étudiant aura la possibilité d'effectuer une reprise. Cette reprise devra s'effectuer au plus tard quatre semaines après la fin du cours théorique.

Le candidat devra terminer les formations théorique et pratique à l'intérieur d'une période de six (6) mois.

Contenu

Les drogues dans la société et dans la conduite d'un véhicule — Les épreuves de coordination des mouvements et la procédure de l'agent évaluateur — Les signes et les symptômes reliés aux différentes catégories de drogues — Notions sur l'alcool — La physiologie et les drogues — Les sept catégories de drogues — Les combinaisons de drogues — La rédaction des formulaires — La préparation des causes pour la cour et le témoignage devant les tribunaux

Tarif par étudiant 2024-2025

Les frais de formation sont inclus dans *Agent évaluateur - Pratique* [209-312-11], bien vouloir vous y référer. Prenez note que cette formation est préalable à la formation pratique.

Cette formation est subventionnée par le MSP via le Chantier cannabis si terminé au plus tard le 31 mars 2025

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Agent évaluateur - L'instructeur* [209-701-20]
- > *Journée d'information - Agent évaluateur* [209-107-11]

- > *Agent évaluateur - Requalification* [209-311-10]
- > *Agent évaluateur - Pratique* [209-312-11]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
22 février 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Home](#) > [OUR COURSES](#) > [Course](#)

Course

209-311-10 - Evaluating Officer - Requalification

Course duration	4 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	4

Competencies or Objectives

To enable students to maintain their competence as evaluating officers (also known as DRE), and to update their knowledge and work methods to detect and identify drugs based on signs observed in an individual.

Prerequisite(s)

- > Drug Evaluation and Classification - Evaluating Officer [209-310-08] or Evaluating Officer [209-310-10] or have successfully completed the Drug Evaluation and Classification Program-approved DRE training

Exigence(s)

- > Must be a peace officer.

Particularity

According to the international standards of the Drug Evaluation and Classification (DEC) Program, evaluating officers must renew their certification every two years. At the beginning of the requalification course, they must provide an updated curriculum vitae and an evaluation-rolling log to the provincial DEC Program coordinator. To meet the DEC Program training standards, candidates registering for this course must have previously completed a minimum of three evaluations on intoxicated subjects, validated by an accredited instructor. In addition, candidates must have completed an eight-hour recertification training course. This training can be divided into two sessions of at least four hours each that must comply with the standards of the International Association of Chiefs of Police (IACP).

* If candidates have not completed a minimum of three evaluations, they must inform the registrar upon registration.

The requalification must be completed three to six months before the expiration date indicated on the card.

Content

Powers and duties with respect to impaired driving — Conducting an evaluation — Interpretation of the results — Preparation of a file to institute legal proceedings

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Nonparticipant ²
Training fees	\$ 616	\$ 997

In the event that a minimum of three evaluations have not been completed, an additional fee of \$429 will be applied for each missing evaluation for a candidate from a participating organization¹. For a candidate from a non-participating organization², the fee will be \$720.

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

²Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

[Click here for accommodation and food service](#)

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

13 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

209-311-10 - Agent évaluateur - Requalification

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de maintenir sa compétence à titre d'agent évaluateur et d'actualiser ses connaissances et sa méthode de travail dans le dépistage et l'identification des drogues à partir des signes observables chez un individu.

Préalable(s)

- > *Évaluation et classification des drogues - L'agent évaluateur* [209-310-08] ou *Agent évaluateur* [209-310-10] ou avoir réussi la formation d'agent évaluateur reconnue par le programme d'évaluation et de classification des drogues.

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Selon les normes internationales du programme d'évaluation et de classification des drogues, l'agent évaluateur doit se requalifier tous les 2 ans. À son arrivée au cours, il devra remettre au coordonnateur du programme provincial son curriculum vitae et son registre des évaluations à jour lors de cette requalification. Afin de respecter les normes de formation du PECD, le candidat qui s'inscrit à cette formation doit avoir préalablement effectué un minimum de 3 évaluations sur des sujets intoxiqués validées par un instructeur accrédité. Enfin, le candidat devra avoir suivi une formation de 8 heures en relation avec le renouvellement de la certification. Cette formation peut être divisée en 2 séances d'au moins 4 heures chacune et conformes aux normes de l'Association internationale des chefs de police (AICP).

*Si le candidat n'a pas effectué un minimum de 3 évaluations, il devra en aviser le registrariat lors de l'inscription.

La requalification doit être effectuée de 3 à 6 mois avant la date d'expiration de la carte.

Contenu

Les pouvoirs et devoirs en matière de capacité de conduire affaiblie — La réalisation d'une évaluation — L'interprétation des résultats — La préparation d'un dossier en vue d'entreprendre des procédures judiciaires

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	616 \$	997 \$

Pour un candidat qui n'a pas effectué un minimum de trois évaluations, des frais additionnels de 429 \$ par évaluation manquante s'appliqueront pour une organisation participante¹. Ces frais seront de 720 \$ pour une organisation non participante².

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

14 août 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

209-312-11 - Evaluating Officer - Practical

Course duration	40 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	10 h
Number of places	12

Competencies or Objectives

To verify whether evaluating officers have maintained optimal theoretical and practical knowledge of drug detection and identification in an intoxicated person. To perform evaluations as an evaluating officer on intoxicated subjects and professional actors in accordance with the standards of the International Association of Chiefs of Police (IACP), and be able to render an opinion on the identified category or categories of drugs used.

Prerequisite(s)

- > *Evaluating Officer* [209-310-10]

Exigence(s)

- > Must be a peace officer .

Particularity

Part of the practical training takes place at external resource facilities in Montreal where students are exposed to a diverse clientele of intoxicated individuals. Start and end times may vary. If there is a shortage of intoxicated subjects available for the practical training, the DEC Program allows evaluations to be conducted with professional actors under certain conditions. This part of the practical training follows the one given in Montreal and takes place at ENPQ.

During the week, students must complete an eight-hour final knowledge examination. Failure to pass this examination will result in the inability to continue training, and the need to repeat both the *Evaluating Officer* [209-310-10] and *Evaluating Officer-Practical* [209-312-11] courses.

Students who meet the requirements of this course will be designated as drug recognition experts and will receive a certification card issued by the IACP. This card will be valid for two years. Requalification must be completed three to six months before the expiration date indicated on the card.

Please note that for the training taking place in Montreal, organizations are responsible for covering accommodation and meal expenses. If part of the practical training takes place at ENPQ, organizations will be billed for accommodation costs at the applicable rate.

The training cost includes the cost of the *Evaluating Officer* [209-310-10] course.

Content

Powers and duties with respect to impaired driving— Conducting an evaluation — Interpretation of the results — Preparation of a file to institute legal proceedings.

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Nonparticipat ²
Training costs	\$ 10 529	On request

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

[Click here for accommodation and food service](#)

³It is the responsibility of each organization to arrange accommodation and cover the costs of meals and accommodation for their members undergoing field certification.

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

13 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

209-312-11 - Agent évaluateur - Pratique

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	10 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Vérifier que l'agent évaluateur a maintenu à un niveau optimal les connaissances théoriques et pratiques sur le dépistage et l'identification des drogues chez une personne. Réaliser des interventions à titre d'agent évaluateur avec des personnes intoxiquées et avec des comédiens professionnels selon les normes de l'Association internationale des chefs de police (AICP) ainsi qu'être en mesure de formuler une opinion sur l'identification de la ou des catégories de drogues consommées.

Préalable(s)

- > *Agent évaluateur* [209-310-10]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Une partie de la formation pratique est donnée dans les locaux de ressources externes à Montréal. Les étudiants sont amenés à être confrontés à une clientèle diversifiée de personnes intoxiquées. Les heures de début et de fin peuvent varier. S'il manque des sujets intoxiqués lors de la formation pratique, le programme international PECD prévoit que, sous certaines conditions, la participation de comédiens professionnels est permise afin de procéder à une évaluation. Cette partie de formation pratique suit celle diffusée à Montréal et se déroule à l'École.

Durant la semaine, un examen final des connaissances d'une durée de 8 heures aura lieu. En cas d'échec de cet examen, l'étudiant ne pourra poursuivre la formation. Il devra reprendre les formations *Agent évaluateur* [209-310-10] et *Agent évaluateur pratique* [209-312-11].

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours sera désigné comme agent évaluateur expert en reconnaissance de drogues et recevra une carte de qualification de l'AICP valide pour une période de 2 ans. La requalification doit être effectuée de 3 à 6 mois avant la date d'expiration de la carte.

Prenez note que pour la formation diffusée à Montréal, les frais d'hébergement et de repas sont sous la responsabilité et au frais des organisations. Advenant qu'une partie de la formation pratique soit diffusée à l'ENPQ, des frais d'hébergement seront facturés aux organisations selon le tarif applicable.

Les frais de cette formation incluent les frais de la formation *Agent évaluateur* [209-310-10].

Contenu

Pouvoirs et devoirs en matière de capacité de conduire affaiblie — Réalisation d'une évaluation — Interprétation des résultats — Préparation d'un dossier en vue d'entreprendre des procédures judiciaires

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	10 529 \$	Sur demande

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ L'hébergement et les repas pour l'agrément terrain sont sous la responsabilité et aux frais des organisations.

Cette formation est subventionnée par le MSP via le Chantier cannabis si terminé au plus tard le 31 mars 2025

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

14 août 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

209-313-23 - DataMaster DMT-C - The Qualified Technician- Requalification

Course duration	8 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	9

Competencies or Objectives

To enable qualified technicians to maintain their competence, and update their knowledge and work methods in the use of the DataMaster DMT-C.

Prerequisite(s)

- > DataMaster DMT-C - Qualified Technician [209-204-18] or DataMaster DMT-C – Specific Concepts [209-206-10] or DataMaster DMT-C - Qualified Technician – Requalification [209-207-18]

Exigence(s)

- > Must be a peace officer.
- > Must be a qualified technician on the DataMaster DMT-C.

Particularity

Students who meet the requirements of this course will be issued a qualification card valid for five years.

Students must be requalified every 5 years.

Students are required to bring the latest documentation available on the digital learning environment (Moodle) to this course.

Important

The qualification of qualified technicians expires on December 31 of the fifth year after it is issued. Qualified technicians who do not renew their qualification card or who fail their requalification will have their designation revoked on this instrument (see section 20 of the *Politique à l'égard de la désignation des techniciens qualifiés en éthylomètre* [Policy on the Designation of Qualified Technicians to Operate an Approved Instrument], updated on February 9, 2020).

Students must know their username and password to access the competency maintenance tool on Moodle.

Content

Functioning of the DataMaster DMT-C – Preparation of the DataMaster DMT-C – Conducting tests with a subject- Interpretation of the results- Processing the required forms and reports

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Not participate ²
--	--------------------------	------------------------------

Training costs	448 \$	719 \$
-----------------------	---------------	---------------

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

Clic on it for accommodation and food service

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

26 August 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

209-313-23 - Technicien qualifié en éthylomètre - DataMaster DMT-C - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	9
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre le maintien de la compétence des techniciens qualifiés en éthylomètre et actualiser leurs connaissances et leurs méthodes de travail en ce qui a trait à l'utilisation du DataMaster DMT-C.

Préalable(s)

- > TQE - DataMaster DMT-C [209-204-18] ou DataMaster DMT-C - Notions spécifiques [209-206-10] ou Technicien qualifié en éthylomètre - DataMaster DMT-C - Requalification [209-207-18]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Être technicien qualifié en éthylomètre sur l'appareil DataMaster DMT-C.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de cinq ans.

L'étudiant doit être requalifié aux 5 ans.

L'étudiant doit se présenter à ce cours avec la documentation à jour qui est disponible sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Le fonctionnement de l'éthylomètre — La préparation de l'éthylomètre — La réalisation des tests avec le prévenu — L'interprétation des résultats obtenus — Le traitement des formulaires et des rapports requis

Important

La qualification du technicien qualifié se termine le 31 décembre suivant le 5^e anniversaire de sa délivrance. Le technicien qualifié qui ne renouvelle pas sa carte de qualification ou échoue sa requalification verra sa désignation sur cet appareil révoquée (voir l'article 20 de la politique à l'égard de la désignation des techniciens qualifiés en éthylomètre, mise à jour le 9 février 2020).

L'étudiant doit se présenter à la formation avec la documentation à jour et connaître son code d'identifiant ainsi que son mot de passe pour accéder à l'outil de maintien de compétence Moodle.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	448 \$	719 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

209-701-20 - Agent évaluateur - L'instructeur

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	8 h
Nombre de places	3
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir comme instructeur auprès d'agents évaluateurs afin de valider une évaluation dans un contexte opérationnel. Permettre à l'étudiant d'animer des séances de formation en appliquant les principes et les méthodes pédagogiques préconisés par le programme.

Préalable(s)

- > Agent évaluateur [209-310-10]
- > Agent évaluateur-Requalification [209-311-10] (si requis)

Exigence(s)

- > Être agent évaluateur dûment certifié et avoir maintenu un niveau optimal de compétence en la matière.

Particularité(s)

La formation théorique de 32 h inclut la diffusion de 2 h de formation à l'École et est complétée par une formation pratique à Montréal.

Le candidat devra terminer la formation pratique dans les meilleurs délais.

Contenu

Interprétation — Enseignement aux adultes — Validation des dossiers d'agent évaluateur — Superviser l'évaluation d'un agent évaluateur auprès d'une personne intoxiquée

Tarif par étudiant 2024-2025

La tarification sera établie sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 octobre 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

209-706-20 - Alco-Sensor FST - L'instructeur

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives de l'ENPQ dans le cadre de séances de formation destinées à assurer le maintien et l'enrichissement des compétences des patrouilleurs de son organisation, relativement à l'utilisation de l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST et de son étalonnage.

Préalable(s)

- > *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]
- > *Alco-Sensor FST* [209-105-13] et *Alco-Sensor FST - Le technicien en étalonnage* [209-106-13]
- > *Technicien qualifié en éthylomètre TQE* [209-204-18] ou *DataMaster DMT-C Notions spécifiques* [209-206-10]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Être technicien qualifié en éthylomètre.

Particularité(s)

À son arrivée, un test de connaissances et de compétences de l'Alco-Sensor FST et de son étalonnage sera administré à l'étudiant. Advenant un échec à ce test, l'étudiant devra quitter le cours et reprendre le cours en entier.

Durant sa formation, l'étudiant se verra attribuer un accès sur l'environnement d'apprentissage numérique (Moodle).

L'évaluation de l'étudiant comporte les items suivants :

- planification d'une animation du cours [209-105-13] (partie 1 – jour 2);
- animation d'une portion d'une activité du cours [209-105-13] (partie 2 – jour 2);
- évaluation des performances d'un technicien en l'étalonnage Alco-Sensor FST et de ses compétences à étalonner l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST (partie 3 – jour 2).

Il est fortement suggéré que l'étudiant se prépare à suivre ce cours en révisant les formations *Alco-Sensor FST* [209-105-13] et *Alco-Sensor FST – Le technicien en étalonnage* [209-106-13].

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

Contenu

Rôle de l'instructeur selon la directive sur la qualification des personnes reconnues par l'ENPQ – Contenu de la formation [209-105-13] – Contenu de la formation [209-106-13] – Trousse de l'instructeur (section de la trousse, planification et animation des activités du guide pédagogique)

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	655 \$	1 204 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Alco-Sensor FST - L'instructeur - Requalification* [209-707-20]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

209-707-20 - Alco-Sensor - FST - L'instructeur- Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Préalable(s)

- *Alco-Sensor FST - L'instructeur* [209-706-20]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en éthylomètre.

Particularité(s)

Afin de pouvoir se présenter à la formation, l'étudiant doit réussir un test de connaissances en ligne sur l'utilisation de l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST et son étalonnage.

Advenant un échec à ce test, l'étudiant ne pourra pas se présenter à sa requalification. En outre, son titre d'instructeur pour cet appareil est suspendu à partir de ce moment. Cependant, il aura droit à une reprise lors d'une formation ultérieure, prévue au calendrier de l'École. Dans l'éventualité d'un échec à la reprise, il devra reprendre la formation *Alco-Sensor FST - L'instructeur* [209-706-20] en entier.

L'étudiant doit se préparer à suivre cette formation en révisant les trousse de l'instructeur des formations *Alco-Sensor FST* [209-105-13] et *Alco-Sensor FST - Le technicien en étalonnage* [209-106-13] et ses notions pédagogiques en lien avec son travail d'instructeur.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

Contenu

Animation d'une activité d'enseignement — Apprentissage à partir des trousse de l'instructeur — Rôle et responsabilités de l'instructeur (selon la directive sur la qualification des instructeurs et des moniteurs reconnus par l'ENPQ pour œuvrer dans leur organisation) — Trousse de l'instructeur (section de la trousse, planification et animation des activités du guide pédagogique)

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	327 \$	591 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

209-708-20 - Épreuves de coordination des mouvements - L'instructeur

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives de l'ENPQ dans le cadre de séances de formation destinées à assurer le maintien et l'enrichissement des compétences des patrouilleurs de son organisation, relativement à l'administration des épreuves de coordination des mouvements.

Préalable(s)

- *Épreuves de coordination des mouvements* [209-205-08]
- *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Même si cela n'est pas un préalable à cette formation, il est recommandé que l'étudiant soit technicien qualifié en éthylomètre.

Durant sa formation, l'étudiant se verra attribuer un accès à l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

L'évaluation de l'étudiant comporte 3 parties :

- à son arrivée à la formation, un test sur les pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie (partie 1 - jour 1);
- l'animation d'une séquence d'activité du cours [209-205-08] (partie 2 - jour 3);
- l'évaluation des performances d'un patrouilleur (partie 3 - jour 3).

La réussite de ce cours est conditionnelle à la réussite des 3 parties, sans exception. En cas d'échec à l'une ou à l'autre de ces parties, l'étudiant devra reprendre le cours en entier.

Advenant un échec au test sur les pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix, l'étudiant devra quitter le cours. Il est donc fortement suggéré que l'étudiant se prépare à suivre ce cours en révisant préalablement les pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

Contenu

Rôle de l'instructeur selon la Directive sur la qualification des personnes reconnues par l'ENPQ — Contenus de la formation 209-205-08 à donner aux patrouilleurs (pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie, épreuves de coordination des mouvements) — Trousse de l'instructeur (sections de la trousse, planification et animation des activités du guide pédagogique, évaluation des performances et des apprentissages des patrouilleurs)

Tarif par étudiant 2024-2025

Gratuit pour les corps de police québécois et les corps de police autochtone. Cette formation est subventionnée par le MSP via le Chantier cannabis si terminé au plus tard le 31 mars 2025.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
16 juillet 2024



Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

209-709-20 - Épreuves de coordination des mouvements - L'instructeur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques. Assurer l'actualisation des compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des agents de la paix dans l'administration des épreuves de coordination des mouvements.

Préalable(s)

- > Épreuves de coordination des mouvements - Le moniteur [209-608-08] ou Épreuves de coordination des mouvements - L'instructeur [209-708-20]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

L'étudiant qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Il devra également consulter l'outil de maintien des compétences pour conserver ses connaissances à un niveau optimal.

Contenu

Rappel sur l'administration des épreuves de coordination des mouvements — Mise à jour des connaissances des pouvoirs et devoirs en matière d'épreuves de coordination des mouvements — Évaluation des performances et des apprentissages des patrouilleurs

Tarif par étudiant 2024-2025

Gratuit pour les corps de police québécois et les corps de police autochtone. Cette formation est subventionnée par le MSP via le Chantier cannabis si terminé au plus tard le 31 mars 2025.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juillet 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

210-103-24 - Cadre légal lié à la patrouille nautique - Bloc 1

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux préalables en ligne (non inclus dans la durée du cours)	30 min
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	10
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de s'approprier les lois et règlements associés à la patrouille nautique.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Il est à noter que les documents mentionnés sont recommandés pour la formation *Cadre légal lié à la patrouille nautique – Bloc 1* [210-103-24] mais seront obligatoires pour la formation *Patrouille nautique – Bloc 2* [210-303-18].

- > Être policier.
- > Détenir sa carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP) pour un bateau ne dépassant pas 8 mètres. Voir la fiche **TP15111F de Transports Canada** pour les restrictions applicables quant au lieu de navigation.
- > Détenir son certificat de formation de conducteur de petits bâtiments (CFCPB) connu sous le terme SVOP en anglais pour un bateau de plus de 8 mètres avec une jauge brute d'au plus 5 tonnes. Voir la fiche **TP15111F de Transports Canada** pour les restrictions applicables quant au lieu de navigation.
- > Détenir son certificat de Capitaine avec restrictions (JB < 60) pour un bateau de plus de 5 tonnes. Voir la fiche **TP15111F de Transports Canada** pour les restrictions applicables quant au lieu de navigation. Également, formation aux premiers soins maritimes de base et le FUM A1.
- > Détenir son certificat SDV-BS (Sécurité de base des petits bâtiments de navigation intérieure autres que les embarcations de plaisance) connu sous le terme FUM A3. Ce certificat est obligatoire avec le certificat de formation de conducteur de petits bâtiments.
- > Détenir un certificat valide de Secourisme élémentaire en mer ou tout autre certificat valide de formation en secourisme général d'une durée de 16 heures pour la carte de conducteur d'embarcation de plaisance ou le certificat de formation de conducteur de petits bâtiments. Minimale, une personne par bateau doit être en possession d'un tel certificat.
- > Détenir son certificat d'opérateur restreint avec endossement ASN (VHF) pour tout patrouilleur oeuvrant à bord d'un bateau et qui utilise un tel équipement.

Particularité(s)

L'étudiant doit préalablement compléter en ligne le test préparatoire de 30 min, comportant 20 questions, sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

À noter que les participants qui n'auront pas obtenu la carte de conducteur d'embarcation de plaisance et le certificat d'opérateur restreint avec endossement ASN (VHF), auront de la difficulté à répondre à certaines questions.

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Connaître ses pouvoirs et devoirs selon le champ de compétence permis par la loi de 2001 sur la marine marchande du Canada — Utiliser les documents légaux — Connaître et appliquer les lois et règlements relatifs à la sécurité nautique — Remplir les différents formulaires — Être en mesure de lire une carte marine et d'en utiliser les coordonnées

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
--	--------------------------	------------------------------

Frais de formation	467 \$	711 \$
---------------------------	---------------	---------------

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Patrouille nautique - Bloc 2* [210-303-18]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

210-201-08 - Patrouille à bicyclette



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	21 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les habiletés lui permettant d'utiliser efficacement la bicyclette comme moyen de patrouille.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant doit posséder des aptitudes de conduite d'une bicyclette. L'étudiant doit fournir sa bicyclette adaptée pour la route et hors route avec suspension avant et pneus larges, le support pour le transport ainsi que les équipements et le matériel appropriés.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Équipements et habillement nécessaires pour la patrouille à bicyclette — Notions d'ajustement — Techniques de patrouille (interception de piétons, de bicyclettes et d'automobiles) — Parcours sur piste — Parcours aérobiques — Parcours hors route — Poursuites et manœuvres défensives — Exercices pratiques

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	765 \$	1 203 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

210-203-06 - Act respecting off-highway vehicles

Course duration	8 h
Work in class	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	12
Number of groups planned	To be confirmed

Competencies or Objectives

To enable students to become familiar with the different elements of the Act Respecting Off-Highway Vehicles and applicable regulations in accordance with the Highway Safety Code.

Prerequisite(s)

None

Requirements

- > Must be a peace officer.

Particularity

Each student must have a laptop (workstation) to attend the course.

The pedagogical material of this course is available in the digital learning environment (Moodle).

Content

Recognizing and applying the powers and duties permitted by law according to one's field of jurisdiction — Utilizing the legal documents — Knowing and enforcing the Act Respecting Off-Highway Vehicles, the applicable regulations and the Highway Safety Code — Knowing the traffic and signs regulations — Knowing the regulations pertaining to users — Drafting reports

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Not participate ²
Training costs	255 \$	392 \$

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

Click on it for accommodation and food service

Last update

26 August 2024

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

210-203-06 - Loi sur les véhicules hors route

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de s'approprier les différents éléments de la Loi sur les véhicules hors route et de ses règlements d'application en conformité avec le Code de la sécurité routière.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant devra obligatoirement disposer d'un ordinateur portable (poste de travail) pour assister à la formation.

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Reconnaître et appliquer les pouvoirs et devoirs selon son champ de compétence permis par les lois — Utiliser les documents légaux — Connaître et appliquer la Loi sur les véhicules hors route, les règlements applicables et le Code de la sécurité routière — Connaître les règles de circulation et de signalisation — Connaître les règles relatives aux utilisateurs — Remplir les rapports

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	255 \$	392 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Patrouille à motoquad* [210-301-06]
- > *Patrouille à motoneige* [210-302-06]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
16 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Home](#) > [OUR COURSES](#) > [Course](#)

Course

210-301-06 - Quad Patrol

Course duration	24 h
Mandatory work after class	3 h
Number of places	8
Number of groups planned	To be confirmed

Competencies or Objectives

To enable students to patrol effectively on a quad and to develop the specific behaviours and skills necessary to intervene appropriately within the context of their duties.

Prerequisite(s)

- > [Act Respecting Off-Highway Vehicles \[210-203-06\]](#)

Requirement(s)

- > Must be a police officer

Particularity

The course material is available in the digital learning environment (Moodle).

The organization must ensure that all vehicles used to transport quads comply with the Highway Safety Code standards, including tow mirrors, the trailer fastening system and the quad securement systems.

During this course, participants must leave ENPQ and/or campus in uniform.

This course requires a certain amount of physical exertion. It is strongly recommended that the organization assess the student's health and fitness using the Physical Activity Readiness Questionnaire (PAR-Q).

Risk Acceptance

From the time of reservation, registration and until the end of training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the inherent risks. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no longer sufficient for the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if it has reason to believe that the student's health and fitness are not adequate; ENPQ will inform the organization accordingly.

Content

Planning a quad patrol — Preparing and checking material — Transporting a quad safely — Using hand signals correctly — Performing safe driving manoeuvres — Using troubleshooting techniques — Intervening during routine, planned and at risk situations

Rate per student 2024-2025

Training fees	Participant ¹	Non-participant ²
	\$1,525	\$2,430
Lodging (room and board, single occupancy, taxes not included)		
Preferred daily rate with 3 meals	\$282	
Regular daily rate with 3 meals		\$384
TOTAL	\$1,807	\$2,814

Last update
12 July 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

210-301-06 - Patrouille à motoquad

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de patrouiller efficacement à motoquad et développer des comportements et des habiletés particulières pour intervenir adéquatement dans le cadre de ses fonctions.

Préalable(s)

- > *Loi sur les véhicules hors route* [210-203-06]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

L'organisation doit fournir l'ensemble des véhicules servant au transport et les motoquads.

L'organisation doit s'assurer que l'ensemble des véhicules servant au transport des motoquads soit conforme aux normes du Code de la sécurité routière notamment les rétroviseurs de remorquage, le système d'attache de la remorque et les systèmes d'arrimage pour les motoquads transportés.

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Planifier sa patrouille à motoquad — Préparer et vérifier le matériel — Réaliser sécuritairement le transport d'un motoquad — Utiliser correctement des gestes et signaux — Exécuter des manœuvres de conduite sécuritaire — Utiliser des techniques de dépannage — Intervenir lors de situations courantes, planifiées et à risque

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 948 \$	3 090 \$

1 Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

2 Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

13 mai 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

210-302-06 - Snowmobile Patrol



You will find this icon in list of courses below. It represents the credits offered in a course.

Course duration	24 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	3 h
Number of places	8

Competencies or Objectives

To enable students to patrol efficiently on a snowmobile and develop specific behaviours and skills necessary to intervene appropriately in the course of their duties.

Prerequisite(s)

- > Act Respecting Off-Highway Vehicles [210-203-06]

Exigence(s)

- > Must be a peace officer .

Particularity

The course material is available in the digital learning environment (Moodle).

The organization is responsible for providing snowmobiles and all transportation vehicles.

The organization must ensure that all vehicles used to transport snowmobiles comply with the standards of the Highway Safety Code, including tow mirrors, the trailer fastening system and the snowmobile securement systems.

The course will take place at the Marineau Hotel in Mattawin. The organizations are responsible for covering accommodation and meal expenses.

This course requires a certain amount of physical exertion. It is strongly recommended that the organization assess the student's health and fitness using the [Physical Activity Readiness Questionnaire \(PAR-Q\)](#).  Ce lien ouvre un site externe dans une nouvelle fenêtre..[LN1]

Risk acceptance

From the time of reservation, registration and until the end of training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the inherent risks. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no longer sufficient for the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if it has reason to believe that the student's health and fitness are not adequate; ENPQ will inform the organization accordingly.

Content

Snowmobile patrol planning — Preparing and checking material — Transporting a snowmobile safely — Using hand signals appropriately — Performing safe riding manoeuvres — Using repair techniques — Intervening during routine, planned and high-risk situations

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 956 \$	3 105 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

L'École nationale de police du Québec réservera un bloc de chambres pour les participants, mais sera aux frais de l'organisation.

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

14 August 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

210-302-06 - Patrouille à motoneige



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de patrouiller efficacement à motoneige et développer des comportements et des habiletés particulières pour intervenir adéquatement dans le cadre de ses fonctions.

Préalable(s)

- > *Loi sur les véhicules hors route* [210-203-06]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

L'organisation doit fournir l'ensemble des véhicules servant au transport et les motoneiges.

L'organisation doit s'assurer que l'ensemble des véhicules servant au transport des motoneiges soit conforme aux normes du Code de la sécurité routière notamment les rétroviseurs de remorquage, le système d'attache de la remorque et les systèmes d'arrimage pour les motoneiges transportées.

La formation se déroulera à Mattawin à l'hôtel Marineau, les frais d'hébergement et les repas sont sous la responsabilité et aux frais des organisations.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Planifier sa patrouille à motoneige — Préparer et vérifier le matériel — Réaliser sécuritairement le transport d'une motoneige — Utiliser correctement des gestes et signaux — Exécuter des manœuvres de conduite sécuritaire — Utiliser des techniques de dépannage — Intervenir lors de situations courantes, planifiées et à risque

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 956 \$	3 105 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

L'École nationale de police du Québec réservera un bloc de chambres pour les participants, mais sera aux frais de l'organisation.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

210-303-18 - Patrouille nautique - Bloc 2

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant qui effectue de la patrouille nautique de développer des comportements et des habiletés particulières pour intervenir adéquatement dans le cadre de ses fonctions.

Préalable(s)

- > *Cadre légal lié à la patrouille nautique - Bloc 1* [210-202-18] ou *Cadre légal lié à la patrouille nautique - Bloc 1* [210-103-24]
- > *Conduire un véhicule tirant une remorque* [201-102-19] ou *Conduire un véhicule tirant une remorque exigeant un permis ou une ronde de sécurité* [201-103-19]

Exigence(s)

- > Être policier.
- > Savoir nager.
- > Détenir sa carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP) pour un bateau ne dépassant pas 8 mètres. Voir la fiche **TP15111F de Transports Canada** pour les restrictions applicables quant au lieu de navigation.
- > Détenir son certificat de formation de conducteur de petits bâtiments (CFCPB) connu sous le terme SVOP en anglais pour un bateau de plus de 8 mètres avec une jauge brute d'au plus 5 tonnes. Voir la fiche **TP15111F de Transports Canada** pour les restrictions applicables quant au lieu de navigation.
- > Détenir son certificat de Capitaine avec restrictions (JB < 60) pour un bateau de plus de 5 tonnes. Voir la fiche **TP15111F de Transports Canada** pour les restrictions applicables quant au lieu de navigation. Également, formation aux premiers soins maritimes de base et le FUM A1.
- > Détenir son certificat SDV-BS (Sécurité de base des petits bâtiments de navigation intérieure autres que les embarcations de plaisance) connu sous le terme FUM A3. Ce certificat est obligatoire avec le certificat de formation de conducteur de petits bâtiments.
- > Détenir un certificat valide de Secourisme élémentaire en mer ou tout autre certificat valide de formation en secourisme général d'une durée de 16 heures pour la carte de conducteur d'embarcation de plaisance ou le certificat de formation de conducteur de petits bâtiments. Minimale, une personne par bateau doit être en possession d'un tel certificat.
- > Détenir son certificat d'opérateur restreint avec endossement ASN (VHF) pour tout patrouilleur oeuvrant à bord d'un bateau et qui utilise un tel équipement.

Pour une formation optimale, veuillez-vous conformer aux demandes suivantes :

- > Fournir un appareil de détection approuvé (ADA) et un cinémomètre de type Doppler ou Laser, en priorisant le type d'appareil utilisé dans votre organisation, par deux candidats.
- > Les policiers doivent se conformer aux exigences prévues dans le « document de référence pour le conducteur d'un véhicule tirant une remorque » disponible sur l'environnement d'apprentissage numérique (Moodle).

Particularité(s)

L'organisation policière doit fournir les véhicules et un bateau de police ou prendre entente avec un autre service de police puisque cette formation requiert un bateau pour deux (2) étudiants. De plus, l'organisation doit s'assurer que le bateau possède tous les équipements requis selon la partie 5 du *Règlement sur les petits bâtiments* (DORS / 2010-91) et que l'embarcation est fonctionnelle. Également, un porte-document étanche doit contenir tous les documents requis pour la patrouille, éléments énumérés lors de la formation *Cadre légal lié à la patrouille nautique – Bloc 1* [210-302-18]. Cette formation se donne minimalement à 2 embarcations, afin de procéder notamment aux manœuvres d'interception et

d'abordage. Le matériel pédagogique de cette formation est accessible sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant devra fournir son questionnaire sur l'aptitude physique (Q-AAP) dûment rempli.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Effectuer les préparatifs pour la patrouille nautique — Conduire de façon appropriée un camion relié à une remorque à bateau — Piloter un bateau de police — Procéder aux diverses manœuvres de matelotage — Intercepter un bateau — Remorquer un bateau — Effectuer des sauvetages

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	3 310 \$	5 258 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier. Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

13 mai 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

211-101-13 - Sonomètre

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'exécuter des interventions relatives à la problématique des systèmes d'échappement non conformes des motocyclettes ou des cyclomoteurs.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Être en mesure de faire la différence entre un moteur deux-temps et un moteur quatre-temps.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Aspect légal — Identification et caractéristiques générales d'une motocyclette ou d'un cyclomoteur — Normes et aspects extérieur et intérieur du système d'échappement d'une motocyclette ou d'un cyclomoteur — Protocole de vérification (étapes de l'inspection systématique) — Installation du sonomètre et de ses composantes et accessoires — Respect des conditions pour prise de mesures (environnement, météo, etc.) — Constat d'infraction — Rapport d'infraction abrégé sur constat — Complément de rapport d'infraction — Guide d'application — Jurisprudence

Tarif par étudiant 2024-2025

La tarification sera établie sur demande

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

211-102-19 - Inspection systématique du système d'échappement d'une motocyclette et d'un cyclomoteur

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	10
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Faciliter les interventions relatives à la problématique des systèmes d'échappement non conformes des motocyclettes et des cyclomoteurs.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Approche pédagogique : exercice pratique d'inspection du système d'échappement d'une motocyclette et d'un cyclomoteur.

Contenu

Aspect juridique — Identification et caractéristiques générales d'une motocyclette — Normes et aspect extérieur et intérieur du système d'échappement d'une motocyclette et d'un cyclomoteur — Protocole de vérification (étapes de l'inspection systématique) — Constat d'infraction — Rapport d'infraction abrégé sur constat — Complément de rapport d'infraction — Inspection du système d'échappement d'une motocyclette et d'un cyclomoteur — Aide-mémoire — Jurisprudence

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	248 \$	394 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

211-103-19 - Prise de mesures à l'aide d'un appareil de mesure au laser de type "Disto"

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de décrire, d'installer et de manipuler adéquatement l'appareil de mesure au laser de type « Disto ». Effectuer un relevé de scène d'événement avec l'appareil de mesure au laser de type « Disto ». Procéder au transfert des données de l'appareil sur la feuille de relevé de notes de croquis.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant devra fournir son appareil lors de la formation.

Contenu

Familiarisation avec un appareil de type « Disto » — Utilisation du formulaire Relevé de notes de croquis — Résolution de problèmes techniques

Tarif par étudiant 2024-2025

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2020

Home > OUR COURSES > Course

Course

211-104-23 - Initial Critical Incident Response (ICIR) – RCSP/CPKN (online training)

COURSE DURATION:	1.5 heures
WORK IN CLASS:	0 h
ONLINE PRELIMINARY WORK:	0 h
NUMBER OF PLACES:	s.o.

Competencies or Objectives

When you have completed this course you will be able to :

- > effectively take command and control of a critical incident
- > recognize a critical incident;
- > approach situations in a logical and methodical fashion.

Prerequisite(s)

Particularity

This course was developed by an ENPQ partner. Therefore, the pedagogical approach and content are not subject to ENPQ standards and practices.

Registration is possible at any time during a session. Students will receive their access within a maximum of one week. They must complete the course before the end of the session in progress. At the end of the session, students who have completed the course will receive an “A” on their transcript indicating that they have taken the course.

Content

The online course explores ICIR tactics where police officers learn how to effectively take command and control of a critical incident. Through this training, police officers learn how to recognize a critical incident and approach situations in a logical and methodical fashion.

Rate per student 2024-2025

60 \$

Fees are set by the Canadian Police Knowledge Network. Should the fees change, ENPQ will adjust the training fees accordingly.

Billing will be on a monthly basis and will be based on the number of registrations and whether or not students have accessed the course.

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update
02 October 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

211-104-23 - Intervention initiale en cas d'incident critique – RCSP/CPKN (formation en ligne)

Durée du cours	1.5 heures
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.

Compétences ou objectifs

Lorsque vous aurez suivi le cours, vous serez capable de :

- > prendre efficacement le commandement et le contrôle d'un incident critique
- > reconnaître un incident critique
- > aborder les situations de manière logique et méthodique

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Être policier

Particularité(s)

Cette formation a été développée par un partenaire de l'ENPQ. L'approche pédagogique et le contenu ne sont donc pas assujettis aux normes et aux pratiques de l'ENPQ.

Les inscriptions sont possibles en tout temps à l'intérieur d'une session. Le participant recevra ses accès dans un délai maximal d'une semaine. La formation doit être terminée avant la fin de la session en cours. À la fin de la session, les personnes ayant suivi la formation verront la mention « A » inscrite sur leur relevé de notes, attestant ainsi qu'ils y ont participé.

Contenu

Ce cours en ligne explore les tactiques IIIC où les agents de police apprennent à prendre efficacement le commandement et le contrôle d'un incident critique. Grâce à cette formation, les agents de police apprennent à reconnaître un incident critique et à aborder les situations de manière logique et méthodique.

Tarif par étudiant 2024-2025

60 \$

Ces frais sont déterminés par le Réseau canadien du savoir policier. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

La facturation sera effectuée chaque mois selon le nombre d'inscriptions et que les participants aient accédé ou non à la formation.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

11 septembre 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

211-201-20 - Code de la sécurité routière

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Intervenir en vertu du Code de la sécurité routière auprès des véhicules routiers, incluant ses équipements et ses accessoires en :

- > Intervenant en vertu des pouvoirs et devoirs relevant du Code de la sécurité routière;
- > Effectuant les vérifications d'usages;
- > Rédigeant le document approprié selon l'intervention ou l'infraction;
- > Procédant à la saisie ou au remorquage du véhicule selon les pouvoirs et devoirs correspondant à la situation

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Formation hybride - Le matériel pédagogique de cette formation est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Un accès Moodle fonctionnel est essentiel pour suivre la formation.

Contenu

Immatriculation et permis de conduire - Véhicule personnalisé - Nouveauté C.S.R. - Camion personnel et commercial - Véhicule récréatif, habitation motorisée et remorque - Rapports et formulaires - Véhicules de déneigement et véhicules outils - LVHR - Bicyclettes, trottinette et AMM - Motocyclette et cyclomoteur - Alcool, drogue et cannabis - Jurisprudence

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	593 \$	921 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

214-001-25 - Arme à impulsions électriques – Le maître-instructeur – Journée d'actualisation

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre le développement et le maintien de compétences chez la personne accréditée ayant le titre de maître-instructeur dans la spécialité de l'arme à impulsions électriques, en ce qui concerne les volets administratif, juridique, pédagogique et technique. Le tout est réalisé en conformité avec la directive DIR 02-01 (*Directive sur les personnes accréditées par l'École nationale de police du Québec pour exercer dans les activités de perfectionnement professionnel de leur organisation*).

Préalable(s)

Arme à impulsions électriques – Le maître-instructeur [214-811-20]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

La participation à cette journée d'actualisation prolonge d'une année le droit d'exercice de la personne accréditée.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Rôles et mandats du maître-instructeur; réseautage avec les homologues des autres organisations; meilleures pratiques; nouveautés et tendances; avancées sur les plans des connaissances théoriques, des connaissances techniques et des pratiques éducatives propres aux interventions pédagogiques; bilan des réalisations; projets.

Tarif par étudiant 2024-2025

À venir.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
31 janvier 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

214-002-25 - Didactique de l'intervention physique – Le maître-instructeur – Journée d'actualisation

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre le développement et le maintien de compétences chez la personne accréditée ayant le titre de maître-instructeur dans la discipline de la didactique de l'intervention physique, en ce qui concerne les volets administratif, juridique, pédagogique et technique. Le tout est réalisé en conformité avec la directive DIR 02-01 (*Directive sur les personnes accréditées par l'École nationale de police du Québec pour exercer dans les activités de perfectionnement professionnel de leur organisation*), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Préalable(s)

Didactique de l'intervention physique – Le maître-instructeur [214-801-20]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

La participation à cette journée d'actualisation prolonge d'une année le droit d'exercice de la personne accréditée.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Rôles et mandats du maître-instructeur; réseautage avec les homologues des autres organisations; meilleures pratiques; nouveautés et tendances; avancées sur les plans des connaissances théoriques, des connaissances techniques et des pratiques éducatives propres aux interventions pédagogiques; bilan des réalisations; projets.

Tarif par étudiant 2024-2025

À venir.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

31 janvier 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

214-103-18 - Intervention avec le bouclier inversé

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation du bouclier inversé pour limiter la liberté de mouvement d'un détenu non coopératif ou en crise dans un endroit restreint comme dans le cas d'une extraction de cellule. À la fin de cette formation, le participant sera en mesure d'utiliser adéquatement et efficacement le bouclier inversé en milieu de détention.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Ce cours est basé sur l'utilisation du bouclier inversé tel que fabriqué au Centre de détention d'Orsainville et actuellement utilisé dans les milieux carcéraux fédéral et provincial.

L'étudiant inscrit à ce cours doit effectuer une révision préalable des principes et techniques d'intervention à plusieurs intervenants (travail en équipe), avec un moniteur de son organisation.

Équipements requis pour la formation:

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC, AIE et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunettes de protection.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Modèle national de l'emploi de la force – Caractéristiques du bouclier inversé – Contexte d'utilisation et planification de l'intervention – Équipements et accessoires – Techniques de maniement – Rôles et fonctions des membres d'une équipe d'intervention avec le bouclier inversé – Mises en situation – Sécurisation du détenu – Intégration et arrimage à d'autres stratégies d'intervention physique (travail en équipe)

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
25 juillet 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

214-104-24 - Arme à impulsions électriques - Transition

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	7 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant déjà qualifié en tant qu'utilisateur sur un modèle d'arme à impulsions électriques (AIE) de s'approprier les fonctionnalités d'un autre modèle d'AIE et de l'expérimenter en action dans les différentes activités d'apprentissage comprenant des exercices dirigés et des interventions simulées. À la fin de cette activité de transition, l'étudiant sera reconnu en tant qu'utilisateur de cet autre modèle d'AIE.

Préalable(s)

- > Arme à impulsions électriques [214-201-10] ou Arme à impulsions électriques (X2) [214-203-15] ou Arme à impulsions électriques (X2) [214-203-16] Arme à impulsions électriques (X2 et T7) [214-211-20] ou Membre d'un groupe d'intervention (volet sur l'AIE) [215-202-08]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Être utilisateur ou être instructeur.

Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Le *Guide des pratiques policières* mentionne que l'utilisateur de l'AIE doit se requalifier sur une base annuelle.

Équipements requis pour la formation:

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC, AIE et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunette de protections.

Contenu

Spécifications techniques de l'AIE (capacité électrique, nombre d'impulsions/seconde, etc.) — Fonctionnalités — Cartouches — Manipulation (test de bon fonctionnement, transitions au ceinturon, projection de sondes) — Jeux de rôle

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

04 mars 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

214-211-20 - Conducted Energy Weapon (X2 & T7)



You will find this icon in list of courses below. It represents the credits offered in a course.

Course duration	16 h
Classwork (included in course duration)	2 h
Mandatory work after class	1 h
Number of places	8

Competencies or Objectives

To enable students to develop their competencies in handling and using the conducted energy weapon (CEW) in accordance with the Québec training standard that complies with the police practice, the recommendations of the Standing Advisory Subcommittee on the Use of Force (SCCPEF) and contemporary teaching methods.

Prerequisite(s)

None

Exigence(s)

- > Must be a peace officer.

Particularity

Users must be requalified annually.

Students enrolled in this course will be required to perform physical control techniques. Therefore, they must be able to use the equipment on their duty belt and apply the techniques properly, such as handcuffing techniques.

This course requires a certain amount of physical exertion. It is strongly recommended that the organization assess the student's health and fitness using the **Physical Activity Readiness Questionnaire (PAR-Q)**

Risk acceptance

From the time of reservation, registration and until the end of training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the inherent risks. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no longer sufficient for the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if it has reason to believe that the student's health and fitness are not adequate. In this case, ENPQ will inform the organization.

Equipment required for the course:

Complete duty belt, including the following accessories: handcuffs with pouch and key, firearm and CEW holsters, baton holder, OC pouch and double magazine pouch, bulletproof vest and flashlight.

Safety glasses.

Content

Police practice 2.1.2.1 on the conducted energy weapon — Medical component — Operational component — Management component — Training component — Death in custody — Excited delirium — Handling techniques — Team work — Window of opportunity — Intervention plan — Communication — Scenario-based simulations

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Additional information

Successful completion of this course is required to register for:

- ➤ ➤ ➤ *Arme à impulsions électriques - transition* [214-104-24]
 - ➤ *Conducted Energy Weapon - Requalification* [214-306-20]
 - ➤ *Conducted Energy Weapon – Instructor* [214-703-20]

Field(s)

- ➤ Patrouille-gendarmerie

Last update

13 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

214-211-20 - Arme à impulsions électriques (X2 et T7)

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	2 h
Travaux obligatoires hors classe	1 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation de l'arme à impulsions électriques selon un standard québécois de formation en conformité avec la pratique policière, avec les recommandations du Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force (SCCPEF) ainsi qu'avec les méthodes d'enseignement contemporaines.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'utilisateur doit être requalifié annuellement.

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'appliquer les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Équipements requis pour la formation:

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC, AIE et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunette de protections.

Contenu

Pratique policière 2.2.1 sur l'arme à impulsions électriques — Volet médical — Volet opérationnel — Volet gestion — Volet formation — Décès sous garde — Délire agité — Techniques de manipulation — Travail en équipe — Fenêtre d'opportunité — Schéma d'intervention — Communication — Mises en situation

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > Arme à impulsions électriques - Transition [214-104-24]
- > Arme à impulsions électriques - Requalification [214-306-20]
- > Arme à impulsions électriques - L'instructeur [214-703-20]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

04 juin 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

214-306-20 - Conducted Energy Weapon – Requalification (X2 & T7)



You will find this icon in list of courses below. It represents the credits offered in a course.

Course duration	7 h
Classwork (included in course duration)	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	8

Competencies or Objectives

To enable students to review their competencies in handling and using the conducted energy weapon (CEW) in accordance with the Québec training standard that complies with the police practice, the recommendations of the Standing Advisory Subcommittee on the Use of Force (SCCPEF) and contemporary teaching

Prerequisite(s)

- > Conducted Energy Weapon (X2 & T7) [214-211-20]

Exigence(s)

Must be a peace officer.

Particularity

Students enrolled in this course will be required to perform physical control techniques. Therefore, they must be able to use the equipment on their duty belt and apply the techniques properly, such as handcuffing techniques.

This course requires a certain amount of physical exertion. It is strongly recommended that the organization assess the student's health and fitness using the Physical Activity Readiness Questionnaire (PAR-Q)[LN1] .

Risk acceptance

From the time of reservation, registration and until the end of training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the inherent risks. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no longer sufficient for the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if it has reason to believe that the student's health and fitness are not adequate. In this case, ENPQ will inform the organization.

Equipment required for the course

Complete duty belt, including the following accessories: handcuffs with pouch and key, firearm and CEW holsters, baton holder, OC pouch and double magazine pouch, bulletproof vest and flashlight.

Safety glasses.

Content

Police practice 2.1.2.1 on the conducted energy weapon — Medical component — Operational component — Management component — Training component — Death in custody — Excited delirium — Handling techniques — Team work — Window of opportunity — Intervention plan — Communication — Scenario-based simulations

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

04 March 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

214-306-20 - Arme à impulsions électriques – Requalification (X2 et T7)



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	7 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation de l'arme à impulsions électriques selon un standard québécois de formation en conformité avec la pratique policière, avec les recommandations du Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force (SCCPEF) ainsi qu'avec les méthodes d'enseignement contemporaines.

Préalable(s)

- > Arme à impulsions électriques (X2 et T7) [214-211-20]

Exigence(s)

Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'appliquer les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes). Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Équipements requis pour la formation:

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC, AIE et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunette de protections.

Contenu

Pratique policière 2.2.1 sur l'arme à impulsions électriques — Volet médical — Volet opérationnel — Volet gestion — Volet formation — Décès sous garde — Délire agité — Techniques de manipulation — Travail en équipe — Fenêtre d'opportunité — Schéma d'intervention — Communication — Mises en situation

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
04 mars 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

214-307-25 - Arme à impulsions électriques – Transition (T10)

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant déjà qualifié en tant qu'utilisateur d'un modèle d'arme à impulsions électriques (AIE) de s'approprier les caractéristiques ainsi que les fonctions de l'arme du modèle T10. L'étudiant sera également appelé à l'expérimenter dans l'action au cours de diverses activités d'apprentissage comprenant des exercices dirigés et des interventions simulées. À la fin de cette formation de transition, l'étudiant sera reconnu en tant qu'utilisateur de l'AIE du modèle T10.

Préalable(s)

Arme à impulsions électriques [214-201-10]

OU

Arme à impulsions électriques (X2) [214-203-15]

OU

Arme à impulsions électriques (X2) [214-203-16]

OU

Arme à impulsions électriques [214-211-20]

OU

Arme à impulsions électriques – Transition X2) [214-101-15]

OU

Arme à impulsions électriques – Transition (T7) [214-104-19]

OU

Membre d'un groupe d'intervention (volet sur l'AIE) [215-202-08]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Être utilisateur d'AIE ou être instructeur.

Particularité(s)

Le *Guide des pratiques policières* mentionne que l'utilisateur de l'AIE doit se requalifier chaque année.

Équipement requis pour la formation

Ceinturon complet

AIE avec étui et porte-chargeur double

Gilet pare-balles

Lunettes de protection

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Caractéristiques techniques de l'AIE T10 (capacité électrique, nombre d'impulsions par seconde, etc.), fonctions, cartouches, manipulations (test de bon fonctionnement, sortie de l'étui et remise à l'étui, projection de sondes), jeux de rôle.

Tarif par étudiant 2024-2025

À venir.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

31 janvier 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

214-703-20 - Conducted Energy Weapon – Instructor (X2 & T7)



You will find this icon in list of courses below. It represents the credits offered in a course.

Course duration	40 h
Classwork	5 h
Number of places	8
Number of group planned	To be confirmed

Competencies or Objectives

To enable students to integrate the teaching practices advocated by ENPQ into their teaching of the conducted energy weapon.

To train students in the use of the conducted energy weapon according to the Quebec training standard and in compliance with police practice, the recommendations of the Standing Advisory Subcommittee on the Use of Force, and contemporary teaching methods.

Prerequisite(s)

- > *Didactics of Physical Intervention - Instructor [214-716-23]*

AND

- > *Conducted Energy Weapon - Transition X2 [214-101-15] or*
- > *Conducted Energy Weapon - Transition (T7) [214-104-19]*
- > *Conducted Energy Weapon [214-201-10] or Conducted Energy Weapon (X2 & T7) [214-211-20] or*
- > *Conducted Energy Weapon (X2) [214-203-15] or [214-203-16] or*
- > *Conducted Energy Weapon (T7) [214-210-19]*

Requirement(s)

- > Must be a peace officer.
- > Must be requalified as a CEW user for the current year.

Particularity

Students will have access to the course material in the digital learning environment (Moodle). It is their responsibility to read and print the course material as needed. Students enrolled in this course will be required to perform physical control techniques. Therefore, they must be able to use the equipment on their duty belt and apply the techniques correctly (e.g., handcuffing techniques).

Students who have met the requirements of this course must be requalified every three years.

Students enrolled in this course should have significant field experience with the CEW. This course requires a certain amount of physical exertion. It is strongly recommended that the organization assess the student's health and fitness using the **Physical Activity Readiness Questionnaire (PAR-Q)**.

Risk acceptance

From the time of reservation, registration and until the end of training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the risks involved. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no

longer sufficient for the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if it has reason to believe that the student's health and fitness are not adequate. In this case, ENPQ will inform the organization.

Equipment required for the course:

Complete duty belt, including the following accessories: handcuffs with pouch and key, firearm and CEW holsters, baton holder, OC pouch and double magazine pouch, bulletproof vest and flashlight. Safety glasses

Content

Police practice 2.2.1 on the conducted energy weapon — Medical component — Operational component — Management component — Training component — Death in custody — Excited delirium — Handling techniques — Team work — Window of opportunity — Intervention plan — Communication — Supervised teaching— Scenario-based simulations

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Not participate ²
Training costs	2 928 \$	5 670 \$

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

Clic on it for accommodation and food service

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

05 March 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

214-703-20 - Arme à impulsions électriques – L'instructeur(X2 et T7)

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme à impulsions électriques.

Former l'étudiant sur l'arme à impulsions électriques selon un standard québécois de formation en conformité avec la pratique policière, avec les recommandations du Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force (SCCPEF) ainsi qu'avec les méthodes d'enseignement contemporaines.

Préalable(s)

Didactique de l'intervention physique- L'instructeur [214-716-23]

ET

Arme à impulsions électriques – Transition X2 [214-101-15] ou

Arme à impulsions électriques – Transition (T7) [214-104-19] ou

Arme à impulsions électriques – Transition [214-104-24] ou

Arme à impulsions électriques [214-201-10] / Arme à impulsions électriques (X2 et T7) [214-211-20] ou

Arme à impulsions électriques (X2) [214-203-15] / [214-203-16] ou

Arme à impulsions électriques (T7) [214-210-19]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix
- > Doit être requalifié comme utilisateur pour l'année en cours.

Particularité(s)

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il sera de sa responsabilité d'en prendre connaissance et de faire imprimer le matériel pédagogique, si désiré.

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'appliquer les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

L'étudiant inscrit à cette formation devrait avoir acquis une expérience terrain significative avec l'arme à impulsions électriques.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Équipements requis pour la formation:

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC, AIE et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunette de protections.

Contenu

Pratique policière 2.2.1 sur l'arme à impulsions électriques — Volet médical — Volet opérationnel — Volet gestion — Volet formation — Décès sous garde — Délire agité — Techniques de manipulation — Travail en équipe — Fenêtre d'opportunité — Schéma d'intervention — Communication — Enseignement supervisé — Mises en situation

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	2 928 \$	5 670 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > Arme à impulsions électriques - Transition [214-104-24]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

04 mars 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

214-704-20 - Conducted Energy Weapon – Instructor – Requalification (X2 & T7)



You will find this icon in list of courses below. It represents the credits offered in a course.

Course duration	8 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	8
Number of group planned	To be confirmed

Competencies or Objectives

To enable students to integrate the teaching practices advocated by ENPQ into their teaching of the conducted energy weapon.

To enable students to maintain, develop and enrich their competence by requalifying as CEW instructors.

Prerequisite(s)

Conducted Energy Weapon – Instructor (X2 & T7) [214-703-20]

OR

Conducted Energy Weapon (X2) – The Instructor [214-708-20]

OR

Conducted Energy Weapon (T7) – The Instructor [214-714-20]

Requirement(s)

- > Must be a peace officer
- > Must be requalified as a CEW user for the current year

Particularity

At the end of this training, the instructor will receive a qualification card valid for 3 years.

Students will have access to the trainer space in the digital learning environment (Moodle). It is their responsibility to read and print the course material as needed.

This course requires a certain amount of physical exertion. It is strongly recommended that the organization assess the student's health and fitness using the **Physical Activity Readiness Questionnaire (PAR-Q)[LN1]**.

Risk acceptance

From the time of reservation, registration and until the end of training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the risks involved. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no

longer sufficient for the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if it has reason to believe that the student's health and fitness are not adequate. In this case, ENPQ will inform the organization.

Equipment required for the course

Complete duty belt, including the following accessories: handcuffs with pouch and key, firearm and CEW holsters, baton holder, OC pouch and double magazine pouch, bulletproof vest and flashlight.

Safety glasses

Content

Police practice 2.1.2 on the conducted energy weapon — Medical component — Operational component — Management component — Training component — Status of the question and case law — Death in custody — Excited delirium — Handling techniques — Data download — Team work — Window of opportunity — Intervention plan — Communication — Participation in exercises and a scenario-based simulation, coaching, and technical and pedagogical reframing.

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Not participate ²
Training costs	940 \$	1 790 \$

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

Clic on it for accommodation and food service

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

05 March 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

214-704-20 - Arme à impulsions électriques – L'instructeur – Requalification (X2 et T7)

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme à impulsions électriques. Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences en se requalifiant comme instructeur de l'arme à impulsions électriques.

Préalable(s)

Arme à impulsions électriques - L'instructeur (X2 et T7) [214-703-20]

OU

Arme à impulsions électriques (X2) - L'instructeur [214-708-20]

OU

Arme à impulsions électriques (T7) - L'instructeur [214-714-20]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix
- > Doit être requalifié comme utilisateur pour l'année en cours.

Particularité(s)

Au terme de cette formation, le moniteur recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans. L'étudiant aura accès à l'espace moniteur de l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il sera de sa responsabilité d'en prendre connaissance et de faire imprimer le matériel pédagogique, si désiré. Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Équipements requis pour la formation:

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC, AIE et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunette de protections.

Contenu

Pratique policière 2.1.2 sur l'arme à impulsions électriques — Volet médical — Volet opérationnel — Volet gestion — Volet formation — État de la question et jurisprudence — Décès sous garde — Délire agité — Techniques de manipulation — Téléchargement des données — Travail en équipe — Fenêtre d'opportunité — Schéma d'intervention — Communication — Participation à des entraînement et d'une mise en situation, coaching et recadrage technique et pédagogique

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	940 \$	1 790 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1). ² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier. Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

05 mars 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

214-712-20 - Intervention avec le bouclier inversé - L'instructeur (sans requalification)

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation du bouclier inversé pour limiter la liberté de mouvement d'un détenu non coopératif ou en crise dans un endroit restreint comme dans le cas d'une extraction de cellule. À la fin de cette formation, le moniteur sera en mesure de manipuler le bouclier et pourra démontrer l'utilisation du bouclier inversé en milieu de détention. De plus, il pourra préparer et gérer des mises en situation.

Préalable(s)

- > Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne) [217-201-17] / [217-201-24]
- > Et
- > Intervention physique - Le moniteur [214-601-07] / [214-601-17] **ou**
- > Didactique de l'intervention physique - Le moniteur [214-601-18] **ou**
- > Didactique de l'intervention physique – L'instructeur [214-716-23] **ou**
- > Didactique de l'intervention physique - Le maître-instructeur [214-801-20] **ou**
- > Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur [215-601-07] **ou**
- > Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur – Requalification [215-602-07] / [215-602-14] **ou**
- > Didactique de l'intervention tactique 1 - Le moniteur [215-607-22] **ou**
- > Didactique de l'intervention tactique – L'instructeur [215-718-23] **ou**
- > Didactique de l'intervention tactique – L'instructeur – Requalification [215-719-23] **ou**
- > Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le maître-instructeur [215-802-14] / [215-802-20]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Ce cours est basé sur l'utilisation du bouclier inversé, tel que fabriqué au Centre de détention d'Orsainville, et actuellement utilisé dans les milieux carcéraux fédéral et provincial. L'étudiant inscrit à ce cours doit effectuer une révision préalable des principes et technique d'intervention à plusieurs intervenants (travail en équipe). Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Équipements requis pour la formation:

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunettes de sécurité.

Contenu

Modèle national de l'emploi de la force — Caractéristiques du bouclier inversé — Contexte d'utilisation et planification de l'intervention — Équipements et accessoires — Techniques de maniement — Rôles et fonctions des membres d'une équipe d'intervention avec le bouclier inversé — Mises en situation et gestion de mises en situation — Sécurisation du détenu — Intégration et arrimage à d'autres stratégies d'intervention physique (travail en équipe)

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	253 \$	551 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1). ² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier. Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

19 février 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

214-716-23 - Didactics in Physical Intervention – Instructor



You will find this icon in list of courses below. It represents the credits offered in a course.

Course duration	96 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	12

Competencies or Objectives

To enable students to integrate into their teaching and correction of physical intervention techniques the theoretical foundations of the use of force as well as the teaching practices advocated by ENPQ.

To enable students to maintain, develop and enhance their physical intervention technical skills.

Prerequisite(s)

Animator [232-201-06] or *Teaching and Learning Practices* [232-201-08] or *Teaching Practices and Coaching* [232-204-07] or *Integration to the Instructor Function* [232-803-16]

Theoretical Foundations of the Use of Force [218-301-18]

Exigence(s)

Must be a peace officer

Students enrolled in this course must be able to perform the **following four techniques** before the beginning of the course, and meet the criteria of the corresponding evaluation grid:

1. Speedcuffing without support in a standing position
2. Handcuffing with joint restraint in a standing position
3. Handcuffing with joint restraint in a prone position
4. Neck restraint followed by handcuffing in a prone position

For more information, please refer to the [Instructions](#)

for the Technical Evaluation  [Ce lien ouvre un document pdf dans une nouvelle fenêtre.\(151 Ko\)](#)

Particularity

Have a definite interest in personal defence and some basic experience in combat sports.

Students who have met the requirements of this course must be requalified every three years.

The course material is available in the Physical Intervention Instructor space in the digital learning environment (Moodle). It is the student's responsibility to read and print the material as needed.

Equipment and documents required for the training:

Complete duty belt, including the following accessories: handcuffs with pouch and key, firearm and CEW holsters, baton holder, OC pouch and double magazine pouch, bulletproof vest and flashlight.

Safety glasses

Feedback documents and "Use of Force References" binder received during the "Theoretical Foundations of the Use of Force" course

This course requires a certain amount of physical exertion. It is strongly recommended that the organization assess the student's health and fitness using

the **Physical Activity**

Readiness Questionnaire (PAR-Q)  Ce lien ouvre un site externe dans une nouvelle fenêtre. [NL1] .

Risk Acceptance

From the time of reservation, registration and until the end of training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the inherent risks. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no longer sufficient for the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if it has reason to believe that the student's health and fitness are not adequate; ENPQ will inform the organization accordingly.

Content

National Use of Force Model — Use of force form — Essential qualities in defence — Physical control mechanisms — Mechanics of physical intervention — Basic principles of defence — PADA — Tactical principles — KION/AI — Levels of alertness — Methodical process of a police intervention — Medical consequences, warm-up and safety measures — Legal notions on the use of force — Communication — Weaver stance — Approach, initial contact, physical invitation, escort, transport and joint restraint techniques, handcuffing and body search techniques — Pressure points — Pepper spray — Neck restraint — Defence against severe physical aggression — Handling of the expandable baton — Weapon retention — Group Intervention — Supervision by the instructor — Stress and intervention — Supervised teaching — Scenario-based simulations

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Not participate ²
Training costs	2 260 \$	4 438 \$

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

Clic on it for accommodation and food service

Additional information

Successful completion of this course is required to register for:

Conducted Energy Weapon – Instructor [214-703-20]

Bâton PR-24 - L'instructeur [214-705-20]

Intervention Using a Containment Body Shield – Instructor (without requalification) [214-712-20]

Didactics in Physical Intervention – Instructor – Requalification [214-717-23]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

26 August 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

214-716-23 - Didactique de l'intervention physique – L'instructeur

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	96 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements théoriques de l'emploi de la force ainsi que les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques lors de l'enseignement et de la correction des techniques d'intervention physique.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses habiletés techniques relatives à l'intervention physique.

Préalable(s)

- > *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]
- > *Fondements théoriques de l'emploi de la force* [218-301-18]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > L'étudiant inscrit à ce cours doit être en mesure d'exécuter les **4 techniques suivantes**, avant le début de la formation, et de répondre aux critères de la grille d'évaluation correspondante :
 1. La mise des menottes rapides en position debout sans appui;
 2. La mise des menottes par contrôle articulaire en position debout;
 3. La mise des menottes par contrôle articulaire en position ventrale;
 4. Le contrôle par l'encolure, jusqu'à la position de mise de menottes ventrale.
- > Pour plus d'informations, veuillez consulter les **Consignes pour l'évaluation technique**.

Particularité(s)

Avoir un intérêt certain pour la défense personnelle et une expérience de base en sports de combat.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Le matériel pédagogique est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle) Espace moniteur – Intervention physique. Il est de la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

Équipements et documents requis pour la formation:

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC, AIE et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunettes de protection.

Documents rétroaction et cartable "Les références en emploi de la force" reçu lors de la formation fondements théorique.

Ce cours requiert un certain effort physique .Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Modèle national de l'emploi de la force — Formulaire Emploi de la force — Qualités essentielles en défense — Mécanismes de contrôle physique — Mécanique d'une intervention physique — Principes fondamentaux de la défense — PADA — Principes tactiques — CIOA/CI — Niveaux de vigilance — Processus méthodique de l'intervention policière — Conséquences médicales, échauffement et mesures sécuritaires — Notions juridiques de l'emploi de la force — Communication — Position parlementaire — Approche, contact initial, invitation physique, escorte, méthodes de transport et techniques de contrôle articulaire, de mise de menottes et de fouille d'une personne — Points de pression — Aérosol capsique — Contrôle par l'encolure — Défense contre une agression physique — Maniement du bâton droit télescopique — Garde et contrôle de l'arme à feu — Intervention en équipe — Supervision par l'instructeur — Stress et intervention — Enseignement supervisé — Mises en situation

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	2 260 \$	4 438 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > Arme à impulsions électriques - L'instructeur [214-703-20]
- > Bâton PR-24-L'instructeur [214-705-20]
- > Intervention avec le bouclier inversé - L'instructeur (sans requalification) [214-712-20]
- > Didactique de l'intervention physique - L'instructeur - Requalification [214-717-23]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

17 juillet 2024

Home > OUR COURSES > Course

Course

214-717-23 - Didactics in Physical Intervention – Instructor – Requalification



You will find this icon in list of courses below. It represents the credits offered in a course.

Course duration	32 h
Classwork	4 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	12

Competencies or Objectives

To enable students to review the theoretical foundations of the use of force and the teaching practices advocated by ENPQ in their pedagogical interventions during the teaching and the correction of physical intervention techniques.

To enable students to maintain, develop and enrich their technical skills related to physical intervention.

Prerequisite(s)

Didactics of Physical Intervention – Instructor (214-716-23)

Exigence(s)

- > Must be a peace officer

Particularity

Students who have met the requirements of this course must be requalified every three years.

The course material is available in the digital learning environment (Moodle). It's the students' responsibility to read and print it as needed.

Equipment required for the course

Complete duty belt, including the following accessories: handcuffs with pouch and key, firearm and CEW holsters, baton holder, OC pouch and double magazine pouch, bulletproof vest and flashlight.

Safety glasses

This course requires a certain amount of physical exertion. It is strongly recommended that the organization assess the student's health and fitness using the Physical Activity

Readiness Questionnaire (PAR-Q)

.[LN1]

Risk Acceptance

From the time of reservation, registration and until the end of the training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the risks involved. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no longer sufficient to continue the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if there is any reason to believe that the student's health and fitness are not adequate, in this case, ENPQ will inform the organization.

Content

Review of operational models (use of force model, mechanics of a physical intervention, systematic approach of a police intervention, etc.) — Stress and physical intervention — Coaching strategy for physical intervention — Update of knowledge and skills regarding physical intervention — Supervised teaching

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Not participate ²
Training costs	892 \$	1 647 \$

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

Clic on it for accommodation and food service

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

26 August 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

214-717-23 - Didactique de l'intervention physique – L'instructeur – Requalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	32 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements théoriques en emploi de la force et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques lors de l'enseignement et de la correction des techniques d'intervention physique.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses habiletés techniques relatives à l'intervention physique.

Préalable(s)

- > *Didactique de l'intervention physique - L'instructeur* [214-716-23]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

Équipements requis pour la formation:

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC, AIE et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunettes de protection.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Révision des modèles opératoires (Modèle national de l'emploi de la force, mécanique d'une intervention physique, processus méthodique de l'intervention policière, etc.) — Stress et intervention physique — Stratégie de coaching en intervention physique — Mise à jour des connaissances et des habiletés en intervention physique — Enseignement supervisé

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	892 \$	1 647 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

215-105-18 - Évaluation du risque associé à une intervention planifiée

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de superviser la planification d'une intervention policière planifiée.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être officier cadre ou une personne désignée par son organisation pour autoriser l'intervention policière planifiée.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Contexte et enjeux relatifs aux interventions planifiées — Aspects légaux — Évaluer les risques associés à une intervention policière planifiée — Utiliser de façon adéquate le formulaire évaluation du risque et autorisation d'intervention policière planifiée — Approuver la méthode d'intervention policière planifiée la plus appropriée — Encadrer l'élaboration du plan d'intervention — Faire le suivi

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	173 \$	256 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2024

[Home](#) > [OUR COURSES](#) > [Course](#)

Course

215-108-21 - Active Shooter / Armed Intruder Awareness – RCSP / CPKN (Online Training)

Course duration	0.5 h
Work in class	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	-
Number of groups planned	To be confirmed

Competencies or Objectives

When you have completed this course, you will be able to

- > develop a survival mindset;
- > assess your situation and make a quick decision related to active shooter.

Prerequisite(s)

Target audience: sworn officer, public security officer, peace officer/special officer, student and other federal, provincial and municipal employees

Particularity

Content provider: Public Safety Canada Language: English/French This course was developed by an ENPQ partner. Therefore, the pedagogical approach and content are not subject to ENPQ standards and practices. Registration is possible at any time during a session. Students will receive their access within a maximum of one week. They must complete the course before the end of the session in progress. At the end of the session, students who have completed the course will receive an “A” on their transcript indicating that they have taken the course.

Content

Active shooter events are unpredictable and can happen anywhere. Because most events are over within minutes, you must be prepared to deal with the situation quickly until law enforcement personnel arrive. Preparedness and awareness are the keys to protect you, your colleagues, and you customers.

Topic covered:

- > Situational awareness
- > Run, fight, hide
- > Actions upon arrival of law enforcement

Rate per student 2024-2025

35 \$

Last update

10 June 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

215-108-21 - Tireur actif / Sensibilisation à une intrusion armée – RCSP / CPKN (formation en ligne)

Durée du cours	30 min
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Lorsque vous aurez suivi le cours, vous serez en mesure :

- > de développer un instinct de survie
- > d'évaluer votre situation et de prendre une décision rapidement lors d'un événement impliquant un tireur actif

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Public cible : police assermentée, agent de la sécurité publique, agent de la paix/gendarme spécial, étudiant et autres employés fédéraux, provinciaux et municipaux

Particularité(s)

Fournisseur de contenu : Sécurité publique Canada

Langue : français/anglais

Cette formation a été développée par un partenaire de l'ENPQ. L'approche pédagogique et le contenu ne sont donc pas assujettis aux normes et aux pratiques de l'ENPQ.

Les inscriptions sont possibles en tout temps à l'intérieur d'une session. Le participant recevra ses accès dans un délai maximal d'une semaine. La formation doit être terminée avant la fin de la session en cours. À la fin de la session, les personnes ayant suivi la formation verront la mention « A » inscrite sur leur relevé de notes, attestant ainsi qu'ils y ont participé.

Contenu

Les tireurs actifs sont imprévisibles et peuvent surgir de n'importe où. Puisque ce genre de situation ne dure généralement que quelques minutes, vous devez être en mesure d'y réagir rapidement, jusqu'à l'arrivée des forces de l'ordre. Il est essentiel de vous préparer et de bien connaître la situation pour vous protéger et protéger vos collègues et vos clients.

Matière couverte :

- > Connaissance de la situation
- > Fuir, se battre, se cacher

- > Actions à poser lors de l'arrivée des forces de l'ordre

Tarif par étudiant 2024-2025

35 \$

Ces frais sont déterminés par le Réseau canadien du savoir policier. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

La facturation sera effectuée chaque mois selon le nombre d'inscriptions et que les participants aient accédé ou non à la formation.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

11 septembre 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

215-109-21 - Pursuit Immobilization Techniques - Safe Use of a Hollow Spike Belt (HSB)



You will find this icon in list of courses below. It represents the credits offered in a course.

Course duration	8 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	1 h
Number of places	12

Competencies or Objectives

To enable students to learn about the components of a hollow spike belt (HSB) and to familiarize them with deployment strategies in operational situations.

To enable students to develop their practical competency in various roles involved in the use of the HSB outdoors through participation in scenario-based exercises related to tactical interventions in a police pursuit context.

Prerequisite(s)

None

Exigence(s)

- > Must be a police officer.

Particularity

This course requires a certain amount of physical exertion. It is strongly recommended that the organization assess the student's health and fitness using the Physical Activity Readiness Questionnaire (PAR-Q).

Risk acceptance

From the time of reservation, registration and until the end of training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the inherent risks. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no longer sufficient for the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if it has reason to believe that the student's health and fitness are not adequate. In this case, ENPQ will inform the organization.

Equipment required for the course

Rainwear or appropriate seasonal clothing and boots.

Complete duty belt, including the following accessories: handcuffs with pouch and key, firearm and CEW holsters, baton holder, OC pouch and double magazine pouch, bulletproof vest and flashlight.

Safety glasses.

Content

Obtaining the necessary assistance for HSB deployment – Coordinating assisting officers - Vehicle pursuit - Safe approach to a roadblock with HSB - Safe deployment of HSB - Vehicle interception

Rate per student 2024-2025

La tarification sera établie sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

15 August 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

215-109-21 - Techniques d'immobilisation provoquée - Utilisation sécuritaire du hérisson à pointes creuses (HPC)

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	1 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Connaître les éléments constituant un hérisson à pointes creuses (HPC) et se familiariser avec les stratégies de déploiement en situation opérationnelle.

Développer sa compétence pratique dans les différents rôles joués lors d'une situation impliquant l'utilisation du HPC à l'extérieur, par la participation à des exercices scénarisés, liés aux interventions tactiques dans un contexte de poursuite policière.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être policier.

Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Équipements requis pour la formation:

Vêtements de pluie ou vêtements adéquats à la saison et bottes adéquates.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants : menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunettes de protection.

Contenu

Recours à l'assistance nécessaire pour le déploiement du HPC — Coordination des effectifs en assistance — Poursuite de véhicules — Approche sécuritaire d'un barrage routier avec HPC — Déploiement sécuritaire du HPC — Interception d'un véhicule

Tarif par étudiant 2024-2025

La tarification sera établie sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 juillet 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

215-110-23 - Didactique de l'intervention tactique – L'instructeur – Mise à jour

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Le cours Didactique de l'intervention tactique – L'instructeur – Mise à jour s'adresse à des agents qui occupent le rôle de moniteur en intervention tactique dans leur corps de police, mais qui n'ont pas suivi la formation Didactique de l'intervention tactique – L'instructeur version 2023. Ce cours permet de s'approprier les connaissances ajoutées dans la nouvelle formation et d'ainsi se tenir à jour relativement au nouveau contenu. Le participant pourra ainsi assurer le maintien de cette même compétence auprès de collègues.

Préalable(s)

Animateur [232-201-06] OU *Interventions pédagogiques* [232-201-08] OU *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] OU *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]

Fondements théoriques de l'emploi de la force [218-301-18]

Intervention tactique – Capacité d'endiguement – Le moniteur [215-601-07] OU *Intervention tactique – Capacité d'endiguement – Le moniteur-Requalification* [215-602-14]

Exigence(s)

Particularité(s)

Les moniteurs désignés par leur organisation qui auront suivi cette mise à jour se verront octroyer le titre d'instructeur en intervention tactique.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Équipements requis pour la formation:

Vêtements de pluie ou vêtements adéquats à la saison et bottes adéquates.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants : menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunettes de protection.

Contenu

- Sécurité sur les plateaux d'enseignement
- Protocole de sécurité avec la balle marquante et la balle à blanc

Éléments pédagogiques

- Correction du geste technique
- Conception d'un jeu de rôle

Emploi de la force

- *Modèle national de l'emploi de la force*
- Communication
- Modèles de référence en emploi de la force
- Aspects juridiques et jurisprudence en matière d'emploi de la force

Évaluation du risque

Entraînement de base

- Action immédiate
 - Avec bélier (deux policiers)
 - Entrée forcée avec coup de pied
- Repli stratégique
- Utilisation d'un bouclier balistique lors d'un déploiement

Maîtrise et enseignement des techniques d'intervention tactique

- Contrôle de périmètre
 - Zone de tolérance et ligne de tolérance
 - Ligne de déclenchement des armes intermédiaires
- Périmètre sur sujet en déplacement
- Déploiement en présence d'un tireur embusqué

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 058 \$	2 045 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Home](#) > [OUR COURSES](#) > [Course](#)

Course

215-201-10 - Low-risk Planned Dynamic Entry

Course duration	24 h
Work in class	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	12
Number of groups planned	To be confirmed

Competencies or Objectives

To enable students to carry out a dynamic entry safely in a planned, low-risk operation

Prerequisite(s)

None

Requirements

Must be a peace officer

Particularity

During this course, participants must leave ENPQ and/or campus in uniform.

The risk assessment of the intervention is validated by a ranking officer or a person designated by the organization who took the Assessment of Risk Associated with a Planned Intervention [215-105-18] course.

Students enrolled in this course will be required to perform physical control techniques. Therefore, they must be able to use the equipment on their duty belt and apply the techniques correctly (e.g., handcuffing techniques).

This course requires a certain amount of physical exertion. It's strongly recommended that the organization assess the student's health and fitness using the Physical Activity Readiness Questionnaire (PAR-Q).

Risk Acceptance

From the time of reservation, registration and until the end of training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the inherent risks. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no longer sufficient for the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if it has reason to believe that the student's health and fitness are not adequate. In that case, ENPQ will inform the organization accordingly.

Content

Legal aspects — Proper use of the Assessment of Risk and Authorization of Planned Dynamic Intervention form — Assessment of the risks associated with a low-risk planned dynamic entry — Selection of the most appropriate method — Reconnaissance of the premises — Drafting of a plan for the low-risk planned dynamic entry — Briefing — Carrying out a low-risk planned dynamic entry — Follow-up

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Not participate ²
Training costs	1 049 \$	1 744 \$

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

Clic on it for accommodation and food service

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

26 August 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

215-201-10 - Entrée dynamique planifiée à risque faible

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de procéder de façon sécuritaire à une entrée dynamique dans le cadre d'une opération planifiée et à risque faible.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'évaluation du risque lié à l'intervention est validée par un officier cadre ou une personne désignée par son organisation ayant suivi le cours *Évaluation du risque associé à une intervention planifiée* [215-105-18].

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'appliquer les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Aspects légaux — Utiliser de façon adéquate le formulaire évaluation du risque et autorisation d'intervention policière planifiée — Évaluer les risques associés à l'entrée policière planifiée à risque faible — Sélectionner la méthode la plus appropriée — Effectuer la reconnaissance des lieux — Rédiger un plan d'entrée policière planifiée à risque faible — Faire le « briefing » — Procéder à l'entrée policière planifiée à risque faible — Faire le suivi

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 049 \$	1 744 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

215-202-08 - Membre d'un groupe d'intervention

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	200 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Le cours Membre d'un groupe d'intervention s'adresse aux policiers œuvrant dans les différents services de police du Québec et désignés pour faire partie d'une équipe d'intervention. Il vise tout spécialement à entraîner le policier sur les rôles à jouer et les actions à entreprendre lors de situations de prise d'otage, de séquestration, de personne barricadée, de tireur embusqué, de perquisition et d'arrestation, tout en demeurant dans les limites de leurs responsabilités prévues dans la Loi sur la police (en fonction de leur niveau de service).

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être policier.
- > Avoir réussi le processus de sélection de son organisation.

Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude physique (Q-AAP).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Contrôle de périmètre — Introduction à l'Opération Filet II — Modèle d'intervention pour les premiers intervenants — Prise d'appel et la préparation initiale du G.I. — Prise de périmètre par le G.I. — Contact verbal — Utilisation de la force — Missions particulières — Mises en situation — Entrées statique et dynamique à risque modéré — Sommaire de l'enquête — Reconnaissance des lieux — Évaluation du risque — Planification écrite de la perquisition — Méthode de déploiement — Arrestation d'un individu à pied — Intervention sur un véhicule stationné — Intervention dans le cas d'un tireur actif — Gestion du stress

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
25 juillet 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

215-305-22 - Officiel de sécurité au plateau d'exercice en combat rapproché

Durée du cours	24 h
Travaux obligatoires hors classe	1 h
Nombre de places	8
Nombre de groupe prévus	2

Compétences ou objectifs

Compétence du cours : Agir à titre d'officiel de sécurité lors des activités de formation ou d'entraînement avec des balles réelles au PECR à l'ENPQ.

Objectifs : Le cours Officiel de sécurité de PECR a comme objectif l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques qui permettront aux participants de planifier, organiser et gérer de manière sécuritaire une formation de combat rapproché avec des balles réelles à l'intérieur du PECR.

Un accent particulier sera mis sur la capacité de l'officiel de sécurité à agir rapidement, arrêter un scénario, lorsqu'il y a danger pour les participants.

Cette formation sera obligatoire pour tous les policiers qui seront appelés à agir comme officiel de sécurité lors d'un entraînement de leur groupe au PECR.

Préalable(s)

- > Membre d'un groupe d'intervention ou groupe tactique d'intervention
- > 5 ans d'expérience dans un de ces groupes

Particularité(s)

Équipement requis pour la formation:

Ensemble des équipements de travail habituels dans vos fonctions de GI/GTI (veste pare-balle d'intervention, casque balistique, protection visuelle, protection auditive Peltor, gants, uniforme complet manches longues, gants, bottes de combat);

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton télescopique, l'OC, AIE et porte-chargeur double ainsi qu'une lampe de poche.

200 balles frangibles non toxiques arme longue et 50 pour pistolet;

400 Simunitions balles marquantes arme longue et 50 pour pistolet;

Ensemble de conversion pour Simunition arme longue et pistolet;

Amener un fusil de breaching. Aucune munition de breaching n'est nécessaire, car vous travaillerez à sec avec.

Dispositifs de Distraction (DD-stuns) de pratique sans rechargement live. SVP, amenez des cuillères et goupilles pour pratiquer des manœuvres sans que les DD détonnent.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique qu'il faut pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Organisation et validation minutieuse de l'équipement et de l'environnement de chacune des zones.

Sécurisation minutieuse des armes et des participants et effectue une gestion sécuritaire des déplacements entre les zones avec des participants.

Présentation claire du protocole de sécurité.

Placement et validation minutieuse du positionnement des cibles.

Positionnement et observation adéquat sur la passerelle.

Animation efficace d'une rétroaction à la suite d'un scénario sur les enjeux de sécurité.

Manifestation constante de comportements et d'attitudes conformes aux valeurs de l'ENPQ

Tarif par étudiant 2024-2025

La tarification sera établie sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Dernière mise à jour

17 octobre 2023

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

215-602-14 - Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur - Requalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques en intervention tactique et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses habiletés techniques relatives à l'intervention tactique.

Préalable(s)

- > *Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur* [215-601-07] ou *Capacité d'endiguement - Le moniteur* [215-603-09]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'y faire faire les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

L'étudiant aura accès à l'espace moniteur de l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il sera de sa responsabilité d'en prendre connaissance et de faire imprimer la liste du matériel pédagogique, si désiré.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Test diagnostique — Mise à jour des connaissances et des habiletés en intervention tactique — Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de la capacité d'endiguement — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation et l'évaluation des apprentissages

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	Tarif à venir	Tarif à venir

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

215-718-23 - Didactique de l'intervention tactique - L'instructeur

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	8 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Permettre au participant de superviser des activités de formation en intervention tactique en tant que moniteur en interventions tactiques auprès de policiers de son organisation.

Le tout en préparant et en animant des activités pédagogiques contenant les contenus en intervention tactique.

Préalable(s)

Interventions pédagogiques [232-201-08] ou

Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages [232-204-07] ou

Intégration à la fonction d'instructeur [232-803-16]

ET

Fondements théoriques [218-301-18]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

L'étudiant inscrit à ce cours doit être en mesure d'exécuter la technique de la mise rapide des menottes en position debout, à genoux et en position ventrale avant le début de la formation.

Particularité(s)

Être moniteur en intervention physique est un atout. À défaut, le participant doit être en mesure d'exécuter les techniques de maniement du matériel de son ceinturon efficacement et d'appliquer les techniques de contrôle physique adéquatement. Le matériel pédagogique de ce cours est accessible dans l'environnement Moodle. Le participant autorisé ayant satisfait aux exigences du cours recevra une accréditation valide pour une période de 3 ans.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique qu'il faut pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Rôles et responsabilités du moniteur en intervention tactique

Protocole de sécurité durant les séance d'entraînement

Gestion de stress

Évaluation du risque

Technique de transport de l'arme

Techniques d'observation

Contrôle du sujet et techniques de mise de menottes

Techniques de déplacement

Rappel sur les éléments de la communication du modèle nationale en emploi de la force

Compréhension juste des modèles opératoires utiles au déploiement d'une intervention tactique

Suicide par policier interposé

Entrées et fouille de pièces

L'entrée forcée et l'utilisation du bélier

Contrôle de périmètre

Intervention en cas de tireur actif et de tireur embusqué

Utilisation du bouclier balistique

Partie pédagogique

Supervision de séances de formation visant le maintien de compétences dans le domaine de l'intervention tactique.

Planification des activités d'entraînement dans le domaine de l'intervention tactique.

Animation des activités d'entraînement dans le domaine de l'intervention tactique.

Appréciation et évaluation des apprentissages.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	2 889 \$	5 698 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Dernière mise à jour

18 juillet 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

215-720-23 - Didactique de l'intervention tactique – Poursuite et interception – L'instructeur

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques liées aux interventions tactiques.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à l'intervention tactique.

Préalable(s)

- > *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]
- > *Fondements théoriques de l'emploi de la force* [218-301-18]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'y faire faire les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

L'étudiant aura accès à l'espace moniteur dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il sera de sa responsabilité d'en prendre connaissance et de faire imprimer la liste du matériel pédagogique, si désiré.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Équipements requis pour la formation :

Vêtements de pluie ou vêtements adéquats à la saison et bottes adéquates.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants : menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunettes de protection.

Contenu

Partie technique : Les poursuites policières d'un véhicule routier — L'exécution d'une poursuite — Les poursuites policières d'un individu qui prend la fuite à pied — L'exécution d'une poursuite à pied — Les principes tactiques à respecter — Les techniques d'immobilisation provoquée — Le rôle des agents à bord des véhicules contact et couvreur — L'interception à risque d'un véhicule routier — Le contrôle du ou des suspect(s) — L'évaluation du risque

Partie pédagogique : Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine des poursuites policières, des techniques d'immobilisation provoquée ainsi que les techniques d'interception à risque d'un véhicule routier — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 453 \$	2 697 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

215-721-23 - Didactique de l'intervention tactique – Poursuite et interception – L'instructeur – Requalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques liées aux interventions tactiques.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à l'intervention tactique.

Préalable(s)

- > Didactique de l'intervention tactique - Poursuite et interception - L'instructeur [215-720-23]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Le matériel pédagogique est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle) Espace instructeur - Intervention physique 2. Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Équipements requis pour la formation :

Vêtements de pluie ou vêtements adéquats à la saison et bottes adéquates.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants : menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunettes de protection.

Contenu

Partie technique : Les poursuites policières d'un véhicule routier — L'exécution d'une poursuite — Les poursuites policières d'un individu qui prend la fuite à pied — L'exécution d'une poursuite à pied — Les principes tactiques à respecter — Les techniques d'immobilisation provoquée

— Le rôle des agents à bord des véhicules contact et couvreur — L'interception à risque d'un véhicule routier — Le contrôle du ou des suspect(s) — L'évaluation du risque

Partie pédagogique : Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine des poursuites policières, des techniques d'immobilisation provoquée ainsi que les techniques d'interception à risque d'un véhicule routier — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	585 \$	1 087 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

216-001-23 - Didactique du tir au pistolet – Le maître-instructeur – Journée d'actualisation

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	s.o.
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre le développement des compétences de la personne accréditée au titre de maître-instructeur et le maintien de celles-ci dans la discipline de la didactique du tir au pistolet, comme il est prescrit dans la directive DIR 02-01, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020 (*Directive sur les personnes accréditées par l'École nationale de police du Québec pour exercer dans les activités de perfectionnement professionnel de leur organisation*).

Préalable(s)

- > Tir au pistolet – Le maître-instructeur (216-803-20)

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Contenu

Rôle et mandats du maître-instructeur; réseautage avec les homologues des autres organisations; meilleures pratiques; nouveautés et tendances; avancées sur les plans des connaissances théoriques, des connaissances techniques et des pratiques éducatives propres aux interventions pédagogiques; bilan des réalisations et projets futurs.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	375 \$	594 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
08 juillet 2024



Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-002-24 - Carabine – Plateforme AR – Le maître-instructeur – Journée d'actualisation

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre le développement et le maintien des compétences du maître-instructeur accrédité dans la spécialité de la carabine plateforme AR en ce qui touche les volets administratif, juridique, pédagogique et technique. Le tout est réalisé en conformité avec la directive DIR 02-01, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020 (*Directive sur les personnes accréditées par l'École nationale de police du Québec pour exercer dans les activités de perfectionnement professionnel de leur organisation*).

Préalable(s)

- > Carabine - Plateforme AR - Le maître-instructeur [216-806-20]

OU

- > Arme de support – L'instructeur [216-806-18]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

La participation à cette journée d'actualisation prolonge d'une année le droit d'exercice de la personne accréditée.

Équipements requis pour la formation:

Arme de service et carabine, dispositif de remisage pour les armes, 3 chargeurs de pratique pour le pistolet et 6 chargeurs de pratique pour la carabine.

Porte chargeur pour les chargeurs de la carabine.

Vêtements de pluie et vêtements adéquats à la saison avec bottes.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunette de sécurité, bouchons de protection auditive et coquilles ainsi que la casquette.

* Note: La carabine doit être munie de mire sèche pouvant être utilisée.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Rôle et mandats du maître-instructeur; réseautage avec les homologues des autres organisations; meilleures pratiques, nouveautés et tendances; avancées sur les plans des connaissances théoriques et techniques ainsi que des pratiques éducatives propres aux interventions pédagogiques; bilan des réalisations et projets futurs.

Tarif par étudiant 2024-2025

Tarif à venir

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

06 mars 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-101-19 - Gestion du déploiement des armes intermédiaires et de la carabine – Plateforme AR – Le superviseur

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	s.o.
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de superviser le déploiement des armes de support, la carabine plateforme AR, l'arme à impulsions électriques et des armes intermédiaires d'impact à projectiles conformément à l'analyse du risque.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Être superviseur de relève ou en fonction supérieure.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Contenu

Manipulation des armes — Connaissances adéquates propres à chacune des armes et ses munitions — Capacité technique et limites des armes — Procédures de vérification — Modes de transport — Rôles et responsabilités du superviseur — Analyse de la situation et prise de décision quant au déploiement ou non de chacune des armes — Considérations tactiques

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	243 \$	388 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-102-18 - Carabine – Plateforme AR – Bloc 2



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation de la carabine plateforme AR.

Préalable(s)

- > *Arme de support - Calibre .223 (5,56 x 45 mm) [216-203-12] ou Carabine - Plateforme AR - Bloc 1 [216-209-18] ou Carabine - Plateforme AR - Usagers multiples [216-208-17]*

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Il est souhaitable que le candidat ait suivi la formation tactique portant sur le contrôle de périmètre ainsi que sur l'intervention policière dans le cas d'un tireur actif.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Équipements requis pour la formation:

Arme de service et carabine, dispositif de remisage pour les armes, 3 chargeurs de pratique pour le pistolet et 6 chargeurs de pratique pour la carabine.

Porte chargeur pour les chargeurs de la carabine.

Vêtements de pluie et vêtements adéquats à la saison avec bottes.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunette de sécurité, bouchons de protection auditive et coquilles ainsi que la casquette.

* Note: La carabine doit être munie de mire sèche pouvant être utilisée.

Contenu

Exécution des techniques de l'arme dans des contextes de réalisation — Exécution des techniques de désenrayage dans des contextes de réalisation — Exécution des méthodes et techniques de changement, de rechargement et de zéro tage dans des contextes de réalisation — Exécution sécuritaire des techniques de déplacements tactiques avec une arme de support

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-103-19 - Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne)

Durée du cours	1 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	À la demande
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'assumer le rôle d'officiel de sécurité, et ce, particulièrement sur un champ de tir extérieur.

Préalable(s)

- > *Interventions pédagogiques* [232-201-08]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Ce cours est accessible qu'aux formateurs et futurs formateurs dans les disciplines de tir.

Cette formation est accessible pour 8 semaines dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une accréditation valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Rôle et responsabilités de l'officiel de sécurité et du personnel de formation — Encadrement légal — Accès au champ de tir et inspection de celui-ci — Établissement des zones de travail — Équipements de sécurité et de protection — Gestion des blessures et plan d'évacuation — Gestion des participants et directives de sécurité — Règles de sécurité en matière de manipulation et d'utilisation des armes à feu — Mises en situation — Règle TPTO et le protocole PROUVER

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	59 \$	87 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Arme de support – L'instructeur – Mise à niveau* [216-708-20]
- > *Arme de support – Calibre .223 (5,56 X 45 mm) – Le moniteur* [216-609-11] et *Arme de support – Calibre .223 (5,56 X 45 mm) – Le moniteur – Requalification* [216-610-14]

- > *Arme de support – L'instructeur* [216-709-20] et *Arme de support – L'instructeur – Requalification* [216-710-20]
- > *Arme de support à usagers multiples – Calibre .223 (5,56 X 45 mm) – Le moniteur* [216-611-17] et *Arme de support à usagers multiples – Calibre .223 (5,56 X 45 mm) – Le moniteur – Requalification* [216-611-17]
- > *Tir au pistolet – Le moniteur* [216-604-07] et *Tir au pistolet – Le moniteur – Requalification* [216-607-07]
- > *Maniement du fusil calibre 12 – Le moniteur* [216-601-07] et *Maniement du fusil calibre 12 – Le moniteur – Requalification* [216-606-07]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

216-206-07 - Handling of the 12-gauge shotgun



You will find this icon in list of courses below. It represents the credits offered in a course.

Course duration	6 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	4

Competencies or Objectives

To enable students to develop their competencies associated with the handling and the use of the 12-gauge shotgun.

Prerequisite(s)

None

Exigence(s)

- > Must be a peace officer.

Particularity

Students must be requalified annually.

This course requires a certain amount of physical exertion. It is strongly recommended that the organization assess the student's health and fitness using the Physical Activity Readiness Questionnaire (PAR-Q)

Risk acceptance

From the time of reservation, registration and until the end of training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the inherent risks. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no longer sufficient for the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if it has reason to believe that the student's health and fitness are not adequate. In this case, ENPQ will inform the organization.

Equipment required for the course :

Service weapon and 12-gauge shotgun, weapon storage case and locking device, three practice magazines for pistol.

Magazine case for 12-gauge shotgun, if required.

Rainwear and seasonal clothing with boots.

Complete duty belt, including the following accessories: handcuffs with pouch and key, firearm and CEW holsters, baton holder, OC pouch and double magazine pouch, bulletproof vest and flashlight

Safety glasses, earplugs and ear muffs as well as a cap.

Content

Fundamentals of 12-gauge shotgun shooting — Ballistics — Identification and correction of technical errors — Shotgun, mechanisms and functioning — Effective and safe handling — Maintenance, storage and transportation — Judicious use of a support weapon

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

13 September 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-206-07 - Maniement du fusil de calibre 12

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	6 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation du fusil de calibre 12.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant doit être requalifié annuellement.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Équipements requis pour la formation:

Arme de service et fusil 12, dispositif de remisage pour les armes, 3 chargeurs de pratique pour le pistolet.

Porte chargeur pour le fusil 12, si nécessaire.

Vêtements de pluie et vêtements adéquats à la saison avec bottes.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunettes de sécurité, bouchons de protection auditive et coquilles ainsi que la casquette.

Contenu

Principes fondamentaux de tir au fusil de calibre 12 — Balistique — Détection et correction des erreurs techniques — Fusil, mécanismes et fonctionnement — Manipulation efficace et sécuritaire — Entretien, entreposage et transport — Utilisation judicieuse d'une arme de soutien

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
25 juillet 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

216-207-07 - Pistol Requalification

Course duration	4 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	4

Competencies or Objectives

To enable students to review their competencies by requalifying in pistol shooting.

Prerequisite(s)

Exigence(s)

- > Must be a peace officer.

Particularity

Students must be requalified yearly.

Content

Revision of the fundamentals of pistol shooting — Psychology of the shooter — Detection and correction of technical errors — Safety rules — Laws concerning firearms.

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-207-07 - Tir au pistolet - Requalification

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses compétences en se requalifiant au tir au pistolet.

Préalable(s)

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant doit être requalifié annuellement.

Contenu

Révision des principes fondamentaux du tir au pistolet — Psychologie du tireur — Détection et correction des erreurs techniques — Règles de sécurité — Lois relatives aux armes à feu

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un instructeur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

15 juillet 2023

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-208-17 - Carabine – Plateforme AR – Usagers multiples

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	
Nombre de groupes prévus	

Compétences ou objectifs

Permettre au policier-patrouilleur de la Sûreté du Québec de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation de l'arme de support.

Préalable(s)

Aucun.

Exigence(s)

- Réservé aux membres de la Sûreté du Québec.

Particularité(s)

Une formation préparatoire d'une durée de 2 heures devra être faite en ligne dans l'environnement numérique d'apprentissage de la Sûreté du Québec.

Il est souhaitable que le candidat ait suivi la formation tactique portant sur le contrôle de périmètre ainsi que sur l'intervention policière dans le cas d'une situation impliquant un tireur actif.

Contenu

Manipulation de l'arme — Connaissances adéquates de la terminologie propre à l'arme et à ses munitions — Procédures de vérification — Modes de transport — Méthodes et techniques de chargement, de rechargement et de zérotage — Méthodes et techniques de désenrayage — Procédures d'entretien — Exécution précise des techniques de tir en position stable et en mouvement — Exécution précise des techniques de tir dans la pénombre — Exécution sécuritaire des techniques de déplacement tactique avec une arme de support — Exécution des techniques de transition vers le pistolet

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même du corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

24 août 2023

Home > OUR COURSES > Course

Course

216-209-18 - Carbine – AR Platform – Block 1



You will find this icon in list of courses below. It represents the credits offered in a course.

Course duration	24 h
Classwork	0 h
Mandatory work on line	2 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	8

Competencies or Objectives

To enable students to develop their competencies related to handling and using the AR platform carbine.

Prerequisite(s)

None

Exigence(s)

- > Must be a peace officer.

Particularity

During this course, participants must leave ENPQ and/or campus in uniform.

Students will have four weeks to complete a two-hour preliminary online training in the

digital learning environment (Moodle).

Ideally, students should have completed the tactical training on perimeter control and on police intervention in an active shooter situation.

Students must be requalified yearly.

If possible, participants should bring the weapons and equipment provided by their organization. This course requires a certain amount of physical exertion. It's strongly recommended that the organization assess the student's health and fitness using the [Physical Activity Readiness Questionnaire \(PAR-Q\)](#)

 [Ce lien ouvre un site externe dans une nouvelle fenêtre..\[LN1\]](#)

Risk Acceptance

From the time of reservation, registration and until the end of training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the inherent risks. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no longer sufficient for the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if it has reason to believe that the student's health and fitness are not adequate. In this case, ENPQ will inform the organization accordingly.

Equipment required for the course:

Service weapon and carbine, weapon storage case and locking device, 3 practice magazines for the pistol and 6 practice magazines for the carbine

Magazine pouch for carbine magazines

Rainwear and seasonal clothing and boots

Complete duty belt, including the

following accessories: handcuffs with pouch and key, firearm and CEW holsters, baton holder, OC pouch and double magazine pouch, bulletproof vest and flashlight

Safety glasses, ear plugs and ear muffs as well as a cap

* Note: The carbine must be equipped with iron sights that can be used.

Content

Weapon handling — Proper knowledge of the terminology specific to the weapon and its ammunition — Verification procedures — Carrying modes — Loading, reloading and zeroing methods and techniques — Malfunction clearing methods and techniques — Maintenance procedures — Precise execution of shooting techniques in static position and on the move — Precise execution of shooting techniques in low-light conditions — Safe execution of tactical move techniques with a carbine — Execution of transition techniques from the carbine to the pistol

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

13 September 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-209-18 - Carabine – Plateforme AR – Bloc 1

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux préalables en ligne	2 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation de la carabine plateforme AR.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme. Une formation préparatoire d'une durée de 2 h devra être complétée en ligne dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). À noter que 4 semaines sont octroyées pour compléter cette formation. Il est souhaitable que le candidat ait suivi la formation tactique portant sur le contrôle de périmètre ainsi que sur l'intervention policière dans le cas d'un tireur actif. L'étudiant doit être requalifié annuellement. Les participants doivent, si possible, apporter les armes et équipement. Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Équipements requis pour la formation:

Arme de service et carabine, dispositif de remisage pour les armes, 3 chargeurs de pratique pour le pistolet et 6 chargeurs de pratique pour la carabine.

Porte chargeur pour les chargeurs de la carabine.

Vêtements de pluie et vêtements adéquats à la saison avec bottes.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunette de sécurité, bouchons de protection auditive et coquilles ainsi que la casquette.

* Note: La carabine doit être munie de mire sèche pouvant être utilisée.

Contenu

Manipulation de l'arme — Connaissances adéquates de la terminologie propre à l'arme et ses munitions — Procédures de vérification — Modes de transport — Méthodes et techniques de chargement, de rechargement et de zéro tage — Méthodes et techniques de désenrayage — Procédures d'entretien — Exécution précise des techniques de tir en position stable et en mouvement — Exécution précise des techniques de tir à la pénombre — Exécution sécuritaire des techniques de déplacements tactiques avec une arme de support — Exécution des techniques de transition vers le pistolet

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Note : Des frais de formation de 20 \$ par étudiant seront facturés lors de la diffusion de cette formation **en déconcentration**, via le Réseau des moniteurs des instructeurs, pour la portion en ligne. Les frais d'inscription sont en sus.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

17 février 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

216-210-23 - Armes intermédiaires d'impact à projectiles – Bloc 1

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Cette formation *Armes intermédiaires d'impact à projectiles – Bloc 1* amène l'étudiant à s'approprier les éléments théoriques pertinents à l'usage de l'AIP. L'étudiant s'appropriera les contenus théoriques pour ensuite mettre en application lors d'activités en salle de tir ou en champ de tir. Les étudiants seront appelés, par des activités pratiques, à démontrer la maîtrise adéquate de l'utilisation de l'AIP. De plus, ils auront à mettre en application les techniques ciblées tout en respectant les principes et les concepts liés à l'emploi de la force.

Cette formation devra être suivie de la formation *Armes intermédiaires d'impact à projectiles-Bloc 2 – Gendarmerie* ou *Armes intermédiaires d'impact à projectiles-Bloc 2 - Maintien et Rétablissement de l'Ordre (MRO)*. Cette formation permet à l'étudiant de mettre en application les notions apprises durant le bloc 1 dans des contextes de réalisation spécifiques.

Préalable(s)

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude physique (Q-AAP) et prenne connaissance du paragraphe ci-dessous sur l'acceptation des risques.

Contenu

Historique. Modèle national de l'emploi de la force et guide des pratiques policières. Nomenclature et cycle de fonctionnement. Manipulation sécuritaire. Techniques de chargement et déchargement. Zones d'impact. Transition en fonction de la situation. Tirs efficaces dans différentes positions. Application rigoureuse des règles de sécurité.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	934 \$	1 487 \$

L'hébergement des participants est sous la responsabilité et au frais des organisations

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > Armes intermédiaires d'impact à projectiles – Bloc 2 – Gendarmerie [216-211-23]
- > Armes intermédiaires d'impact à projectiles – L'instructeur [216-713-23]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

19 septembre 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-211-23 - Armes intermédiaires d'impact à projectiles – Bloc 2 – Gendarmerie

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Cette formation permet à l'étudiant de mettre en application les notions prises durant le Bloc 1 dans des contextes de réalisation applicable à la gendarmerie.

Cette formation *Armes intermédiaires d'impact à projectiles – Bloc 2 - Gendarmerie* amène l'étudiant à investir ses apprentissages théoriques et techniques à travers divers jeux de rôles. L'étudiant devra mettre en application les techniques ciblées, et ce, en intégrant le respect des principes liés à l'emploi de la force ainsi que les conséquences légales de telles pratiques en contexte de policier patrouilleur.

Préalable(s)

Armes intermédiaires d'impact à projectiles – Bloc 1 [215-204-19]

OU

Armes intermédiaires d'impact à projectiles – Bloc 1 [216-210-23]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude physique (Q-AAP) et prenne connaissance du paragraphe ci-dessous sur l'acceptation des risques.

Contenu

Retour sur le Bloc 1. Application rigoureuse des règles de sécurité. Participation à diverses mises en situation pouvant impliquer l'utilisation de l'arme intermédiaire d'impact à projectiles dans des contextes de réponse à des appels d'urgence confiés à des patrouilleurs. Planification de l'intervention. Gérer l'intervention selon l'évolution de la situation.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	582 \$	918 \$

L'hébergement des participants est sous la responsabilité et au frais des organisations

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > Armes intermédiaires d'impact à projectiles – L'instructeur [216-713-23]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

19 septembre 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

216-302-19 - Carbine – AR Platform – Requalification



You will find this icon in list of courses below. It represents the credits offered in a course.

Course duration	8 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	2 h
Number of places	8

Competencies or Objectives

To enable students to review their competencies by requalifying on the carbine.

Prerequisite(s)

- > .223 Calibre (5.56 x 45 mm) Support Weapon[216-203-12]

OR

- > Carbine – AR Platform – Block 1 [216-209-18]

OR

- > Tir défensif - Arme de périmètre - Calibre .223 (Remington) [754-310-05]

OR

- > Mise à niveau des compétences de l'utilisateur de l'arme de support - Calibre .223 (5,56 X 45 mm) [816-203-19]

Exigence(s)

- > Must be a peace officer.

Particularity

Equipment required for the course

Service weapon and carbine, weapon storage case and locking device, 3 practice magazines for the and 6 practice magazines for the carbine.

Magazine pouch for carbine magazines.

Rainwear and seasonal clothing with boots.

Complete duty belt, including the following accessories: handcuffs with pouch and key, firearm and CEW holsters, baton holder, OC pouch and double magazine pouch, bulletproof vest and flashlight.

Safety glasses, ear plugs and ear muffs as well as a cap.

Note: The carbine must be equipped with iron sights that can be used.

During this course, participants must leave ENPQ and/or campus in uniform.

This course requires a certain amount of physical exertion. It is strongly recommended that the organization assess the student's health and fitness using the **Physical Activity Readiness Questionnaire (PAR-Q)**. [LN1]

Risk Acceptation

From the time of reservation, registration and until the end of training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the risks involved. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no longer sufficient for the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if there is any reason to believe that the student's health and fitness are not adequate. In this case, ENPQ will inform the organization.

Content

Weapon handling — Proper knowledge of the terminology specific to the weapon and its ammunition — Verification procedures — Carrying modes — Loading and reloading methods and techniques — Malfunction clearing methods and techniques — Maintenance procedures — Precise execution of shooting techniques — Safe execution of tactical move techniques with a carbine — Execution of transition techniques from the carbine to the pistol — Execution of the standardized qualification course of fire

Rate per student 2024-2025

This course is typically taught by a requalification instructor duly trained by École nationale de police du Québec. It is conducted off-campus within Quebec police organizations.

However, ENPQ may provide this course to police forces that request it. In such instances, the two parties will agree on a price based on the location and number of students enrolled.

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

06 June 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-302-19 - Carabine – Plateforme AR – Requalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses compétences en se requalifiant sur l'arme de support.

Préalable(s)

- > Arme de support - Calibre .223 (5,56 x 45 mm) [216-203-12]

OU

- > Carabine - Plateforme AR - Bloc 1 [216-209-18]

OU

- > Tir défensif - Arme de périmètre - Calibre .223 (Remington) [754-310-05]

OU

- > Mise à niveau des compétences de l'utilisateur de l'arme de support - Calibre .223 (5,56 X 45 mm) [816-203-19]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Équipements requis pour la formation:

Arme de service et carabine, dispositif de remisage pour les armes, 3 chargeurs de pratique pour le pistolet et 6 chargeurs de pratique pour la carabine.

Porte chargeur pour les chargeurs de la carabine.

Vêtements de pluie et vêtements adéquats à la saison avec bottes.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunette de sécurité, bouchons de protection auditive et coquilles ainsi que la casquette.

* Note: La carabine doit être munie de mire sèche pouvant être utilisée.

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Manipulation de l'arme — Connaissances adéquates de la terminologie propre à l'arme et à ses munitions — Procédures de vérification — Modes de transport — Méthodes et techniques de chargement et de rechargement — Méthodes et techniques de désenrayage — Procédures d'entretien — Exécution et précision des techniques de tir — Exécution sécuritaire des techniques de déplacement tactique avec une arme de support — Exécution des techniques de transition vers le pistolet — Exécution du parcours de qualification standardisé

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en hors campus, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

06 juin 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-304-22 - Tir au pistolet – Mise à niveau et requalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	14 h
Nombres de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre au participant policier, ayant déjà été qualifié au tir au pistolet dans les trois dernières années, (mais n'ayant pu se qualifier dans la période réglementaire), de se réapproprier les habiletés et compétences requises pour réussir le parcours de qualification provincial au tir défensif. Suite à la réussite de cette formation, le participant sera techniquement habilité à utiliser l'arme de service de son organisation dans l'exercice de ses fonctions.

Préalable(s)

Aucun

Particularité(s)

Avoir été qualifié au tir au pistolet en tant que policier dans les trois dernières années. Hors de ce délai, l'évaluation du dossier du candidat déterminera la formation requise.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique qu'il faut pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Révision des principes fondamentaux du tir au pistolet-Psychologie du tireur- Détection et correction des erreurs techniques-Règles de sécurité-Lois relatives aux armes à feu.

Tarif par étudiant 2024-2025

La tarification sera établie sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Dernière mise à jour

14 juillet 2023

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

216-305-22 - Tir au pistolet – Requalification adaptée

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	7 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre au participant de démontrer les habiletés et compétences requises par la réussite le parcours de qualification provincial au tir défensif, le tout en lien avec les attentes du guide des pratiques policières. L'activité de requalification régulière Tir au pistolet-Requalification 216-207-07 est bonifiée pour tenir compte de particularités spécifiques de l'organisation demanderesse. Suite à la réussite de cette formation, le participant sera techniquement habilité à utiliser l'arme de service de son organisation dans l'exercice de ses fonctions.

Préalable(s)

Aucun

Particularité(s)

Avoir été qualifié au tir au pistolet en tant que policier dans la dernière année.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique qu'il faut pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Révision des règles de sécurité-Principes fondamentaux du tir au pistolet-Parcours de qualification provincial au tir au pistolet-Psychologie du tireur- Détection et correction des erreurs techniques -Lois relatives aux armes à feu-Exercices de maintien des compétences.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	615 \$	s. o.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-306-25 - Armes intermédiaires d'impact à projectiles – Requalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation d'une arme intermédiaire d'impact à projectiles (AIIP) selon un standard québécois de formation en conformité avec la pratique policière en vigueur.

Préalable(s)

- > *Armes intermédiaires d'impact à projectiles – Bloc 1* [216-210-23] et *Armes intermédiaires d'impact à projectiles – Bloc 2 – Gendarmerie* [216-211-23]

OU

- > *Armes intermédiaires d'impact à projectiles – Bloc 1* [215-204-19] et *Armes intermédiaires d'impact à projectiles – Bloc 2 – Gendarmerie* [215-304-19]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Selon le *Guide des pratiques policières*, l'utilisateur de l'AIIP doit se requalifier chaque année.

L'étudiant inscrit à ce cours aura à manipuler une AIIP et à intervenir dans le cadre de mises en situation. Il se pourrait donc qu'il soit amené à recourir à des techniques de contrôle physique ou à utiliser l'équipement de son ceinturon. Il doit donc être en mesure de se préparer adéquatement à cette éventualité.

Cette formation est en général donnée hors campus au sein même de l'organisation policière. Elle est normalement prise en charge par un instructeur ou un maître-instructeur de cette spécialité accrédité par l'ENPQ.

L'ENPQ peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Équipement et matériel:

- > Ceinturon complet et gilet pare-balles
- > Arme intermédiaire d'impact à projectiles
- > Protecteurs auditifs
- > Lunettes de protection
- > Vêtements appropriés en fonction des conditions météorologiques

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Pratique policière 2.1.2.2 – *Armes intermédiaires d'impact à projectiles (AIP)*; volet médical; volet opérationnel; volet formation; décès sous garde; délire agité; état mental perturbé; périmètre et périmètre mobile; techniques de manipulation; zones d'impact; travail en équipe; occasion d'agir; schéma d'intervention; communication; mises en situation.

Tarif par étudiant 2024-2025

Tarif à venir

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

06 mars 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-609-11 - Carabine – Plateforme AR – Le moniteur



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	En révision
Travaux obligatoires hors classe	En révision
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant la carabine plateforme AR.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à la manipulation et à l'utilisation de la carabine plateforme AR.

Préalable(s)

- *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]
- *Fondements Théoriques* [218-301-18]
- *Arme de support - Calibre .223 (5,56 x 45 mm)* [216-203-12] ou *Membre d'un groupe d'intervention* [215-202-08] ou *Tir défensif – Arme de périmètre – Calibre .223 « Remington »* [754-310-05] ou *Carabine - Plateforme AR - Bloc 1* [216-209-18] et *Carabine - Plateforme AR - Bloc 2* [216-102-18]
- *Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne)* [216-103-19]
- *Didactique du tir au pistolet- L'instructeur* [216-711-23]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Doit être requalifié comme utilisateur pour l'année courante.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

La réussite du parcours de tir de l'épreuve certificative du cours *Arme de support - Calibre .223 (5,56 x 45 mm)* [216-203-12] est exigée au début du cours. La réussite de ce parcours est obligatoire pour poursuivre ladite formation du moniteur.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Équipements requis pour la formation:

Arme de service et carabine, dispositif de remisage pour les armes, 3 chargeurs de pratique pour le pistolet et 6 chargeurs de pratique pour la carabine.

Porte chargeur pour les chargeurs de la carabine.

Vêtements de pluie et vêtements adéquats à la saison avec bottes.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunette de sécurité, bouchons de protection auditive et coquilles ainsi que la casquette.

* Note: La carabine doit être munie de mire sèche pouvant être utilisée.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Parcours de tir — Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de l'utilisation de l'arme de support — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	2 679 \$	4 851 \$

L'hébergement des participants est sous la responsabilité et au frais des organisations.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Arme de support - Le moniteur - Requalification* [216-610-14]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-610-14 - Carabine – Plateforme AR – Le moniteur – Requalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme de support.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à la manipulation et à l'utilisation de la carabine plateforme AR.

Préalable(s)

- > Carabine - Plateforme AR - Le moniteur [216-609-11]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Doit être requalifié comme utilisateur pour l'année courante.

Particularité(s)

Équipements requis pour la formation:

Arme de service et carabine, dispositif de remisage pour les armes, 3 chargeurs de pratique pour le pistolet et 6 chargeurs de pratique pour la carabine.

Porte chargeur pour les chargeurs de la carabine.

Vêtements de pluie et vêtements adéquats à la saison avec bottes.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunette de sécurité, bouchons de protection auditive et coquilles ainsi que la casquette.

* Note: La carabine doit être munie de mire sèche pouvant être utilisée.

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans. Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Parcours de tir — Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de l'utilisation de l'arme de support — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	656 \$	1 264 \$

L'hébergement des participants est sous la responsabilité et au frais des organisations.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-701-20 - Maniement du fusil de calibre 12 - L'instructeur

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	32 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant le fusil de calibre .12.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement des compétences relatives à la manipulation et à l'utilisation adéquate du fusil de calibre .12.

Préalable(s)

Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne) [216-103-19]

ET

Maniement du fusil de calibre 12 [216-206-07]

ET

Didactique du tir au pistolet- L'instructeur [216-711-23]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix
- > Doit être requalifié comme utilisateur pour l'année en cours.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Équipements requis pour la formation:

Arme de service et fusil 12, dispositif de remisage pour les armes, 3 chargeurs de pratique pour le pistolet.

Porte chargeur pour le fusil 12, si nécessaire.

Vêtements de pluie et vêtements adéquats à la saison avec bottes.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunettes de sécurité, bouchons de protection auditive et coquilles ainsi que la casquette.

Contenu

Philosophie de l'instructeur — Principes fondamentaux de tir au fusil de calibre 12 — Balistique — Détection et correction des erreurs techniques — Fusil, mécanismes et fonctionnement — Manipulations efficaces et sécuritaires — Entretien, entreposage et transport — Utilisation judicieuse d'une arme de soutien — Supervision et coaching

Tarif par étudiant 2024-2025

La tarification sera établie sur demande

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > Maniement du fusil de calibre .12 - L'instructeur - Requalification [216-706-20]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

18 juillet 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-706-20 - Maniement du fusil de calibre 12 - L'instructeur - Requalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	1 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant le fusil de calibre .12.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences en se requalifiant comme moniteur du fusil de calibre .12.

Préalable(s)

- > *Maniement du fusil de calibre .12 – L'instructeur* [216-701-20]
- > *Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne)* [216-103-19]

Exigence(s)

- > *Être agent de la paix*
- > *Doit être requalifié comme utilisateur pour l'année en cours.*

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Équipements requis pour la formation:

Arme de service et fusil 12, dispositif de remisage pour les armes, 3 chargeurs de pratique pour le pistolet.

Porte chargeur pour le fusil 12, si nécessaire.

Vêtements de pluie et vêtements adéquats à la saison avec bottes.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunettes de sécurité, bouchons de protection auditive et coquilles ainsi que la casquette.

Contenu

Révision du rôle de l'instructeur et sa philosophie — Principes fondamentaux de tir au fusil de calibre 12 — Balistique — Supervision et coaching — Utilisation judicieuse d'une arme de soutien — Maniement du fusil de calibre .12 — L'instructeur

Tarif par étudiant 2024-2025

La tarification sera établie sur demande

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-709-20 - Carabine – Plateforme AR – L'instructeur

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	En révision
Travaux obligatoires hors classe	En révision
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant la carabine plateforme AR.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à la manipulation et à l'utilisation de la carabine plateforme AR.

Préalable(s)

Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne) [216-103-19]

ET

Carabine - Plateforme AR - Le moniteur [216-609-11]

ET

Didactique du tir au pistolet- L'instructeur [216-711-23]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Doit être requalifié comme utilisateur pour l'année courante.

Particularité(s)

Équipements requis pour la formation:

Arme de service et carabine, dispositif de remisage pour les armes, 3 chargeurs de pratique pour le pistolet et 6 chargeurs de pratique pour la carabine.

Porte chargeur pour les chargeurs de la carabine.

Vêtements de pluie et vêtements adéquats à la saison avec bottes.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunette de sécurité, bouchons de protection auditive et coquilles ainsi que la casquette.

* Note: La carabine doit être munie de mire sèche pouvant être utilisée.

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans. Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Parcours de tir — Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de l'utilisation de l'arme de support — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	2 679 \$	4 851 \$

L'hébergement des participants est sous la responsabilité et au frais des organisations.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > [Arme de support - Le moniteur - Requalification \[216-610-14\]](#)

Domaine(s)

- > [Patrouille-gendarmerie](#)

Dernière mise à jour

19 juillet 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-710-20 - Carabine – Plateforme AR – L'instructeur – Requalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0
Travaux obligatoires hors classe	0
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme de support.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement des habiletés techniques des membres de son organisation, relatives à l'utilisation de la carabine plateforme AR.

Préalable(s)

- > Carabine - Plateforme AR - L'instructeur [216-709-20]
- > Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne) [216-103-19]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix
- > Doit être requalifié comme utilisateur pour l'année en cours.

Particularité(s)

Équipements requis pour la formation:

Arme de service et carabine, dispositif de remisage pour les armes, 3 chargeurs de pratique pour le pistolet et 6 chargeurs de pratique pour la carabine.

Porte chargeur pour les chargeurs de la carabine.

Vêtements de pluie et vêtements adéquats à la saison avec bottes.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunette de sécurité, bouchons de protection auditive et coquilles ainsi que la casquette.

* Note: La carabine doit être munie de mire sèche pouvant être utilisée.

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Parcours de tir — Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de l'utilisation de l'arme de support — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	656 \$	1 264 \$

L'hébergement des participants est sous la responsabilité et au frais des organisations.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2024

Home > OUR COURSES > Course

Course

216-711-23 - Didactics of Pistol Shooting - The instructor



You will find this icon in list of courses below. It represents the credits offered in a course.

Course duration	80 h
Classwork (included course duration)	8 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	8

Competencies or Objectives

To enable students to integrate the teaching practices advocated by ENPQ into their teaching and learning interventions on the pistol.

To enable students to maintain, develop and enhance their competencies in the handling and use of a pistol.

Prerequisite(s)

- > Shooting course of the Basic Training Program in Police Patrolling or *Defensive Shooting - Revolver* [216-209-02] or *Defensive Shooting - Pistol* [216-301-08] or *Pistol - Requalification* [216-207-07] or *Defensive Shooting - Pistol* [816-202-07]
- > *Animator* [232-201-06] or *Teaching and Learning Practices* [232-201-08] or *Teaching Practices and Coaching* [232-204-07] or *Integration to the Instructor Function* [232-803-16]
- > *Shooting Range Safety Officer (online training)* [216-103-19]
- > Theoretical Foundations of the Use of Force [218-301-18]

Exigence(s)

- > *Must be a peace officer*
- > *Must be requalified as a user for the current year.*

Particularity

The pedagogical material for this course is available in the digital learning environment (Moodle). It is the students' responsibility to read and print them as needed.

Students who have met the requirements of this course must be requalified every three years.

This course requires a certain amount of physical exertion. It is strongly recommended that the organization assess the student's health and fitness using the [Physical](#)

Activity Readiness Questionnaire (PAR-Q).

Risk acceptance

From the time of reservation, registration and until the end of training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the risks involved. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no longer sufficient for the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if it has reason to believe that the student's health and fitness are not adequate. In this case, ENPQ will inform the organization.

Equipment required for the course:

Service weapon , weapon storage case and locking device, six practice magazines

Complete duty belt, including the following accessories: handcuffs with pouch and key, firearm and CEW holsters, baton holder, OC pouch and double magazine pouch, bulletproof vest and flashlight.

Safety glasses, earplugs and ear muffs as well as a cap.

Content

Philosophy of the instructor — Pistol shooting fundamentals — Psychology of the shooter — Ballistics — Supervision by the instructor — Identification and correction of technical errors — Direction of a line of fire — Pistols, mechanisms and functioning — Effective and safe handling — Parts and cleaning — Techniques to correct malfunction.

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Not participate ²
Training costs	3 427 \$	6 840 \$

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

Clic on it for accommodation and food service

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

26 August 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-711-23 - Didactique du tir au pistolet – L'instructeur



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	8 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant le pistolet.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à la manipulation et à l'utilisation du pistolet.

Préalable(s)

- > Cours de tir du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie ou *Tir défensif - Le revolver* [216-209-02] ou *Tir défensif - Le pistolet* [216-301-08] ou *Tir au pistolet - Requalification* [216-207-07] ou *Tir défensif - Le pistolet* [816-202-07]
- > *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]
- > *Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne)* [216-103-19]
- > Fondements théoriques de l'emploi de la force [218-301-18]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix
- > Doit être requalifié comme utilisateur pour l'année en cours.

Particularité(s)

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Équipements requis pour la formation:

Arme de service, dispositif de remisage, 6 chargeurs de pratique.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunettes de sécurité, bouchons de protection auditive et coquilles ainsi que la casquette.

Contenu

Philosophie de l'instructeur — Principes fondamentaux du tir au pistolet — Psychologie du tireur — Balistique — Supervision par l'instructeur — Détection et correction des erreurs techniques — Direction d'une ligne de feu — Pistolets, mécanismes et fonctionnement — Manipulation efficace et sécuritaire — Pièces d'équipement et nettoyage — Techniques pour désenrayer le pistolet

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	3 427 \$	6 840 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juillet 2024

Home > OUR COURSES > Course

Course

216-712-23 - Didactics of Pistol - The instructor - Requalification



You will find this icon in list of courses below. It represents the credits offered in a course.

Course duration	16 h
Classwork (included in course duration)	2 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	8

Competencies or Objectives

To enable students to review the teaching practices advocated by ENPQ for their teaching and learning interventions on the pistol.

To enable students to maintain, develop and enhance their competencies by requalifying as pistol shooting requalification instructors.

Prerequisite(s)

- > *Didactics of Pistol Shooting - Instructor* [216-711-23]
- > *Shooting Range Safety Officer (online training)* [216-103-19]

Exigence(s)

- > *Must be a peace officer.*
- > *Must be requalified as a user for the current year.*

Particularity

The pedagogical material for this course is available in the Instructor Space - Shooting of the digital learning environment (Moodle). It is the students' responsibility to read and print them as needed.

Students who have met the requirements of this course must be requalified every three years.

This course requires a certain amount of physical exertion. It is strongly recommended that the organization assess the student's health and fitness using the [Physical](#)

Activity Readiness Questionnaire (PAR-Q).

Risk acceptance

From the time of reservation, registration and until the end of training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the risks involved. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no longer sufficient for the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if it has reason to believe that the student's health and fitness are not adequate. In this case, ENPQ will inform the organization.

Equipment required for the course:

Service weapon , weapon storage case and locking device, six practice magazines.

Complete duty belt, including the following accessories: handcuffs with pouch and key, firearm and CEW holsters, baton holder, OC pouch and double magazine pouch, bulletproof vest and flashlight.

Safety glasses, earplugs and ear muffs as well as a cap.

Content

Philosophy of the instructor — Pistol shooting fundamentals — Psychology of the shooter — Ballistics — Supervision by the instructor — Identification and correction of technical errors — Direction of a line of fire — Safety rules — Firearms legislation

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Not participate ²
Training costs	780 \$	1 514 \$

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

Clic on it for accommodation and food service

Additional information

Successful completion of courses is required to register for:

- > Handling of the 12-Gauge Shotgun – Instructor [216-701-20]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

26 August 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-712-23 - Didactique du tir au pistolet – L'instructeur – Requalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	2 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant le pistolet.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences en se requalifiant comme moniteur de tir au pistolet.

Préalable(s)

- > *Didactique du tir au pistolet- L'instructeur* [216-711-23]
- > *Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne)* [216-103-19]

Exigence(s)

- > *Être agent de la paix*
- > *Doit être requalifié comme utilisateur pour l'année en cours.*

Particularité(s)

Le matériel pédagogique est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle) Espace instructeur - Tir. Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Équipements requis pour la formation:

Arme de service, dispositif de remisage, 6 chargeurs de pratique.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunettes de sécurité, bouchons de protection auditive et coquilles ainsi que la casquette.

Contenu

Philosophie de l'instructeur — Principes fondamentaux du tir au pistolet — Psychologie du tireur — Balistique — Supervision par l'instructeur — Détection et correction des erreurs techniques — Direction d'une ligne de feu — Règles de sécurité — Lois relatives aux armes à feu

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	780 \$	1 514 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire**La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :**

- > *Maniement du fusil de calibre 12 - L'instructeur* [216-701-20]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-713-24 - Armes intermédiaires d'impact à projectiles – L'instructeur

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre au participant détenant déjà un titre de « formateur » en armes à feu, selon la directive DIR 02-01, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020 (*Directive sur les personnes accréditées par l'École nationale de police du Québec pour exercer dans les activités de perfectionnement professionnel de leur organisation*), de se voir accorder le titre d'instructeur A.I.I.P.

La formation permettra au participant de s'approprier les pratiques éducatives dans ses interventions pédagogiques sur les différents types de lanceurs A.I.I.P. Suite à la réussite de cette formation, le participant pourra dispenser les formations des blocs 1 et 2 de la formation d'utilisateur en plus d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement des habiletés techniques des utilisateurs de son organisation.

Préalable(s)

- Officiel de sécurité du champ de tir [216-103-19]
ET
Didactique du tir au pistolet – L'instructeur [216-711-23]
ET
Armes intermédiaires d'impact à projectiles – Bloc 1 [215-204-19] OU Armes intermédiaires d'impact à projectiles – Bloc 1 [216-210-23]
ET
Armes intermédiaires d'impact à projectiles – Bloc 2 – Gendarmerie [215-304-19] OU Armes intermédiaires d'impact à projectiles – Bloc 2 – Gendarmerie [216-211-23]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude physique (Q-AAP) et prenne connaissance du paragraphe ci-dessous sur l'acceptation des risques.

Durant cette formation, les participants peuvent devoir sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'instructeur ayant satisfait aux exigences du cours recevra un permis d'exercice valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Rôle de l'officiel de sécurité – Le parcours de qualification et de requalification – Approche de co-enseignement – Supervision des séances de formation des blocs 1 et 2 – Maintien des compétences dans le domaine d'instruction – Utilisation judicieuse de l'A.I.I.P. – Planification sécuritaire des activités d'entraînement – Animation des activités d'entraînement – Appréciation des apprentissages des utilisateurs de son organisation.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	3 137 \$	5 697 \$

L'hébergement des participants est sous la responsabilité et au frais des organisations

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

19 septembre 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

216-802-25 - Fusil calibre 12 – Le maître-instructeur



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	0 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	1

Compétences ou objectifs

Conformément au *Programme de formation des formateurs en emploi de la force* (PFFE), cette formation se veut l'aboutissement du parcours de formation visant à permettre à la personne accréditée ayant le titre d'instructeur – fusil calibre 12 d'être reconnue en tant que maître-instructeur dans ce champ de spécialité du domaine de l'emploi de la force. Cette reconnaissance est accordée en conformité avec l'annexe A de la DIR 02-01 (*Directive sur les personnes accréditées par l'École nationale de police du Québec pour exercer dans les activités de perfectionnement professionnel de leur organisation*).

Préalable(s)

- > *Didactique du tir au pistolet – L'instructeur* [216-711-23]
- et
- > *Maniement du fusil de calibre 12 – L'instructeur* [216-701-20]
- et
- > *Didactique des mises en situation complexes* [218-302-25]
- et
- > *Fondements stratégiques de l'emploi de la force* [232-301-08]
- et
- > *Didactique de l'enseignement* [218-103-24]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Comme le prévoit l'annexe A de la DIR 02-01, l'organisation doit signifier à l'École son intention de faire reconnaître son candidat en tant que maître-instructeur – fusil calibre 12. Une fois la demande reçue et acceptée par l'École, l'organisation doit inscrire son candidat à la formation se rapportant à ce titre. Le candidat doit donner au complet une activité de formation initiale qualifiante ou une formation destinée aux formateurs dans son organisation ou encore à l'École, sous la supervision d'un maître-instructeur de son organisation, s'il y a lieu, ou d'un formateur de l'École. L'École désigne une personne qui soumettra le candidat à une évaluation certificative lors d'une journée d'enseignement.

Une fois reconnue en tant que maître-instructeur, la personne accréditée doit s'inscrire chaque année à une journée d'actualisation liée à son accréditation. La participation à cette journée d'actualisation prolonge d'une année le droit d'exercice de la personne accréditée.

Contenu

DIR 02-01; rôles et mandats du maître-instructeur; trousse de formation; prise en charge d'une formation; pratiques éducatives en vigueur à l'École.

Tarif par étudiant 2024-2025

Tarif à venir

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

18 mars 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

217-101-24 - Désescalade - État mental perturbé (volet pratique)

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer et de mettre en application les connaissances apprises lors de la formation en ligne *Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne)* et ce, à l'intérieur de mise en situation et jeux de rôle. L'objectif est que chaque étudiant ait l'occasion de vivre le plus de mises en situation possible pour intervenir de manière adéquate auprès des personnes dont l'état mental est perturbé.

Formation diffusée dans les organisations policières et/ou en sécurité publique par les personnes accréditées ayant suivi la formation *Désescalade - État mental perturbé - L'instructeur (sans requalification)* [217-703-20].

Préalable(s)

- > *Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne)* [217-201-17]
- > *Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne)* [217-201-24]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Formation pour les intervenants policiers et les intervenants en sécurité publique qui auront complété : *Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne)* [217-201-17] ou *Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne)* [217-201-24]

Équipements requis pour la formation:

Vêtements de pluie ou vêtements adéquats à la saison et bottes adéquates.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC, AIE et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunettes de protection.

Contenu

Jeux de rôle intégrant les stratégies de communication dont la désescalade — Application des principes en défense — Application des principes tactiques — La gestion du stress — Les jeux de rôle portent sur les troubles les plus rencontrés lors d'interventions policières : les troubles de l'humeur (dépression) — Les comportements suicidaires (idéations ou passages à l'acte) — Les troubles psychotiques (schizophrénie ou psychose toxique), troubles de personnalité limite

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	478 \$	847 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

217-105-23 - Réponse à un état mental perturbé (REMP)

Durée du cours	20 h
Travaux en classe	16 h
Travaux préalables en ligne	4 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir de façon efficace auprès de personnes dont l'état mental est perturbé et de se familiariser avec les notions de gestion du stress. Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses habiletés techniques relatives à la technique de désescalade, aux principes tactiques et aux principes en défense.

Préalable(s)

Aucun(s)

Particularité(s)

Avoir un intérêt certain pour la communication et l'intervention auprès de personnes dont l'état mental est perturbé.

Ce cours requiert un effort physique.

Exigence(s)

- > Être agent de la paix armé

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique qu'il faut pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Simulations avec jeux de rôle et rétroaction — Communication — Modèle national de l'emploi de la force — Évaluation, planification et intervention auprès d'une personne à l'état mental perturbé — Principes tactique-Santé mentale — Gestion du stress — Pouvoirs et devoirs

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 012 \$	1 600 \$

L'hébergement des participants est sous la responsabilité et au frais des organisations.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 août 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Home](#) > [OUR COURSES](#) > [Course](#)

Course

217-201-24 - De-Escalation - Disturbed Mental State (Online Training)

Course duration	6 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	25

Competencies or Objectives

This course aims to provide students with the required knowledge to handle situations involving people with disturbed

mental state. More specifically, this course will enable students to better understand people experiencing episodes of disturbed mental state, rapidly identify disturbing signs, integrate de-escalation into defensive and tactical principles, and orient their intervention towards a peaceful resolution of a situation (using the de-escalation technique).

Prerequisite(s)

None

Exigence(s)

- > Must be a peace officer or a graduate of the Basic Training Program in Police Patrolling.
- or
- > Be a social worker who works in a police organization and who assists the police in this type of intervention.

Particularity

Online course over a maximum of eight weeks on the digital learning environment (Moodle).

Recommended instructional approach: online

self-learning activity on Moodle to foster knowledge acquisition; forum for sharing and exchanging; facilitation by a tutor to develop the analysis of a situation and the ability to apply the concepts learned in the course; quizzes and a final exam to validate understanding of the course concepts.

Content

Communication – Santé mentale – Crise et stratégies d'adaptation – Besoins humains – Gestion du stress – Désescalade (stratégie de communication) – Modèle national de l'emploi de la force.

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Not participate ²
Training costs	75 \$	108 \$

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

Clic on it for accommodation and food service

Additional information

Successful completion of this course is required to register for

- > Intervention with an Inverted Shield – Requalification Instructor (without qualification card) [214-612-18]
- > De-Escalation - Disturbed Mental State (practical component) [217-201-24]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

26 August 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

217-201-24 - Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne)

Durée du cours	6 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	25
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Viser l'acquisition de connaissances permettant à l'étudiant d'intervenir auprès de personnes dont l'état mental est perturbé. Plus précisément, cette formation permet à l'étudiant: de mieux comprendre les personnes vivant des épisodes d'état mental perturbé, de déceler rapidement les signes perturbateurs, d'intégrer la désescalade aux principes en défense et aux principes tactiques et d'orienter son intervention de manière à résoudre pacifiquement une situation (utilisation de la technique de la désescalade).

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix ou diplômé du Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie.
- ou
- > Être travailleur social qui travaille dans une organisation policière et qui assiste les policiers sur ce type d'intervention.

Particularité(s)

Formation en ligne répartie sur un maximum de 8 semaines sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Approche pédagogique préconisée : activité d'autoapprentissage en ligne (Moodle) favorisant l'acquisition des connaissances; le forum : activité de partage et d'échange, animation par un tuteur et permettant de développer l'analyse d'une situation et la capacité à appliquer les concepts vus dans le cours; les questionnaires et l'examen final : permettent de valider la compréhension des concepts vus.

Contenu

Communication – Santé mentale – Crise et stratégies d'adaptation – Besoins humains – Gestion du stress – Désescalade (stratégie de communication) – Modèle national de l'emploi de la force.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	75 \$	108 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Des rabais de volume sont offerts pour cette formation, [cliquer ici pour voir les rabais applicables.](#)

Information complémentaire**La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :**

- > *Intervention avec le bouclier inversé - Le moniteur (sans carte de qualification)* [214-612-18]
- > *Désescalade - État mental perturbé (volet pratique)* [217-201-24]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

217-703-20 - Désescalade - État mental perturbé - L'instructeur (sans requalification)

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements de la technique de la désescalade pour intervenir de façon efficace auprès de personnes dont l'état mental est perturbé et de se familiariser avec les notions de gestion du stress. Plus précisément, cette formation permet de préparer l'étudiant pour la diffusion de la formation *Désescalade - État mental perturbé (volet pratique)* [217-101-24] en l'amenant à pouvoir planifier, structurer, analyser les jeux de rôles par les agents, rétroagir avec eux et enfin à se familiariser avec la trousse du formateur. Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses habiletés techniques relatives à la technique de désescalade, aux principes tactiques et aux principes en défense.

Formation pour les intervenants policiers et les intervenants en sécurité publique qui devront dispenser le cours : *Désescalade – État mental perturbé (volet pratique)* [217-101-24].

Préalable(s)

Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne) [217-201-17] / [217-201-24]

Et

Intervention physique - Le moniteur [214-601-07] / [214-601-17] ou

Didactique de l'intervention physique - Le moniteur [214-601-18] ou

Didactique de l'intervention physique – L'instructeur [214-716-23] ou

Didactique de l'intervention physique - Le maître-instructeur [214-801-20] ou

Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur [215-601-07] ou

Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur – Requalification [215-602-07] / [215-602-14] ou

Didactique de l'intervention tactique 1 - Le moniteur [215-607-22] ou

Didactique de l'intervention tactique – L'instructeur [215-718-23] ou

Didactique de l'intervention tactique – L'instructeur – Requalification [215-719-23] ou

Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le maître-instructeur [215-802-14] / [215-802-20]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Avoir un intérêt certain pour la communication et l'intervention auprès de personnes dont l'état mental est perturbé.

Équipements requis pour la formation:

Vêtements de pluie ou vêtements adéquats à la saison et bottes adéquates.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants: menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC, AIE et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunettes de protection.

Contenu

Simulations avec jeux de rôle et rétroaction — Stratégies de communication dont la désescalade — Modèle national de l'emploi de la force — Évaluation, planification et intervention auprès d'une personne à l'état mental perturbé — Santé mentale — Gestion du stress — Pouvoirs et devoirs

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 005 \$	1 994 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1). ² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

18 février 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

218-001-25 - Intervention physique et tactique – Le maître-instructeur – Journée d'actualisation

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre le développement et le maintien de compétences chez la personne ayant le titre de maître-instructeur en intervention physique et tactique, en ce qui concerne les volets administratif, juridique, pédagogique et technique. Le tout est réalisé en conformité avec la directive DIR 02-01 (*Directive sur les personnes accréditées par l'École nationale de police du Québec pour exercer dans les activités de perfectionnement professionnel de leur organisation*).

Préalable(s)

Intervention physique et tactique – Le maître-instructeur [218-802-25]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

La participation à cette journée d'actualisation prolonge d'une année le droit d'exercice de la personne accréditée.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Rôles et mandats du maître-instructeur; réseautage avec les homologues des autres organisations; meilleures pratiques; nouveautés et tendances; avancées sur les plans des connaissances théoriques, des connaissances techniques et des pratiques éducatives propres aux interventions pédagogiques; bilan des réalisations; projets.

Tarif par étudiant 2024-2025

Tarif à venir

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

18 mars 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

218-103-24 - Didactique de l'enseignement

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	1 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à la personne détenant une accréditation d'instructeur dans une discipline du domaine de l'emploi de la force et qui désire déposer sa candidature aux fins d'une reconnaissance en tant que maître-instructeur ou aux instructeurs désirant améliorer leurs compétences pédagogiques d'enrichir leurs compétences pédagogiques, par le biais d'une formation de perfectionnement pointue issue du domaine de la pédagogie. Le développement de la compétence *Enseigner des activités d'apprentissage* est l'objectif principal de cette formation. Le tout est réalisé en conformité avec la directive DIR 02-01, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020 (*Directive sur les personnes accréditées par l'École nationale de police du Québec pour exercer dans les activités de perfectionnement professionnel de leur organisation*).

Préalable(s)

Didactique de l'intervention physique – L'instructeur (214-716-23) ou

Didactique de l'intervention tactique – L'instructeur (215-718-23) ou

Didactique de l'intervention tactique – Poursuite et interception – L'instructeur (215-720-23) ou

Didactique du tir au pistolet – L'instructeur (216-711-23)

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

La réussite de l'un ou l'autre des cours inscrits dans la liste des cours préalables donne accès à ce cours d'enrichissement.

Le candidat qui désire effectuer une demande de reconnaissance en tant que maître-instructeur dans une discipline ou une spécialité doit avoir suivi ce cours d'enrichissement au préalable.

Équipement et matériel:

Ceinturon complet

Contenu

Les meilleures stratégies d'apprentissage; les mythes et les biais cognitifs en pédagogie; les principes andragogiques; le stress et la motivation; les neurosciences; les difficultés souhaitables («*desirable difficulties*»); l'objectif d'apprentissage; le temps d'engagement cognitif et moteur; «Étiez-vous bon ou étiez-vous chanceux?» («*Were you good or were you lucky?*»); retour sur le geste moteur et comment l'enseigner; la démonstration et la rétroaction; l'utilisation de la vidéo; l'évaluation de l'atteinte des compétences; les outils technologiques.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	389\$	711\$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1). ² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

17 janvier 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

218-301-18 - Theoretical Foundations of the Use of Force

Course duration	40 h
Work in class (included in the course duration)	5 h
Mandatory work after class	2 h
Number of places	12
Number of groups planned	To be confirmed

Competencies or Objectives

To allow students to assimilate the basic concepts of the use of force based on the various operational reference models recognized in the Quebec police training community. In addition, this course will allow students to facilitate a feedback session using these basic concepts.

Prerequisite(s)

Animator [232-201-06] or *Teaching and Learning Practices* [232-201-08] or *Educational Practices and Coaching* [232-204-07] or *Integration to the Instructor Function* [232-803-16]

Requirements

Must be a peace officer

Particularity

Students whose training itinerary includes the Didactics of Physical Intervention – Instructor [214-601-18] course must be able to perform the four following techniques and meet the criteria on the corresponding evaluation grid:

1. Speedcuffing without support in a standing position;
2. Handcuffing with joint restraint in a standing position;
3. Handcuffing with joint restraint in a prone position;
4. Neck restraint followed by handcuffing in a prone position.

For more information, please refer to the Instructions for the Technical Evaluation.

Content

National Use of Force Model — Use of force form — Essential qualities in defence — Mechanisms of physical control — Mechanics of a physical intervention — Basic principles of defence — PADA — Tactical principles — KION/AI — Levels of alertness — Methodical process of a police intervention — Medical consequences, warm-up and safety measures — Legal notions on the use of force — Human factors — Communication — Supervision by the instructor — Stress and intervention — Supervised teaching — Scenario-based simulations

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Not participate ²
Training costs	1 127 \$	1 944 \$

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1).

² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

Clic on it for accommodation and food service

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update

17 January 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

218-301-18 - Fondements théoriques de l'emploi de la force

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	5 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de s'approprier les concepts de base de l'emploi de la force à partir des différents modèles de référence opérationnels reconnus dans le milieu de la formation policière québécoise. De plus, la formation permettra à l'étudiant d'animer une rétroaction en utilisant ces concepts de base.

Préalable(s)

Interventions pédagogiques [232-201-08] ou

Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages [232-204-07] ou

Intégration à la fonction d'instructeur [232-803-16]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Équipements requis pour la formation :

Vêtements de pluie ou vêtements adéquats à la saison et bottes adéquates.

Ceinturon complet incluant les accessoires suivants : menottes, étui et clef, et les étuis pour l'arme à feu, le bâton droit télescopique, l'OC et porte-chargeur double, gilet pare-balles ainsi qu'une lampe de poche.

Lunettes de protection.

Contenu

Modèle national de l'emploi de la force — Formulaire Emploi de la force — Qualités essentielles en défense — Mécanismes de contrôle physique — Mécanique d'une intervention physique — Principes fondamentaux de la défense — PADA — Principes tactiques — CIOA/CI — Niveaux de vigilance — Processus méthodique de l'intervention policière — Conséquences médicales, échauffement et mesures sécuritaires — Notions juridiques de l'emploi de la force — Facteurs humains — Communication — Supervision par le moniteur — Stress et intervention — Enseignement supervisé — Mises en situation

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 127 \$	1 944 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

17 janvier 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

221-102-08 - Contrôle de foule - Membre de peloton (cotes d'alerte 2 et 3)



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir comme membre de peloton lors d'une opération de contrôle de foule aux cotes d'alerte 2 et 3 à partir d'exercices militaires de contrôle de foule, de simulations et de mises en situation. L'étudiant sera appelé à utiliser les équipements spécialisés et les équipements de protection.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être policier.

Particularité(s)

La formation se déroulera en grande partie à l'extérieur. L'étudiant devra apporter son équipement de protection personnel en contrôle de foule. Une liste de matériel à apporter est remise au moment de la confirmation de cours par le Registrariat.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Préparation en vue d'une opération — Participation à une opération en exécutant les commandements de contrôle de foule relatifs aux cotes d'alerte 2 et 3 — Application des principes et des techniques permettant de procéder à des arrestations — Démantèlement d'un « sit-in » — Expérimentation des irritants chimiques

Tarif par étudiant 2024-2025

Tarif à venir.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > [Contrôle de foule - Membre de peloton \(cotes d'alerte 1, 2 et 3\) \[221-301-08\]](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
15 juillet 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

221-301-08 - Contrôle de foule - Chef de section ou de peloton (cotes d'alerte 1, 2 et 3)



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable de diriger, de former et d'assurer le maintien et l'enrichissement des habiletés et des connaissances, et ce, autant pour les membres de section que pour les membres de peloton de contrôle de foule de son corps de police, à partir d'exercices pratiques de commandements militaires et de contrôle de foule en utilisant la méthode « SMEAC » en simulation et en expérimentation.

Préalable(s)

- > Contrôle de foule - Membre de peloton (cotes d'alerte 2 et 3) [221-102-08]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant doit être reconnu dans son organisation comme possédant des qualités spécifiques inhérentes au chef de section ou de peloton dont : le leadership, le contrôle de soi, la capacité de gérer des personnes, la prise de décisions en situation de stress.

L'étudiant devra apporter son équipement de protection personnel en contrôle de foule. Une liste de matériel à fournir est remise au moment de la confirmation de cours par le Registrariat.

L'étudiant est évalué lors d'une activité certificative d'une journée qui se déroule dans son organisation.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude physique (Q-AAP).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Développement d'un comportement professionnel spécifique au contrôle de foule — Supervision de l'entraînement d'une section ou d'un peloton — Collaboration à l'élaboration d'un plan de gestion de foule — Développement d'un plan tactique en contrôle de foule — Application d'un plan d'intervention — Évaluation d'une intervention de contrôle de foule

Tarif par étudiant 2024-2025

Tarif à venir.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
15 juillet 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

226-101-18 - Introduction to Cannabis Legislation (Online Training)

Course duration	Between 2-3 hours
Classwork	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	s.o.

Competencies or Objectives

This course on the Cannabis Act was developed in consultation with various police organizations, technical experts, and internal and external stakeholders. Its purpose is to provide timely, relevant, and interactive online training to help police officers and other law enforcement partners in Canada to fully understand their roles and responsibilities in enforcing the new Cannabis Act, including the specificities of the Provincial Law in Quebec.

Prerequisite(s)

None

Exigence(s)

- > Must be a peace officer or a law enforcement agent in Canada or Québec

Particularity

The 1.1 Introduction to Cannabis Legislation course is part of a training plan consisting of seven courses to be deployed over a five-year period. This training plan was developed in collaboration with the Québec police organizations, First Nations/Inuit police organizations, Québec Highway Controllers and the Ministère de la Sécurité Publique du Québec. Government funding is provided for all courses included in the plan.

Content

History of the law – General information on cannabis, its use and effects – Information regarding Indigenous communities – Offences and penalties under federal and provincial law - Health and safety

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Training fees	50\$	78\$

¹ A participant is a client who participates in ENPQ funding pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P 13.1). ² Rate applicable for a client who does not participate in ENPQ funding, pursuant to section 43 of the Police Act (CQLR, chapter P-13.1), and who is enrolled in a course under the responsibility of Advanced Police Training.

Additional information

Successful completion of this course is required to register for:

- > Powers and Duties of the Peace Officer with Respect to Impaired Driving- Update [209-109-18]
- > Impaired Driving Investigation – Update [209-110-18]
- > Investigation and Powers and Duties of the Peace Officer with Respect to Impaired Driving – Update – Requalification Instructor [209-610-18]
- > Physical Coordination Tests Refresher – Instructor (without Qualification Card) [209-611-19]
- > Investigation and Powers and Duties of the Peace Officer with Respect to Impaired Driving – Update – Instructor [209-807-18]
- > Physical Coordination Tests - Update – Instructor (without Qualification Card) [209-809-19]
- > Cannabis Intervention [836-136-18]

- > *Blood Sample Collection (online training)* [209-113-19]

Field(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Last update
24 April 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

226-101-18 - Introduction aux dispositions législatives sur le cannabis (formation en ligne)

Durée du cours	Entre 2 et 3 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Ce cours sur la Loi sur le cannabis a été conçu en consultation avec diverses organisations policières, des experts techniques et des intervenants internes et externes. Ce cours vise à offrir une formation en ligne à propos, pertinente et interactive qui aidera les policiers et autres partenaires de l'application de la loi au Canada à bien comprendre leurs rôles et responsabilités dans l'application de la nouvelle Loi sur le cannabis, incluant les particularités de la Loi provinciale au Québec.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix ou être responsable de l'application de la Loi au Canada ou au Québec.

Particularité(s)

La formation 1.1 *Introduction aux dispositions législatives sur le cannabis*, s'inscrit dans un plan de formation comprenant sept formations qui se déploieront sur un horizon de cinq ans. Ce plan de formation a été élaboré en collaboration avec les organisations policières québécoises, les organisations policières autochtones, les contrôleurs routiers du Québec et le ministère de la Sécurité publique du Québec. Un financement gouvernemental est prévu pour l'ensemble des formations du plan.

Contenu

Historique de la loi – Information générale sur le cannabis, sa consommation et ses effets – Information relative aux communautés autochtones – Infractions et peines prévues par la Loi fédérale et la Loi provinciale – Santé et sécurité

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	50\$	78\$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P13.1). ² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Mise à jour des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie* [209-109-18]
- *Mise à jour de l'enquête de capacité de conduite affaiblie* [209-110-18]
- *Mise à jour de l'enquête et des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie - Le moniteur* [209-610-18]
- *Mise à jour: épreuves de coordination des mouvements - Le moniteur (sans carte de qualification)* [209-611-19]
- *Mise à jour de l'enquête et des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie - L'instructeur* [209-807-18]
- *Mise à jour: épreuves de coordination des mouvements - L'instructeur (sans carte de qualification)* [209-809-19]
- *Intervention en matière de cannabis* [836-136-18]
- *Prélèvement sanguin (formation en ligne)* [209-113-19]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
24 avril 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

232-201-24 - Interventions pédagogiques

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	8 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer la compétence "Animer des activités pédagogiques préalablement planifiées".

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Ce cours est offert à tout intervenant du milieu de la sécurité publique ou privée. Il est le préalable de plusieurs cours s'adressant aux moniteurs et aux instructeurs. Avoir des habiletés pour créer une présentation électronique constitue un atout.

L'étudiant doit fournir un ordinateur portable pour la formation.

Contenu

Développement des compétences professionnelles et du rôle du formateur - Stratégie d'apprentissage expérientielle - Planification et animation d'une activité d'enseignement et d'apprentissage - Habiletés et techniques d'animation - Formules pédagogiques - Outils de coaching et de soutien à l'apprentissage - Outils et matériel didactique - Processus et outils d'évaluation des apprentissages - Apprentissage chez l'adulte - Situations problématiques et stratégies de gestion de classe

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	883 \$	1 541 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire aux cours suivants :

- > *Fondements théoriques de l'emploi de la force* [218-301-18]
- > *Conduire un véhicule d'urgence - Le moniteur* [201-601-18]
- > *Cinémomètre laser - L'instructeur* [206-701-20]

- > *Cinémomètre Doppler - L'instructeur* [206-703-20]
- > *Photomètre - L'instructeur* [207-701-20]
- > *Alco-Sensor FST - L'instructeur* [209-706-20]
- > *Épreuves de coordination des mouvements - L'instructeur* [209-708-20]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

232-301-08 - Fondements stratégiques de l'emploi de la force

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	8 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Amener l'étudiant à intégrer systématiquement dans ses rétroactions d'ordre pédagogique les fondements stratégiques de l'emploi de la force. Pour ce faire, l'étudiant devra analyser plusieurs interventions policières impliquant l'emploi de la force, animer des rétroactions à la suite de ses analyses et apprécier sa performance de formateur.

Préalable(s)

Interventions pédagogiques [232-201-08] ou

Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages [232-204-07] ou

Intégration à la fonction d'instructeur [232-803-16]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Ensemble des fondements stratégiques liés aux dimensions sociale, légale, éthique, comportementale, relationnelle (communication), méthodologique, technique et tactique.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 047 \$	1 903 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Intervention tactique 1 – Capacité d'endiguement – Le moniteur* [215-601-07]
- > *Intervention tactique 2 – Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée – Le moniteur* [215-605-09]

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

18 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

365-101-22 - Intervenir en intégrant un processus de prise de décision rapide et adapté à la situation tout en utilisant les principes et tec

Durée du cours	1.5 jour ou 12 h
Nombre de places	12

Compétences ou objectifs

S'appuyant sur le Modèle national de l'emploi de la force, sur le cadre d'analyse CIOA/CI et sur le formulaire Emploi de la force, ce cours traite de la prise de décision lors de l'usage de la force, principalement à l'aide du simulateur de tir, dans le cadre des activités d'enseignement et d'apprentissage du système d'analyse des interventions à risque.

Ce cours aborde l'emploi de la force dans son ensemble, mais plus précisément la prise de décision juste et rapide lors d'une situation pouvant impliquer l'emploi d'une force potentiellement mortelle.

Préalable(s)

Avoir réussi la formation collégiale du Programme de formation préparatoire en enquête.

Exigences

- > Avoir répondu aux exigences permettant d'être embauché comme enquêteur spécialisé.
- > Être agent de la paix avec des pouvoirs limités.
- > Être inscrit au Programme de formation préparatoire en enquête.

Particularité(s)

Il est à noter que ce cours se situe dans le prolongement des cours portant sur l'intervention physique, le tir et l'intervention comme enquêteur lors de la prise en charge d'un événement.

Contenu

Modèle national de l'emploi de la force - Cadre d'analyse (CIOA/CI) - Aspects légaux - Évaluation d'une situation - Planification des actions - Interventions appropriées aux situations

Informations complémentaires

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à : Programme de formation initiale en enquête policière

Tarif par étudiant 2024-2025

Coût pour l'ensemble du programme dans le cheminement du Programme de formation préparatoire en enquête [↗](#)

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

04 décembre 2023

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

365-103-22 - S'engager dans sa formation et sa profession

Durée du cours	3 h
Nombre de places	12

Exigences

- > Avoir répondu aux exigences propres à l'embauche comme enquêteur spécialisé.
- > Être agent de la paix avec des pouvoirs limités.
- > Être inscrit au Programme de formation préparatoire en enquête.
- > Note : La présente formation fait partie du Programme de formation préparatoire en enquête et seules les personnes inscrites à ce Programme peuvent suivre ce cours.

Compétences ou objectifs

Ce cours contribue au développement du « savoir-être » du futur enquêteur, plus précisément de sa capacité à manifester en tout temps des attitudes et des comportements professionnels, conformément aux exigences de la fonction. Essentiels à la réussite de tout policier dans la poursuite de sa mission, ces attitudes et ces comportements traduisent non seulement les attentes de l'École, mais également celles des organisations policières. Elles doivent donc être développées et démontrées dans l'ensemble des activités du programme.

Dans ce cours, comme tout au long de sa formation, l'étudiant sera invité à se situer au regard des attitudes et des comportements professionnels attendus. Il devra également déployer les efforts nécessaires pour fonder ses actions sur les attitudes et les comportements professionnels attendus, notamment dans le cadre des nombreuses interventions policières à réaliser durant le programme, de ses tâches et responsabilités d'étudiant au regard de sa propre progression et de celle de ses pairs.

Préalable(s)

Avoir réussi la partie collégiale du Programme de formation préparatoire en enquête.

Particularité(s)

Ce cours ne comporte pas d'épreuve certificative. Cependant, les formateurs de tous les cours sont amenés à porter un jugement critique et constructif sur les attitudes et les comportements professionnels des étudiants, et ce, tout au long de la formation. L'appréciation formative des apprentissages en matière de savoir-être occupe donc une place prépondérante au Programme de formation préparatoire en enquête, et ce, par différents moyens, dont l'observation, le tutorat et l'autoévaluation.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisants pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que l'état de santé et la condition physique ne sont pas adéquats et en informe l'organisation.

Contenu

Les attitudes et les comportements professionnels (le « savoir-être ») attendus par l'École et par les organisations policières – La gestion du stress et des émotions en tant que stratégie de maîtrise de soi – La déontologie policière – La connaissance de soi en tant que premier outil du policier

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à : Programme de formation initiale en enquête policière

Tarif par étudiant 2024-2025

Coût pour l'ensemble du programme dans le cheminement du Programme de formation préparatoire en enquête [☞](#)

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour
13 décembre 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

365-201-22 - Utiliser le pistolet en situation de tir défensif

Durée du cours	5.5 jours ou 44.5 h
Nombre de places	12
Travaux préalables en ligne	5 h

Compétences ou objectifs

Cette formation vise à permettre à l'étudiant de développer des habiletés techniques liées à la manipulation du pistolet, à l'exécution de différents types de tir et à l'entretien du pistolet.

Ce cours offre des contextes de réalisation en situation de tir permettant aux étudiants de réinvestir les habiletés acquises dans différents contextes, comme le tir barricadé et le tir réactif. Finalement, la formation permet d'expérimenter différents types de tir, tels que le tir à une main, le tir dans la pénombre et le tir en déplacement.

Préalable(s)

Avoir réussi la formation collégiale du Programme de formation préparatoire en enquête.

Particularité(s)

Contenu

Techniques de manipulation sécuritaire d'une arme à feu – Entretien du pistolet – Tir défensif – Tir réactif – Tir à une main – Tir dans la pénombre

Information complémentaire

La réussite de cours est requise pour s'inscrire à : Programme de formation initiale en enquête policière

Tarif par étudiant 2024-2025

Coût pour l'ensemble du programme dans le cheminement du Programme de formation préparatoire en enquête [↗](#)

Dernière mise à jour

04 décembre 2023

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

365-202-22 - Intervenir en tant qu'enquêteur lors de la prise en charge d'un événement

Durée du cours	13.5 jours ou 106 h
Nombre de places	12
Travaux préalables en ligne	6.5 h
Travaux obligatoires hors classe	À venir

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à préparer les étudiants à faire face aux défis que représente l'exercice de la pratique policière dans son contexte contemporain.

Plus précisément, l'étudiant sera en mesure de collecter et de valider des informations en vue de la prise en charge d'un événement, d'intervenir auprès d'un T-P-V et d'un contrevenant/suspect, d'effectuer certaines démarches liées à l'enquête policière, de consigner la preuve et de témoigner à la cour. Il devra également apprécier ses propres performances.

À partir d'études de cas et de simulations recréant fidèlement les tâches propres à l'exercice des fonctions d'enquêteur, les étudiants aborderont toutes les étapes d'une intervention policière et seront appelés, de façon plus spécifique, à prendre en charge un événement à titre d'enquêteurs, et ce, en utilisant les rapports et les formulaires propres au travail policier.

Préalable(s)

Avoir réussi la formation collégiale du Programme de formation préparatoire en enquête.

Particularité(s)

Exigences

- Avoir répondu aux exigences permettant d'être embauché comme enquêteur spécialisé.
- Être agent de la paix avec des pouvoirs limités.
- Être inscrit au Programme de formation préparatoire en enquête.

Contenu

Prise en charge d'un événement – Intervention sur les lieux auprès d'un T-P-V et d'un contrevenant/suspect – Aspects légaux liés au travail policier – Planification et exécution d'une entrevue de T-P-V – Intervention sur une scène de crime – Consignation de la preuve – Planification du témoignage à la cour et témoignage – Intervention auprès de clientèles vulnérables (santé mentale)

Tarif par étudiant 2024-2025

Coût pour l'ensemble du programme dans le cheminement du Programme de formation préparatoire en enquête [☞](#)

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

04 décembre 2023

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

365-203-22 - Conduire un véhicule d'urgence en utilisant des techniques de conduite de base

Durée du cours	24 h
Nombre de places	12

Exigences

- Avoir répondu aux exigences propres à l'embauche comme enquêteur spécialisé.
- Être agent de la paix avec des pouvoirs limités.
- Être inscrit au Programme de formation préparatoire en enquête.
- Note : Le présent cours fait partie du Programme de formation préparatoire en enquête et seules les personnes inscrites à ce Programme peuvent suivre ce cours.

Compétences ou objectifs

Ce cours vise essentiellement le développement de la compétence Conduire un véhicule d'urgence en utilisant des techniques de conduite de base.

Cette formation prépare les étudiants à adopter un comportement sécuritaire lors de leurs déplacements et à avoir en tout temps un contrôle adéquat du véhicule qu'ils conduisent.

Ce cours est essentiellement axé sur les exercices en circuit routier fermé, et ce, dans le but de préparer l'étudiant à exercer son rôle avec efficacité et en toute sécurité quand il est au volant.

Préalable(s)

Avoir réussi la partie collégiale du Programme de formation préparatoire en enquête.

Particularité(s)

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisants pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que l'état de santé et la condition physique ne sont pas adéquats et en informe l'organisation.

Contenu

Le cadre légal (Code de la sécurité routière et Code criminel) – Techniques de conduite – Pratiques de conduite sécuritaires – Parcours de précision – Perception et réaction – Freinage d'urgence/ABS et évitement d'obstacle – Technique de courbe – Dérapage

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à : Programme de formation initiale en enquête policière

Tarif par étudiant 2024-2025

Coût pour l'ensemble du programme dans le cheminement du Programme de formation préparatoire en enquête [↗](#)

Dernière mise à jour

04 décembre 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

365-204-22 - Intervenir physiquement auprès des personnes

Durée du cours	69 h 15 min
Nombre de places	12

Exigences

- Avoir répondu aux exigences propres à l'embauche comme enquêteur spécialisé.
- Être agent de la paix avec des pouvoirs limités.
- Être inscrit au Programme de formation préparatoire en enquête.
- Note : La présente formation fait partie du Programme de formation préparatoire en enquête et seules les personnes inscrites à ce Programme peuvent suivre ce cours.

Compétences ou objectifs

Ce cours vise essentiellement le développement de la compétence Intervenir physiquement auprès des personnes. Plus précisément, l'étudiant sera en mesure d'évaluer continuellement la situation, de planifier son intervention, d'intervenir sur les lieux et d'articuler sa prise de décision. Il devra également apprécier sa propre performance.

Ce cours, basé sur le Modèle national de l'emploi de la force, contribue d'abord au développement des habiletés techniques nécessaires à l'intervention physique dans un contexte d'intervention lié à la fonction d'enquêteur spécialisé et non à la fonction d'intervenant de première ligne.

Cette formation prépare également les étudiants à respecter en tout temps les principes de défense et les principes tactiques, à privilégier la communication lorsque cela est possible, à réagir adéquatement en situation de stress et à intervenir de façon appropriée.

Préalable(s)

Avoir réussi la partie collégiale du Programme de formation préparatoire en enquête.

Particularité(s)

Aucun

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisants pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que l'état de santé et la condition physique ne sont pas adéquats et en informe l'organisation.

Contenu

Le Modèle national de l'emploi de la force – La mise des menottes et la fouille d'une personne – L'approche et l'escorte d'une personne – L'utilisation des techniques de défense contre les agressions – L'usage des armes intermédiaires – L'intervention en solo et en duo – Les techniques de contrôle physique

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à : Programme de formation initiale en enquête policière

Tarif par étudiant 2024-2025

Coût pour l'ensemble du programme dans le cheminement du Programme de formation préparatoire en enquête [☞](#)

Dernière mise à jour
04 décembre 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

432-102-24 - Formation des formateurs - Introduction à la surveillance physique auxiliaire - Bloc 1

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	3 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à un agent de surveillance physique d'assurer la formation d'enquêteurs appelés à exercer de la surveillance physique auxiliaire. Assimiler la théorie pour animer un exposé interactif en lien avec la surveillance physique auxiliaire, pour encadrer le déploiement d'une opération de surveillance physique auxiliaire dans un contexte de formation et pour effectuer du coaching auprès des enquêteurs pour optimiser l'efficacité du déploiement d'une opération de surveillance physique auxiliaire.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix et formateur en surveillance physique dans son organisation.
- > Être agent actif de surveillance physique.

Particularité(s)

La formation théorique qui est donnée à l'École est suivie du cours *Formation des formateurs - Introduction à la surveillance physique auxiliaire - Bloc 2* [432-301-24] diffusé en hors établissement ou à l'ENPQ où l'enseignement se fait par les participants sous la supervision d'un formateur et d'une conseillère pédagogique lors de la diffusion du cours *Introduction à la surveillance physique auxiliaire* [436-209-15]. L'évaluation certificative du participant *Formation des formateurs - Introduction à la surveillance physique auxiliaire - Bloc 3* [432-302-24] est effectuée dans son organisation ou à l'ENPQ lors de la diffusion du cours *Introduction à la surveillance physique auxiliaire* [436-209-15].

Contenu

Appropriation de la trousse de formation et des formules pédagogiques à privilégier.

Tarif par étudiant 2024-2025

À titre indicatif :

Au printemps 2024, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, le frais de formation participant¹ par étudiant, pour un groupe de 7 s'élève à 2 734 \$, excluant la certificative. Les frais d'hébergement et les repas sont en sus.

¹Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

20 décembre 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

432-301-24 - Formation des formateurs - Introduction à la surveillance physique auxiliaire - Bloc 2

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	2
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à un agent de surveillance physique d'assurer la formation d'enquêteurs appelés à exercer de la surveillance physique auxiliaire. Animer un exposé interactif en lien avec la surveillance physique auxiliaire. Encadrer le déploiement d'une opération de surveillance physique auxiliaire dans un contexte de formation. Effectuer du coaching auprès des enquêteurs pour optimiser l'efficacité du déploiement d'une opération de surveillance physique auxiliaire.

Préalable(s)

Formation des formateurs - Introduction à la surveillance physique auxiliaire - Bloc 1 [432-102-24]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix et formateur en surveillance physique dans son organisation.
- > Être agent actif de surveillance physique.

Particularité(s)

Lors d'une diffusion du cours *Introduction à la surveillance physique auxiliaire* [436-209-15], l'enseignement se fait par les participants sous la supervision d'un formateur et d'une conseillère pédagogique. L'évaluation certificative du participant *Formation des formateurs - Introduction à la surveillance physique auxiliaire - Bloc 3* [432-302-24] est effectuée dans son organisation ou à l'ENPQ lors d'une diffusion du cours *Introduction à la surveillance physique auxiliaire* [436-209-15].

Contenu

Appropriation de la trousse de formation et des formules pédagogiques à privilégier — Microenseignement lors d'une formation Introduction à la surveillance physique auxiliaire [436-209-15] — *Suivi des nouveaux formateurs dans leur milieu.*

Tarif par étudiant 2024-2025

À titre indicatif :

Au printemps 2024, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, le frais de formation participant¹ par étudiant, pour un groupe de 7 s'élève à 2 734 \$, excluant la certificative. Les frais d'hébergement et les repas sont en sus.

¹Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

20 décembre 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

432-302-24 - Formation des formateurs - Introduction à la surveillance physique auxiliaire - Bloc 3

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	2
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à un agent de surveillance physique d'assurer la formation d'enquêteurs appelés à exercer de la surveillance physique auxiliaire. Animer un exposé interactif en lien avec la surveillance physique auxiliaire. Encadrer le déploiement d'une opération de surveillance physique auxiliaire dans un contexte de formation. Effectuer du coaching auprès des enquêteurs pour optimiser l'efficacité du déploiement d'une opération de surveillance physique auxiliaire.

Préalable(s)

Formation des formateurs - Introduction à la surveillance physique auxiliaire - Bloc 2 [432-301-24]

Exigence(s)

- > Être agent de la paix et formateur en surveillance physique dans son organisation.
- > Être agent actif de surveillance physique.

Particularité(s)

L'évaluation certificative du participant *Formation des formateurs - Introduction à la surveillance physique auxiliaire - Bloc 3 [432-302-24]* est effectuée dans son organisation ou à l'ENPQ lors d'une diffusion du cours *Introduction à la surveillance physique auxiliaire [436-209-15]*.

Contenu

Appropriation de la trousse de formation et des formules pédagogiques à privilégier — Microenseignement lors d'une formation Introduction à la surveillance physique auxiliaire [436-209-15] — Suivi des nouveaux formateurs dans leur milieu.

Tarif par étudiant 2024-2025

À titre indicatif :

Au printemps 2024, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, le frais de formation participant¹ par étudiant, pour un groupe de 7 s'élève à 2 734 \$, excluant la certificative. Les frais d'hébergement et les repas sont en sus.

¹Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

20 décembre 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-004-07 - Inspections systématiques dans les endroits licenciés

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	5

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'appliquer un processus d'intervention permettant de procéder à l'inspection systématique d'un endroit licencié dans le cadre du programme ACCES (actions concertées pour contrer les économiques souterraines). La formation lui permettra également d'analyser et d'évaluer les pouvoirs et devoirs liés à leur intervention et ainsi utiliser les meilleures pratiques à chacune des étapes. De plus, la formation permettra à l'étudiant d'utiliser des méthodes optimales de rédaction, d'acheminement et de traitement des dossiers.

Préalable(s)

- > Être policier-patrouilleur ou enquêteur dans une organisation policière

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation certificative.

Contenu

La formation permet à l'étudiant de procéder à une inspection systématique d'un établissement licencié.

Différentes études de cas seront présentées ainsi que des mises en situation, rendant la démarche d'apprentissage plus concrète.

Formation en droit pénal (DPCP)

Formation en droit administratif (RACJ)

Formation en analyse des boissons alcoolisées (SAQ).

Tarif par étudiant 2024-2025

Les frais de cette formation sont entièrement défrayés par le **Programme ACCES**.

Dernière mise à jour

14 juin 2021

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-101-24 - LERDS (formation en ligne)

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de connaître les points saillants de la *Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels* (LERDS).

Traiter les demandes du Centre québécois d'enregistrement des délinquants sexuels (CQEDS).

Informers le CQEDS lors de condamnation d'un délinquant sexuel.

Faire des recherches au registre national des délinquants sexuels.

Retracer les délinquants sexuels.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être policier-répondant des bureaux d'inscription du Centre québécois d'enregistrement des délinquants sexuels (CQEDS).

Particularité(s)

L'étudiant doit communiquer avec le Centre québécois d'enregistrement des délinquants sexuels CQEDS afin de s'inscrire sur cette formation.

Contenu

LERDS : Connaître les points saillants de la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels (LERDS) — Inscription : Inscrire un délinquant sexuel au Registre national des délinquants sexuels (RNDS) — Enquête : Demander une recherche de suspects potentiels ou d'informations dans le Registre national des délinquants sexuels (RNDS) — Quiz : Vérifier vos connaissances sur l'application de la LERDS

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	53 \$	53 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

436-103-12 - Formation en normes professionnelles

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour appliquer le processus d'enquête aux dossiers de normes professionnelles tout en respectant le cadre légal.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.
- > Être assigné pour gérer et/ou faire des enquêtes en normes professionnelles par son organisation policière.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Introduction aux enquêtes en normes professionnelles — Analyse du dossier — Mesures administratives — Plan d'enquête — Aspects psychologiques — Rencontres des plaignants, victimes et témoins — Rencontre du policier — Dimension légale — Prévention

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	2 390 \$	3 812 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-107-16 - Policier judiciaire

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir adéquatement sur une scène de crime ne nécessitant pas l'intervention d'un technicien en identité judiciaire et d'acquérir les connaissances et les habiletés qui lui permettront de retracer, de protéger et de prélever des échantillons, ainsi que de recueillir des indices susceptibles d'apporter ou d'appuyer des éléments de preuve destinés à la cour.

Préalable(s)

- > *Imagerie numérique judiciaire (formation en ligne) [436-208-15]*

Exigence(s)

- > Être policier.

Particularité(s)

L'étudiant doit avoir en sa possession un appareil photographique numérique et si possible un trépied et une trousse de policier judiciaire.

Chaque volet théorique inclut des exercices pratiques.

Contenu

Retour sur le portfolio [436-208-15] - Intervention sur la scène d'un crime - Examen et prélèvements sur une scène de crime mineur - Analyse des différentes expertises possibles - Empreintes, poudre ou labo, ADN, formulaires - Prise de notes, rapports, croquis et demandes d'expertises - Traces d'outils

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 099 \$	1 803 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Investigation d'une scène d'incendie [CRI-010-16]*

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour
08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

436-110-17 - Agent couvreur

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir efficacement et dans le respect du Modèle national de l'emploi de la force lors d'une extraction d'un agent d'infiltration.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être policier actif et affecté à une unité pouvant requérir l'utilisation d'un module d'agent d'infiltration.

Particularité(s)

L'apprenant participera à des mises en situation actives. Il devra se vêtir en contexte de réalisation (couvrir un agent d'infiltration).

Contenu

Documentation et visionnement de présentations «PowerPoint» - Échanges - Exercices pratiques (en classe et hors classe) - Études de cas

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	503 \$	814 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

08 juillet 2024

Home > OUR COURSES > Course

Course

436-111-17 - Introduction To Recorded Interview Methods

Course duration	16 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	16

Competencies or Objectives

To allow students to acquire theoretical knowledge that will enable them to judiciously apply methods for conducting a recorded interview with a witness, complainant, or victim (W-C-V), as well as a few notions about interviewing a suspect.

Prerequisite(s)

CRI-010-27 – Principes généraux en enquête policière [General Principles of Police Investigation]

OR

DRT-015-00 – Droit pénal appliqué à l'enquête policière [Applying Criminal Law to Police Investigation]

AND

CRI-010-02 – Processus d'enquête [Investigation Process]

AND

436-008-21 – Activité préparatoire au Volet 2 - PFIEP [Preparatory Activity for Part 2-PFIEP]

OR

CRI-010-11 – Activité d'intégration en enquête policière [Police Investigation Integration Activity]

Exigence(s)

- > Must be an investigator as defined in the Regulation respecting the minimum qualifications required to exercise investigative functions within a police force.

Particularity

Emphasis will be placed on the good practices to follow during a recorded interview.

Please be advised that the portal does not handle the management of university prerequisites, so it is not possible to register a candidate. We invite you to reserve your places via the portal without providing any names and to subsequently email the names of your candidates to perfprof@enpq.qc.ca.

This course is now included in Part 2 of the PFIEP (Basic Training Program in Police Investigation [in French only]).

This course is designed for police officers who investigate general crimes corresponding to Service Level 1, as outlined in Schedule G of the Police Act (RLRQ, chapter P-13.1). École nationale de police du Québec does not recognize this training for video-recorded interviews with suspects for level 2 to 6 investigations, as outlined in Schedule G of the Police Act (RLRQ, chapter P-13.1). The *Entrevue filmée de suspect* [Video-Recorded Interview with a Suspect] [CRI-010-08] course is intended for level 2 to 6 investigations.

Criminal or penal offence corresponding to Level 1 according to Schedule G of the Police Act (RLRQ, chapter P-13. 1): kidnapping (excluding life-threatening or extraprovincial kidnapping), sexual assault (excluding aggravated sexual assault or sexual assault with a weapon), assault (any type), robbery (excluding those occurring in financial institutions and involving armoured car service), breaking and entering, fire (excluding fire involving fatality, series of fires or major industrial or commercial

fire), auto theft (excluding auto theft ring), production, trafficking and possession of illicit drugs at local or street level, bawdy-houses and street prostitution, bad cheques, credit card or debit card fraud, scams (false pretence or false statement), theft and possession of stolen goods, offence-related property, motor vehicle accidents, mischiefs, reckless driving, impaired driving, and any investigation relating to incidents such as human deaths (including drowning or suicide), disappearances and runaways.

Content

Master the preparation of a recorded interview — Correctly identify the various steps of a recorded interview plan — Assimilate the essential elements associated with the preparation of a recorded interview — Become familiar with the steps of a recorded interview — Correctly identify the elements required to conduct a recorded interview — Correctly identify the legal elements specific to recorded interviews.

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	485 \$	762 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Field(s)

- > Enquête policière

Last update

28 August 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-111-17 - Introduction aux méthodes d'entrevues enregistrées

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques qui leur permettront de faire une application judicieuse de méthodes permettant de diriger une entrevue enregistrée avec un témoin, un plaignant, une victime (T.P.V.) ainsi que quelques notions d'entrevue d'un suspect.

Préalable(s)

- > CRI1027, Principes généraux en enquête policière

OU

- > DRT1500, Droit pénal appliqué à l'enquête policière

ET

CRI1002, Processus d'enquête

ET

436-008-21, L'Activité préparatoire au Volet 2-PFIEP

OU

- > CRI1011, Activité d'intégration en enquête policière

Exigence(s)

- > Être enquêteur tel que défini dans le Règlement sur les qualités minimales requises pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.

Particularité(s)

- > Un accent particulier sera mis sur les bonnes pratiques à privilégier lors d'une entrevue enregistrée.
- > Il est important de savoir que le portail ne gère pas les prérequis universitaires, donc il n'est pas possible d'y inscrire un candidat. Nous vous invitons à réserver vos places sans nom via le portail et à transmettre le nom du ou des candidats par courriel à l'adresse perfprof@enpq.qc.ca.
- > Cette formation est maintenant incluse dans le PFIEP (volet2).

Il est à noter que ce cours s'adresse aux policiers qui enquêtent des crimes généraux correspondant au niveau de service 1, selon l'annexe G de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1). L'École nationale de police du Québec ne reconnaît pas cette formation pour les entrevues de suspect filmées pour les enquêtes de niveau 2 à 6 selon l'annexe G de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1). La formation *Entrevue filmée de suspect* [CRI-010-08] correspond aux enquêtes de niveau 2 à 6.

Infraction criminelle ou pénale correspondant au niveau 1 selon l'annexe G de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1) : enlèvement (excluant avec évidence de risques pour la vie ou extra-provincial), agression sexuelle (excluant les agressions sexuelles graves ou armées), voies de fait toutes catégories, vol qualifié (excluant dans les institutions financières et les transporteurs d'argent), introduction par effraction, incendie (excluant mortel, en série ou majeurs d'édifices commerciaux et industriels), vol de véhicules (excluant en réseau), production, trafic et possession de drogues illicites au niveau local ou de rue, maison de débauche et prostitution de rue, fraude par chèque, carte de crédit ou carte de débit, escroquerie, faux semblant, fausse déclaration, vol simple et recel, biens infractionnels, accident de véhicule moteur, méfait, conduite

dangereuse, et capacité de conduite affaiblie. Toute enquête relative à des incidents, tels : décès dont la noyade ou le suicide, disparition et fugue.

Contenu

Maîtriser la préparation d'une entrevue enregistrée — Identifier de façon appropriée les différentes étapes d'un plan d'entrevue enregistrée — Assimiler les éléments importants associés à la préparation d'une entrevue enregistrée — Se familiariser avec les étapes d'une entrevue enregistrée — Identifier efficacement les éléments requis afin d'effectuer une entrevue enregistrée — Identifier efficacement les éléments légaux spécifiques aux entrevues enregistrées

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	485 \$	762 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

20 août 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Fiche

436-112-17 - Gestion des informateurs - Gestionnaire de premier niveau (formation en ligne)

Durée du cours	2 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de connaître les aspects légaux, le processus de supervision, les procédures de rémunération et les éléments de sécurité. Comprendre le traitement des documents et identifier des cas problématiques.

Préalable(s)

- > *Gestion des informateurs (formation en ligne) [436-210-15]*

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Prenez note que 6 semaines sont octroyées pour compléter la formation sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Aspects légaux — Processus de supervision — Recrutement — Traitement des documents — Identification des problématiques — Processus de rémunération

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	75 \$	108 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Des rabais de volume sont offerts pour cette formation, [cliquer ici pour voir les rabais applicables.](#)

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

08 juillet 2024

Home > OUR COURSES > Course

Course

436-114-20 - Cybercrime Investigations Level 1 – RCSP/CPKN (Online Training)

Course duration	1 h
Mandatory work after class	
Number of places	
Number of groups planned	To be confirmed

Competencies or Objectives

When you have completed this course, you will be able to

- > recall Internet elements, websites, and applications that officers may encounter that could be important in investigating cybercrime complaints;
- > recall what is meant by the term cybercrime and the investigative role of a Cyber Operations Unit;
- > recognize criminal offences that contain an online component and the role of the Internet and other technology in committing them;
- > recall judicial authorizations available in a cybercrime investigation;
- > identify the presence and importance of online evidence in an investigation and the online tools officers can use to capture evidence;
- > describe how to capture various types of online evidence;
- > recall how to use the Internet and social media for online investigations;
- > recall necessary steps involved in conducting cybercrime investigations.

Prerequisite(s)

Must be a police officer

Particularity

Content provider: Halifax Regional Police

Language: English/French

This course was developed by an ENPQ partner. Therefore, the pedagogical approach

and content are not subject to ENPQ standards and practices. Registration is possible at any time during a session. Students will receive their access within a maximum of one week. They must complete the course before the end of the session in progress. At the end of the session, students who have completed the course will receive an “A” on their transcript indicating that they have taken the course.

Content

The Internet has changed the way in which we learn, communicate, and share information. The proliferation of the Internet and social media in our everyday lives makes it difficult to imagine a criminal offence that cannot have a cyber component. This course is intended for all police officers who are involved with investigations that may contain a cyber component.

Cybercrime Investigations Level 1 offers an introduction to elements involved in cyber-related offences as well as the collection of evidence and investigative avenues that officers should pursue when investigating criminal offences.

Rate per student 2024-2025

Last update
18 October 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-114-20 - Enquêtes sur la cybercriminalité – Niveau 1 – RCSP/CPKN (Formation en ligne)

Durée du cours	1 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Après avoir réussi ce cours, vous pourrez :

- > reconnaître les éléments Internet, les sites Web et les applications que les agents peuvent rencontrer et qui sont importants lors des enquêtes sur les plaintes liées à la cybercriminalité;
- > savoir ce qu'on entend par « cybercriminalité » et connaître le rôle d'une unité des opérations cybernétiques;
- > reconnaître les infractions criminelles qui contiennent une composante en ligne ainsi que connaître le rôle d'Internet et d'autres technologies impliquées;
- > connaître les documents judiciaires disponibles dans une enquête sur la cybercriminalité;
- > reconnaître la présence et l'importance des preuves en ligne dans une enquête et connaître les outils en ligne que les agents peuvent utiliser pour saisir les preuves;
- > savoir comment saisir divers types de preuves en ligne;
- > savoir comment utiliser Internet et les médias sociaux pour effectuer les enquêtes en ligne;
- > connaître les étapes nécessaires lors des enquêtes sur la cybercriminalité.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être policier.

Particularité(s)

Fournisseur de contenu : Halifax Regional Police

Langue : français/anglais

Cette formation a été développée par un partenaire de l'ENPQ. L'approche pédagogique et le contenu ne sont donc pas assujettis aux normes et aux pratiques de l'ENPQ.

Les inscriptions sont possibles en tout temps à l'intérieur d'une session. Le participant recevra ses accès dans un délai maximal d'une semaine. La formation doit être terminée avant la fin de la session en cours. À la fin de la session, les personnes ayant suivi la formation verront la mention « A » inscrite sur leur relevé de notes, attestant ainsi qu'ils y ont participé.

Contenu

Internet a changé la façon dont nous apprenons, communiquons et partageons l'information. La prolifération d'Internet et des médias sociaux dans notre vie quotidienne fait en sorte qu'il est presque impossible qu'une infraction criminelle ne comporte pas une composante cybernétique. Ce cours s'adresse à tous les agents de police impliqués dans des enquêtes pouvant contenir une composante cybernétique.

Enquêtes sur la cybercriminalité – Niveau 1 propose une introduction aux éléments impliqués dans les infractions liées à la cybercriminalité ainsi qu'à la collecte de preuves et qu'aux voies d'enquête que les agents devraient suivre lorsqu'ils enquêtent sur des infractions criminelles.

Tarif par étudiant 2024-2025

35 \$

Ces frais sont déterminés par le Réseau canadien du savoir policier. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

La facturation sera effectuée chaque mois selon le nombre d'inscription et que les participants aient accédé ou non à la formation.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

28 mars 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

436-115-22 - Intervention in Conjugal, Intrafamily and Sexual Violence Situations – Indigenous Police Forces

Course duration	24 h
Number of places	12

Competencies or Objectives

The purpose of this course is to enable students to take charge of conjugal violence (CV), intrafamily violence (IV) and sexual violence (SV) situations involving Indigenous clientele and to become familiar with the standards and work methods recommended by École nationale de police du Québec (ENPQ).

More specifically, students will be able to begin an intervention and better intervene on the scene by taking into account their powers and duties, as well as the social realities and needs of the individuals. In addition, they will be able to initiate an investigation and record evidence according to the standards established by ENPQ.

Upon completion of this course, students will be equipped to conduct an interview with a witness-complainant-victim (WCV) and an interview with a suspect, using the preparation and note-taking tools according to the ENPQ's rules of investigation. Furthermore, they will learn about updates to the Criminal Code and legal aspects using the Manual of Policing Practices and case law. They will also prepare an investigation file in accordance with the rules established by ENPQ. In order to help community members, students will have to know the alternative judicial proceedings that apply to Indigenous police forces. They will also have to take charge of the steps of an intervention based on the established memoranda of understanding and ensure the follow-up with the appropriate community resources according to good practices with vulnerable Indigenous clientele.

Prerequisite(s)

None

Particularity

None

Requirements

Must be a police officer and work for an Indigenous police force in Quebec.

Content

Investigative file management — Interview with a witness- complainant-victim — Interview with a suspect — Methods for classifying case files — Note-taking — Disclosure of evidence — DYP — Criminal Code — Multi-sectoral agreement on conjugal and sexual violence — Working with community organizations

Rate per student 2024-2025

Field(s)

- > Enquête policière

Last update

27 February 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

436-115-22 - Intervenir en matière de violence conjugale, intrafamiliale et sexuelle – Corps de police autochtones

Durée du cours	3 jours ou 24 h
Nombre de places	12

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de prendre en charge un événement de violence conjugale (VC), de violence intrafamiliale (VI) et de violence sexuelle (VS) auprès d'une clientèle autochtone. Il lui permettra aussi de se familiariser avec les normes et les méthodes de travail préconisées par l'École nationale de police du Québec (ENPQ).

Plus précisément, l'étudiant sera en mesure d'amorcer une intervention, de mieux intervenir sur les lieux en tenant compte de ses pouvoirs et devoirs, des réalités sociales et des besoins des personnes. De plus, l'étudiant sera en mesure d'amorcer une enquête et de consigner la preuve selon les normes établies par l'ENPQ.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera outillé et pourra diriger une entrevue de témoin-plaignant-victime (TPV) et une entrevue de suspect en utilisant les outils de préparation et de prise de notes selon les règles d'enquête de l'ENPQ. De plus, le policier-patrouilleur sera en mesure de connaître les mises à jour du Code criminel et les aspects légaux à l'aide du Guide de pratiques policières et de la jurisprudence. Il devra également préparer un dossier d'enquête en respectant les règles établies par l'ENPQ. Afin d'aider les membres des communautés, l'étudiant devra connaître les procédures de la justice alternative qui s'appliquent aux corps de police autochtones. Il devra aussi prendre en charge les étapes d'une intervention selon les protocoles d'entente établis et assurer le suivi avec les ressources communautaires appropriées et selon les bonnes pratiques à appliquer auprès d'une clientèle vulnérable autochtone.

Préalable(s)

Aucun

Particularité(s)

Être policier et travailler pour un service de police autochtone du Québec.

Contenu

La gestion d'un dossier d'enquête — L'entrevue de témoin-plaignant-victime — L'entrevue de suspect — Les méthodes de classement d'un dossier d'enquête — La prise de notes — La divulgation de la preuve — La DPJ — Le Code criminel — L'entente multi portant sur la violence conjugale et sexuelle — Le travail avec les organismes communautaires

Tarif par étudiant 2024-2025

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

08 septembre 2022

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

436-117-22 - Infiltration virtuelle

Durée du cours	40 h
Nombre de places	8 minimum
Nombre de places	12 maximum

Compétences ou objectifs

Objectif:

Cette formation s'inscrit dans la volonté de répondre aux besoins et aux réalités des enquêteurs en cybercriminalité afin de mieux comprendre les enjeux et appliquer les bonnes pratiques en matière d'infiltration virtuelle.

Compétences:

Appliquer le processus d'enquête en matière d'infiltration virtuelle:

- > Créer les différents profils
- > Établir la stratégie d'infiltration virtuelle
- > Appliquer le processus d'infiltration virtuelle
- > Colliger les informations relatives à l'enquête

Préalable(s)

Aucun(s)

Exigence(s)

- > Enquêteur ou policier, affecté à une équipe d'enquête spécialisée en infiltration virtuelle.

Particularité(s)

Ce cours s'adresse aux organisations policières de niveau de service III et plus.

Matériel requis: Les participants doivent avoir pour la formation un ordinateur portable de leur service de police non verrouillé, ainsi qu'une plateforme mobile (ex. tablette électronique).

La formation sera diffusée dans les locaux de la Sûreté du Québec, en raison de contraintes informatiques.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisants pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que l'état de santé et la condition physique ne sont pas adéquats et en informe l'organisation.

Contenu

Demande d'assistance/dossier en responsabilité

- > Télécommunications
- > Adresse courriel/création de profils
- > Infraction criminelle, contexte légale, autorisation judiciaire
- > Plateformes

- > Stratégie d'enquête
- > Communication
- > Éléments de preuve et conservation des profils.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 210 \$	1 872 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

20 septembre 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-118-25 - Récupération d'actifs criminels

Durée du cours	3 jours
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'évaluer le potentiel de la saisie ou du blocage d'un bien infractionnel ou d'un produit de la criminalité. Seront examinées la marche à suivre pour la saisie ou le blocage d'un bien infractionnel ainsi que celle pour la saisie ou le blocage d'un produit de la criminalité, le tout en collaboration avec l'équipe de coordination en récupération d'actifs criminels de la SQ.

Préalable(s)

Récupération d'actifs criminels (volet en ligne) [436-124-25]

Exigence(s)

- > Être policier.

Particularité(s)

Cette formation est un cours de la Sureté du Québec et est offerte par l'École nationale de police du Québec.

Contenu

Identification des infractions commises – Identification du type de biens – Évaluation du potentiel de récupération – Réalisation des étapes inscrites au guide d'instructions (véhicule, argent, biens immeubles et biens meubles) – Accompagnement des patrouilleurs dans des enquêtes en lien avec un produit de la criminalité ou un bien infractionnel – Notions de cryptomonnaie, droit et CANAFE

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	750 \$	1 166 \$

Cette formation est offerte gratuitement grâce au soutien financier du gouvernement du Québec du 1er avril 2025 au 31 mars 2026.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

04 juin 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-119-23 - Mégaprocès - Gestion de la preuve et règles juridiques applicables (DPCP)

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux préalables en ligne (facultatif)	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de comprendre et d'appliquer en tout temps les principes juridiques et les règles légales entourant la gestion, l'admissibilité et la divulgation de la preuve dans une enquête d'envergure. Il sera également en mesure de planifier la collecte de la preuve, de recueillir la preuve, de procéder à son inventaire et à son traitement, de présenter la preuve en vue de sa divulgation et de gérer les pièces à conviction suite à la divulgation de la preuve.

Préalable(s)

Exigence(s)

- > Être procureur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

Particularité(s)

- > Ce cours s'adresse aux procureurs des poursuites criminelles et pénales (DPCP).
- > Des activités préparatoires d'une durée de 4 h pourront être effectuées en ligne sur Moodle. Un délai d'un mois sera octroyé pour les réaliser.

Contenu

Recrutement de témoins — Analyse de la preuve — Surveillance physique — Autorisations judiciaires — Perquisitions informatiques — Écoute électronique — Divulgation de la preuve — Protection des privilèges

Tarif par étudiant 2024-2025

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

07 novembre 2023

Home > OUR COURSES > Course

Course

436-120-23 - Investigating Serious Injuries and Fatalities in the Workplace – RCSP/CPKN (online training)

COURSE DURATION:	1.5 heures
NUMBER OF PLACES:	unlimited
NUMBER OF GROUPS PLANNED:	UPON REQUEST

Competencies or Objectives

The Criminal Code was amended in 2004, updating the rules for imposing criminal liability on corporations and clarifying the duties of employers to ensure a safe workplace. It is of critical importance for police to investigate serious injuries and fatalities in the workplace in the same manner that we investigate any other potential crime scene to determine if criminality is present.

Prerequisite(s)

Must be a Sworn Police, Police Services, Student, Government or other first responders

Content

- > Recognize how the Criminal Code applies when investigating a serious injury or fatality in the workplace
- > Recall the legal duty and criminal offences in the Criminal Code that are relevant to investigating, laying/referring charges, and prosecuting serious workplace-related injuries and fatalities
- > Identify strategies and best practices when coordinating a serious workplace injury or fatality investigation across federal, provincial, and territorial jurisdictions
- > Recognize investigative techniques and processes that must be applied to investigations involving serious injuries or fatalities in the workplace

Rate per student 2024-2025

35\$

Field(s)

- > Enquête policière

Last update

02 October 2023

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-120-23 - Enquêtes sur les blessures graves et les décès en milieu de travail – RCSP/CPKN (formation en ligne)

Durée du cours	1.5 heures
Nombre de places	illimité
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Le code criminel a été modifié en 2004, mettant à jour les règles pour imposer la responsabilité criminelle aux personnes morales et clarifiant les obligations des employeurs pour assurer la sécurité du milieu de travail. Il est d'une importance cruciale pour la police d'enquêter sur les blessures graves et les décès sur le lieu de travail de la même manière que nous enquêtons sur toute autre scène de crime potentielle pour déterminer s'il y a lieu de la criminalité.

Préalable(s)

Aucun(s)

Exigence(s)

- > Être Police assermentée
- > Services de police
- > Étudiant
- > Gouvernement ou autres premiers intervenants

Particularité(s)

Aucun(e)

Contenu

Reconnaître comment le Code criminel s'applique au moment d'enquêter sur une blessure grave ou un décès en milieu de travail.

Vous souvenir de l'obligation juridique et des infractions criminelles pertinentes énoncées dans le Code criminel, en ce qui concerne les enquêtes, le dépôt/la transmission d'accusations et les poursuites relatives aux blessures graves et aux décès en milieu de travail.

Cerner les stratégies et les pratiques exemplaires des administrations fédérales, provinciales et territoriales durant la coordination d'une enquête sur une blessure grave ou un décès en milieu de travail.

Reconnaître les techniques et les processus d'enquête qui doivent être appliquées dans le cadre d'enquêtes sur des blessures graves ou des décès en milieu de travail.

Tarif par étudiant 2024-2025

35\$

Ces frais sont déterminés par le Réseau canadien du savoir policier. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

La facturation sera effectuée chaque mois selon le nombre d'inscription et que les participants aient accédé ou non à la formation.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

02 octobre 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-122-24 - Mise à jour des compétences – Surveillance physique auxiliaire (formation en ligne)

Durée du cours	45 min
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	S.O.
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Sensibilisation aux consignes de sécurité et au cadre juridique d'une SPA.

Mise à jour des compétences enseignées lors de la formation sur la SPA.

Préalable(s)

Introduction à la surveillance physique auxiliaire [436-209-15]

Exigence(s)

- > Être policier et être enquêteur ou être affecté à une unité d'enquête spécialisée.

Particularité(s)

Formation obligatoire à suivre tous les deux ans afin de maintenir la qualification obtenue après avoir suivi le cours *Introduction à la surveillance physique auxiliaire* [436-209-15].

Contenu

- Rappeler les règles entourant la sécurité et les techniques de travail associées à la surveillance physique.
- Joindre facilement tous les enquêteurs de la province afin d'assurer le maintien des compétences en continu.
- Consolider les apprentissages réalisés lors d'une formation pratique et en milieu opérationnel, en rappelant les bonnes pratiques et les aspects législatifs liés à la surveillance physique auxiliaire.
- Servir de requalification bisannuelle devant être effectuée par les membres formés afin qu'ils puissent conserver le privilège de pouvoir se déplacer en surveillance active comme conducteur.
- Être suivi au moment opportun par les membres visés.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	à confirmer	à confirmer

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

04 juin 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-123-25 - Gestionnaire d'enquêtes sur les crimes en série (GECS)

Durée du cours	8 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	150
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Gérer des enquêtes sur les crimes en série.

Coordonner les dossiers des enquêtes sur les crimes en série dans leur phase initiale.

Superviser l'utilisation des moyens d'enquête par les enquêteurs.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Être responsable d'équipes d'enquête, devant superviser des enquêtes sur les crimes en série relevant de la compétence de juridictions uniques ou multiples.

Particularité(s)

La formation Gestionnaire d'enquêtes sur les crimes en série est destinée expressément aux responsables d'équipes d'enquête qui ont à superviser des enquêtes sur les crimes en série relevant de la compétence de juridictions uniques ou multiples.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Gestionnaire d'enquêtes sur les crimes en série, Système d'analyse des liens de la violence associée aux crimes (SALVAC), Centre québécois d'enregistrement des délinquants sexuels (CQEDS), délinquants à haut risque (DHR), profilage, Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML), criminalistique.

Tarif par étudiant 2024-2025

À venir.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour
19 février 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-124-25 - Récupération d'actifs criminels (volet en ligne)

Durée du cours	1 heure (en ligne)
----------------	--------------------

Compétences ou objectifs

Saisir des biens infractionnels et des produits de la criminalité, plus particulièrement :

- > Distinguer les situations de saisie d'un bien infractionnel ou d'un produit de la criminalité;
- > Saisir un véhicule à titre de bien infractionnel;
- > Saisir de l'argent à titre de bien infractionnel ou de produit de la criminalité;
- > Reconnaître les situations de blocage d'un immeuble ou d'un compte bancaire.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être policier ou agent de la paix.

Particularité(s)

Formation préparatoire à la formation *Récupération d'actifs criminels* [436-118], offerte uniquement en ligne.

Contenu

Il s'agit d'une formation portant sur les définitions et concepts de base de la récupération d'actifs criminels. Par le biais d'explications et d'exercices, les étudiants exploreront la saisie de véhicules à titre de biens infractionnels et la saisie d'argent, depuis le raisonnement initial jusqu'aux tâches à effectuer sur le terrain et aux tâches administratives. De plus, deux exemples de dossier potentiel en matière de récupération d'actifs criminels y seront présentés.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	75\$	108\$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-206-08 - Identification de véhicule

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	10 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	9
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales relativement à l'identification de véhicules ou de pièces de véhicules volés.

Préalable(s)

- > *Imagerie numérique judiciaire* [436-208-15] ou Cours d'identité judiciaire du Collège Canadien de police (CIJ)

Exigence(s)

- > Être technicien en identité judiciaire, policier ou mandaté par son organisation policière.

Particularité(s)

Cette formation est destinée aux policiers d'un service de police de niveau 2 et plus, advenant le cas où la formation serait incomplète, les corps policiers de niveaux 1 seront considérés pour combler les places disponibles.

Il est recommandé d'avoir une bonne connaissance de l'environnement Windows, une connaissance de base en anglais et une connaissance de base en mécanique.

Ce cours nécessite l'acquisition, pour chacun des étudiants, d'équipement spécialisé (vêtements, outils). Ce cours se donnera dans des locaux spécialisés à Saint-Hubert.

Contenu

Moyens d'identification d'un véhicule — Terminologie et composantes d'un véhicule — Construction d'un véhicule — Documentation et rapports — Authentification par la SAAQ — Loi sur les recycleurs — Perquisitions de véhicules — Techniques de restitution et méthodes de révélation — Recherches approfondies sur les bases de données — Méthodes d'identification d'un véhicule — Aspects légaux civils et criminels — Témoignage à la cour — Exercices pratiques

Tarif par étudiant 2024-2025

À titre indicatif :

À l'automne 2023, pour la prestation de ce cours en hors campus, le frais de formation participant¹ par étudiant pour un groupe de 9 s'élève à 3 671 \$. Il est à noter que les frais liés au déplacement sont en sus.

¹Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

436-208-15 - Imagerie numérique judiciaire (formation en ligne)

Durée du cours	5 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Dans un contexte de formation qui se veut le plus près possible de sa réalité opérationnelle, ce cours permettra à l'étudiant de connaître les composantes et obligations liées à l'utilisation de l'imagerie numérique judiciaire au Canada. De plus, l'étudiant sera à même de manipuler adéquatement un appareil photographique numérique réflex Nikon ainsi que ses accessoires. Il sera ainsi en mesure de photographier adéquatement une scène de jour comme de nuit, d'effectuer des prises de vues en macrophotographie et de documenter le travail effectué en respectant les règles de chronologie documentaire. Il pourra transférer, visionner, imprimer et gérer des fichiers d'images numériques à partir d'une station de travail informatique.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix ou être mandaté par son organisation.

Particularité(s)

Prenez note que 12 semaines sont octroyées pour compléter la formation sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

- > Un guide du participant présent sur Moodle facilite l'apprentissage des participants.

Contenu

Composantes et obligations de l'imagerie numérique judiciaire — Notions essentielles de la photographie — Utilisation de l'appareil photographique numérique réflex et de ses accessoires — Transfert et gestion des images en fichiers informatiques — Organisation d'une séquence photographique selon le processus de documentation photographique — Réalisation de photos nettes et bien exposées démontrant adéquatement le travail effectué sur une scène

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	95 \$	138 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Policier judiciaire* [436-107-16]
- > *Identification de véhicule* [436-206-08]
- > *Investigation d'une scène d'incendie* [CRI-010-16]

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

436-209-15 - Introduction à la surveillance physique auxiliaire

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir de nouvelles connaissances et des attitudes nécessaires à la réalisation d'opération de surveillance physique.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être policier et être enquêteur ou affecté à une unité d'enquête spécialisée.

Particularité(s)

Veillez prendre note que dans le cadre de cette formation, les participants doivent avoir et utiliser un téléphone cellulaire avec des données. À titre informatif, pour toute la durée de la formation, les participants utiliseront environ 75 Mo en données cellulaire.

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en civil adapté à la formation.

Ce cours s'adresse à des policiers qui, dans le cadre de leur enquête, doivent avoir recours à de la surveillance physique afin de faire progresser leur enquête.

Priorité d'inscription réservée aux corps policiers détenant les niveaux de service ciblés, advenant le cas où la formation serait incomplète les corps policiers de niveaux 1 et 2 seront considérés pour combler les places disponibles.

Contenu

Description de la surveillance physique — Positionnement organisationnel et risques associés à la surveillance physique — Cadre légal de la surveillance physique — Surveillance physique statique — Surveillance physique mobile — Surveillance physique à pied — Rôle du chef d'équipe — Pouvoir décisionnel — Traitement des vidéos

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 400 \$	2 173 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Mise à jour des compétences – Surveillance physique auxiliaire (formation en ligne)[436-122-24]*

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour
19 septembre 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-210-15 - Gestion des informateurs (formation en ligne)

Durée du cours	3 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Cette formation a pour but d'actualiser et d'harmoniser les pratiques policières en matière de gestion des informateurs.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être agent de la paix.

Particularité(s)

Prenez note que 6 semaines sont octroyées pour compléter la formation sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Sous l'initiative du Comité stratégique de lutte au crime organisé (CLSCO), un comité directeur regroupant des services de police représentant tous les niveaux de service a été mis en place. Ce comité (Comité directeur sur la gestion d'informateurs) a pour objectif de formuler des recommandations au CLSCO afin d'actualiser et d'harmoniser les pratiques en matière de gestion d'informateurs.

Contenu

Révision de la terminologie — Recrutement d'un informateur — Rencontre de l'informateur — Prises de notes — Rapport de rencontre — Évaluation et paiement — Gestion des cas problèmes — Audit

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	75 \$	108 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Des rabais de volume sont offerts pour cette formation, [cliquer ici](#) pour voir les rabais applicables.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Gestion des informateurs - Gestionnaire de premier niveau (formation en ligne)* [436-112-17]
- > *Gestion des informateurs - Volet pratique* [436-302-16]
- > *Agent de renseignement criminel* [439-302-17]

- > *Enquêtes en matière de drogues* [CRI-010-18]

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour
08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-302-16 - Gestion des informateurs - Volet pratique

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences relatives à l'utilisation et à la rencontre des informateurs ainsi que d'utiliser des méthodes optimales de rédaction, d'acheminement et de traitements des rapports.

Préalable(s)

- > Gestion des informateurs (formation en ligne) [436-210-15]

Exigence(s)

- > Être policier.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Gestion d'un informateur — Planification d'une rencontre de source — Exécution d'une rencontre de source — Rédaction des notes lors d'une rencontre de source — Rédaction d'un rapport de rencontre de source — Utilisation du renseignement lors de la rédaction d'un affidavit de mandat — Aspects légaux relatifs au privilège et à l'utilisation des informateurs

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 306 \$	2 074 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-307-24 - Entrevue d'enfants - Le guide NICHD

Durée du cours	48 h
Travaux hors classe	4 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de maîtriser l'utilisation du guide d'entrevue non suggestive NICHD pour effectuer des entrevues d'investigation auprès d'enfants présumés victimes d'agression sexuelle ou d'abus physique.

Préalable(s)

- > CRI1027, Principes généraux en enquête policière

OU

- > DRT1500, Droit pénal appliqué à l'enquête policière

ET

CRI1002, Processus d'enquête

Exigences

Être enquêteur comme le définit le Règlement sur les qualités minimales requises pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.

Particularité(s)

La formation se déroule une journée en ligne (8h) la semaine qui précède les cinq journées en présentiel (40H).

Les activités prévues comprennent de brefs exposés magistraux, suivis d'exercices et de mises en situation, avec et sans comédiens, qui permettent aux étudiants de mettre en oeuvre les étapes du guide NICHD.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que l'état de santé et la condition physique ne sont pas adéquats et en informe l'organisation.

Contenu

Acquérir des connaissances sur l'influence de la suggestibilité des enfants lors d'entrevues d'investigation, sur les processus mnémoriques et sur les types de questions de l'intervieweur susceptibles d'influencer la qualité et la fiabilité de la déclaration de l'enfant — Victimologie (dévoilement et dépistage des agressions sexuelles)-Connaître les principaux résultats des études démontrant l'efficacité du guide NICHD — Maîtriser les étapes du guide d'entrevue et comprendre les fondements théoriques qui sous-tendent sa structure — Acquérir des habiletés spécifiques liées à la maîtrise du guide NICHD — Acquérir des connaissances spécifiques liées aux capacités des enfants d'âge préscolaire — Développer une capacité d'analyse critique d'extraits d'entrevues d'investigation basée sur les questions à privilégier et sur les indices à utiliser — Connaître les autres contextes d'entrevue où peut être appliqué le guide.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	2 092 \$	3 326 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

436-309-19 - Mégaprocès - Gestion de la preuve et règles juridiques applicables

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux préalables en ligne	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	18
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de comprendre et d'appliquer en tout temps les principes juridiques et les règles légales entourant la gestion, l'admissibilité et la divulgation de la preuve dans une enquête d'envergure. Il sera également en mesure de planifier la collecte de la preuve, de recueillir la preuve, de procéder à son inventaire et à son traitement, de présenter la preuve en vue de sa divulgation et de gérer les pièces à conviction suite à la divulgation de la preuve.

Préalable(s)

- > *Activité d'intégration en enquête policière* (CRI-010-11) ou;
- > *Programme de formation initiale en enquête policière - Volet 2* (PFIEP)

Exigence(s)

- > Être un membre actif d'une escouade spécialisée en enquête et/ou effectuer des enquêtes complexes.

Particularité(s)

- > Cette formation est destinée aux policiers d'un service de police de niveau 3 et plus. Advenant le cas où la formation serait incomplète, les corps policiers de niveau 1 et 2 seront considérés pour combler les places disponibles.
- > Ce cours s'adresse aux enquêteurs et gestionnaires de premier niveau.
- > Des activités préparatoires d'une durée de 4 h devront être effectuées en ligne sur Moodle. Un délai d'un mois sera octroyé pour les réaliser. Ces activités préparatoires en ligne devront être complétées avant le début du cours.

Contenu

Recrutement de témoins — Analyse de la preuve — Surveillance physique — Autorisations judiciaires — Perquisitions informatiques — Écoute électronique — Divulgation de la preuve — Protection des privilèges

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 575 \$	2 515 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour
08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > Fiche

Fiche

436-310-19 - Mégaprocès - Gestion de projet appliquée à une enquête longue et complexe

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	18
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de planifier et structurer un projet d'envergure pour répondre aux exigences d'une enquête longue et complexe. Il sera également en mesure de définir et maintenir des objectifs clairs et précis, d'assurer le suivi par des mesures de contrôles efficaces, d'identifier et gérer des risques et des changements en cours d'enquête, de rallier les membres de l'équipe à l'atteinte des objectifs et de collaborer efficacement avec les parties prenantes impliquées.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Avoir suivi la formation initiale en enquête ou être un membre actif d'une escouade spécialisée en enquête ou être un gestionnaire d'enquête.

Particularité(s)

- > Cette formation est destinée aux policiers d'un service de police de niveau 3 et plus. Advenant le cas où la formation serait incomplète, les corps policiers de niveau 1 et 2 seront considérés pour combler les places disponibles.
- > Ce cours s'adresse à l'enquêteur principal d'un projet, aux gestionnaires de premier niveau et cadres de premier niveau
- > Il est fortement recommandé pour l'enquêteur principal d'un projet et pour les gestionnaires niveau de compléter préalablement la formation *Gestion de la preuve et règles juridiques applicables* [436-309-19]

Contenu

Démarrage d'une enquête longue et complexe en mode "gestion de projet d'envergure" (évaluation) — Cycle de vie d'un projet — Pré-projet — Fiche d'évaluation de projet — Rapport de renseignement — Initialisation du projet — Plan d'enquête — Présentation au DPCC — Organisation et préparation — Plan d'action détaillé — Projet actif et consolidation de la preuve — Rapport d'enquête et divulgation de la preuve — Dépôt des accusations — Fermeture du projet — Rapport de clôture de l'enquête policière — Fin des procédures judiciaires — Rapport de clôture judiciaire

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 442 \$	2 253 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour
19 septembre 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

436-311-21 - Témoignage d'expert en identité judiciaire

Durée du cours	5 jours ou 40 h
Nombre de places	20

Exigences

- > Ce cours s'adresse aux techniciens en scène de crime à temps plein d'un service de police accrédité.

Compétences ou objectifs

Comprendre les rôles et les responsabilités d'un témoin expert en ce qui concerne les enquêtes, les poursuites et les tribunaux, rédiger un curriculum vitæ pertinent, comprendre les principes régissant la défense d'un curriculum vitæ, défendre son curriculum vitæ lors de son témoignage en cour, connaître les principes régissant la défense du témoignage d'opinion et défendre son témoignage d'opinion lors de son témoignage en cour.

Préalable(s)

Avoir réussi le cours Identité judiciaire (CIJ) du collège canadien de Police (CCP) ou un équivalent.

Particularité(s)

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisants pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que l'état de santé et la condition physique ne sont pas adéquats et en informe l'organisation.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisants pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que l'état de santé et la condition physique ne sont pas adéquats et en informe l'organisation.

Contenu

- > Rôles et responsabilités d'un témoin expert en ce qui concerne les enquêtes, les poursuites et les tribunaux
- > Rédaction d'un curriculum vitæ pertinent
- > Défense de son curriculum vitæ à la cour
- > Témoignage d'opinion à la cour

Tarif par étudiant 2024-2025

À titre indicatif :

À l'automne 2023, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, le frais de formation participant¹ par étudiant pour un groupe de 20 s'élève à 4 071 \$. Les frais d'hébergement et les repas sont en sus.

¹Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

16 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

436-312-21 - Comparaison d'éléments de preuve matérielle

Durée du cours	5 jours ou 40 h
Nombre de places	20

Exigences

Ce cours s'adresse aux spécialistes de l'identité judiciaire et aux techniciens en scène de crime à temps plein ou aux personnes qui ont terminé la phase II du programme de formation des apprentis en identification judiciaire du Collège canadien de police.

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de connaître un large éventail de procédures et de techniques judiciaires relatives à la détection, à la collecte et à la préservation de la preuve matérielle ainsi que d'utiliser les dernières avancées du domaine judiciaire.

Au terme de la formation, l'étudiant sera en mesure d'analyser, de comparer et d'évaluer différents types de preuves matérielles en employant une méthode structurée et il pourra appliquer des stratégies pour atténuer l'incidence du préjugé de confirmation ainsi que demeurer objectif durant l'analyse et la comparaison de preuves matérielles. L'étudiant sera également en mesure de documenter l'analyse, la comparaison et l'évaluation de preuves matérielles et il saura comment se préparer à présenter un témoignage d'opinion devant un tribunal.

Préalable(s)

- > Avoir réussi le cours Identité judiciaire (CIJ) du collège canadien de Police (CCP) ou un équivalent.

Particularité(s)

La portion théorique du cours est enseignée en classe; le volet pratique peut se dérouler à l'intérieur comme à l'extérieur dans diverses conditions météorologiques.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisants pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que l'état de santé et la condition physique ne sont pas adéquats et en informe l'organisation.

Contenu

- > Procédures et techniques judiciaires relatives à la détection, à la collecte et à la préservation de la preuve matérielle
- > Analyse, comparaison et évaluation de différents types de preuves matérielles
- > Stratégies pour atténuer l'incidence du préjugé de confirmation
- > Préparation d'un témoignage devant le tribunal

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	3 082 \$	4 922 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

19 septembre 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-313-21 - Analyse lophoscopique avancée

Durée du cours	5 jours ou 40 h
Travaux hors classe	6h
Nombre de place	20

Exigences

- > Ce cours s'adresse aux spécialistes de l'identité judiciaire et aux techniciens en scène de crime à temps plein.

Compétences ou objectifs

- > Ce cours s'adresse aux spécialistes de l'identité judiciaire et aux techniciens en scène de crime à temps plein qui ont travaillé pour le service de l'identification dactyloscopique numérisée d'un service de police et qui possèdent deux années d'expérience opérationnelle dans ce rôle.
- > À la fin de la formation, les étudiants auront acquis des connaissances sur la révélation de la peau papillaire et en comprendront les différentes étapes.
- > Ils auront des notions sur la façon de tirer des conclusions à l'aide de la méthode ACE-V établie, y compris le choix et la spécificité des caractéristiques ainsi que les décisions relatives au caractère suffisant et à l'exclusion des détails de crête.
- > Ils pourront analyser diverses distorsions de même qu'expliquer les sources d'erreur et les taux d'erreur. Ils auront également acquis des connaissances juridiques (jurisprudence) en la matière.

Préalable(s)

Les participants doivent avoir réussi le cours Identité judiciaire (CIJ) ou un équivalent.

Particularité(s)

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisants pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que l'état de santé et la condition physique ne sont pas adéquats et en informe l'organisation.

Contenu

- > Étapes de la révélation de la peau papillaire
- > Méthode ACE-V établie (caractère suffisant et exclusion des détails de crête)
- > Analyse de diverses distorsions
- > Explication des sources d'erreur et des taux d'erreur
- > Aspect juridique

Tarif par étudiant 2024-2025

À titre indicatif :

Au printemps 2023, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, le frais de formation participant¹ par étudiant pour un groupe de 17 s'élève à 3 486 \$. Les frais d'hébergement et les repas sont en sus.

¹Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

12 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

436-314-22 - Criminal Investigators Training (OPC)

This course is offered to English-speaking Indigenous police officers only.

Course duration	10 days or 80 hours
Number of places	18
Number of groups planned	Upon request
Online preliminary work	6 hours

Competencies or Objectives

The premise of CIT is that learners develop knowledge, skills and abilities through lecture, class discussion and group work. Upon successful completion of the CIT course, a graduate will be able to investigate crimes that would be assigned to a general detective office.

The students must make continuous assessments, balancing their investigations within the context of gravity of offence, available resources, outcome, and community expectations.

Prerequisite(s)

- > complete a pre-course reading assignment
- > complete the CPKN Module “Court Testimony Skills”

Particularity

- > be currently working in or entering a criminal investigation unit
- > be a First Class Constable (three years’ experience policing) OR have written permission of the Course Coordinator

Content

- > Role and responsibility of criminal investigators
- > Case management
 - > file management
 - > chronologies
- > Scene management
 - > canvassing
 - > search
- > Managing victims
- > Managing evidence
 - > judicial authorizations
- > Managing the media
 - > traditional

- > social
- > Risk Management
 - > Operational Planning
 - > Arrest
- > Interviewing
- > Participating in judicial processes
- > Court preparation
 - > Testifying
 - > Witness preparation

Rate per student 2024-2025

Risk acceptance

From the time of reservation, registration and until the end of training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the inherent risks. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no longer sufficient for the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if it has reason to believe that the student's health and fitness are not adequate; ENPQ will inform the organization accordingly.

Field(s)

- > Enquête policière

Last update

27 July 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-314-22 - Criminal Investigators Training (OPC)

Ce cours est disponible pour les clientèles anglophones autochtones seulement.

Course duration	10 days or 80 hours
Number of places	18
Number of groups planned	Upon request
Online preliminary work	6 hours

Compétences ou objectifs

The premise of CIT is that learners develop knowledge, skills and abilities through lecture, class discussion and group work. Upon successful completion of the CIT course, a graduate will be able to investigate crimes that would be assigned to a general detective office.

The students must make continuous assessments, balancing their investigations within the context of gravity of offence, available resources, outcome, and community expectations.

Préalable(s)

- > complete a pre-course reading assignment
- > complete the CPKN Module “Court Testimony Skills”

Particularité(s)

- > be currently working in or entering a criminal investigation unit
- > be a First Class Constable (three years’ experience policing) OR have written permission of the Course Coordinator

Contenu

- > Role and responsibility of criminal investigators
- > Case management
 - > file management
 - > chronologies
- > Scene management
 - > canvassing
 - > search
- > Managing victims
- > Managing evidence
 - > judicial authorizations
- > Managing the media

- > traditional
- > social
- > Risk Management
- > Operational Planning
- > Arrest

- > Interviewing
- > Participating in judicial processes
- > Court preparation
- > Testifying
- > Witness preparation

Risk acceptance

From the time of reservation, registration and until the end of training, the organization certifies that the student is fit to take the course and accepts the inherent risks. The organization is responsible for cancelling a student's registration if the student's health and fitness are no longer sufficient for the course. Furthermore, ENPQ reserves the right to interrupt a student's training if it has reason to believe that the student's health and fitness are not adequate; ENPQ will inform the organization accordingly.

Tarif par étudiant 2024-2025

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

27 juillet 2023

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-315-23 - Enquête sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants

Durée du cours	40 h
Nombre de places	16

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales qui lui permettront de procéder aux enquêtes sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants de façon efficace, professionnelle et en conformité avec les orientations gouvernementales.

Préalable(s)

- > [CRI-010-11] *Activité d'intégration en enquête policière* ou
- > [PFIEP - Volet 2] *Intégration à la fonction d'enquêteur policier* ([DRT-015-01] **ET** [ETA-002-01] **ET** [ENQ-010-01] **ET** [CRI-010-28])

Particularité(s)

Aucun

Exigences

Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.

Contenu

Connaissances juridiques (Les chartes, Loi sur la protection de la jeunesse, Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le Code criminel et la jurisprudence, Loi sur la recherche des circonstances et causes de décès) — Les aspects médicaux liés à la maltraitance des enfants — Stratégies d'entrevue de suspect relié à ce genre de crime — Stratégies d'enquête en matière d'abus et décès d'enfants (l'entente multisectorielle, le réseau des partenaires (BAVAC-CAVAC))

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 187 \$	1 831 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-316-23 - Gestion de cas graves

Durée du cours	8 jours
Nombre de places	25

Compétences ou objectifs

Les participants à ce cours acquerront les connaissances et les compétences analytiques, juridiques et administratives nécessaires à la gestion d'une affaire majeure.

À la fin de ce cours, les participants seront en mesure :

- > d'appliquer une méthodologie de réflexion critique ;
- > acquérir et gérer les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour mener l'enquête prévue ;
- > gérer une enquête sur un cas majeur impliquant plusieurs agences et juridictions ;
- > faire participer les procureurs à l'élaboration d'un plan d'enquête et à la prestation de conseils juridiques et stratégiques tout au long de l'enquête ;
- > appliquer les principes de gestion pour gérer une enquête majeure ; et
- > présenter une soumission de gestion d'un cas majeur à une équipe de gestion conjointe.

Préalable(s)

- > [CRI-010-11] *Activité d'intégration en enquête policière* ou
- > [PFIEP - Volet 2] *Intégration à la fonction d'enquêteur policier* ou
- > [CRI-010-19] *Supervision d'enquête* ou
- > Formation équivalente reconnue par le Collège Canadien de Police (CCP) pour les policiers hors Québec

Particularité(s)

Cette formation est un cours du Collège canadien de police et est offerte par l'École nationale de police du Québec.

Priorité d'inscriptions réservée aux corps policiers détenant les niveaux de service ciblés, advenant le cas où la formation serait incomplète les corps policiers de niveaux 1 et 2 seront considérés pour combler les places disponibles.

Exigences

Ce cours est destiné aux chefs d'équipe et aux gestionnaires d'enquête chargés de la gestion des cas majeures/graves des organisations policières.

Contenu

Leadership comme Chef d'Équipe - Leadership et Formation d'Équipes - Considérations de Gestion - Gestion de la prise de décision - Gestion stratégique - Stratégies de Résolution des Crimes - Considérations Éthiques - Mécanismes d'Imputabilité - Considérations Juridiques - Les Partenariats - Approche de la pensée critique pour une enquête majeure - Acquisition et gestion des ressources - Gestion d'enquêtes multi-agences et juridictions - Le Triangle de Commandement - La Communication - Étude de cas

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	4 692 \$	7 591 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

19 septembre 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

436-317-25 - Investigation d'une scène d'incendie

Durée du cours	160 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	18 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	6

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales relativement aux recherches des circonstances et des causes d'un incendie dans un bâtiment, un véhicule ou un lieu. Les étudiants seront en mesure de procéder à l'investigation complète de la scène d'un incendie sous tous ses aspects.

Préalable(s)

- > *Imagerie numérique judiciaire* [436-208-15]

ou

- > *Policier judiciaire* [436-107-16]

ou

- > Cours d'identité judiciaire du Collège Canadien de police (CIJ)

Exigence(s)

- > Être un technicien en identité judiciaire ou;
- > Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme. Il s'agit d'une formation avancée sur l'investigation d'une scène d'incendie qui s'adresse à des policiers (techniciens ou enquêteurs) qui feront la couverture complète d'une scène d'incendie. Cette formation nécessite, pour chacun des étudiants, l'acquisition d'équipement spécialisé (vêtements, outils).

Contenu

Historique, cadre législatif et rôles des intervenants — Préservation d'une scène d'incendie — Science du feu élémentaire — Mécanique du bâtiment — Combat d'incendie — Santé et sécurité sur une scène d'incendie — Examen d'un bâtiment, d'un véhicule ou des lieux d'un incendie — Patrons de carbonisation — Planification du travail d'investigation — Documentation de la scène et recueil des indices — Départ de la scène — Documentation photographique (numérique) — Techniques de fouille et reconstitution du lieu d'origine de l'incendie — Électricité appliquée à l'incendie — Intervention sur une scène d'incendie comportant des morts — Rédaction d'un rapport d'investigation d'une scène d'incendie — Témoignage devant les tribunaux — Exercices et mises en situation

Tarif par étudiant 2024-2025

À titre indicatif :

À l'automne 2022, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, le frais de formation participant¹ par étudiant pour un groupe de 10 s'élève à 14 693 \$. Les frais d'hébergement et les repas sont en sus.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

06 mars 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

437-101-12 - Actualisation des connaissances - Commandant «Filet »

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	40
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'actualiser ses connaissances, sa capacité d'analyse situationnelle et son esprit de décision afin de gérer efficacement une Opération Filet II ou III.

Préalable(s)

- > Opération Filet - Le commandant [437-204-09]

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Cette formation s'adresse aux commandants actifs des services de police de niveaux 3 et plus.

La participation à cette formation est obligatoire, une fois aux deux ans, pour le maintien du statut de Commandant Filet.

Cette formation sera diffusée au même moment que la formation *Actualisation des connaissances-Commandant « Filet » pour officier d'opération et membre d'un GTI* [437-105-23].

Contenu

Constats, apprentissages et ajustements — Les opérations « Filet » et la gestion du risque lié à l'utilisation d'explosifs — Étude de cas : menace extrémiste avec prise d'otage — Étude de cas : prise d'otages

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	141 \$	188 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Gestion policière

Dernière mise à jour
08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

437-102-07 - Introduction à l'Opération Filet II

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Travaux préalables en ligne(non-inclus dans la durée du cours)	2 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses connaissances de base de l'Opération Filet, sa capacité d'analyse situationnelle et son esprit de décision afin de gérer une situation à risque modéré ou, pour des situations à risque élevé, d'en assurer le commandement jusqu'à l'arrivée des équipes spécialisées.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours s'adresse aux gestionnaires policiers des services de police de niveau I et II. La priorité d'accès à ce cours sera donnée aux niveaux II.

Une formation préparatoire en ligne sur l'environnement d'apprentissage (Moodle) d'une durée de 2 h doit être complétée préalablement à la diffusion de cette formation.

Contenu

Plan d'opération — Introduction à la négociation — Contrôle de périmètre et sortie précipitée

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	669 \$	1 050 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Gestion policière

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

437-103-17 - Actualisation des connaissances - Négociateur

Durée du cours	12 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mettre à niveau ses connaissances et ses attitudes en lien avec la formation *Négociateur* [437-201-07], à condition que celle-ci ait été suivie il y a plus de trois (3) ans.

Préalable(s)

- > *Négociateur* [437-201-07]

Exigence(s)

- > Dans le cadre de ses fonctions, l'étudiant agira à titre de négociateur.

Particularité(s)

Ce cours nécessite que l'étudiant inscrit complète un questionnaire (journal de bord) qui sera par la suite retourné à l'organisation scolaire/registrariat de l'École nationale de police du Québec.

Contenu

Attentes du commandant par rapport au négociateur - Implications dans les négociations de l'opération filet - Mise à jour et nouveautés : profil psychologique, santé mentale, modèle SINCRO et médias sociaux - Études de cas et simulations de négociation - Présentation GTI - Attentes du GTI par rapport aux négociations - Présentation radicalisation - Réseautage

Tarif par étudiant 2024-2025

Tarif à venir.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

15 juillet 2023

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

437-104-19 - Officier d'opération - Filet II et Filet III - Phase de validation

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Travaux préalables en ligne (non-inclus dans la durée du cours)	2 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses connaissances de base des opérations Filet II et Filet III, sa capacité d'analyse situationnelle et son esprit de décision afin de bien exercer son rôle en phase de validation Filet et ainsi faciliter le transfert de commandement lors de la prise en charge de la situation par le commandant.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Contenu

Plan d'opération — Contrôle de périmètre et sortie précipitée

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	873 \$	1 372 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

437-105-23 - Actualisation des connaissances – Commandant « Filet » pour officier d'opération et membre d'un GTI

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	60
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'actualiser ses connaissances ainsi que de développer davantage sa capacité d'analyse situationnelle et son esprit de décision afin de gérer efficacement une opération Filet II ou III.

Préalable(s)

- > Pour un officier d'opération: *Officier d'opération Filet II et Filet III - Phase de validation* [437-104-19]

Exigence(s)

Être officier d'opération ou membre d'un GTI.

Particularité(s)

La participation à cette formation une fois tous les deux ans est obligatoire pour le maintien du statut.

Cette formation sera diffusée au même moment que la formation *Actualisation des connaissances-Commandant « Filet »* [437-101-12].

Contenu

Constats, apprentissages et ajustements — opérations « Filet » et gestion du risque lié à l'utilisation d'explosifs — étude de cas : menace extrémiste avec prise d'otages — étude de cas : prise d'otages.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	75 \$	98 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Gestion policière

Dernière mise à jour
08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

437-204-09 - Opération Filet - Le commandant

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	5 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Développer ses connaissances, sa capacité d'analyse situationnelle et son esprit de décision afin de gérer efficacement une Opération Filet (prise d'otage localisée, tireur embusqué, personne menaçant de se suicider et constituant une menace pour autrui) ou toute autre situation à risque élevé nécessitant la mise en place de l'Opération Filet.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être officier d'un service de police.

Particularité(s)

Ce cours est réservé aux officiers des organisations dont le niveau de service (niveau III et plus) leur confère la responsabilité d'intervenir lors d'un tel événement.

L'étudiant aura à travailler à partir de mises en situation.

L'étudiant doit connaître les mécanismes de fonctionnement d'un groupe d'intervention.

Contenu

Plan d'Opération Filet — Aspects psychologiques et juridiques liés à de tels événements — Gestion stratégique et tactique — Négociation — Relations publiques — Colis suspects — Emploi de la force théorique et pratique — Surveillance électronique et informatique — Gestion des périmètres

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 738 \$	2 745 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Actualisation des connaissances - Commandant Filet* [437-101-12]

Domaine(s)

- > Gestion policière

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

437-302-23 - Techniques d'enquête sur les crimes majeurs

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour se servir des techniques avancées utilisées pour enquêter sur certaines des infractions les plus graves prévues au Code criminel. Le cours met l'accent sur le rôle de l'enquêteur principal et présente aux participants différents modèles de prise de décision qui ont une incidence sur la rapidité, le déroulement et l'orientation d'une enquête. Les participants doivent ensuite faire des choix stratégiques et les justifier.

Préalable(s)

- > *Activité d'intégration en enquête policière* [CRI-010-11] ou
- > *Programme de formation initiale en enquête policière - Volet 2* (PFIEP) ou
- > Formation équivalente reconnue par le Collège Canadien de Police (CCP) pour les policiers hors Québec

Exigence(s)

- > Être agent de la paix au sein d'un groupe spécialisé chargé d'enquêter sur les crimes contre la personne.

Particularité(s)

Cette formation est un cours du Collège canadien de police et est offerte par l'École nationale de police du Québec.

Priorité d'inscriptions réservée aux corps policiers détenant les niveaux de service ciblés, advenant le cas où la formation serait incomplète les corps policiers de niveaux 1 et 2 seront considérés pour combler les places disponibles.

Contenu

Gestion des cas graves — Planification et exposés opérationnels — Jurisprudence - Médecine légale — Groupe du recrutement des sources — Profils criminels et géographiques — Entrevues — Interception de communications privées — Opérations d'infiltration

Tarif par étudiant 2024-2025

À titre indicatif :

Au printemps 2024, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, le frais de formation participant¹ par étudiant pour un groupe de 30 s'élève à 4 681 \$. Les frais d'hébergement et les repas sont en sus.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

437-303-23 - Négociateur

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	3 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

À la suite de ce cours, le policier ayant déjà une bonne expérience en entrevue (témoin-plaignant-victime et surtout d'un suspect) et étant habile à communiquer sera en mesure de négocier des situations de crise (personne barricadée, prise d'otage, tireur embusqué) dans une structure de commandement.

Préalable(s)

- > *Activité d'intégration en enquête policière [CRI-010-11] ou*
- > *Programme de formation initiale en enquête policière - Volet 2 (PFIEP)*

Exigence(s)

- > Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.

Particularité(s)

Posséder des habiletés en communication et procéder fréquemment à des entrevues de témoin, plaignant, victime et de suspect constituent des atouts à la formation.

Contenu

Structure GTI — Opération filet — Équipement technologique utilisé en GTI — Gestion stratégique — Aspects psychologiques — Études de cas et simulations

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 734 \$	2 751 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > *Actualisation des connaissances - Négociateur [437-103-17]*

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour
08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

439-102-17 - Atelier de sensibilisation et de développement en sécurité nationale

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	1 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	80
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à offrir aux premiers intervenants et aux policiers de première ligne une formation de sensibilisation au terrorisme qui repose sur l'expertise de divers organismes de la collectivité de la sécurité publique. La détection précoce est essentielle à la prévention du terrorisme. C'est la raison pour laquelle cette initiative vise à sensibiliser davantage les premiers intervenants afin que ces derniers puissent reconnaître les menaces dès les premiers signes.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Aucune

Particularité(s)

Cette formation est une initiative pancanadienne de la Gendarmerie Royale du Canada. Au Québec, elle est organisée en partenariat avec la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et l'École nationale de police du Québec. Le membre formé devra impérativement avoir un intérêt dans le domaine de la sécurité nationale. Il démontrera une facilité à communiquer et sera impliqué dans les opérations quotidiennes de son secteur.

Contenu

Traitement et communication de l'information relative à la sécurité nationale de la GRC — Organisations (milieu de travail) et terrorisme — Collectivité et secteur privé — Formations en milieu de travail

Tarif par étudiant 2024-2025

Cette formation est offerte gratuitement en collaboration avec la GRC.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

27 octobre 2022

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

439-302-17 - Agent de renseignement criminel

Durée du cours	72 h
Travaux en classe	0 h
Travaux préalables en ligne (non-inclus dans la durée du cours)	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les habiletés et les attitudes nécessaires à l'accomplissement des tâches d'un agent de renseignement criminel. Sans renseignement, les enquêtes policières n'avancent pas. Le renseignement criminel doit être proactif. Cet apprentissage vise à amener l'étudiant à produire des rencontres d'informateurs (RRI) et à communiquer les résultats de l'analyse du projet. Ce dernier sera également appelé à travailler en équipe.

Préalable(s)

- > *Gestion des informateurs (formation en ligne)* [436-210-15]

Exigence(s)

- > Être policier.

Particularité(s)

Une formation préparatoire en ligne sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle) d'une durée de 4 heures doit être complétée préalablement à la diffusion de cette formation.

Contenu

Plan de collecte — Évolution et application du renseignement — Inventaire personnel au moyen du DISC — Révision du cours de Gestion des informateurs (formation) — Pouvoirs et devoirs en renseignement — Fonctionnement du crime organisé — Retour sur le plan de collecte et remise de l'état de situation — Rencontre d'un informateur (expérimentation avec rétroaction) — Rédaction du rapport de rencontre d'informateur (RRI) avec rétroaction — Préparation et élaboration d'un plan d'opération

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	2 402 \$	3 980 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour
08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

440-101-23 - Intervention en matière de contrebande de tabac

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	1 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'appliquer les principes de fonctionnement du programme ACCES (actions concertées pour contrer les économies souterraines) et de perfectionner leurs connaissances en matière de contrebande de tabac. La formation lui permettra également d'analyser et d'évaluer les pouvoirs et devoirs des policiers patrouilleurs et d'utiliser les meilleures pratiques à chacune des étapes de l'enquête. De plus, la formation permettra à l'étudiant d'utiliser des méthodes optimales de rédaction, d'acheminement et de traitement des dossiers.

Préalable(s)

Le cours *Intervention en matière de contrebande de tabac* [440-101-23] s'adresse aux différentes organisations policières dans le cadre du programme ACCES (Actions concertées pour contrer les économies souterraines).

Exigence(s)

- > Être policier-patrouilleur ou enquêteur dans une organisation policière

Particularité(s)

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation certificative.

Contenu

La formation permet un cheminement à partir d'une intervention auprès d'un contrevenant en vertu du Code de la sécurité routière, de l'amorce d'enquête jusqu'à la finalisation d'un dossier. Différentes études de cas sont présentées à chacune des étapes, rendant la démarche d'apprentissage plus concrète.

Tarif par étudiant 2024-2025

Les frais de cette formation sont entièrement défrayés par le **Programme ACCES**.

Dernière mise à jour

17 octobre 2023

[Home](#) > [OUR COURSES](#) > [Course](#)

Course

441-203-25 - Fentanyl Production and Trafficking – RCSP/CPKN (Online training)

Course duration	1 h
In-class work	0 h
Mandatory out-of-class assignments	0 h
Number of places	N/A
Number of groups planned	To be confirmed

Competencies or Objectives

When you have completed this course you will be able to:

- > Recall important stages in the history of fentanyl
- > Describe the purpose for which fentanyl was developed
- > Recognize different forms of fentanyl
- > Recognize the signs and symptoms of a fentanyl overdose
- > Recall the methods of production of fentanyl
- > Recognize the common chemicals used to make fentanyl
- > Recognize the hazards of chemicals used to make fentanyl
- > Identify key non-regulated chemicals
- > Explain the function of the Precursor Control Regulations
- > Identify precursor chemicals required in the production of fentanyl
- > Recognize common equipment used in the production of fentanyl
- > Recognize the signs of a synthetic drug laboratory
- > Practise proper safety precautions in clandestine laboratories

Prerequisite(s)

Prerequisite - none

Particularity

Content for this course was provided by the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) with E Division Clandestine Laboratory Enforcement and Response (CLEAR) team and the Canadian Integrated Response to Organized Crime (CIROC).

This course was developed in collaboration with subject matter experts Cpl. Ledet, Christopher; Sgt. Théberge, Jacques; Cpl. McIntosh, Brad; Sgt. Joudrey, Phil; Cpl. Beaulieu, Raphaël; and Douglas Culver (RCMP Retired Sergeant).

Content

Tagged Categories:

- > Drugs & Alcohol
- > Health & Safety

Rate per student 2024-2025

35.00\$

These fees are determined by the Canadian Police Knowledge Network. Should these fees change, the ENPQ will adjust the training fees accordingly.

Last update
09 June 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

441-203-25 - Production et trafic de fentanyl – RCSP/CPKN (formation en ligne)

Durée du cours	1 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	N/A
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Après avoir réussi ce cours, vous pourrez :

- > Rappeler les étapes importantes de l'histoire du fentanyl;
- > Décrire le but dans lequel le fentanyl a été développé;
- > Reconnaître les différentes formes de fentanyl;
- > Reconnaître les signes et les symptômes d'une surdose de fentanyl;
- > Rappeler les méthodes de production du fentanyl;
- > Reconnaître les produits chimiques courants utilisés pour fabriquer du fentanyl;
- > Reconnaître les risques associés aux produits chimiques utilisés pour fabriquer du fentanyl;
- > Répertorier les principaux produits chimiques non réglementés;
- > Expliquer la fonction du Règlement sur les précurseurs;
- > Dresser l'inventaire des précurseurs chimiques requis dans la production du fentanyl;
- > Reconnaître l'équipement courant utilisé dans la production de fentanyl;
- > Reconnaître les signes d'un laboratoire de production de drogues synthétiques;
- > Prendre des mesures de sécurité appropriées dans les laboratoires clandestins.

Préalable(s)

Aucun.

Particularité(s)

Le contenu du cours a été fourni par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en collaboration avec l'équipe de lutte et d'intervention contre les laboratoires clandestins (ELILC) de la Division E et la Réponse intégrée canadienne au crime organisé (RICCO). Ce cours a été élaboré en collaboration avec les experts en la matière suivants : cap. Ledet, Christopher; serg. Théberge, Jacques; cap. McIntosh, Brad; serg. Joudrey, Phil; cap. Beaulieu, Raphaël et Douglas Culver (sergent à la retraite de la GRC).

Cette formation a été développée par un partenaire de l'ENPQ. L'approche pédagogique et le contenu ne sont donc pas assujettis aux normes et aux pratiques de l'ENPQ.

Langue : français/anglais

Contenu

Le cours porte sur le fentanyl, les méthodes de production, les précurseurs chimiques nécessaires à la production de fentanyl, le Règlement sur les précurseurs et les risques associés au fentanyl, et il a pour but d'aider à relever les risques toxiques associés à la production et à réduire l'exposition à ceux-ci.

Tarif par étudiant 2024-2025

35.00\$

Ces frais sont déterminés par le Réseau canadien du savoir policier. Advenant une modification de ces derniers, l'ENPQ rajustera les frais de formation en conséquence.

Dernière mise à jour
19 mars 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

602-101-18 - Gestion des stratégies proactives

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	1 h
Travaux obligatoires hors classe	1 h
Nombre de places	10
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre aux participants de s'approprier la pratique policière 2.6.1.1. Enjeux de criminalité et de sécurité quotidienne (stratégies proactives). Prendre contact avec les concepts théoriques et pratiques liés à la tâche d'un agent dont le travail porte sur les stratégies proactives. Identifier les enjeux de gestion au regard de l'actualisation de cette pratique policière dans son organisation.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être policier.
- > Occuper ou être appelé à occuper une fonction de gestionnaire d'unité de surveillance du territoire, d'enquête ou de prévention.

Particularité(s)

La formation vise particulièrement les gestionnaires d'agents dont le travail est lié aux stratégies proactives : prévention, rapprochement, partenariat et résolution de problèmes. Il est souhaitable d'inscrire à la formation des gestionnaires d'unités différentes afin de favoriser la transversalité dans la mise en application des contenus proposés.

L'impact des réalités sociales sur les activités quotidiennes des organisations policières et l'éclosion des pratiques partenariales qui en découlent ont un impact sur la nécessité d'une maîtrise des fondements de l'approche communautaire.

La formation vise à mieux outiller les gestionnaires pour le défi d'assurer ce déploiement et l'intégration des stratégies proactives à travers des applications concrètes et transversales.

Contenu

Pratique policière 2.6.1.1. Enjeux de criminalité et de sécurité quotidienne (stratégies proactives) — Tâche générique en police communautaire — Prévention — Application des stratégies proactives et transversalité — Leadership de gestion — Aide à la décision — Enjeux communicationnels — Défis de gestion — Planification et gestion stratégique

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	310 \$	499 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Gestion policière

Dernière mise à jour

08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

[Home](#) > [OUR COURSES](#) > [Course](#)

Course

622-101-24 - Initial Ground Search Management

Course duration	24 h
Classwork	0 h
Mandatory work after class	0 h
Number of places	20

Competencies or Objectives

The aim of this course is to enable students to carry out the initial management of a ground search. They will prepare and organize the initial steps of the search and coordinate the initial work of local search teams. In addition, students will learn to understand and take up the role of the PC (command post) leader within a search structure.

Prerequisite(s)

None

Exigence(s)

- > This course is intended for managers at the shift manager level and above.

Particularity

Students are required to watch a video and read a document before the beginning of the course (duration: 25 minutes). This course requires a laptop provided by the student.

Students must wear their full uniform, including their duty belt.

Content

Ground search intervention policy - Roles and responsibilities of the various responders involved – Use of digital mapping – The various search steps up to the closing of the operation – Specialized resources and technologies associated with ground search.

Rate per student 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	528 \$	799 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Field(s)

- > Gestion policière

Last update

28 August 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

622-101-24 - Gestion initiale en recherche terrestre

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Ce cours a pour objectif d'amener l'étudiant à effectuer la gestion initiale d'une recherche terrestre. Il pourra préparer et organiser le début des recherches et coordonner le travail initial des équipes de recherche locales. De plus, l'étudiant sera amené à comprendre et prendre en charge le rôle de chef de PC (poste de commandement) lors d'une structure de recherche.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Ce cours s'adresse à une clientèle de gestionnaire, fonction gestionnaire de relève ou plus.

Particularité(s)

L'étudiant doit prendre connaissance d'une vidéo et un document de lecture avant sa présence au cours (durée : 25 minutes). Ce cours nécessite un ordinateur portable fourni par l'étudiant.

L'étudiant doit porter l'uniforme complet incluant le ceinturon.

Contenu

Politique d'intervention en matière de recherche terrestre - Rôles et responsabilité des différents intervenants - Utilisation de la cartographie numérique - Différentes étapes d'une recherche jusqu'à la clôture de l'opération - Ressources et technologies spécialisées associées à la recherche terrestre

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	528 \$	799 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Gestion policière

Dernière mise à jour
08 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

648-101-24 - Agent d'information

Durée du cours	24 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	6

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de s'approprier les principes de base de la communication, lui fournir des conseils pratiques et démystifier l'univers des médias. Être capable de reconnaître les pièges possibles et les risques de la communication.

Préalable(s)

Aucun

Exigences

- > Être relationniste, porte-parole ou chargé des communications.

Particularité(s)

Cette formation s'adresse aux personnes agissant à titre de porte-parole et chargés de communiquer aux médias locaux les nouvelles au sujet des événements locaux. Cette formation a été développée par la Sûreté du Québec qui en détient la propriété intellectuelle. L'ENPQ détient des droits exclusifs de prestation. Prenez note que le jour 1 de cette formation est diffusé en ligne et que les jours 2 et 3 sont diffusés en présentiel.

L'étudiant doit fournir un ordinateur portable pour la formation et doit tester ses accès sur la plateforme *Moodle* avant le début de sa formation.

L'étudiant doit porter l'uniforme complet pour les 3 jours de formation, incluant le jour 1 diffusé en ligne

Contenu

Pourquoi communiquer? – Principes de base de la communication – Meilleures façons de transmettre des messages – Impacts liés à la diffusion de l'information – Mythes et réalités – Outils de diffusion – Mises en situation – Événements majeurs – Conférences de presse – Points de presse – Rédaction des documents de communication – Univers des médias et des médias sociaux

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	801 \$	1 295 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
07 janvier 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

828-102-15 - Prévention des impacts psychologiques (cadre)

Durée du cours	8 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	15 min
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	14
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer, chez le participant, sa compétence à exercer adéquatement son rôle et ses responsabilités lors d'événements bouleversants ou potentiellement traumatisants auprès de son personnel oeuvrant en situation d'urgence. Le développement de la compétence se fait à partir d'une présentation électronique par un expert (psychologue) et de discussions de groupe sur cette thématique.

Au terme de ce cours, le participant sera capable de :

- > promouvoir l'importance de la prévention psychologique auprès de son organisation;
- > reconnaître les situations de travail à risque d'impacts psychologiques;
- > choisir les outils d'intervention appropriés aux événements;
- > soutenir son personnel quant à ses besoins psychologiques.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être à l'emploi d'un corps de police, d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou parapublic.
- > Exercer la fonction de cadre supérieur ou de représentant des ressources humaines.

Particularité(s)

Un minimum de 10 participants est requis pour la tenue de ce cours. Un maximum de 14 participants sera accepté.

Contenu

Impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence — Réactions péritraumatiques — Événement potentiellement traumatique — État de stress post-traumatique — Avantage de la prévention psychologique — Types de prévention — Rôles et responsabilités du cadre en prévention psychologique — Résistance à recevoir de l'aide — Désamorçage — Débriefing psychologique — Comportements à éviter en relation d'aide — Signaux d'alarme — Ressources externes

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	226 \$	236 \$
TOTAL	226 \$	236 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1). ² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- > Gestion policière

Dernière mise à jour
18 décembre 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

828-103-15 - Prévention des impacts psychologiques (superviseur)

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	1 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	14
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer, chez le participant, sa compétence à exercer adéquatement son rôle et ses responsabilités lors d'événements bouleversants ou potentiellement traumatisants auprès de subalternes oeuvrant en situation d'urgence. Le développement de la compétence se fait à partir d'une présentation électronique par un expert (psychologue) et de discussions de groupe sur cette thématique. Par ailleurs, le participant pourra mettre en pratique la technique de désamorçage par des exercices et des mises en situation.

Au terme de ce cours, le participant sera capable de :

- > promouvoir l'importance de la prévention psychologique dans le cadre de ses fonctions de superviseur;
- > reconnaître les situations de travail à risque d'impacts psychologiques pour soi-même et ses subalternes;
- > animer une séance de désamorçage;
- > soutenir ses subalternes quant à leurs besoins psychologiques;
- > développer des stratégies d'adaptation personnelles pour contrer les impacts psychologiques.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- > Être à l'emploi d'un corps de police, d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou parapublic.
- > Exercer la fonction de superviseur de premier niveau.

Particularité(s)

Un minimum de 10 participants est requis pour la tenue de ce cours. Un maximum de 14 participants sera accepté.

Contenu

Impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence — Réactions péritraumatiques — Événement potentiellement traumatique — État de stress post-traumatique — Prévention psychologique — Types de prévention — Rôles et responsabilités du superviseur en prévention psychologique — Résistance à recevoir de l'aide — Désamorçage — Débriefing psychologique — Comportements à éviter en relation d'aide — Signaux d'alarme — Ressources externes

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	393 \$	413 \$
TOTAL	393 \$	413 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- > Gestion policière

Dernière mise à jour

12 novembre 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

ADM-010-86 - Management des organisations policières



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h en ligne Asynchrone
Travaux préparatoires en ligne	à venir
Travaux obligatoires hors classe	à venir
Nombre de places	illimité
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à amener l'étudiant à développer :

- > Une vue d'ensemble des diverses dimensions de la gestion : les organisations et leurs types, le processus PODC (planifier, organiser, diriger et contrôler), la culture interne, l'environnement organisationnel, les parties prenantes ainsi que les rôles des gestionnaires et leurs compétences;
- > Une vision intégrée des diverses fonctions de gestion selon une approche systémique pour lui permettre d'appliquer les diverses connaissances et compétences acquises dans le cadre particulier des organisations policières comme la prise de décision, la communication, le leadership, la résolution des problèmes et la gestion des risques, la gestion des ressources humaines, la motivation, la gestion des équipes, le contrôle et la gestion du changement organisationnel.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Ce cours est réservé aux policiers qui répondent aux exigences du Microprogramme de premier cycle de formation initiale en gestion policière.

Contenu

Organisations et leurs types; processus PODC (planifier, organiser, diriger et contrôler), culture interne; environnement organisationnel; rôles et compétences des gestionnaires; prise de décision; communication; leadership; résolution des problèmes; gestion du risque; gestion des ressources humaines; motivation; gestion des équipes; contrôle; gestion du changement organisationnel.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation³	468.27 \$	à venir

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1). ² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier. ³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2024. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Gestion policière

Dernière mise à jour

21 mai 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

[Home](#) > [OUR COURSES](#) > [Course](#)

Course

CPS-001-22 - Extrajudicial Measures: a Wise Choice

Course duration	0,25 h
Number of places	Unlimited

Competencies or Objectives

This capsule is intended to remind participants of the effectiveness of extrajudicial measures for youth under 18 years of age and the importance of applying the right measure at the right time. Extrajudicial measures are often the most appropriate and effective way to address youth crime. They also allow for effective and timely interventions that encourage a young person to acknowledge and repair the harm caused to the victim and the community. Furthermore, they provide opportunities for the community to become involved in responding to youth crime and enable youth courts to focus on the more serious cases.

Prerequisite(s)

N/A

Particularity

Content providers: Ministère de la Justice du Québec and Ministère de la Sécurité publique du Québec

Language: French / French with English subtitles

The training was developed by ENPQ partners. The instructional approach and content are not subject to ENPQ standards and practices.

Content

The capsule features a discussion between a police officer and a youth who was subject to a referral measure. The youth recounts his experience and explains how the referral measure was beneficial to him and helped him realize the seriousness of his action.

Supporting documents for the capsule are available to students. These documents include the framework and conditions for applying the measures, the list of eligible offences, verbatim and referral form.

Rate per student 2024-2025

This course is available free of charge through the ENPQ digital learning environment (Moodle) for all police officers in Quebec.

Last update

12 December 2022

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

CPS-001-22 - Les mesures extrajudiciaires, un choix judiciaire

Durée de la capsule	0,25 h
Nombre de places	Illimité

Compétences ou objectifs

Cette capsule vise à rappeler l'efficacité des mesures extrajudiciaires chez les jeunes de moins de 18 ans ainsi que l'importance d'appliquer la bonne mesure au bon moment. En effet, les mesures extrajudiciaires constituent souvent le moyen le plus judicieux et le plus efficace pour contrer la délinquance juvénile. Elles permettent aussi d'intervenir efficacement et en temps opportun, de manière à inciter les adolescents à reconnaître et à réparer les dommages causés aux victimes et à la collectivité. Elles favorisent également la participation de la collectivité à la lutte contre la délinquance juvénile et permettent aux tribunaux pour adolescents de se concentrer sur les cas les plus graves.

Préalable(s)

Aucun(s)

Particularité(s)

Fournisseurs de contenu : ministère de la Justice du Québec et ministère de la Sécurité publique du Québec

Langue : français / français avec sous-titres en anglais

Cette formation a été développée par un partenaire de l'ENPQ. L'approche pédagogique et le contenu ne sont donc pas assujettis aux normes et aux pratiques de l'ENPQ.

Contenu

La capsule met de l'avant une discussion entre une policière et un jeune ayant fait l'objet d'une mesure de renvoi. Le jeune raconte son expérience et explique à quel point la mesure de renvoi lui a été bénéfique et lui a permis de réaliser la gravité de son geste.

Des documents de soutien à la capsule vidéo sont à la disposition des étudiants, notamment le cadre et les conditions d'application des mesures, la liste des infractions admissibles, le verbatim et le formulaire de renvoi.

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est disponible gratuitement sur l'environnement numérique d'apprentissage de l'ENPQ (Moodle) pour l'ensemble des policiers du Québec.

Domaine(s)

- > Gestion policière
- > Enquête policière
- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour



© Gouvernement du Québec, 2025

Home > OUR COURSES > Course

Course

CPS-002-22 - Being Familiar with and Using the Prevent Intimate Partner Homicide Quick Reference

Course duration	30 to 45 minutes
Number of places	Unlimited

Competencies or Objectives

The purpose of this training is to enable police officers to recognize indicators that increase the risk of intimate partner homicide using the Quick Reference. Upon completion of this training, police officers will be able to identify priority actions to be taken based on observations made. The objectives of the training are the following:

1. Be familiar with the Quick Reference – Prevent Intimate Partner Homicide
2. Recognize indicators that increase the risk of intimate partner homicide using the Quick Reference
3. Identify priority actions to be taken based on the risk indicators observed with the victim, family, friends, witnesses or suspect
4. Use a common language with the various responders in order to communicate verbally and in writing about a homicide risk situation
5. Use the Quick Reference to describe the event in detail in the occurrence report, the victim statement, witness statement and suspect statement.

Prerequisite(s)

None

Requirements

Must be a police officer

Particularity

This training is available in English and in French.

Content

Quick Reference – Prevent Intimate Partner Homicide – Identifying risk indicators of intimate partner homicide – Identifying priority actions to be taken

Rate per student 2024-2025

Field(s)

- > Enquête policière

Last update

17 October 2023

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

CPS-002-22 - Connaître et utiliser l'Aide-mémoire – Prévenir l'homicide du partenaire intime

Durée de la capsule	0,5 h à 0,75 h
Nombre de places	Illimité

Compétences ou objectifs

Cette formation vise à permettre à la clientèle policière de reconnaître les indices qui augmentent le risque d'homicide du partenaire intime en se servant d'un aide-mémoire. À la suite de cette formation, la clientèle policière sera en mesure de déterminer les actions prioritaires à poser en fonction des observations effectuées. Les objectifs de la formation sont les suivants:

1. Connaître l'outil Aide-mémoire - Prévenir l'homicide du partenaire intime.
2. Reconnaître les indices qui augmentent le risque d'homicide du partenaire intime en se servant de l'aide-mémoire.
3. Déterminer les actions prioritaires à poser en fonction des indices de risque observés auprès de la victime, de la famille, de l'entourage, des témoins et du suspect.
4. Utiliser un langage commun avec les divers intervenants pour communiquer verbalement et par écrit à propos de la situation présentant un risque d'homicide.
5. Utiliser l'aide-mémoire afin de décrire de façon détaillée l'événement dans le rapport d'événement, la déclaration de la victime, celles des témoins ainsi que celle du suspect.

Préalable(s)

Aucun(s)

Exigences

Être policier.

Particularité(s)

Formation disponible en français et en anglais.

Exigences

Être policier

Contenu

Aide-mémoire - Prévenir l'homicide du partenaire intime - Déterminer les indices de risque d'homicide du partenaire intime - Déterminer les actions prioritaires à poser

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est disponible gratuitement sur l'environnement numérique d'apprentissage de l'ENPQ (Moodle) pour l'ensemble des policiers du Québec.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

17 octobre 2023



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

CPS-004-22 - Programme de formation en matière d'application des lois sur les armes à feu

Durée du cours**6 capsules de 20 minutes**

Compétences ou objectifs

Sur une période de quatre (4) ans, sensibiliser, informer et former les clientèles aux différents enjeux entourant l'application de la partie trois du Code criminel et de la loi sur les armes à feu et règlements afférents. On souhaite également standardiser les messages importants afin de faire évoluer certaines pratiques : sur la manipulation et sécurisation des armes à feu, sur les pouvoirs de saisie en matière d'armes à feu en vertu du Code criminel. Également, développer des outils pour faciliter le travail du policier en présence d'armes à feu.

Préalable(s)

N/A

Particularité(s)

Aucune

Contenu

6 capsules autoportantes

CAPSULE #1

Armes à feu : intervention - Outil: Aide-mémoire format poche. Vous trouverez des renseignements sur la Loi sur les armes à feu et la Loi sur l'immatriculation des armes à feu. Les obligations pour les propriétaires d'armes à feu de posséder un permis de possession et acquisition, et d'enregistrer celle-ci au bon fichier. Identifier la loi et les articles pour poursuivre les contrevenants, autant sur le Code criminel, la Loi sur les armes à feu ou sur la Loi sur l'immatriculation des armes à feu.

CAPSULE #2

Armes à feu : identification et classification - arbre décisionnel. Vous pourrez définir s'il s'agit bien d'une arme à feu selon la définition du Code criminel. Essayer de déterminer dans quelle catégorie (prohibé, autorisation restreinte ou sans restriction) se situe l'arme à feu trouvé ou saisie. Connaître les outils pouvant aider le policier en présence d'arme à feu.

CAPSULE #3

Armes à feu : manipulation et sécurisation - Trousse de 8 armes à feu. Nous avons formé de façon volontaire des moniteurs de tir des corps policier suivant leur disponibilité et avons cédé 8 armes à feu de différents mécanismes à chacun de ces corps de police pour accompagner le visuel de la capsule. Vous trouverez la façon de faire pour manipuler et sécuriser une arme à feu de différents mécanismes (atelier en présentiel)

CAPSULE #4

Violence conjugale. Vous trouverez deux arbres décisionnels pour vous aider dans la saisie d'arme à feu en lien avec de la violence conjugale : 1- Intervention lors d'une infraction criminelle impliquant de la violence conjugale 2- Intervention en l'absence d'infraction criminelle, mais avec risque appréhendé.

CAPSULE #5

État mental perturbé. Après avoir défini un état mental perturbé, vous trouverez un arbre décisionnel facilitant la prise de décision en présence d'une personne ayant un état mental perturbé qui a un accès direct ou indirect à des armes à feu, que le danger soit grave et immédiat ou non immédiat.

CAPSULE #6

Armes à feu : Gang de rues et marché noir des armes à feu. à venir

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est disponible gratuitement sur l'environnement numérique d'apprentissage de l'ENPQ (Moodle) pour l'ensemble des policiers du Québec.

Dernière mise à jour

16 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

CPS-005-23 - Programme de formation sur l'intervention auprès de personnes mineures victimes d'exploitation sexuelle

Durée de l'activité	6 activités en ligne asynchrones de 35 minutes
Nombre de places	Illimité

Compétences ou objectifs

Les objectifs de ce programme de formation en ligne sont les suivants :

- > Sensibiliser les agents aux :
 - > réalités vécues par les personnes mineures victimes d'exploitation sexuelle;
 - > stratagèmes utilisés par les proxénètes pour enrôler, manipuler et dominer les personnes victimes;
 - > conséquences immédiates et à long terme des pratiques d'exploitation sexuelle (pornographie juvénile, leurre, prostitution, traite de personnes, etc.) sur les personnes victimes.
- > Comprendre les dernières modifications apportées au *Code criminel* relativement à l'exploitation sexuelle.
- > Amorcer adéquatement un dossier d'enquête à titre de patrouilleur.
- > Intervenir adéquatement auprès de personnes autochtones en tenant compte de leur culture et de leurs particularités.

À terme, le programme sera composé de six capsules indépendantes.

Préalable(s)

Aucun

Particularité(s)

Ces capsules ne remplacent aucunement la formation *Enquête sur les crimes à caractère sexuel* [CRI-010-29].

Contenu

Ce programme de formation en ligne sur l'intervention auprès de personnes mineures victimes d'exploitation sexuelle comprend six activités.

Marchandisation de services sexuels

Capsule d'introduction aux infractions

Durée : 35 minutes

Objectifs :

- > Connaître les infractions en lien avec le proxénétisme et la traite de personnes.
- > Comprendre les particularités de la personne victime afin de pouvoir l'accompagner selon ses besoins.

Cette formation permettra aux agents :

- > de reconnaître, cibler et comprendre les différents types d'infractions;
- > de reconnaître les particularités (indicateurs) des personnes victimes;
- > de détecter les indicateurs d'une situation de proxénétisme et de traite de personnes;

- > d'utiliser les ressources et les outils disponibles.

Capsule de familiarisation avec les éléments constitutifs des infractions pour le traitement d'un dossier

Durée : 35 minutes

Objectifs :

- > Reconnaître et maîtriser les éléments essentiels des infractions en lien avec le proxénétisme et la traite de personnes.
- > Amorcer et mener des enquêtes relatives à des infractions de marchandisation de services sexuels.

Cette formation permettra aux agents :

- > de connaître, comprendre et maîtriser les éléments constitutifs des infractions contenus dans le discours de la personne victime;
- > d'obtenir des outils afin de faciliter l'intervention auprès de la personne victime au regard de la recherche d'éléments de preuve;
- > de cibler les éléments de preuve, les recueillir et les conserver adéquatement;
- > de se sensibiliser aux particularités et à l'importance du traitement des dossiers d'entrave et d'omission de se conformer à une condition associée au dossier principal.

Matériel d'abus et d'exploitation pédosexuels (auparavant connu sous le nom de pornographie juvénile)

Capsule d'introduction aux infractions de pornographie juvénile et de leurre

Durée : 35 minutes

Objectifs :

- > Connaître les infractions liées à la pornographie juvénile et au leurre afin de pouvoir accompagner les personnes victimes selon leurs besoins.
- > Connaître les ressources de soutien disponibles pour amorcer adéquatement le dossier d'enquête.

Cette formation permettra aux agents :

- > de reconnaître, cibler et comprendre les différents types d'infractions;
- > d'amorcer un dossier d'enquête adéquatement;
- > d'utiliser les ressources et les outils disponibles;
- > d'accompagner les personnes victimes selon leurs besoins.

Capsule d'information sur l'ouverture d'un dossier de matériel d'abus et d'exploitation pédosexuels (MAEP)

Durée : 35 minutes

Objectifs :

- > Amorcer adéquatement un dossier d'enquête à titre de patrouilleur.
- > Connaître, cibler et comprendre les différents types d'infractions.

Cette formation permettra aux agents :

- > de connaître les ressources de soutien disponibles pour amorcer adéquatement un dossier d'enquête pour les infractions en matière de MAEP (projet de loi C-291);
- > d'accompagner les témoins, les plaignants et les personnes victimes selon leurs besoins.

Capsule 5 : À venir

Capsule 6 : À venir

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est disponible gratuitement sur l'environnement numérique d'apprentissage de l'ENPQ (Moodle) pour l'ensemble des policiers du Québec.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

05 mai 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

CPS-007-25 - Étranglement en contexte de violence conjugale – Policiers

Durée de l'activité	2h 30 minutes en ligne
Nombre de places	Illimité

Compétences ou objectifs

Objectif :

Maximiser l'efficacité d'une intervention policière et judiciaire auprès d'une personne victime d'une infraction d'étranglement, d'étouffement ou de suffocation en contexte de violence conjugale.

À la fin de cette formation, le policier sera en mesure :

- > de reconnaître chez une personne victime les signes et symptômes liés à une infraction d'étranglement, d'étouffement ou de suffocation;
- > d'encourager la dénonciation par la personne victime et d'améliorer la collecte d'éléments de preuve;
- > de comprendre le rôle des intervenants pertinents afin de pouvoir les mettre à contribution efficacement;
- > d'accompagner convenablement la personne victime lors d'une intervention policière, puis de l'orienter vers les ressources d'aide appropriées.

Préalable(s)

Aucun

Exigences

Les répondants en violence conjugale du corps de police et les formateurs désignés doivent avoir participé à la formation sur l'étranglement donnée par le DPCP et le SPVM et coordonnée par le MSP. Par la suite, ils doivent avoir formé l'ensemble des policiers de la patrouille-gendarmerie de leur organisation.

Si vous êtes intéressé à déployer le protocole relatif à l'étranglement et que votre organisation policière n'a pas fait part de son intérêt au MSP, contactez le MSP à l'adresse courriel pratiques.policier@msh.gouv.qc.ca.

Particularité(s)

L'accès à cette formation sur Moodle fait suite à une formation donnée par le corps de police.

Contenu

- > Historique et explication du protocole relatif à l'étranglement
- > Explications de nature juridique :
 - > Infractions liées à l'étranglement, l'étouffement ou la suffocation prévues au *Code criminel*
 - > Exemples d'infractions d'étranglement, d'étouffement ou de suffocation
 - > Présentation de décisions judiciaires au stade de la détermination de la peine
- > Définitions d'étranglement, d'étouffement et de suffocation, signes et symptômes connexes et risques pour la personne victime
- > Conséquences du trauma sur la mémoire
- > Que faire? – Intervention policière (document *Étranglement/étouffement/suffocation – Complément*, dépliant sur les symptômes d'un étranglement)

- > Que faire? – Enquête

Tarif par étudiant 2024-2025

Ce cours est disponible gratuitement sur l'environnement numérique d'apprentissage de l'ENPQ (Moodle) pour l'ensemble des policiers du Québec.

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

29 mai 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

CRI-010-08 - Entrevue filmée d'un suspect



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	8 h
Travaux obligatoires hors classe	20 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir adéquatement dans le champ particulier de l'entrevue filmée d'un suspect. Développer ses connaissances et ses compétences relativement à l'exécution des différentes étapes d'une entrevue de suspect, notamment sur l'aspect juridique entourant l'enregistrement d'une entrevue de suspect, le traitement des enregistrements vidéo, la philosophie d'application de la procédure et certains aspects psychologiques du suspect. Développer ses connaissances relatives au plan d'entrevue et à son usage.

Préalable(s)

- > *Activité d'intégration en enquête policière* [CRI-010-11]

ou

- > *Programme de formation initiale en enquête policière - Volet 2* [PFIEP]

Exigence(s)

- > Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- > Être admis au baccalauréat en sécurité publique (cheminement en enquête) (6635) ou au certificat en enquête policière (4698).
- > Procéder régulièrement à des entrevues de suspects.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Ne s'applique pas

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation³	3 404 \$	5 712 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2024. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

16 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

CRI-010-18 - Enquêtes en matière de drogues



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'effectuer une enquête policière en matière de drogues.

Préalable(s)

- > 215-201-10, Entrée dynamique planifiée à risque faible

ET

- > CRI1027, Principes généraux en enquête policière

OU

- > DRT1500, Droit pénal appliqué à l'enquête policière

ET

- > CRI1002, Processus d'enquête

Exigence(s)

Particularité(s)

Les cours suivants sont fortement recommandés comme préalables : *Agent couvreur* [436-110-17], *Introduction à la surveillance physique auxiliaire* [436-209-15] et *Gestion des informateurs (en ligne)* [436-210-15].

L'étudiant aura accès à des documents de formation, pour la durée du cours, sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Situation du crime organisé au Québec — Amorce d'une enquête sur les stupéfiants — Gestion et divulgation de la preuve — Techniques d'enquête : surveillance physique et agent d'infiltration — Aspects légaux en lien avec l'enquête policière, l'arrestation et la perquisition — Processus judiciaire — Planification d'une intervention planifiée : analyse du risque et méthode d'intervention — Rédaction de mandats de perquisition — Les stupéfiants — Bureau d'analyse des drogues — Biens infractionnels et produits de la criminalité — Perquisition — Gestion d'un informateur — Serres hydroponiques — Laboratoire clandestin — Plan d'opération Mustang

— Fentanyl — Naloxone — Opiacés — Drogues de synthèse — Saisies provinciales — Développement d'agents civils d'infiltration — Entrée subreptice — C-24

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	1 925 \$	3 321 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2024. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

09 juin 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

CRI-010-20 - Enquête à la suite d'un incendie



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	6 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales relativement aux enquêtes d'incendie et plus particulièrement sur la façon de planifier et d'effectuer ce type d'enquête de façon stratégique et dans le respect des lois ; d'acquérir les connaissances nécessaires afin d'interpréter le rapport du technicien en scène d'incendie, de rédiger et exécuter différentes autorisations judiciaires en matière d'incendie et d'effectuer des entrevues d'enquête auprès de témoins, plaignant, victime et suspect spécifiques au domaine des incendies.

Préalable(s)

- > *Activité d'intégration en enquête policière* [CRI-010-11]

ou

- > Programme de formation initiale en enquête policière - Volet 2 (PFIEP)

Exigence(s)

- > Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- > Être admis au baccalauréat en sécurité publique (cheminement en enquête) (6635) ou au certificat en enquête policière (4698).

Particularité(s)

Ce cours s'adresse à des enquêteurs de tous les niveaux de service, effectuant régulièrement des enquêtes en matière d'incendie. La formation est scindée en 2, une 1^{re} semaine qui consiste à outiller l'enquêteur afin qu'il puisse interpréter et s'approprier le rapport d'investigation d'une scène d'incendie et une 2^e semaine qui consiste à planifier, exécuter et divulguer son enquête.

Sur demande, un étudiant qui a réussi la formation *Investigation d'une scène d'incendie* [CRI-010-16] (anciennement *Technicien en scène d'incendie* [436-205-07]) OU *Investigation d'une scène d'incendie*[436-317-25] pourrait être exempté de la 1^{re} semaine de formation. Pour ce faire, il devra réussir un examen afin de confirmer le maintien de ses connaissances en matière d'incendie. Cet examen sera administré un mois avant la formation.

Note : Tous les aspects abordés lors de cette formation sont spécifiques aux domaines des enquêtes en incendie.

Contenu

Semaine 1 : *Historique, cadre législatif et rôles des intervenants — Santé et sécurité sur une scène d'incendie — Science du feu — Mécanique du bâtiment — Combat d'incendie — Examen d'un bâtiment, d'un véhicule ou des lieux d'un incendie (patrons de carbonisation) — Initiation à l'électricité appliquée à l'incendie — Enquête d'une scène d'incendie avec décès* **Semaine 2** : À partir d'une étude de cas en matière d'enquête incendie : *Rédaction d'un plan d'enquête — Stratégies d'enquête — Aspects légaux et rédaction d'autorisations judiciaires — Loi d'accès à l'information — Entrevues d'enquêtes spécifiques aux incendies (témoin, plaignant, victime, suspect) — Psychologie de l'incendiaire — Rédaction d'un rapport d'enquête — Témoignage devant les tribunaux — Utilisation des nouvelles technologies*

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	2 873 \$	4 810 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2024. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

06 mars 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

[Accueil](#) > [Nos formations](#) > [Fiche](#)

Fiche

CRI-010-24 - Enquête sur les crimes économiques I



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	20 h
Travaux obligatoires hors classe	10 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer la compétence des enquêteurs à appliquer le processus d'enquête aux dossiers relatifs au crime économique. Le développement de la compétence se fait à partir d'activités de formation recréant les différentes étapes liées de deux dossiers d'enquête policière réels. De plus, des présentations et des rétroactions d'experts viennent compléter la formation avec différentes thématiques.

Au terme de ce cours, l'enquêteur sera capable de recueillir et d'analyser les informations, de planifier et d'exécuter une enquête de nature économique, de divulguer la preuve et de procéder avec méthode.

Préalable(s)

- > CRI1027, Principes généraux en enquête policière

OU

DRT1500, Droit pénal appliqué à l'enquête policière

ET

CRI1002, Processus d'enquête

Exigence(s)

- > Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- > Être admis au baccalauréat en sécurité publique (cheminement en enquête)(6635) ou au certificat en enquête (4698).

Particularité(s)

- > Avoir des connaissances de base en informatique (Excel, Word Internet).
- > L'étudiant devra apporter son ordinateur portable.

Contenu

Stratagèmes et signaux en matière de fraude — Outils de gestion de la preuve et classement des documents — Méthodes de paiement — Cryptomonnaie — Droit civil et criminel en matière de crimes économiques — Autorisations judiciaires — Perquisitions — Échange d'informations entre organismes — Différents partenaires — Équifax — JLR — Cyberenquête — Profils et stratégies d'entrevue — Expertise judiciaire d'écriture et de faux documents — Profilage de faux documents d'identité — Blanchiment d'argent — Biens infractionnels et produits de la criminalité — Pratiques comptables — Syndic du barreau et chambre des notaires du Québec — Centre anti-fraude du Canada — Interac — Banque du Canada — CANAFE — Nouvelles tendances — Entreprises de services monétaires et notions de base en corruption

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	2 212 \$	3 792 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2024. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

16 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

CRI-010-27 - Principes généraux en enquête policière

Durée du cours	6 jours, 48 heures
Travaux obligatoires hors classe	1 h
Nombre de places	32
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Ce cours, *Principes généraux en enquête policière*, est le **Volet 1** du nouveau **Programme de formation initiale en enquête policière (PFIEP)**.

Il vise principalement à présenter les contenus essentiels à la prise en charge d'un dossier et à sa planification dans le respect des aspects légaux propres aux enquêtes policières et à l'utilisation sécuritaire des technologies. Il aborde également des notions d'entrevue afin de favoriser l'adoption de bonnes pratiques en matière d'entrevue d'enquête en vue de recueillir un maximum d'informations auprès de témoins, de plaignants, de victimes et de suspects.

Les objectifs d'apprentissage du cours se détaillent ainsi :

- > Réviser certaines notions de droit pénal et les appliquer, à partir de cas pratiques, en contexte d'enquête policière;
- > Se familiariser avec les tendances en matière de médias sociaux ainsi qu'avec les composantes de base d'Internet et leur utilité en contexte d'enquête;
- > Se familiariser avec les différentes étapes du processus d'enquête;
- > S'approprier une méthodologie d'analyse et de planification ainsi que les outils de travail de l'enquêteur pour la prise en charge et le suivi d'un dossier d'enquête;
- > Approfondir les pouvoirs et devoirs propres au travail de l'enquêteur ainsi que les autorisations légales s'y rattachant;
- > S'approprier le rôle et les responsabilités de l'enquêteur en matière d'intégration des technologies en contexte d'enquête policière et le champ d'expertise des unités de soutien;
- > S'approprier les bonnes pratiques en matière d'utilisation des technologies en contexte d'enquête;
- > S'approprier les notions essentielles de l'entrevue en vue de recueillir un maximum d'informations auprès de témoins, de plaignants, de victimes et de suspects.

Préalable(s)

Aucun

Exigences

Être admis au baccalauréat en sécurité publique (6635 ou 6636) ou au certificat en enquête policière (4698) ou au certificat en intervention policière (4798) et/ou au microprogramme de 1er cycle de formation initiale en enquête policière (9598).

Particularité(s)

Le cours se déroule sur un total de six jours: quatre journées de formation en classe virtuelle accessible sur la plateforme Moodle et deux journées en présentiel. Les évaluations se font sur la plateforme Moodle et sont incluses dans les deux journées en présentiel.

Contenu

Notions d'enquête : La planification d'un dossier d'enquête et les entrevues TPV et suspect.

Notions de cybertechnologie : Les bonnes pratiques, les médias sociaux, les composantes d'Internet, etc.

Notions de droit : Les pouvoirs et devoirs liés au travail d'enquêteur et certaines autorisations légales.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	641 \$	718 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez ici pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- > CRI-010-28 - *Intégration à la fonction d'enquêteur policier*
- > DRT-015-01 - *Mise en application du droit pénal dans un contexte d'enquête policière*
- > ETA-002-01 - *Intégration de la compétence éthique en contexte d'enquête policière*
- > ENQ-010-01 - *Technologies en contexte d'enquête policière*

Domaine(s)

- > Patrouille-gendarmerie
- > Enquête policière

Dernière mise à jour

10 octobre 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

CRI-010-28 - Intégration à la fonction d'enquêteur policier

Durée du cours (incluant travaux en classe)	161 h
Travaux obligatoires hors classe	16 h
Nombre de places	32
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

L'objectif de ce cours est de préparer l'étudiant à intervenir adéquatement et efficacement dans le cadre d'opérations policières reliées à l'enquête policière, en tenant compte des particularités des réalités sociales et dans le respect des normes exigées par la fonction.

Plus précisément, cette formation vise à permettre à l'étudiant de s'approprier un ensemble de connaissances, d'habiletés, de techniques et d'attitudes nécessaires pour intervenir dans des situations couramment rencontrées par un enquêteur policier.

Préalable(s)

- > [CRI-010-27] *Principes généraux en enquête policière*

OU

- > [CRI-010-02] *Processus d'enquête*

ET

- > [DRT-015-00] *Droit pénal appliqué à l'enquête policière* ET [436-008-21] *Activité préparatoire au volet 2 - Passerelle*

Exigence(s)

Être admis au baccalauréat en sécurité publique (cheminement en enquête) (6635) ou au certificat en enquête policière (4698) et/ou au microprogramme de 1er cycle de formation initiale en enquête policière (9598).

Particularité(s)

Ce cours fait partie du volet 2 du **Programme de formation initiale en enquête policière (PFIEP)**. Le PFIEP est fondé sur une approche-programme selon laquelle les cours sont interreliés et les contenus sont intégrés afin de permettre à l'étudiant de réinvestir la matière et de consolider les apprentissages dans son milieu de travail. Le volet 2 comprend les 4 cours suivants : CRI-10-28, ETA 201, DRT 1501 et ENQ-010-01.

Le volet 2 simule l'environnement de travail de l'enquêteur en lui faisant vivre un bureau d'enquête virtuel via la plateforme d'apprentissage Moodle. Scindé en 2 parties, ce volet est d'une durée totale de 8 semaines. La diffusion se fait par blocs de 2 semaines, à raison de 5 jours par semaine, et ce, en alternance travail-études. Chaque semaine de formation traite des 4 cours, plutôt que d'un seul en continu.

Ce volet se fait majoritairement en présentiel à l'ENPQ, cependant plusieurs travaux sont à faire en classe. Dans le cadre du cours CRI-010-28, un minimum de 2 heures est à prévoir entre autres pour de la mise à jour de dossiers d'enquête.

Contenu

- > *Étapes du processus d'enquête et prise en charge de plusieurs dossiers d'enquête;*
- > *Analyse, planification et outils de travail de l'enquêteur pour la prise en charge et le suivi d'un/de dossier(s) d'enquête;*
- > *Pouvoirs et devoirs propres au travail de l'enquêteur, ainsi que les autorisations légales se rattachant à sa pratique;*
- > *Notions de droit pénal leur application en contexte d'enquête policière;*
- > *Rôle et responsabilités de l'enquêteur en matière d'intégration des technologies en contexte d'enquête policière et le champ d'expertise des unités de soutien;*
- > *Bonnes pratiques en matière d'utilisation des technologies en contexte d'enquête;*

- > *Notions essentielles de l'entrevue en vue de recueillir un maximum d'informations auprès de témoins, de plaignants, de victimes et de suspects.*
- > *Amorce du travail d'enquête;*
- > *Examen de scènes de crime;*
- > *Exécution d'entrevue de témoins, plaignants et/ou de victimes;*
- > *Exécution d'entrevue de suspects;*
- > *Rédaction de notes à toutes les étapes d'une enquête;*
- > *Procédures pour assurer la comparution d'un suspect et conclure une enquête;*
- > *Organisation du travail d'enquête;*
- > *Exécution des techniques d'enquête appropriées à la prise en charge de son dossier, afin de faire évoluer adéquatement le dossier.*

Tarif par étudiant 2024-2025

Coût pour l'ensemble du programme dans le cheminement du programme de formation initiale en enquête policière

Dernière mise à jour

09 juin 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

CRI-010-29 - Enquête sur les crimes à caractère sexuel

Durée du cours	10 jours
Nombre de places	24
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Prendre en charge une victime d'agression sexuelle et procéder à des enquêtes sur les crimes à caractère sexuel de façon efficace et professionnelle. Prioriser les démarches d'une enquête. Mettre en œuvre un plan d'enquête de façons stratégique en matière d'agression sexuelle. Maîtriser les aspects qui entourent la victime et l'agresseur. Présenter un dossier au substitut du DPCP en matière d'agression sexuelle.

Préalable(s)

- > CRI1027, Principes généraux en enquête policière

OU

- > DRT1500, Droit pénal appliqué à l'enquête policière

ET

- > CRI1002, Processus d'enquête

Particularité(s)

La première semaine de cette formation se déroule en ligne sur la plateforme moodle. La deuxième semaine de formation se déroule en présentiel. Lors de la deuxième semaine en plus d'exposés magistraux il y a une mise en situation avec comédien concernant l'entrevue cognitive adaptée aux traumatismes.

Exigences

- > Être enquêteur tel que définit au Règlement sur les qualités minimales requises pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police. Ou exercer la fonction d'enquêteur comme le définit le Règlement sur les qualités minimales requises pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- > Être admis au baccalauréat en sécurité publique (6635) ou au certificat en enquête policière (4698).

Contenu

Connaissances juridiques (Les chartes, Loi sur la protection de la jeunesse, Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le Code criminel et la jurisprudence.) — Les aspects médicaux des agressions sexuelles — Preuves scientifiques et expertises judiciaires (LSJML) — Trousse médico-légale et médicosociale (LSJML) — Victimologie (dévoilement et dépistage des agressions sexuelles) — Les entrevues cognitives adaptés aux traumatismes — Stratégies d'enquête en agression sexuelle -- - Le proxénétisme, le leurre, la pornographie juvénile — Stratégies d'entrevue de suspect relié aux crimes sexuel — La DPJ; définir les rôles de chacun --- Le traumatisme vicariant

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation³	1 066 \$	1 870 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2024. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

09 juin 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

DRT-015-01 - Mise en application du droit pénal dans un contexte d'enquête policière

Durée du cours (incluant travaux en classe)	50.5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	32
Nombre de groupes prévus	À la demande

Utiliser le code de cours DRT-1501 lors de la demande d'autorisation d'études hors établissement.

Compétences ou objectifs

Ce cours a pour objectif général d'amener les participants à développer un ensemble de capacités, de ressources et de connaissances qui leur permettront d'appliquer différentes techniques d'enquête policière dans le respect des lois et des garanties constitutionnelles.

Préalable(s)

- > [CRI-010-27] *Principes généraux en enquête policière*

ou

- > [CRI-010-02] *Processus d'enquête* ET [DRT-015-00] *Droit pénal appliqué à l'enquête policière* ET [436-008-21] *Activité préparatoire au volet 2 - Passerelle*

Exigence(s)

Être admis au baccalauréat en sécurité publique (6635) ou au certificat en enquête policière (4698) et/ou au microprogramme de 1er cycle de formation initiale en enquête policière (9598).

Particularité(s)

Ce cours fait partie du volet 2 du Programme de formation initiale en enquête policière (PFIEP). Le PFIEP est fondé sur une approche-programme selon laquelle les cours sont interreliés et les contenus sont intégrés afin de permettre à l'étudiant de réinvestir la matière et de consolider les apprentissages dans son milieu de travail. Le volet 2 comprend les 4 cours suivants : CRI-10-28, ETA-020-01, DRT-015-01 et ENQ-010-01.

Le volet 2 simule l'environnement de travail de l'enquêteur en lui faisant vivre un bureau d'enquête virtuel via la plateforme d'apprentissage Moodle. Scindé en 2 parties, ce volet est d'une durée totale de 8 semaines. La diffusion se fait par blocs de 2 semaines, à raison de 5 jours par semaine, et ce, en alternance travail-études. Chaque semaine de formation traite des 4 cours, plutôt que d'un seul en continu.

Ce volet se fait majoritairement en présentiel à l'ENPQ, cependant plusieurs travaux sont à faire en classe. Dans le cadre du cours DRT-015-01, un minimum de 1 heure est à prévoir entre autres pour la lecture du précis de cours et l'étude pour les 2 examens écrits.

Contenu

- > *Rédaction d'une dénonciation afin d'obtenir une autorisation judiciaire*
- > *Autorisations judiciaires les plus courantes*
- > *Privilège de l'informateur*
- > *Ordonnances interdisant l'accès aux renseignements*
- > *Charte canadienne des droits et libertés*

- > *Principe de l'inadmissibilité en preuve du oui-dire et ses exceptions*
- > *Règles d'admissibilité en preuve de la déclaration d'un suspect, d'un complice ou d'un témoin*
- > *Règles et principes d'un témoignage à la cour*
- > *Interrogatoire et contre-interrogatoire*
- > *Éléments essentiels des infractions criminelles*
- > *Formes de mens rea*
- > *Modes de participation aux infractions*
- > *Infractions inchoatives : complot, tentative, leurre*
- > *Preuves directes, preuves circonstanciées, présomptions*
- > *Identification de l'auteur du crime : Parade d'identification, ADN et empreintes digitales, preuve de faits similaires, vérification d'alibi*
- > *Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès*
- > *Loi sur l'accès à l'information*
- > *Intervention socio-judiciaire*
- > *Actualisation juridique*

Tarif par étudiant 2024-2025

Coût pour l'ensemble du programme dans le cheminement du programme de formation initiale en enquête policière

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

28 juin 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

ENQ-010-01 - Technologies en contexte d'enquête policière

Durée du cours (incluant travaux en classe)	46 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	32
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de :

- > Se familiariser avec les nouvelles technologies en contexte d'enquête policière;
- > Mieux connaître les bonnes pratiques concernant l'utilisation des nouvelles technologies en contexte d'enquête policière;
- > Intégrer les connaissances apprises dans le cadre de mises en situation et d'exercices pratiques;
- > Utiliser de manière sécuritaire les technologies dans le respect des politiques en vigueur, et ce, à chaque étape relative à la prise en charge d'un dossier d'enquête policière.

Préalable(s)

- > [CRI-010-27] *Principes généraux en enquête policière*

ou

- > [CRI-010-02] *Processus d'enquête* ET [DRT-015-00] *Droit pénal appliqué à l'enquête policière* ET [436-008-21] *Activité préparatoire au volet 2 - Passerelle*

Exigence(s)

- > Être admis au baccalauréat en sécurité publique (6635) ou au certificat en enquête policière (4698) et/ou au microprogramme de 1er cycle de formation initiale en enquête policière (9598).

Particularité(s)

Ce cours fait partie du volet 2 du Programme de formation initiale en enquête policière (PFIEP). Le PFIEP est fondé sur une approche-programme selon laquelle les cours sont interreliés et les contenus sont intégrés afin de permettre à l'étudiant de réinvestir la matière et de consolider les apprentissages dans son milieu de travail. Le volet 2 comprend les 4 cours suivants : CRI-10-28, ETA-020-01, DRT-015-01 et ENQ-010-01.

Le volet 2 simule l'environnement de travail de l'enquêteur en lui faisant vivre un bureau d'enquête virtuel via la plateforme d'apprentissage Moodle. Scindé en 2 parties, ce volet est d'une durée totale de 8 semaines. La diffusion se fait par blocs de 2 semaines, à raison de 5 jours par semaine, et ce, en alternance travail-études. Chaque semaine de formation traite des 4 cours, plutôt que d'un seul en continu.

Ce volet se fait majoritairement en présentiel à l'ENPQ, cependant plusieurs travaux sont à faire en classe. Dans le cadre du cours ENQ-010-01, un minimum de 3 heures est à prévoir entre autres pour la rédaction d'un rapport sur l'activité d'intégration et l'étude pour l'examen final.

Ce cours est diffusé en collaboration avec des policiers enquêteurs relevant des unités d'enquête en cybercriminalité à la Sûreté du Québec et au Service de police de la Ville de Montréal.

Contenu

- > *Internet et réseaux sociaux*
- > *Bases de la cyberenquête*
- > *Outils en cyberenquête*
- > *Technologies en contexte de perquisition*

- > Sauvegarde de la preuve en cyberenquête
- > Recherche et sauvegarde en source ouverte
- > Processus légaux en cyberenquête
- > Demandes d'information en cyberenquête
- > Retour d'ordonnance de communication
- > Informatique judiciaire
- > Expertise d'ordinateur
- > Technologies sans fil
- > Expertise d'appareil mobile
- > Aspects légaux en perquisition
- > Cybercriminalité
- > Blockchain et cryptomonnaies
- > Technologies émergentes
- > Limites et enjeux des technologies en enquête
- > Ressources complémentaires en investigation numérique

Tarif par étudiant 2024-2025

Coût pour l'ensemble du programme dans le cheminement du programme de formation initiale en enquête policière

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour

28 juin 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

ETA-002-01 - Intégration de la compétence éthique en contexte d'enquête policière

Durée du cours (incluant travaux en classe)	62.5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	32
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à consolider l'intégration de la compétence éthique à la compétence professionnelle dans le domaine des enquêtes policières. Plus spécifiquement, il vise à :

- > Comprendre les liens étroits unissant la compétence éthique et la compétence professionnelle;
- > Porter un regard critique sur sa propre compétence éthique et professionnelle afin de l'inscrire dans une perspective d'amélioration continue;
- > Repérer et décrire des situations posant des enjeux éthiques;
- > Clarifier les différents éléments influençant la prise de décision (acteurs, conséquences, normes et règles, etc.) et particulièrement les valeurs qui se trouvent en tension dans une situation problématique;
- > Prendre une décision face à une situation problématique et la justifier raisonnablement.

Préalable(s)

- > [CRI-010-27] *Principes généraux en enquête policière*

ou

- > [CRI-010-02] *Processus d'enquête* ET [DRT-015-00] *Droit pénal appliqué à l'enquête policière* ET [436-008-21] *Activité préparatoire au volet 2 - Passerelle*

Exigence(s)

- > Être admis au baccalauréat en sécurité publique (6635) ou au certificat en enquête policière (4698) et/ou au microprogramme de 1er cycle de formation initiale en enquête policière (9598).

Particularité(s)

Ce cours fait partie du volet 2 du Programme de formation initiale en enquête policière (PFIEP). Le PFIEP est fondé sur une approche-programme selon laquelle les cours sont interreliés et les contenus sont intégrés afin de permettre à l'étudiant de réinvestir la matière et de consolider les apprentissages dans son milieu de travail. Le volet 2 comprend les 4 cours suivants : CRI-10-28, ETA 020-01, DRT 015-01 et ENQ-010-01.

Le volet 2 simule l'environnement de travail de l'enquêteur en lui faisant vivre un bureau d'enquête virtuel via la plateforme d'apprentissage Moodle. Scindé en 2 parties, ce volet est d'une durée totale de 8 semaines. La diffusion se fait par blocs de 2 semaines, à raison de 5 jours par semaine, et ce, en alternance travail-études. Chaque semaine de formation traite des 4 cours, plutôt que d'un seul en continu.

Ce volet se fait majoritairement en présentiel à l'ENPQ, cependant plusieurs travaux sont à faire en classe. Dans le cadre du cours ETA-020-01, un minimum de 6 heures est à prévoir entre autres pour des lectures, travaux pratiques et la rédaction d'un carnet d'intégration sur la page Moodle du cours.

Contenu

Tarif par étudiant 2024-2025

Coût pour l'ensemble du programme dans le cheminement du programme de formation initiale en enquête policière

Domaine(s)

- > Enquête policière

Dernière mise à jour
28 juin 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

PPU-010-40 - Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau

 Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	64 h*
Travaux en classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	3

*Les 64 heures sont réparties en 2 blocs de 4 jours.

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à amener l'étudiant à faire la transition entre la supervision et la fonction de cadre policier. Pour atteindre cet objectif, le cours vise à familiariser l'étudiant avec un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes essentielles à la gestion efficace d'une organisation policière. Il permettra également à l'étudiant d'intégrer cet ensemble aux connaissances, habiletés et compétences acquises antérieurement dans le programme afin de résoudre des situations d'intervention concrètes, représentatives du travail d'un cadre de premier niveau. Ce cours propose des mises en situation, des études de cas et des exposés interactifs à travers lesquels les étudiants auront à évoluer afin de développer leurs apprentissages.

Préalable(s)

- > *Supervision de patrouille* [PPU-010-39] ou *Supervision d'enquêtes* [CRI-010-19]
- > *Management des organisations* [ADM1010]
- > *Comportement organisationnel : l'individu* [GPE1012]
- > *Gestion renouvelée des ressources humaines* [GPE1004]
- > *Éthique* [UNV1041]

Exigence(s)

- > Être admis au baccalauréat en sécurité publique (cheminement en gestion) (6636), au certificat en gestion de la sécurité publique (profil gestion policière) (4528) ou au microprogramme de premier cycle en gestion policière (9006)

Particularité(s)

L'étudiant doit fournir un ordinateur portable pour la formation et doit tester ses accès sur la plateforme *Moodle* avant le début de sa formation.

Contenu

Rôle, responsabilités et imputabilité du cadre policier — Habiletés de gestion et leadership — Crédibilité et visibilité — Pouvoir et influence : mobiliser des acteurs — Gestion des relations interpersonnelles et prévention des conflits : transiger avec les membres de l'équipe, les pairs et les supérieurs — Coaching de gestion et communication constructive — Approche stratégique des gens : l'importance de l'adaptabilité et des habiletés politiques — Plan d'opération (SMEAC) et commandement d'opérations policières — Relations avec les médias — Profilage social et racial, éthique, discipline et déontologie — Contrôle de la qualité et suivi des dossiers administratifs et opérationnels

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation³	882 \$	1 637 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2024. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire**La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :**

- > *Activité d'intégration en gestion policière* [PPU-010-46]

Domaine(s)

- > Gestion policière

Dernière mise à jour

16 juillet 2024



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

PPU-010-45 - Activité synthèse - Fonction de direction d'une organisation policière



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	56 h*
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	7
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	6

*Entre 40 h et 56 h de présence obligatoire en classe en fonction du nombre d'étudiants inscrits. La réalisation des activités de prise de contact, de collecte et d'analyse des données dans une organisation de sécurité publique ainsi que la rédaction des travaux de session liés à ces activités se font sur une période de huit mois. Durant ce temps, les étudiants pourront se prévaloir d'un coaching personnalisé avec leur formateur.

Compétences ou objectifs

Permettre aux étudiants d'intégrer les divers acquis réalisés durant leur cheminement dans une perspective d'ensemble liée à l'exercice de la fonction de direction d'une organisation policière. Au terme, de cette formation, l'étudiant sera en mesure:

de mettre en contexte diverses problématiques liées à la direction d'une organisation policière au regard des environnements internes et externes;

d'élaborer des orientations stratégiques et des plans d'action;

de mobiliser des acteurs aux plans politique, administratif et opérationnel;

de gérer les ressources et activités d'une organisation policière en transformation.

Ce cours sera développé autour d'une problématique globale à solutionner. Elle donnera lieu à de multiples possibilités de consolidation et de transfert des apprentissages faits au regard des différentes disciplines inhérentes à la gestion. Elle permettra également aux étudiants de faire le bilan de leurs apprentissages au regard des compétences de gestion acquises.

Préalable(s)

Exigence(s)

- > Être admis au baccalauréat en sécurité publique (cheminement en gestion) (6636).

Particularité(s)

Ce cours clôture le *baccalauréat en sécurité publique (cheminement en gestion) (6636)*

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours se divise en 4 blocs :

- > Le bloc 1 est de 2 jours en classe pour l'accueil, la présentation du cours et la préparation aux aspects méthodologiques du cours.

- > Le bloc 2 est d'une journée en classe pour la présentation au groupe de la problématique retenue aux fins d'analyse et de recommandations.
- > Le bloc 3 est d'une à 2 journées en classe pour la présentation au groupe du rapport d'étape.
- > Le bloc 4 est d'une à 2 journées en classe pour la présentation au groupe et aux invités du rapport final.

Contenu

Gestion stratégique, environnements internes et externes: gestion de risques, réseautage et habiletés politiques, mobilisation d'acteurs. — Gestion des ressources humaines et des relations de travail avancée — Gestion des ressources matérielles et financières — Gestion de projet — Gestion du changement - Intégration personnelle/professionnelle.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation³	1 049 \$	2 176 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2024. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Domaine(s)

- > Gestion policière

Dernière mise à jour

16 juillet 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

PPU-010-46 - Activité d'intégration en gestion policière



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	56 h* (blocs 1 et 3)
Travaux en classe	12 h
Travaux obligatoires hors classe	16 h
Nombre de places	9
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	6

*La réalisation des activités d'observation dans une organisation de sécurité publique ainsi que la rédaction des travaux de session liés à ces activités se font entre les blocs 1 et 3. À prévoir des coûts reliés au déplacement, repas et hébergement au besoin.

Compétences ou objectifs

Permettre aux étudiants de développer la compétence « Exercer la fonction de cadre de premier niveau ». Au terme de cette formation, l'étudiant sera en mesure:

d'appliquer les notions fondamentales de gestion au domaine des opérations policières;

d'intégrer ses acquis dans une perspective d'ensemble liée à l'exercice de la fonction de cadre de premier niveau d'une organisation policière.

Préalable(s)

- > *Supervision de patrouille* [PPU-010-39] ou *Supervision d'enquêtes* [CRI-010-19]
- > *Management des organisations* [ADM1010]
- > *Comportement organisationnel : l'individu* [GPE1012]
- > *Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau* [PPU-010-40]
- > *Gestion renouvelée des ressources humaines* [GPE1004]
- > *Droit du travail* [DRT1003]
- > *Gestion du rendement au travail* [GRH1006]
- > *Éthique* [UNV1041]

Exigence(s)

Être admis au baccalauréat en sécurité publique (cheminement en gestion) (6636) OU au certificat en gestion de la sécurité publique (profil gestion policière) (4528).

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours se divise en 3 blocs :

- > Le bloc 1 est de 4 jours en classe (habituellement en mai).

- > Le bloc 2 s'étale sur une durée de 4 mois (de mai à août) et est constitué :
 - > de 2 jours d'activités d'observation dans une organisation de sécurité publique au Québec;(à prévoir des coûts reliés au déplacement, repas et hébergement au besoin)
 - > de travaux de session liés à ces activités. Ces travaux débutent dès que les activités d'observation sont complétées. Durant cette période, les étudiants pourront bénéficier d'un coaching personnalisé avec leur formateur.
- > Le bloc 3 est de 3 jours en classe.

Contenu

Rôle, responsabilité et imputabilité du cadre policier - Dynamique de gestion en contexte policier : officier cadre - Connaissance de soi et plan d'action personnalisé : sécurité intérieure - Gestion des risques majeurs - Gérer dans la turbulence - Cadre de gestion des événements d'envergure - Organisation de la sécurité civile au Québec - Capacité organisationnelle : un exemple de redéploiement - Leadership opérationnel - Forum sur la gestion d'événements d'envergure : GRC, SPVM, SQ, SPVQ - Aspects légaux, organisationnels, méthodologiques, éthiques, relationnels, clientèles-partenaires, intégration personnelle et professionnelle, stratégiques et politiques inhérents à la fonction

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation³	1 226 \$	2 436 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session d'automne 2024. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Cliquez [ici](#) pour les frais d'hébergement.

Information complémentaire

Domaine(s)

- > Gestion policière

Dernière mise à jour

16 juillet 2024

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

PPU-010-51 - Pratiques policières



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	40 h en ligne et 40 h en présentiel
Travaux préparatoires en ligne	5 h
Travaux obligatoires hors classe	5 h
Nombre de places	32
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à amener l'étudiant à développer les compétences nécessaires pour superviser une équipe de policiers dans un contexte opérationnel (enquête, patrouille et équipes spécialisées).

Offert en mode hybride, ce cours qui allie théorie et pratique vise à développer chez l'étudiant la capacité:

- > de connaître et comprendre les obligations liées à son rôle de supervision;
- > de prendre des décisions éclairées fondées sur une évaluation du risque;
- > de faire preuve d'une pensée analytique afin de saisir la complexité des situations opérationnelles et de gestion et d'y apporter des réponses adaptées;
- > de prendre en charge une intervention ou une opération policière;
- > de superviser des activités et des dossiers opérationnels.

Préalable(s)

Management des organisations policières [ADM-010-86]

Exigence(s)

Un étudiant peut suivre simultanément la formation *Pratiques policières* [PPU-010-51] et la formation *Stage supervisé* [PPU-010-52] dans la mesure où il terminera avec succès la formation PPU-010-51 dans les quatre premiers mois suivant le début de la formation PPU-010-52.

Ce cours est réservé aux policiers qui répondent aux exigences du Microprogramme de premier cycle de formation initiale en gestion policière.

Contenu

Compréhension de ses obligations; prise de décision à la suite d'une évaluation du risque; pensée analytique; intervention policière; opération policière; supervision d'activités; supervision de dossiers opérationnels.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation³	940\$	à venir

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1). ² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier. ³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2024. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Gestion policière

Dernière mise à jour

21 mai 2025



© Gouvernement du Québec, 2025

Accueil > Nos formations > Fiche

Fiche

PPU-010-52 - Stage supervisé



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	26.5 h en ligne et 16 h en présentiel
Travaux préparatoires en ligne	à venir
Travaux obligatoires hors classe	93.5 h
Nombre de places	à venir
Nombre de crédits	6

Compétences ou objectifs

Ce stage offre à l'étudiant l'occasion de mettre en pratique les connaissances acquises pendant son cursus universitaire par l'exécution de tâches de gestion au sein de son unité d'affectation dans son organisation policière. Dans son rôle de supervision, il sera amené à assumer des responsabilités de gestion ainsi que des responsabilités opérationnelles et administratives, tout en bénéficiant d'un encadrement qui lui permettra de poser une réflexion critique sur ses pratiques et d'optimiser ses actions.

Par l'accomplissement des différentes tâches opérationnelles qui lui sont dévolues, l'étudiant aura l'occasion de développer et de parfaire les compétences visées en matière de gestion d'équipe et de personnel, de planification, de supervision, de prise en charge, de communication, d'évaluation et de gestion du risque.

Préalable(s)

Pratiques policières [PPU-010-51]

Exigence(s)

Un étudiant peut suivre simultanément la formation *Pratiques policières* [PPU-010-51] et la formation *Stage supervisé* [PPU-010-52] dans la mesure où il terminera avec succès la formation PPU-010-51 dans les quatre premiers mois suivant le début de la formation PPU-010-52.

Seuls les policiers qui exercent des fonctions de supervision en vertu du *Règlement sur la formation et les qualités minimales requises pour exercer des fonctions de gestion dans un corps de police – Volet superviseurs* peuvent suivre le cours PPU-010-52 (volet 3).

Ce cours est réservé aux policiers qui répondent aux exigences du Microprogramme de premier cycle de formation initiale en gestion policière.

Contenu

Responsabilités de gestion; responsabilités opérationnelles et administratives; gestion d'équipe; gestion de personnel; planification; supervision; prise en charge; communication; évaluation et gestion du risque.

Tarif par étudiant 2024-2025

	Participant ¹	Non participant ²
--	--------------------------	------------------------------

Frais de formation³	3208\$	à venir
---------------------------------------	---------------	----------------

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1). ² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier. ³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2024. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

[Cliquez ici pour les frais d'hébergement.](#)

Domaine(s)

- > Gestion policière

Dernière mise à jour

21 mai 2025



© Gouvernement du Québec, 2025